

Digitized by Google

15.4.208.

H.4

Digitized by Google

Amyà 2938.

Digitized by Google

Digitized by Google

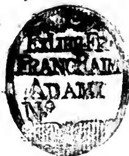
HISTOIRE
DES
ROIS DE THRACE.

Digitized by Google

HISTOIRE
DES
ROIS DE THRACE
ET DE CEUX
DU BOSPHORE CIMMERIEN
ECLAIRCIE PAR LES MEDAILLES.

Par M. CARY *de l'Académie de Marseille & de celle de Cortone.*





A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google



A MESSIEURS
DE
L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.



ESSIEURS.

MON extrême vénération pour votre illustre compagnie, & l'avantage que j'ai de connoître une par-

Digitized by Google

tie de ceux qui la composent, ne me permettent pas de faire paroître cet ouvrage sous d'autres auspices que les vôtres ; la reconnoissance seule auroit pû déterminer mon hommage, puisque ce sont vos propres recherches qui m'ont épargné la pluspart de celles que je n'aurois pas été à portée de faire par moi même, & qui m'ont infiniment aidé dans les autres. Ainsi, plutôt modèles que rivaux, vous excitez l'émulation de ceux qui se préparent à entrer dans la même carriére, & vous leur tracez la route qu'ils doivent tenir pour arriver heureusement au but. Tous les genres de littérature vous sont également redevables de leurs succès ; vous ouvrez aux savans les trésors d'une Bibliothèque immense & vraiment Royale confiée à vos soins ; vous leur communiquez les plus respectables monumens de l'Antiquité, en leur en dévoilant les mystéres & l'utilité : vos Mémoires pleins d'une érudition profonde, agréable & variée, contiennent les plus intéressans détails, les anecdotes les plus singuliéres de l'Histoire ancienne & moderne : vous y

Digitized by Google

joignez les éloges, c'est à dire, la vie académique de ces dignes Confreres qui ont partagé la gloire de vos travaux, & le tribut de louanges dont vous honorez leurs talens, inspire le plus ardent desir de pouvoir un jour les imiter.

Je suis avec un profond respect,

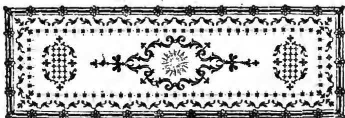
MESSIEURS,

Votre très humble & très obéissant serviteur

CARY.

Digitized by Google

Digitized by Google



PREFACE.

NOus avons si peu de médailles des rois de Thrace, que si je m'étois borné à publier celles qui sont venues jusqu'à nous, une simple dissertation auroit suffi pour les faire connoître. Mais comme le hazard, ou les recherches des curieux & des gens de lettres, en feront découvrir infailliblement d'autres, qui sont encore dans les entrailles de la terre, ou qui restent ignorées dans quelques cabinets; j'ai cru qu'il seroit plus facile de déterminer la place qu'elles devront occuper, lorsqu'on auroit une histoire suivie des princes de cette monarchie. J'ai d'ailleurs été obligé de consulter tous les anciens qui ont parlé de ce royaume, pour prononcer avec plus d'assurance sur des difficultés & des doutes qu'ont fait naître les sentimens de quelques savans antiquaires. Seguin, Vaillant, Spanheim & d'autres auteurs, ont pris des rois du Bosphore Cimmérien pour des rois de Thrace. Ils ont confondu les médailles des uns & des autres; & en supposant que

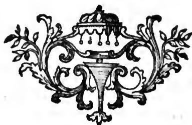
les Thraces ſuivoient une Ere qui étoit marquée ſur leurs médailles, ils ont établi des points de Chronologie qui portent à faux. Il a donc fallu recourir aux ſources & chercher ce qui pouvoit confirmer ou détruire leur opinion. Ces recherches & ces diſcuſſions m'ont inſenſiblement conduit à écrire une hiſtoire abregée des rois de Thrace, dans laquelle j'ai réuni ce qui ſe trouve diſperſé dans pluſieurs auteurs; & où j'ai ſemé quelques traits de critique, lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée naturellement. Les modernes qui ont fait entrer dans leurs ouvrages, des morceaux de l'hiſtoire de Thrace, ſe ſont trompés quelquefois; & on ne doit pas exiger d'eux une attention ſcrupuleuſe dans des faits qui ſont en quelque ſorte étrangers à leur ſujet. Il eſt difficile qu'il n'échappe des inexactitudes aux perſonnes qui travaillent à l'hiſtoire générale, & qui ne font qu'effleurer les circonſtances hiſtoriques. On laiſſe le ſoin d'approfondir à ceux qui n'ont qu'un objet en vue, & qui s'attachant à des vies particulieres, ne peuvent ſe diſpenſer d'entrer dans les détails qu'on attend d'eux. Mais dans quelque obligation que l'on ſoit de ne rien obmettre d'eſſentiel, les vies reſtent imparfaites lorſque les mémoires manquent. C'eſt ce qui arrive à l'égard de pluſieurs rois de Thrace, dont les auteurs ne nous apprennent preſque rien, & ſur leſquels il reſte quelques incertitudes. Ces inconvéniens ſont communs à toutes les hiſtoires anciennes: on ne doit ni les

déguiſer,

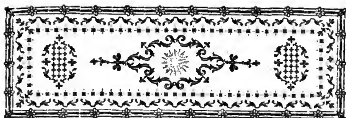
Digitized by Google

déguiser, ni y suppléer par des conjectures frivoles. La perte d'une infinité d'ouvrages des anciens est irréparable ; il ne reste qu'à faire usage de ce qui s'est conservé : nous ne sommes responsables que de ce que nous possédons. Cependant il faut avouer que l'histoire de Thrace n'est pas celle qui a été la plus négligée par les écrivains de l'antiquité : on verra que les plaintes sont mieux fondées à l'égard de celle du Bosphore Cimmérien, sur laquelle les témoignages sont bien moins nombreux. Il est vrai que le Bosphore fournit beaucoup plus de médailles que la Thrace ; & cela fait une espéce de compensation. L'avantage de jouir de ces doubles preuves, est reservé à ces empires fertiles en grands évenemens, & à ces peuples fameux qui ont donné naissance aux célèbres historiens Grecs ou Romains : une foule d'écrivains ont éternisé leur gloire ; & une multitude d'inscriptions & de médailles, sont encore des témoignages de leur ancienne grandeur. Mais il ne faut pas s'attendre à de pareils secours dans l'histoire des nations reculées, ou barbares, qui ne sont recommandables ni par leur puissance, ni par la culture des Arts. Il est heureux quand on entreprend de les faire connoître, d'avoir au moins des autorités respectables à citer, & des témoins irréprochables à produire. J'ai puisé dans les meilleurs auteurs ce que j'ai dit des rois de Thrace ; & j'ai trouvé la succession de ceux du Bosphore, dans la suite de leurs médailles. Dans les premiers, les

témoignages des anciens ſont appuyés de quelques médailles. Dans les ſeconds, la place que les médailles occupent, eſt confirmée par les paſſages de quelques écrivains. Ainſi on pourroit dire avec confiance que cette hiſtoire des rois de Thrace & de ceux du Boſphore Cimmérien, a les caractères des hiſtoires les plus authentiques, puiſqu'elle eſt fondée à la fois ſur les témoignages des meilleurs auteurs, & ſur les monumens contemporains.



Digitized by Google



DISSERTATION.

PRELIMINAIRE

SUR

L'ERE DU BOSPHORE.



Es époques que l'on voit sur les médailles des rois du Bosphore, ont jusqu'à présent fait naître bien des difficultés dans l'esprit de ceux qui ont tâché de découvrir à quelle Ere appartiennent ces époques, & en quelle année cette Ere doit commencer. Vaillant l'avoit d'abord fixée à l'an de Rome 453. mais dans la suite il changea de sentiment, & après avoir retranché du nombre des rois du Bosphore, les médailles de Sauromate, à l'occasion desquelles il avoit proposé sa premiere opinion ; il établit que Cotys, de la famille des rois de Thrace étant devenu roi du Bosphore introduisit dans ce royaume l'Ere de Thrace qui, selon Vaillant, commençoit l'an de Rome 330.

Notes sur les médailles de Segnin.

Numis. Imp. pp. 150. 157. Edit. de 1692.

Hist. des rois du Bosphore.

mais ce sentiment n'est fondé que sur des conjectures : car nous ne sommes pas certains que ce Cotys que nous connoissons sous le nom de Cotys I. roi du Bosphore, soit Thrace d'origine, & supposé que cela soit, il ne s'ensuit pas que le Bosphore ait adopté l'Ere de Thrace : la raison d'ancienneté, que Vaillant fait valoir, ne devoit pas le déterminer, puisque le royaume du Bosphore étoit aussi ancien que celui de Thrace. On lui a encore opposé que l'Ere de Thrace devroit naturellement commencer avec le fondateur du royaume, quelques années avant l'an de Rome 330. plutôt qu'au troisiéme roi de cette monarchie. Il faut de plus observer que les Thraces n'ayant jamais marqué aucune Ere sur leur monnoye, on ne sauroit fixer le tems précis où commençoit celle qu'ils suivoient dans leurs calculs. Enfin on verra par ce que je dirai dans la suite, que le systême de Vaillant ne peut pas se soutenir.

Chronol. Vet. Test. p. 581. Num. Ant. p. 139.

Le Pere Hardouin, a ignoré qu'il y eut des médailles du Bosphore, ou n'a pas voulu reconnoître des rois particuliers de cette nation. Il met les Cotys, les Rhescuporis, & les autres princes du Bosphore au nombre des rois du Pont : peut-être qu'il pensoit que le royaume du Pont s'étendoit jusqu'au Bosphore. Quoiqu'il en soit, il dit que l'Ere du Pont avoit commencé l'an de Rome 456. Son sentiment, à cet égard, différe très peu du mien, mais nous avons pris pour l'établir des routes bien différentes ; ses raisons se détruisent d'elles mêmes : on peut en voir la réfutation dans Spanheim qui après avoir rapporté le sentiment de divers auteurs, & avoir cité plusieurs médailles du Bosphore, s'est contenté de faire des objections & n'a pris aucun parti.

Diss. Vol. 1. p. 484.

Haym, dans son *Tesoro Britanico*, dit, en parlant de l'Ere du Bosphore, *ma bisogna infallibilmente stabilire che cominciasse ab V. C.* 458. comme il ne donne pas les raisons de son sentiment, je ne puis pas juger de la force de ses preuves. tom. 2. p. 53.

Enfin le P. Souciet a proposé dans sa dissertation sur les rois du Bosphore, un nouveau systême qui me paroît très éloigné de la vérité. Je ne répéterai pas ici tout ce que j'en ai dit dans ma premiere dissertation; cela me meneroit trop loin. Paris 1736. 4°.

Lorsque j'écrivis en 1744. sur les rois du Bosphore, je crus qu'il étoit naturel, que l'Ere d'un royaume commençât avec le fondateur de la monarchie; & comme il me sembloit que les époques des médailles du Bosphore, pouvoient s'expliquer conformément à cette idée, je proposai une opinion dans laquelle je voyois de la vraisemblance : mais il y a encore loin du vraisemblable au vrai. On m'a communiqué depuis un nombre assez considérable de médailles des rois du Bosphore nouvellement découvertes, qui m'ont fait faire d'autres recherches : & après avoir étudié ce point de critique, autant qu'il m'a été possible, j'ai cru voir que l'Ere du Bosphore doit commencer l'an de Rome 457. Je vais à present donner mes raisons & mes preuves, qui ne seront presque fondées que sur les médailles qui nous restent, & qui me paroissent par là moins contestables. Deux médailles d'or des rois du Bosphore, qui se sont heureusement réunies dans le beau cabinet de M. Pellerin à Paris, me parurent décisives pour fixer les doutes sur le commencement de l'Ere du Bosphore. (Voyez la planche II. n°. 9. & n°. 12.)

Digitized by Google

Ces deux médailles, dont l'une est de Cotys II. & l'autre de Rhœmetalcès son successeur, sont de la même année : on voit sur l'une & sur l'autre la tête d'Hadrien avec ces lettres HKΥ (428.) par là nous sommes assurés que dans cette année 428. de l'Ere du Bosphore, Cotys II. est mort, & que Rhœmetalcès lui a succédé. Il ne restoit donc plus qu'à avoir la datte de la mort de Cotys, pour remonter de là à la premiere année du Bosphore. Arrien dans son *Périple du Pont Euxin*, apprend à l'Empereur Hadrien, à qui il envoye son ouvrage, la mort de Cotys. Ce Périple a été écrit, à ce que Dodwell a cru, & tous les savans après lui, vers l'an 20. du régne d'Hadrien. Arrien y parle de la mort de Cotys, comme d'un événement très récent; ainsi cette mort doit être arrivée environ l'an 19. d'Hadrien, qui est la 888-889. de Rome; si on retranche de l'une de ses années les 428. qui sont sur les médailles qu'on vient de voir, il reste l'année 460. ou 461. de Rome, où a dû commencer l'Ere du Bosphore. Ce calcul fort simple, paroît extrêmement juste; je m'y arrêtai, & je crus qu'il seroit confirmé par les médailles frappées après celles que je viens de citer. Mais une médaille de ce même Rhœmetalcès successeur de Cotys II. le derangeoit absolument. Elle est au cabinet de M. Pellerin. (pl. III. n°. 1.).

Diss. sur Arr. à la tête des petits Geograph.

Cette médaille représente d'un côté Rhœmetalcès, & au revers la tête d'Hadrien, avec l'époque ΓΛΥ (433.) Suivant le calcul que je viens de faire, cette année 433. tombe dans l'année de Rome 894. mais dans cette année Hadrien n'étoit plus Empereur; il étoit mort depuis près de trois ans. Cette difficulté, déja bien considéra-

ble, me parut encore plus forte, lorsque je vis qu'elle se rencontroit à l'égard de plusieurs médailles, qui avoient également des époques, qui ne pouvoient pas coincider avec le regne des Empereurs qui y étoient représentés. La seule façon de répondre à cette objection, c'étoit de reculer la mort de Cotys, & de la mettre quelques années avant la mort d'Hadrien.

Nous n'avons aucun témoignage ancien, qui fixe cette mort dans la 19e. année d'Hadrien; c'est Dodwell, qui dans une savante dissertation sur Arrien, a cru avoir des preuves certaines que *le Périple du Pont*, a été écrit dans la 20e. année d'Hadrien, & que la mort de Cotys est arrivée dans ce tems là. Il a donc fallu peser les raisons de Dodwell, pour voir s'il n'y avoit rien à repliquer : jusqu'à present son sentiment a été suivi sans être discuté; mais je me suis trouvé dans la nécessité de l'examiner & de m'engager dans une discussion que je mets ici tout de suite, parce qu'elle fait partie essentielle de cette dissertation. *Ibid.*

SUR L'ANNÉE
En laquelle Arrien a écrit son Périple du Pont.

Il n'y a rien dans le *Périple du Pont* d'Arrien qui puisse déterminer précisément le tems auquel il a été écrit. Dodwell l'a pourtant fixé à la 20e. année d'Hadrien. Il se fonde principalement sur ce qu'Arrien gouverneur de la Cappadoce, arrêta les mouvemens des Alains excités par Pharasmane roi d'Iberie. Il prouve que cette révolte arriva l'an 20. d'Hadrien, conformément au témoignage de Dion, qui dit qu'elle fui- *lib. 69.*

vit la guerre des Juifs. Or cette derniere guerre dura trois ans : Eusèbe nous apprend qu'elle commença l'an 17. d'Hadrien. Elle étoit dans sa plus grande force l'an 18. elle finit l'an 19. ainsi les mouvemens des Alains ne peuvent être que de l'an 20. On voit dans Dion que ce fut Arrien qui commandoit dans la Cappadoce, qui par des apprêts de guerre intimida les Alains ; & nous avons encore une partie de l'écrit d'Arrien, qui contient l'énumération & l'ordre des troupes destinées contre ce peuple. Il n'appartenoit qu'au Gouverneur de la Province de faire faire l'exercice aux troupes ; de les payer ; de leur faire distribuer des vivres : c'est ce que faisoit Arrien dans les villes où il passoit, comme il le dit à Hadrien à qui il adresse ce Périple du Pont ; ainsi l'auteur du Périple est le même qui commandoit dans la Cappadoce & qui repoussa les Alains vers l'an 20. d'Hadrien. Enfin il nous reste un autre ouvrage d'Arrien, c'est sa *Tactique*, à la fin duquel il nous apprend qu'Hadrien étoit alors dans la 20e. année de son regne. Ces considérations, & bien d'autres qu'on peut voir dans la dissertation de Dodwell, & que je ne rapporte pas parce qu'elles sont beaucoup moins décisives, ont déterminé ce savant Anglois à penser que le Périple du Pont a été écrit dans la 20e. année d'Hadrien ; & tout semble en effet concourir à le prouver : cependant après avoir réfléchi sur les preuves de Dodwell, j'ai cru être fondé à n'être pas de son avis.

Ibid.

J'ai déja dit, qu'il n'y a rien dans cet ouvrage d'Arrien qui détermine précisément le tems auquel l'auteur le composa. Ceux qui, à l'occasion de Cotys dont Arrien annonce la mort à Hadrien, ont écrit que cette

Tillement Emper. Le p. Souciet, diss. & d'autres auteurs.

mort arriva l'an 19. ou 20. du regne de ce prince, ne sont fondés que sur la dissertation de Dodwell. Mais je trouve qu'il y a dans cet écrit d'Arrien de quoi faire penser qu'il est antérieur à la 20e. année d'Hadrien. Je *p. 11. Edit. Oxon.* suis surpris de voir qu'Arrien, en parlant de Pharasmane ne dise rien de sa révolte & des mouvemens qu'il excita chez les Alains; il ne paroît pas négliger d'annoncer à l'Empereur de pareils événemens : une ligne plus haut, il nomme les Sannes qui refusoient de payer le tribut qu'ils devoient aux Romains, & qu'il promet de réduire à l'obéissance. Comme on peut répondre que Pharasmane n'avoit pas encore fait révolter les Alains, je ne ferai pas valoir le silence d'Arrien. Mais je m'arrête principalement à l'objection que fournit la variété & le nombre d'ouvrages ou de voyages, qu'il faut qu'Arrien ait fait dans cette 20e. année d'Hadrien.

Si nous admettons que l'Empereur l'ait nommé Gouverneur de la Cappadoce dans l'année 20. il faut qu'Arrien soit venu dans cette Province; qu'il ait ensuite visité toutes les côtes du Pont Euxin (car on voit qu'il *Peripl. p. 5.* est parti de Trébizonde dans le dessein de faire ce voyage) ce qui demandoit d'autant plus de tems, que le vent contraire le retenoit quelquefois plusieurs jours dans une ville. Il s'occupoit dans les lieux où il y avoit *pag. 5.* des troupes, à des fonctions militaires. Il visitoit les divers ouvrages dont on se fortifioit alors; il rendoit *pag. 6.* ensuite compte de tout à l'Empereur, par des lettres latines qu'il lui envoyoit. Enfin son voyage étant fini, il en écrivit la relation qui nous reste, & qu'il adressa à Hadrien. C'est dans cette année 20e. d'Hadrien qu'il doit avoir appris la révolte de Pharasmane & les mou-

Digitized by Google

vemens des Alains ; c'eſt alors qu'il leva des troupes ; qu'il ſe mit à leur tête, & qu'il marcha contre ces barbares : ſon approche & l'ordonnance de ſes ſoldats intimidérent les Alains, & cette guerre n'eut pas de ſuite. Arrien écrivit depuis le morceau qui nous reſte imparfait de ſon *expédition contre les Alains.* C'eſt encore dans cette 20. année d'Hadrien, qu'il compoſa ſa *Tactique*, qui eſt un ouvrage aſſez conſidérable, & qui vraiſemblablement n'a pas été fait ſur une mer orageuſe, ou dans le tumulte d'un camp : c'eſt le ſeul écrit d'Arrien ſur la datte duquel nous ayons de la certitude ; il n'eſt pas douteux qu'il eſt de la 20e. année du regne d'Hadrien ; Arrien nous l'apprend lui même, comme je l'ai déja dit.

En ſuivant le ſentiment de Dodwell, voici tout ce qu'il faut qu'Arrien ait fait dans cette 20e. année d'Hadrien. 1°. Achever le voyage de Rome à Trebizonde ; & prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement. 2°. Parcourir les côtes du Pont Euxin ; viſiter les villes qui étoient de la Province de Cappadoce, & en exercer les troupes. 3°. Lever une armée, marcher contre les Alains ; & compoſer les trois ouvrages dont nous avons parlé : c'eſt à dire ſon *Périple*, *ſa Tactique* & celui qui contient la diſpoſition de ſes troupes contre les Alains. Il eſt preſque impoſſible que toutes ces marches, & tous ces écrits ſoient de la même année. Dodwell n'y a pas fait aſſez d'attention. Il a été entraîné par le témoignage des auteurs qui fixent dans la 20e. année d'Hadrien l'expédition d'Arrien gouverneur dans la Cappadoce contre les Alains ; & comme il voyoit d'une part dans le Périple qu'Arrien faiſoit en Cappadoce les fonctions

fonctions de gouverneur, & qu'il savoit d'ailleurs que les provinces en changeoient communément toutes les années; il a conclu naturellement que ces choses se sont passées dans le même tems, c'est à dire dans la 20e. année d'Hadrien; mais je ne crois pas qu'on soit obligé de presser si fort les événemens.

Il faut considérer qu'il n'y a point de liaison nécessaire entre le voyage d'Arrien dans la mer du Pont, & son expédition contre les Alains. Il étoit gouverneur quand il leva des troupes contre Pharasmane & les Alains: mais quelle assurance avons nous qu'il ne commandoit pas en Cappadoce quelques années auparavant lorsqu'il écrivoit son Périple: les gouverneurs, dans ce tems là, avoient souvent le commandement plusieurs années de suite; sur tout dans les provinces où ils étoient envoyés par l'Empereur. La Cappadoce étoit de la nomination de l'Empereur à double titre: soit parce qu'elle avoit eu des rois, soit parce qu'elle étoit réduite alors en Province Romaine. Ce ne fut que lors du partage des provinces, sous Auguste, en provinces du Senat, & en provinces de l'Empereur, que l'on fut exact à envoyer tous les ans de nouveaux commandans dans les provinces; mais dans la suite, lorsque l'autorité des Romains étoit affermie dans les provinces éloignées, un gouverneur dont on étoit content à Rome, commandoit plusieurs années dans la même province. Antonin qui succéda à Hadrien, les laissoit durant dix ans dans leur gouvernement & quelquefois ne leur donnoit jamais de successeurs. Arrien peut donc avoir été gouverneur de la Cappadoce pendant plusieurs années, & il n'y a pas de nécessité à borner son adminis-

Dion l. 35. p. 505.

Strab. l. 17.

Capitol in Anton.

tration à la 20e. année d'Hadrien. Il se peut aussi qu'il eut fait quelques années auparavant le tour du Pont Euxin, chargé d'une commission d'Hadrien, en qualité de son légat ou comme lieutenant du gouverneur de Cappadoce; car les gouverneurs avoient des lieutenans, & les Empereurs envoyoient quelquefois, outre les gouverneurs nommés, des officiers chargés d'exécuter des ordres particuliers.

Dion l. 51.

Je me fixe avec d'autant de plus raison à cette idée, que je vois qu'Hadrien vint vers la 15e. année de son regne en Cappadoce; il fit des changemens dans les officiers qui commandoient. Arrien qui vivoit à Rome auprès d Hadrien, ainsi que bien d'autres Philosophes que ce prince avoit attirés à sa cour, suivit apparemment l'Empereur dans ce voyage: Hadrien, qui l'aimoit, & qui l'avoit comblé de bienfaits, le chargea vraisemblablement de faire le tour du Pont Euxin, avec le titre de son Légat, ou du moins avec une autorité qui lui donnoit le pouvoir dans les villes de Cappadoce où il passoit, d'exercer les troupes & de pourvoir à leur entretien. On voit en effet, qu'Arrien ne voyageoit pas comme un simple particulier, & qu'il avoit plusieurs vaisseaux à sa suite. Il acheva le tour du Pont Euxin, & il en fit la rélation (*a*) qu'il adressa à l'Empereur, & qui nous est restée en entier.

Spartian in Hadri.

Perip. p. 3.

Perip. p. 5.

(*a*) Le Périple d'Arrien est divisé en trois parties. Dans la premiere Arrien décrit ou nomme les lieux où il aborda depuis Trébizonde jusqu'à Dioscuriade. Il n'est pas douteux qu'Arrien n'ait parcouru avec sa flote toutes les villes dont il parle dans cette premiere partie. Dans la deuxiéme il est question des distances des villes situées depuis le Bosphore de Thrace jusqu'à Trébizonde. Dans la troisiéme partie, il s'agit des distances depuis Dioscuriade, en tirant vers le Bosphore Cimmérien, jusqu'au Bosphore de Thrace; ces trois parties forment le tour entier du Pont Euxin. On est pas assuré qu'Arrien ait vû lui mémetou-

Digitized by Google

On peut conjecturer que l'Empereur ſatisfait de la façon dont Arrien avoit exécuté ſes ordres, reconnut ſes ſervices en le nommant dans la ſuite gouverneur de la Cappadoce ; ſuppoſé qu'il n'eut pas ce gouvernement dans le tems même qu'il écrivit ſon Périple.

Mais ſoit qu'il ait été revêtu de cette charge dès lors, ou qu'il ne l'ait été que vers l'an 20. d'Hadrien ; je penſe que le Périple a été écrit peu après le tems où Hadrien vint en Cappadoce. Ce prince fit ce voyage vers la 15[e]. année de ſon regne. Etant à Trébizonde il parcourut des yeux le Pont Euxin, comme Arrien le dit, dès les premieres lignes de ſon Périple: *καὶ τὴν μὲν θάλασσαν τὴν τοῦ Εὐξείνου ἄσμενοι κατίδομεν ὅθεν περ καὶ Ξενοφῶν καὶ σύ.* C'eſt alors ſans doute que l'Empereur ordonna de faire un port dans cette ville, où il n'y avoit auparavant qu'une rade où les vaiſſeaux pouvoient reſter à l'ancre dans la belle ſaiſon: *ἐνταῦθα σὺ ποιεῖς λιμένα. Hîc tu portum fieri curas.* Ces mots diſent clairement qu'on faiſoit ce port dans le tems qu'Arrien écrivoit ſon Périple. Nous venons de voir qu'Hadrien étant à Trébizonde, regardoit attentivement le Pont Euxin. Nous ſavons qu'il vint dans la Cappadoce vers l'an 15. de ſon regne, & qu'il y choiſit une quantité d'eſclaves qui devoient ſuivre ſon armée, ou qui étoient deſtinés

Périp. p. 17.

Spartianus.

tes les côtes dont il parle dans la deuxiéme & dans la troiſiéme partie. Dodwell croit qu'il ne donne dans ces deux parties, les diſtances que ſur le rapport d'autrui. Cependant il décrit dans la troiſiéme partie le temple d'Achille, dans l'iſle qui porte ſon nom, & les ornemens ou les offrandes qui étoient dans ce temple, avec des détails qui annoncent un homme qui a vû de ſes propres yeux. Car ce qu'il dit avoir appris des autres, ne regarde que des prodiges qu'il avoit apparemment de la peine à croire. Mais quand il ſeroit vrai qu'Arrien n'eut viſité que les villes du Pont qui étoient de la domination Romaine, cela n'influeroit nullement ſur cette diſſertation qui n'a pour objet que l'année en laquelle le Périple a été écrit.

au ſervice de ſes troupes. C'eſt à cette année qu'il faut rapporter les médailles de ce prince, avec les revers CAPPADOCIA. & EXERCITUS CAPPADOCICUS. Nous ne voyons pas qu'Hadrien ait fait depuis d'autres voyages dans la Cappadoce. Ainſi il me paroît que toutes ces raiſons ſont plus que ſuffiſantes pour croire qu'Arrien a écrit ſon Périple vers la 15[e]. ou 16[e]. année du regne d'Hadrien.

J'ai cru que je ne pouvois me diſpenſer d'entrer dans quelques détails, au ſujet de la queſtion qui regarde l'année en laquelle Arrien a écrit ſon Périple, parce que cela faiſoit une eſpéce de préjugé auquel l'autorité de Dodwell avoit donné lieu. Il a donc fallu examiner les preuves de l'auteur Anglois & donner les motifs de mon ſentiment.

Il eſt très vraiſemblable que le Périple n'eſt pas de l'an 19. ou 20. d'Hadrien, comme on l'avoit cru, mais de l'an 15. ou 16. cette opinion me paroît établie ſur des conjectures aſſez bien fondées : mais on pourroit les trouver inſuffiſantes ; il faut chercher de nouvelles preuves dans les médailles ; elles vont nous donner l'année préciſe de la mort de Cotys, nous indiquer en quel tems Arrien a écrit ſon Périple, & nous conduire à la découverte de la véritable année où commence l'Ere du Boſphore.

Vol. 2. p. 53. Dans le *Teſoro Britannico* de Haym, il y a une médaille de Sauromate ſecond, qui a au revers la tête d'Hadrien avec cette époque ΓΙΥ (413.) rapprochons cette médaille de celle de Rhœmetalcès ſucceſſeur de Cotys ſecond, qui a d'un côté la tête de Rhœmetalcès & au revers celle d'Hadrien avec l'époque ΓΛΥ (433.),

Il y a 21 ans de l'une à l'autre, & ce sont précisément les 21 années du regne d'Hadrien. Il faut donc que la médaille de Sauromate avec l'époque ΓΙΥ (413.) soit de la premiere année du regne d'Hadrien, & que celle de Rhœmetalcès avec l'époque ΓΛΥ (433.) soit de la 21e. & derniere année d'Hadrien ; ces deux médailles se servent mutuellement de preuves, ce sont deux points fixes. On ne sauroit avancer ou reculer l'un ou l'autre, sans devancer, ou excéder le regne d'Hadrien : cela est incontestable.

Il est donc certain que l'année 413 du Bosphore répond à la premiere année du regne d'Hadrien. Mais comme les années du regne de ce prince commençoient au mois d'Août, que celles de l'Ere du Bosphore commençoient en automne, suivant l'usage communément reçu en Orient, & que celles de Rome commençoient en Janvier, il faut avoir égard à ces différences & observer que les années de l'Ere du Bosphore répondent à deux années du regne d'Hadrien & que les années d'Hadrien répondent à deux différentes années de Rome. C'est ainsi que l'année 428. de l'Ere du Bosphore, en laquelle Cotys est mort, comme le prouvent les deux médailles frappées dans cette même année pour Cotys & pour Rhœmetalcès son successeur, répond à la 15e. & à la 16e. d'Hadrien, & que la 15e. du regne d'Hadrien répond à l'an de Rome 884. - 885 ; de sorte que l'année de l'Ere du Bosphore 428. répond à l'an de Rome 884. - 885. Si de l'année de Rome 884., la 428e. de l'Ere du Bosphore, on retrograde & on remonte à la premiere année de cette Ere, on se trouve à l'an de Rome 457. si on y remonte en comptant de l'année

885, on se trouve à l'an de Rome 458. mais je prouverai bientôt que cette Ere du Bosphore a commencé nécessairement en l'an de Rome 457. ainsi quoique l'an 428. de l'Ere du Bosphore réponde à l'an 15. & 16. du regne d'Hadrien, la mort de Cotys, qui est de cette année du Bosphore 428. doit être arrivée dans les mois de l'année 15e. qui répondent à la 884e. de Rome. Cotys est donc mort dans la 15e. année du regne d'Hadrien; la 428e. de l'Ere du Bosphore; la 884e. de Rome; & le Périple doit être du même tems puisqu'Arrien parle de cette mort comme d'un événement récent, & qu'il dit à l'Empereur à qui il envoye son ouvrage : ἐπεὶ δὲ ἐπυθόμην Κότυν τετελευτηκέναι, τὸν Βασιλέα τοῦ Βοσπόρου τοῦ Κιμμερίου καλουμένου, ἐπιμελὲς ἐποιησάμην καὶ τὸν μέχρι τοῦ Βοσπόρου πλοῦν δηλῶσαί σοι. Ὡς εἴ τι βουλεύοιο περὶ τοῦ Βοσπόρου, ὑπάρχοι σοι καὶ τόνδε τὸν πλοῦν μὴ ἀγνοοῦντι βουλεύεσθαι.
p. 18. edit. Oxon. *Dès que j'ai appris la mort de Cotys roi du Bosphore Cimmérien, je me suis hâté de vous envoyer la rélation du voyage qu'on peut faire par mer jusques dans ce pays, afin que ce royaume vous fût connu, si vous aviez des arrangemens à prendre sur les affaires qui le concernent.* p. 931.

Si on vouloit supposer que la mort de Cotys est de l'année 16e. d'Hadrien, comme cette année ne peut répondre qu'à l'an de Rome 885-886, en remontant de ces années à la premiere de l'Ere du Bosphore, nous nous trouverions aux années de Rome 458. & 459. au lieu qu'on va voir que l'Ere du Bosphore ne peut commencer que l'an de Rome 457.

Une médaille d'or du cabinet Theupolo, qui étoit aussi chez M. l'Abbé de Rothelin, représente d'un côté la tête de Sauromate III. & au revers celle de

Commode avec l'époque ΘΠΥ (489.) Si l'Ere du Bofphore commençoit en l'an de Rome 458. il faudroit abfolument que l'époque ΘΠΥ (489.) de cette médaille répondit à l'an de Rome 946. ou 947. mais Commode fut tué le dernier jour de l'an 945. de Rome ; ainfi on n'avoit pû le repréfenter fur cette médaille, quand même l'année auroit commencé dans le Bofphore au printems, puifque du dernier jour de l'an 945. au printems de l'année 946. il y avoit affez de tems pour qu'on fut la mort de Commode au Bofphore. L'objection eft encore plus forte en obfervant que dans le Bofphore l'année commençoit vraifemblablement en automne, comme c'étoit l'ufage dans l'Orient. Cette médaille de Commode eft donc une preuve que l'Ere du Bofphore ne peut pas commencer en l'an de Rome 458. & qu'il faut qu'elle commence l'an 457. On ne peut pas la faire remonter plus haut parce que les médailles d'Hadrien, que j'ai rapportées, montrent affez que les doutes diffipés par les médailles de Commode ne regardent que l'année 457. ou 458. & que l'Ere du Bofphore doit commencer dans l'une ou dans l'autre.

Les deux médailles d'Ininthimevus & de Rhefcuporis IV. fon fucceffeur viennent à l'appui de ce fentiment. Elles ont toutes deux l'époque ΑΛΦ (531.) & repréfentent l'une & l'autre la tête d'Alexandre Severe. Si l'Ere du Bofphore commençoit en l'an de Rome 458. l'époque ΑΛΦ c'eft à dire, l'année 531. de l'Ere du Bofphore commenceroit dans l'automne de l'an de Rome 988. & finiroit dans l'automne de l'an 989. mais Alexandre Severe fut tué dans le mois de Mars de l'an 988. on n'auroit donc pas dû le repréfenter fur des

Digitized by Google

médailles qui dans cette supposition auroient été frappées au moins six mois après sa mort. Ainsi il faut que l'Epoque de ces médailles réponde à l'an de Rome 987-988. dans lesquelles regnoit Alexandre Severe, & par conséquent l'Ere du Bosphore doit commencer l'an de Rome 457.

Les médailles du Bosphore qui représentent des Empereurs postérieurs à Alexandre Severe, pourroient nous fournir de nouvelles preuves; mais comme la ressemblance dans les têtes est d'autant plus incertaine qu'on avance dans le bas Empire, je me dispense d'en faire usage & je pense que celles dont je me suis servi suffisent pour constater l'année de la mort de Cotys arrivée la quinziéme année du regne d'Hadrien, & le commencement de l'Ere du Bosphore qui doit être fixé à l'automne de l'an de Rome 457.

Mais il reste une question assez essentielle à décider; c'est de savoir si cette Ere qui commence en l'an de Rome 457. est l'Ere du Bosphore, ou si c'est l'Ere d'un autre royaume que le Bosphore a adoptée & suivie.

L'an de Rome 457. en laquelle commence l'Ere du Bosphore, Spartacus IV. prince de la seconde Dynastie étoit sur le trône. Nous ne savons aucune particularité de sa vie, quoique son regne ait été assez long.
l. 20. Diodore de Sicile le nomme à peine en nous apprenant qu'il a regné 20 ans & que ses fils lui succédérent; si quelque événement considérable avoit donné lieu au commencement d'une Ere dans le Bosphore; il n'y a pas apparence que cet historien si attentif à raconter les faits intéressans eut négligé d'en parler. Son silence est

eſt une eſpéce de preuve que rien n'a donné lieu ſous le regne de Spartacus I V. à l'établiſſement de l'Ere du Boſphore.

On a cru, & c'eſt auſſi mon ſentiment que le Boſphore a adopté & ſuivi l'Ere du Pont. Il eſt très vraiſemblable que Mithridate le grand devenu roi du Boſphore par la ceſſion de Pærisade dernier prince de la ſeconde Dynaſtie de ce royaume, y a introduit l'Ere qui étoit ſuivie dans ſes états du Pont & que le Boſphore l'a adoptée avec d'autant plus de raiſon, que par cette adoption, il paroiſſoit faire partie d'un royaume floriſſant que les exploits de Mithridate rendoient encore plus fameux. Ainſi ne trouvant rien dans l'hiſtoire du Boſphore qui puiſſe ſervir de fondement à l'établiſſement d'une Ere particuliére & la vie de Mithridate le grand nous fourniſſant l'époque de la réunion du Boſphore au royaume du Pont, il eſt naturel de ſe perſuader que c'eſt dans cette occaſion que l'Ere du Pont fut introduite dans le Boſphore.

Mais comme il paroît certain que l'Ere du Boſphore commence l'an de Rome 457. ſi c'eſt la même que celle du Pont, il faut que cette derniere ne commence pas en l'an de Rome 448. comme Vaillant & d'autres l'ont avancé : ou que ſi l'Ere du Pont a véritablement commencé en l'an 448. l'Ere du Boſphore ne ſoit pas la même que celle du Pont. Quoique cette diſcuſſion regarde plutôt le Pont que le Boſphore, & qu'elle fut mieux placée à la tête de la collection des médailles du Pont, à laquelle je pourrai travailler dans la ſuite, je propoſerai ici quelques conjectures qui pourront ſervir à décider la queſtion.

Digitized by Google

Sur quelques médailles des rois du Pont qui ont été publiées par plusieurs auteurs, on voit des époques qui nous apprennent qu'il y avoit une Ere particuliére que l'on suivoit dans ce royaume. Vaillant qui a fait l'histoire de ces rois, a tâché de fixer le commencement de cette Ere, & s'est déterminé pour l'an de Rome 448. Il se fonde sur une médaille de Pharnace, sur laquelle il y a l'époque ΖΜΣ (247.) & la lettre Δ. Vaillant croit que cette lettre marque la 4e. année du regne de Pharnace & comme ce prince monta sur le trône l'an de Rome 691. l'an 4 de son regne étoit le 695. de Rome : ainsi en diminuant de ce dernier nombre, celui de 247. qui est sur la médaille de ce roi, il reste l'an de Rome 448. (b) Vaillant s'est d'autant plus confirmé dans ce sentiment que c'étoit dans cette année de Rome 448. que regnoit Mithridate II. à qui Strabon, Lucien & Appien, donnent le surnom de κτίστης, ou de fondateur de royaume. Quoique l'opinion de Vaillant ne manque pas de vraisemblance, si la médaille de Pharnace, sur laquelle il paroît que Vaillant s'appuye uniquement, n'avoit pas été frappée la 4e. année du regne de ce prince, il faudroit avancer ou reculer le commencement de l'Ere du Pont. On conviendra facilement qu'il n'est nullement certain que la lettre Δ. qu'on voit sur la mé-

Reges Ponti.

Stra. l. 12. p. 562.
Luc. macr.
Appian. bel. Mithr.

(b) Il y a pourtant erreur d'une année dans ce calcul. Car si on remonte de l'an 247. de l'Ere du Pont, à la premiere année de cette Ere, on se trouve à l'an de Rome 449. au lieu de 448. L'erreur vient de ce qu'en ajoûtant à l'an de Rome 448. les 247. de l'Ere du Pont, la premiere année de cette Ere est comptée deux fois ; parce qu'elle se trouve dans le nombre 247. & dans celui de 448. Supposé que l'Ere du Pont commençât l'an 448. de Rome, pour savoir l'année en laquelle tombe la 247e. de cette Ere, il ne faudroit ajoûter que 246. à 448. & on auroit l'an de Rome 694. la véritable année à laquelle devroit répondre l'année 247. de cette Ere. Cette remarque est essentielle & il faut l'avoir présente lorsque l'on calcule de cette façon les époques des médailles.

daille de Pharnace, annonce l'année 4e. de son regne, & l'on peut même assurer que cette lettre indique autre chose, si l'on doit juger de sa signification, par celle de quelques lettres qui sont sur les médailles de Mithridate son pere; en effet sur une de ces médailles de l'année BIΣ. 212. de l'Ere du Pont, il y a la lettre M. & sur un autre de l'année BKΣ. on trouve la lettre A. Il est bien certain que ces lettres M. A. qui signifient numéralement 40. & 1. ne peuvent pas désigner l'année du regne de Mithridate, puisqu'il n'y a que dix années d'intervalle entre les deux époques BIΣ. BKΣ. & que ce sont plutôt les initiales du nom de la ville où la médaille a été frappée, ou du nom du graveur, ou du monétaire. Je crois qu'on doit penser la même chose de la lettre Δ. qui est sur la médaille de Pharnace. Mais voici des raisons d'un autre genre.

Sur cette médaille que je fais graver après Vaillant, (pl. I. n°. 3.) Pharnace prend le titre fastueux de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ.

Il semble que ces noms ne convenoient point à un prince qui commandoit dans un pays reculé, à des peuples assez foibles pour avoir recherché l'appui de son pere, & lui avoir cédé le royaume afin de l'engager à leur donner du secours. Après la mort de Mithridate, Pharnace son fils qui l'avoit trahi, demanda humblement les états du Pont, ou du Bosphore, à Pompée, qui lui accorda le dernier. Ce royaume devenu par là tributaire des Romains, n'augmentoit pas en puissance, & je ne vois pas ce qui auroit autorisé Pharnace à s'arroger le superbe titre de Roi des Rois; il y a plus d'apparence qu'il l'aura pris, après avoir con- *Appian.*

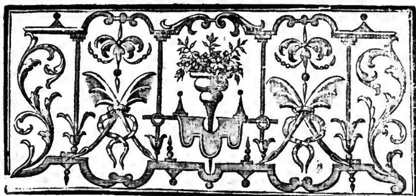
Digitized by Google

gonie, il y a apparence que l'Ere du Pont, commença sous ce regne floriſſant & paiſible, quoique ſon pere fût regardé comme le fondateur du royaume. *Diod. l. 29.*

Si ces conjectures paroiſſent bien fondées, elles confirment mon ſentiment ſur l'année en laquelle commence l'Ere du Boſphore & ſervent à montrer en même tems, que cette Ere, qui étoit celle du Pont, étoit commune aux deux royaumes.



Digitized by Google



LES ROIS
DU
BOSPHORE CIMMERIEN.

E Boſphore Cimmérien eſt un royaume qui a ſubſiſté pendant pluſieurs ſiécles. Cet état n'étant pas bien conſidérable excitoit peu la jalouſie des autres rois, & par ſa ſituation il n'étoit point tant expoſé à être le théâtre de la guerre, que les Perſes, les Grecs & les Romains portérent ſucceſſivement en Aſie. Ainſi il ne devenoit pas l'objet des conquêtes des Grecs, ou des barbares ; & il ne paroît pas qu'il ſoit entré dans le partage des ſucceſſeurs d'Alexandre. Dès le 3ᵉ. ſiécle de Rome, il avoit ſes rois, & depuis ce tems juſqu'à Conſtantin le Grand, nous trouvons des princes du Boſphore, de façon que cette monarchie a duré au moins 800. ans.

Digitized by Google

Pline. Mela. Strab. l. 11. Il est appellé Cimmérien, de Cimméris ancienne ville bâtie sur la côte d'Asie, qui ne subsistoit plus du tems de Strabon. Ce nom fut donné à tout le royaume & le canal appellé aujourd'hui *le détroit de Caffa*, fut *Strabo. Ibid.* nommé le Bosphore Cimmérien. (*c*) Il divisoit le royaume en deux parties, situées l'une en Europe l'autre en Asie. Panticapée étoit la capitale de la premiere, & Phanagore qui paroît avoir remplacé l'ancienne Cimméris, étoit la Métropole de la seconde. Les Scythes, voisins de ce royaume, commencérent vers l'an 640. *Herodo. l. 1. & 4.* avant J. C. l'invasion qu'ils firent en Asie, par chasser les Cimmériens de leurs pays ; ceux ci cotoyérent la petite Asie, échappérent aux Scythes, & s'emparérent de Sardes, d'où ils furent chassés quelques années après. (*d*) Leur chef les conduisit en Cilicie où il périt. Les *Strab. l. 1.* Cimmériens retournérent alors dans leur pays & reprirent le Bosphore sur les Scythes (*e*) ; c'est vraisemblablement depuis ce retour dans leur patrie, qu'ils commencérent à avoir une forme de gouvernement qui te-

(*c*) Bosphore vient de πόρος & de βοῦς, *trajet de bœuf*, c'est à dire, l'espace qu'un bœuf peut aisément traverser à la nage. Nous disons aujourd'hui Bosphore, mais il seroit plus exact de dire Bospore. Je sai qu'en suivant une autre étymologie, qui fait venir ce mot de βοῦς & de φέρω on devroit dire Bosphore ; mais Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon Etienne de Bysance écrivent constamment Βόσπορος ; ce dernier au mot Βόσπορος, dit que c'est par une transposition de lettre qu'on a écrit Βοσφόρειν.

(*d*) On pourroit soupçonner quelque inexactitude dans le passage de Strabon. Il dit (*l. 11.*) que les Cimmériens firent des incursions en Asie ; & qu'ils en furent chassés par les Grecs. Je crois qu'il s'agit de la prise de Sardes, dont parle Hérodote. (*l. 1.*) Mais pour disculper en quelque façon les Cimmériens, Strabon ne devoit il pas dire que les Scythes les forcérent à chercher un établissement ?

(*e*) Ou obtinrent de ces barbares la permission de s'y établir de nouveau, en leur payant un tribut. Il y a d'autant plus d'apparence que ce ne fut qu'à cette condition, que les Bosphoriens rentrérent chez eux, que les Scythes voulant dans la suite exiger un tribut considérable, Pærisade roi du Bosphore, ne pouvant ni les satisfaire, ni leur résister, céda son royaume à Mithridate le Grand comme on verra ci après. (*Strab. l. 7.*)

noit

Digitized by Google

noit du monarchique : mais on ne peut rien assurer. Ce n'est que plus de 150. ans après, que nous trouvons dans Diodore de Sicile, des souverains du Bosphore, qu'il appelle Archæanactides. Ils forment la Ie. DYNASTIE ; car le nom d'Archæanactide, qui signifie premier chef, semble annoncer qu'il n'y avoit pas eu d'autres princes avant eux dans le Bosphore. *liv. 12.*

Le regne des Archæanactides, ne dura que 42 ans. A compter dans Diodore de Sicile par les Consuls Romains, il avoit commencé vers l'an de Rome 267. suivant Varron. Il finit l'an 309. *Diod. Ibid.*

IIe. DYNASTIE. (f)

SPARTACUS I. qui succéda aux Archæanactides, fut le chef de cette 2e. Dynastie. Il regna environ sept ans

Séleucus, que l'on croit fils de Spartacus, succéda à son pere & regna 4 ans.

Ici la suite de ces rois est interrompue par un vuide de 20. ans, que l'on trouve dans Diodore de Sicile, le seul auteur qui nous ait laissé quelques mémoires sur

(f) Je ne ferai que nommer les rois de cette deuxiéme Dynastie, sans m'arrêter aux circonstances de leur vie que quelques auteurs nous ont conservées ; je renvois à cet égard à un mémoire de M. de Boze. (*mém. de l'Acad. des bel. lett. Vol. VI.*) qui a mis en œuvre avec tout l'art possible ce que les anciens nous ont laissé sur ces princes. J'aurois inutilement tenté d'ajoûter à ce qu'il a écrit à ce sujet. Il y auroit de l'indiscrétion à faire usage de ses recherches en employant les termes mêmes dont il s'est servi ; & si j'avois voulu en profitant de ses découvertes me déguiser & prendre un tour différent du sien, j'aurois mal connu mes intérêts ; ainsi tout m'engage à indiquer le mémoire de ce savant Académicien, à ceux qui voudront savoir le peu de faits que nous connoissons de la vie de ces princes. On peut joindre à l'ouvrage de M. de Boze, la dissertation du P. Souciet, (*Paris* 1736. 4°.)

l'histoire de ces anciens rois. M. de Boze croit que ce vuide doit être rempli par le regne d'un Spartacus, nommé par Diodore. Le P. Souciet pense qu'il y a eu pendant ces 20. ans un interregne dans le Bosphore: peut être qu'il auroit été du sentiment de M. de Boze, si cet interregne qu'il suppose, n'avoit pas servi d'appui à l'Ere du Bosphore qu'il vouloit établir. Je ne répéte pas ici les réponses que j'ai faites aux raisons du P. Souciet; parce que d'une part ces discussions sont souvent plus fatigantes que nécessaires, & que d'ailleurs ce que j'ai dit dans la dissertation préliminaire sur l'Ere du Bosphore, suffira pour faire voir ce qu'on doit penser du systême du P. Souciet.

S'il faut prendre un parti à l'égard de ce vuide qu'on voit dans Diodore de Sicile, je ne balance pas à suivre le sentiment de M. de Boze, qui fait succéder à Séleucus.

Spartacus II. qui regna environ 20. ans.

Satyrus fils de Spartacus regna 14. ans.

Leucon fils de Satyrus regna 40. ans, il laissa plusieurs fils.

Spartacus III. fils aîné de Leucon, regna 5. ans.

Pærisade I. succéda à son frere Spartacus. C'est le seul prince de cette 2e. Dynastie du Bosphore, dont nous connoissions des médailles. Il y en a une en or dans le cabinet du Roi, qui a été publiée par M. de Boze & que j'ai fait graver de nouveau. (pl. I. n°. 1.)

Mem. de l'Acad. Ibid.

Elle est très ressemblante aux médailles de Lysimaque, dont Pærisade fut contemporain. Il paroît par le monograme qu'on voit sous le siége de Pallas, qu'elle a été frappée à Panticapée. Nous ne savons de la vie de

Digitized by Google

ce prince qu'un seul trait que Polyæn nous a conservé; c'est que Pærisade avoit, dans un jour de combat, trois habits différens, dont il faisoit usage suivant les circonstances. Il se servoit du premier lorsqu'il rangeoit son armée en bataille; le second n'étoit connu que de quelques officiers; le troisiéme étoit destiné à le déguiser, au cas qu'il fallût prendre la fuite dans une déroute. *Strat. l. v.*

Il y a une observation essentielle à faire sur cette médaille, c'est qu'on n'y voit aucune époque. Il est très vraisemblable qu'on n'auroit pas manqué de la mettre si le Bosphore avoit eu dès ce tems là une Ere qui eut été suivie dans le royaume.

On a des raisons de croire que Satyrus & Corgippus, freres de Pærisade, avoient quelque part dans le gouvernement; soit comme lieutenans de Pærisade, soit comme princes de quelque portion du Bosphore. *Diss. de M. de Boze.*

Quoiqu'il en soit, Diodore nous apprend que Pærisade regna 38. ans. Il laissa Satyrus, Eumelus & Prytanis, qui ne s'accordant pas sur la succession de leur pere, se firent mutuellement la guerre.

Eumelus devint, par la mort de ses freres, maître du Bosphore qu'il gouverna pendant 5. ans.

Spartacus IV. succéda à son pere Eumelus, & fut roi du Bosphore pendant 20. ans Il mourut la quatriéme année de la 122e. Olympiade; l'an de Rome 465. avant J. C. 289.

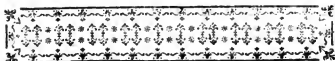
Après Spartacus IV. nous ne trouvons plus rien dans les historiens qui nous sont restés, sur les rois du Bosphore Cimmérien, jusqu'à Pærisade, qui ne pouvant résister aux Scythes qui l'inquiétoient, & qui vouloient exiger un tribut plus considérable que celui que payoient

Digitized by Google

Strab. l. 7. ſes prédéceſſeurs, appella Mithridate le Grand à ſon ſecours, & lui céda le Boſphore. Ainſi il y a un vuide dans cette ſeconde Dynaſtie du Boſphore, de plus 170. ans, qu'il ne faut pas eſpérer de remplir, excepté que les livres de Diodore de Sicile qui nous manquent, exiſtaſſent encore quelque part.



Digitized by Google



IIIe. DYNASTIE DES ROIS DU BOSPHORE CIMMERIEN.

MITHRIDATE.

L'an de Rome 639. avant J. C. 115.



ITHRIDATE Eupator, furnommé le Grand' eft le chef de cette troifiéme Dynaftie. Il devint roi du Bofphore, par la ceffion de Pærifade, l'an de Rome 639. avant J. C. 115. car je crois que c'eft à peu près le tems où Mithridate joignit le royaume du Bofphore à fes autres états. Nous voyons en effet dans Juftin, que c'eft un de fes premiers exploits. Mithridate nâquit l'an de Rome 619. avant J. C. 135. Il fuccéda à fon pere dans le Pont, environ à l'âge de douze ans. Il fut fept ans à vivre dans les bois, ou à s'exercer à la chaffe, pour échapper aux mauvais deffeins de fes tuteurs. Enfin il prit le commandement, ajoûte Juftin, & penfant à étendre les limites de fon empire, il fit la guerre aux Scythes & les défit.

Juftin. l. 37.

Strabon, l. 7. Strabon, nous apprend que les Scythes sont ces barbares contre lesquels Pærisade demanda du secours à Mithridate, il y a bien de l'apparence que c'est dans ce tems qu'il devint maître du Bosphore; c'est à dire, vers l'an avant J. C. 115. qu'il commença à regner dans le Pont.

Mithridate gouverna le Bosphore par ses lieutenans jusqu'après la seconde guerre qu'il eut avec les Romains; alors les peuples de ce royaume se révoltérent: il marcha contre eux, les soumit, & leur donna pour roi son fils Macharès, l'an de Rome 675. avant J. C. 79. *Appian. bell. Mithrid.*

MACHARES commanda dans le Bosphore pendant quatorze ans. Un traité de paix qu'il fit avec Lucullus général des Romains, déplut fort à son pere, qui se disposa à le punir. Macharès envoya vainement des ambassadeurs, pour s'excuser sur la nécessité où il s'étoit trouvé de faire ce traité: Mithridate fut inexorable & fit marcher une armée contre lui. Macharès voyant qu'il ne pouvoit pas échapper à la colére de son pere, se tua pour ne pas tomber entre ses mains, l'an de Rome 689. avant J. C. 65. Dion l. 36. & Orose l. 6. disent que son pere le fit mourir. *Appian. Ib.*

Mithridate passa dans le Bosphore où Pompée l'obligea de se retrancher. Enfin dans le tems qu'il rouloit le dessein d'aller faire la guerre aux Romains, dans Rome même; son fils Pharnace le trahit, & il se tua pour ne pas servir au triomphe de Pompée, l'an de Rome 691. avant J. C. 63. *Dion. l. 36.*

Je ne prétens point écrire une vie circonstanciée de Mithridate & de Pharnace son fils. Je me borne aux traits principaux, sans copier les détails que l'on trou-

ve dans les auteurs anciens & modernes auſquels je renvoye.

Appian. Str. Juſtin. Vaillant. Rollin, Souciet.

Toutes les médailles que nous avons de Mithridate ont vraiſemblablement été frappées dans le Pont ; cependant comme elles repréſentent un prince qui a regné dans le Boſphore, je crois qu'il eſt à propos d'en faire graver une, & de renvoyer pour la deſcription des autres, aux divers antiquaires qui les ont rapportés. (pl. I. n°. 2.)

Hardouin. Vaillant. Geſner, &c.

Caput Mithridatis Diademate cinctum. Au revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ. *Cervus paſcens hinc ſtella in creſcente lunâ, inde littera* Δ. *in imo monogramma.* En or au cabinet du Roi, & dans celui de M. Pellerin.

PHARNACE.

L'an de Rome 691. avant J. C. 63.

PHARNACE fit ſavoir à Pompée la mort de Mithridate; il lui envoya le corps de ce prince & pluſieurs ôtages pour aſſurance de ſa ſoumiſſion. (*g*) Il le pria de lui donner le royaume du Pont, ou celui du Boſ-

(*g*) Appien (*Bell. Mithr.*) dit que Pharnace envoya le corps de Mithridate à Pompée, ſur une galère qui alloit à Sinope. Les termes dont il ſe ſert donnent à entendre que Pompée étoit alors dans cette ville du Pont. Dion (*l.* 36.) ne nomme point l'endroit où Pompée ſe trouvoit, lorſqu'on lui préſenta le corps de Mithridate ; mais une page plus haut, il dit que Pompée étoit en Syrie. On lit dans plutarque (*vie de Pompée.*) qu'il étoit en Arabie; & dans Joſephe (*Anti. l.* 14. *c.* 3.) qu'il étoit en Judée. Il eſt facile de concilier ces trois auteurs qui nomment pour ainſi dire le même pays, & il y a toute apparence qu'Appien s'eſt trompé.

Digitized by Google

Appian. Ibid. phore. Pompée lui accorda le dernier, à l'exception de la ville de Phanagore qu'il voulut rendre libre, pour la récompenser de s'être révoltée la premiere contre Mithridate.

Peu content du royaume que Pompée lui avoit donné & d'être devenu l'ami & l'allié des Romains, Pharnace voulut recouvrer les états de son pere. Il profita de la guerre civile qui s'alluma entre Cæsar & Pompée, & se flattant que dans ces circonstances, les Romains seroient moins attentifs sur sa conduite, il quitta le Bosphore, laissa Asandre pour y commander, & s'empara du Pont, où il commit bien des cruautés. Cæsar l'en chassa & l'obligea de retourner dans le Bosphore, où Asandre se révolta contre lui, & le fit mourir. Appien qui raconte autrement sa mort, nous apprend qu'il avoit regné sur le Bosphore pendant quinze ans.

Dion.

Hirtius bell. Alex.

Morel, Vaillant, & d'autres auteurs ont publié la médaille suivante de Pharnace. (pl. I. n°. 3.)

Caput diademate cinctum. Au revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. ΖΜΣ. Δ. *Apollo sedens dextrâ ramum tenet, sinistrâ lyræ innititur; ad pedes tripus.* En argent dans les rois du Bosphore de Vaillant, & en or dans le *specimen* de Morel.

Je crois qu'elle a été frappée dans le Pont, & je n'en connois aucune qui soit proprement du Bosphore. Mais comme Pharnace a gouverné ce dernier royaume pendant 14. ou 15. ans, il n'est pas vraisemblable que son nom n'ait pas paru sur la monnoye de ce pays. Ou les piéces frappées dans le Pont étoient communes aux deux royaumes; ou celles qui ont été frappées dans le Bosphore,

phore, ne font pas encore venues jufqu'à nous. Celle qu'on vient de voir, eft de l'an 247. de l'Ere du Pont, qui fut fuivie dans le Bofphore, comme je l'ai dit dans la differtation préliminaire.

Je ne dis rien d'une médaille de Pharnace, que Patin publia dans fes notes fur Suétone, où l'on voit le mot ΟΣΣΑΝ, qui fit naître des doutes & des explications très hazardées. On eft aujourd'hui convenu que cette médaille eft la même que celle qui eft ici gravée; mais elle fut mal luë, de même que la médaille de Cleopâtre dans laquelle on lit le même mot. Il faut voir là deffus deux lettres de M. de Boze, dans les mémoires de l'Académie des Infcriptions & Belles Lettres.

ASANDRE.

L'an de Rome 706. avant J. C. 48.

ASANDRE regna dans le Bofphore pendant 33. ou 34. ans, foit en qualité d'Ethnarque, foit avec le titre de Roi. Pour le punir de fon invafion, Cæfar avoit d'abord envoyé contre lui, Mithridate de Pergame, à qui il avoit donné le Bofphore; mais ce dernier fut battu. Afandre eut l'art de fe foutenir; & Augufte lui accorda dans la fuite le titre de Roi, au lieu de celui d'Ethnarque qu'il prenoit auparavant. *Lucianus in longævis.*

Vaillant dit dans fon hiftoire des rois du Bofphore, qu'Afandre étoit contemporain de Pharnace qui avoit trois ans moins que lui. Il cite Lucien où je ne trouve rien de femblable. J'y vois feulement qu'Augufte dón-

na le titre de Roi à Asandre, que ce dernier quoiqu'âgé de 90. ans ne cedoit en valeur à personne soit qu'il fallut combattre à pied ou à cheval, & qu'enfin à l'âge de 93. ans, il se laissa mourir de faim, parce que Scribonius avoit été envoyé au Bosphore de la part d'Auguste pour être à la tête des troupes. Voici les termes de Lucien. Ἄσανδρος δὲ ὁ ὑπὸ τοῦ Θεοῦ Σεβαστοῦ ἀντὶ ἐθνάρχου βασιλεὺς ἀναγορευθεὶς Βοσπόρου περὶ ἔτη ὢν ἐνενήκοντα, ἱππομάχων καὶ πεζομάχων οὐδενὸς ἥττων ἐφάνη. ὡς δὲ ἑώρα τοὺς ὑπὸ τὴν μάχην Σκριβωνίῳ προστιθεμένους, ἀποσχόμενος σιτίων ἐτελεύτησε, βιοὺς ἔτη τρία καὶ ἐνενήκοντα. *Asander à Divo Augusto Etnarchæ loco, rex renunciatus Bospori, annum agens nonagesimum, sive equestri sive pedestri pugna nemini inferior fuit. Ut vero vidisset (ab Augusto) rem militarem Scribonio commissam, cibo abstinens mortuus est, annos tres supra nonaginta natus.*

Ibid.

Nous ne connoissons pas assez de médailles d'Asandre pour déterminer précisement le nombre d'années qu'il fut Ethnarque, & le tems auquel il prit le titre de Roi, mais on peut en découvrir dans la suite qui donneront de nouvelles lumieres. Car si on avoit plusieurs médailles de ce prince dont les années se suivissent & dont les lettres numérales réunies donnassent les 33. années de son regne, on verroit par celles dans lesquelles il prenoit le titre d'Ethnarque ou d'Archonte, & par celles où il est qualifié de Roi, en quel tems il a été successivement revêtu de ces dignités.

Dans l'ouvrage de Vaillant, qui n'a paru qu'après sa mort, il est dit qu'Asandre porta le titre de Roi pendant dix huit ans. C'est une conjecture, mais elle n'est pas fondée sur les médailles. Le petit nombre que nous

Reg. Bosp.

en avons n'eſt pas ſuffiſant pour établir ce ſentiment, & ſi celle qui eſt gravée dans cet ouvrage poſtume de Vaillant, où le graveur a repréſenté un Π, l'imprimeur un Ξ, & qui eſt expliquée comme ſi cette lettre étoit un ς, ſi cette médaille, dis-je, marque les années depuis qu'Aſandre prit la qualité de Roi, on ſeroit autoriſé à donner la même ſignification, aux lettres ΓΚ. qui ſont ſur une médaille d'Aſandre du cabinet de M. le Bret & on auroit alors l'année 23 depuis qu'Aſandre jouit du titre de Roi, au lieu qu'on lit dans l'ouvrage de Vaillant qu'il ne le porta que 18 ans. Ainſi je crois qu'on ne doit rien aſſurer juſqu'à ce que la collection de pluſieurs piéces nous fourniſſe les éclairciſſemens néceſſaires.

Lettre du P. Panel ſur le cab. de M. le Br.

J'obſerve encore que les médailles d'Aſandre qui ſont dans le livre de Vaillant, n'ont pas été gravées avec exactitude. Elles repréſentent la même tête, quoique dans l'une, Aſandre ſoit qualifié d'Archonte (ce qui eſt la même choſe que le mot d'Ethnarque dont Lucain ſe ſert) & de Roi dans l'autre; & que la tête de la premiere doive être nue & celle de la ſeconde ceinte d'un Diadême.

La médaille qui ſuit eſt dans le cabinet du prince Electoral de Saxe. (pl. I. n°. 4.) Aſandre n'y porte que la qualité d'Archonte; & la tête eſt nuë : on lit au revers ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ. & les lettres Χ. Η. Le titre d'Archonte ſe voit auſſi ſur une médaille d'or gravée dans l'ouvrage de Vaillant.

Celle ci eſt auſſi en or dans le cabinet de M. Pellerin (pl. I. n°. 5.) Aſandre paroît avec le diadême, parce qu'il prend le titre de Roi. La légende eſt ΒΑ-

Digitized by Google

ΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. On voit dans le champ la lettre Z. & un monogramme qui indique apparemment Panticapée. M. Pellerin a une autre médaille d'or avec la même légende & les lettres ΙΔ dans le champ. Au cabinet du Roi, il y a une médaille d'argent qui ne différe de celle que je viens de décrire, que par la lettre ς. & le monogramme de Panticapée qui sont également dans le champ. Il y a apparence que dans les médailles dont je viens de parler, les lettres ς. Z. H. ΙΔ. désignent les années 6. 7. 8. 14. du regne d'Asde.

La victoire qu'on voit au revers de toutes ces médailles, s'explique naturellement par les vertus militaires d'Asandre, que Lucien nous dépeint comme un grand guerrier. Ce prince mourut sous le consulat de M. Licinius Crassus, & de Cn. Cornelius Lentulus; la 740e. année de Rome, la 14e. avant J. C.

Dion l. 54.

SCRIBONIUS.

L'an de Rome 740. avant J. C. 14.

SCRIBONIUS qu'Auguste avoit envoyé dans le Bosphore pour y commander les troupes, s'empara du royaume après la mort d'Asandre. Il se disoit descendu de Mithridate le Grand, & choisi par Auguste pour gouverner le Bosphore. Pour autoriser son usurpation, il épousa Dynamis veuve d'Asandre, qui avoit l'administration du royaume. Elle étoit fille de Pharnace & petite fille de Mithridate. Mais les Bosphoriens découvrirent bientôt ses suppositions & le firent mourir.

Dion, Ibid.

On peut mettre Scribonius au nombre des rois, ou

princes du Bosphore ; mais il joüit si peu de son imposture, qu'il n'eut peut être pas le tems de prendre aucun titre, & on ne peut rien assurer, jusqu'à ce qu'il paroisse quelqu'une de ses médailles, supposé qu'il en ait fait frapper.

POLEMON I.

L'an de Rome 741. *ou* 742. *avant J. C.* 13. *ou* 12.

DEs que la nouvelle de l'usurpation de Scribonius, fut venue à Agrippa qui étoit en Syrie à la tête des troupes Romaines ; il envoya contre lui Polémon roi d'une partie du Pont ; mais Scribonius avoit déja été tué. Polémon trouva pourtant de la résistance dans le peuple du Bosphore, qui craignoit de l'avoir pour roi. Il le battit ; mais il ne le soumit pas entiérement & il attendit l'arrivée d'Agrippa à Sinope. Alors le Bosphore mit bas les armes, & Agrippa lui donna Polémon pour Roi. Auguste confirma le choix d'Agrippa ; & trouva sans doute dans les vertus guerrieres, & dans la modération de Polémon, qui n'avoit pas voulu se rendre entiérement le maître du Bosphore, de quoi oublier qu'il avoit suivi le parti d'Antoine. *Dion. Ibid.*

Je crois qu'on ne peut pas mettre l'élevation de Polémon au royaume du Bosphore, plutôt que l'an 13. ou 12. avant J. C. si l'on fait attention à tout ce qui s'étoit passé depuis la mort d'Asandre ; en voici le sommaire. Scribonius s'empara du Bosphore : la nouvelle en vint à Agrippa qui étoit en Syrie ; il envoya Polémon contre lui. Scribonius avoit été tué par les Bos-

phoriens. Polémon remporta quelques avantages & attendit qu'Agrippa fut arrivé. Agrippa marche contre eux avec une armée ; ils se soumettent & reçoivent Polémon pour Roi.

Il est bien difficile que toutes ces choses se soient passées dans l'espace d'un an : cependant Dion met ces événemens de suite, & dans la même année. Mais il faut observer que ce n'est pas l'histoire du Bosphore qu'il écrit : il ne parle de ce royaume qu'en passant, & il raconte quelques événemens, qui appartiennent aux années précédentes, pour expliquer celui de l'année dans laquelle il se trouve. S'il avoit été question de l'histoire Romaine, il auroit fait les distinctions nécessaires ; mais il les a négligées dans une histoire étrangere.

Je suis donc persuadé que tous ces événemens ne se sont pas passés dans l'année de la mort d'Asandre, & que Polémon n'a été roi du Bosphore qu'après la 14e. année avant J. C.

Polémon fils du rheteur Zénon, étoit depuis long tems roi d'une partie du Pont, & de la petite Arménie, lorsqu'il fut fait roi du Bosphore. Il s'étoit, dit
L. 12. p. 578. Strabon, frayé par des exploits le chemin au thrône. Πολέμων, ὃς καὶ βασιλείας ἠξιώθη διὰ τὰς ἀνδραγαθίας ὑπ' Ἀντωνίου μὲν πρότερον, ὑπὸ Καίσαρος δὲ τοῦ Σεβαστοῦ μετὰ ταῦτα. *Polemo qui regno dignatus est propter res præclarè gestas, ab Antonio primùm, deinde à Cæsare Augusto.* Nous
p. 407. 518. voyons dans Dion, qu'il étoit roi de cette partie du Pont qui s'avançoit vers la Cappadoce. Il y a apparence qu'Antoine lui donna ce royaume vers l'an de Rome 715. en récompense des services de son pere Zenon. Je ne sai ce qui auroit pû avant ce tems là faire monter

Polémon sur le trône ; il n'avoit pas encore été d'un grand secours à Antoine ; tout ce qu'il fit pour lui est postérieur à cette année. Mais lorsque l'an de Rome 714. Labienus ravageoit l'Asie, & qu'il soumettoit toutes les villes, Zénon, pere de Polémon, résista à Labiénus, & sauva Laodicée sa patrie. Antoine revint d'Egypte pour s'opposer à Labiénus ; & ce fut vraisemblablement après la défaite de ce dernier, qu'il donna le royaume du Pont à Polémon, qui sans doute se distingua dans cette guerre. Ainsi Antoine récompensa tout à la fois, & les exploits du fils, & la vigoureuse résistance du pere. Vaillant dit, que *Polémon vint trouver Antoine qui passoit l'hiver à Athènes, l'an de Rome 714. & qui le fit roi du Pont.* Mais je n'ai trouvé ce fait ni dans Appien, ni dans Dion qu'il cite. Antoine donna la petite Arménie à Polémon l'an de Rome 721. (*h*) pour reconnoître le service qu'il lui avoit rendu, en lui ménageant l'amitié & l'alliance du roi de Médie. Polémon étoit déja roi du Pont, puisque Dion lui donne ce titre sous l'an de Rome 718. qu'il fut pris dans la guerre des Parthes.

Strab. l. 14.

Dion. Strab.

Ibid. p. 224.

Dion. p. 411.

Enfin l'an de Rome 740. Agrippa, comme nous l'avons vû, envoya Polémon contre Scribonius, & peu après le fit roi du Bosphore. Auguste le confirma dans ce royaume. Polémon épousa Dynamis, héritiere légi-

Ibid. p. 518.

(*h*) Dion semble mettre expressément cette donation dans l'an de Rome 719. Mais il y a apparence que c'est par anticipation. Ce don de la petite Arménie fut véritablement la récompense du service que Polémon rendit l'an 719. à Antoine ; & ce dernier peut avoir promis, cette même année, la petite Arménie à Polémon, dans le dessein où il étoit de se venger du roi d'Arménie, & de le chasser de ses états. Mais Polémon ne fut mis en possession de l'Arménie qu'après la conquête de ce royaume, c'est à dire l'an 721. Il semble que c'est ainsi qu'il faut entendre Dion, qui paroit être en contradiction dans les pages 411. & 418.

Digitized by Google

Strab l. 12. p. 556. l. 14. p. 649. time du Bosphore, qu'Asandre & Scribonius avoient successivement épousée ; mais il n'eut point d'enfans de cette princesse qui avoit au moins 49. ans (*i*) Il épousa dans la suite Pythodoris, fille d'un Asiatique fort riche dont il eut Polémon, Zénon & une fille dont nous ignorons le nom, qui fut mariée à un roi de Thrace.

On ne sait plus rien de Polémon. Strabon nous apprend qu'il périt dans une guerre qu'il fit à un peuple voisin de ses états ; mais nous n'avons pas la datte de sa mort.

Jusqu'à present on n'a publié que trois médailles de *Vaillant Reg. Bosp. Pat. med. for.* Polémon I. celle qui est au revers de Marc Antoine, a été frappée dans le Pont, puisque Polémon ne fut roi du Bosphore que plusieurs années après la mort d'Antoine ; ainsi ce n'est point ici sa place.

Nous connoissons deux autres médailles de Polémon, qui ont peut être été frappées dans le Bosphore. Il est vraisemblable qu'Auguste ayant confirmé le choix qu'Agrippa avoit fait de Polémon, ce dernier ait fait mettre sur ces monnoyes la tête d'Auguste, pour donner des marques de sa reconnoissance à l'Empereur ; mais il se peut aussi qu'elles ayent été frappées dans le Pont Je ne fais graver dans cette incertitude que celle qui *Reg. Bosph. p. 230.* me paroît la plus curieuse, parce qu'elle a une légende latine & l'autre grecque. Elle a été publiée dans l'ouvrage de Vaillant. (pl. I. n°. *6.*)

(i) Je croirois, avec le P. Souciet, qu'elle en avoit 50. si nous étions assurés qu'Asandre l'eut épousée immédiatement après s'être emparé du Bosphore : mais je ne trouve pas ce fait dans les auteurs. Il se peut que Dynamis fut fort jeune à la mort de Pharnace son pere, & qu'Asandre l'ait épousée dès qu'elle fut nubile pour affermir son autorité. Dans cette supposition elle auroit eu environ 40. ans, quand Polémon l'épousa.

Au cabinet de ſainte Genevieve, il y en a une qui a d'un côté ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ. *cap. diad. cinct.* Au revers ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ. *cap. nudum.*

Seg. Num. Selec.

Une inſcription ſinguliere nouvellement découverte fait mention de Polémon. Elle a été trouvée à Cumes en Eolie. Ou y voit que Polémon étoit prêtre du Temple conſacré à Rome & à Auguſte. Polémon étoit de Laodicée, ville aſſez éloignée de Cumes, & d'une province différente : comme nous ne ſavons que quelques traits de ſa vie, nous ignorons ce qui lui attira ces diſtinctions dans une ville étrangere. Il paroît par la charge de Pontife, que les Cuméens lui conférent, que ſes vertus l'avoient fait connoître en pluſieurs lieux de l'Aſie. L'inſcription dont je parle eſt à l'honneur d'un Cuméen nommé Labéon, à qui ſes concitoyens donnent pluſieurs marques de reconnoiſſance. Elle eſt fort longue, mais mutilée dans les premieres lignes. Je n'en rapporte que la fin, parce que c'eſt l'endroit où il eſt parlé de Polémon, & que la datte qui n'eſt pas tout à fait dans les termes ordinaires, nous donne le nom d'un mois que je crois inconnu.

ΜΗΝΟΣ ΦΡΑΤΡΙΩ ΔΕΚΑΤΑΠΙΟΝΤΟΣ ΕΠΙ ΙΕΡΕΩΣ
ΤΑΣ ΡΩΜΑΣ ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΘΕΟΥ
ΥΙΩ ΘΕΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΜΕΓΙΣΤΩ ΚΑΙ
ΠΑΤΡΟΣ ΤΑΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΤΩ
ΖΗΝΩΝΟΣ ΛΑΟΔΙΚΕΟΣ ΠΡΥΤΑΝΕΩΣ ΔΕ
ΛΕΥΚΙΩ ΟΥΑΚΚΙΩ ΛΕΥΚΙΩ ΥΙΩ ΑΙΜΙΛΙΑ
ΛΑΒΕΩΝΟΣ ΦΙΛΟΚΥΜΑΙΩ ΕΥΕΡΓΕΤΑ
ΣΤΕΦΑΝΑΦΟΡΩ ΔΕ ΣΤΡΑΤΩΝΟΣ ΤΩ
ΗΡΑΚΛΕΙΔΑ.

ΦΡΑΤΡΙΩ pour ΦΡΑΤΡΙΟΥ. *Dialec. Dor. & ainſi des autres mots.*

» (*k*) Le vingt-uniéme du mois Phratrien. Polémon, fils de Zénon de Laodicée, étant prêtre du temple dédié à Rome & à l'Empereur Cæsar, fils de Jule, le divin Auguste Souverain Pontife & pere de la patrie. Lucius Vaccius Labeon, de la Tribu Æmilia, fils de Lucius, ami des Cuméens & leur bienfaiteur, étant Prytane. Straton, fils d'Heraclide, étant Stephanefore.

SAUROMATE I.

IL n'y a aucun ancien qui dise que Pythodoris ait regné dans le Bosphore, après la mort de Polémon; ainsi on ne doit point la mettre au nombre des princes de cette monarchie. Tous les lieux de la domination de Pythodoris, dont Strabon fait mention appartiennent au royaume du Pont, auquel elle fut réduite après la mort de Polémon I. son époux; & c'est dans ce royaume qu'ont été frappées les deux seules médailles que nous connoissons de cette princesse. La premiere est gravée dans les ouvrages de Seguin, de Vaillant, de Morel, & l'autre dans le livre de la Science des Médailles, de l'édition du Baron de la Bastie.

L. 12.

Seg. Select. Num. p. 45. Vaill. Hist reg. pont. t. 11. p. 2, 8. Morel. Spec. R. Num. t. 1. tab. 6. t. 2. p. 345.

Sauromate I. succéda à Polémon dans le royaume du Bosphore. Vaillant a publié une médaille de ce prince, dans laquelle on voit d'un côté la tête d'Auguste, & au revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. (*l*) *ca-*

Num. Græ. p. 6.

(*k*) Nous devons cette inscription aux soins de M. Peyssonel de l'Académie des Inscript. & Belles Lettres Consul de France à Smyrne, qui partage son tems entre les fonctions consulaires, dont il s'acquite avec distinction, & la recherche des monumens antiques dont il connoit toute l'utilité.

(*l*) Je dois avertir ici que les *Epsilon* & les *Omega* sont figurés d'une façon particuliere sur les médailles

put Regis. Il n'y a point d'époque fur cette médaille : elle nous apprend feulement que Sauromate étoit roi du Bofphore fous Augufte. Il l'étoit encore fous Tibere comme on voit par cette médaille du cabinet de M. Pellerin. (pl. I. n°. 7.)

Sauromate y eft appellé *Tiberius Julius.* Les Grecs ajoûtoient fouvent à leur nom celui de l'Empereur fous lequel ils vivoient. Nous avons vû dans l'hiftoire des rois de Thrace, Rhœmetalcès premier prendre celui de *Caius Julius* & nous verrons bientôt un Rhefcuporis roi du Bofphore prendre celui de *Tiberius Julius.* Nous favons de plus que le nom de *Jules* fut donné à Agrippa II. roi de Judée & celui de *Julie* à fa fille Berenice ; que Cottius roi des Alpes Cottiennes fut nommé *M. Julius* & qu'un Abgare roi d'Edeffe étoit appellé *Ælius Septimius.* Mais ces exemples & plufieurs autres femblables que je pourrois citer font fuffifamment connus des Antiquaires. On peut croire que Sauromate avoit pris le nom de *Jules* fous Augufte & que fe regardant dès lors comme un des clients de la famille *Julia*, il fe contenta d'y joindre dans la fuite celui de Tibere par adulation pour ce prince qui l'avoit apparemment confirmé dans le royaume du Bofphore. En effet les Empereurs nommoient ou confirmoient les rois du Bofphore qui étoient tributaires des Romains, comme le prouve fuffifamment le paffage de Lucien, que l'on verra à l'article de Sauromate II. & celui d'Arrien fous Cotys II.

Spon. Mifc. p. 319. Maff. Gall. Ant. p. 16.

voyez auffi Strab. l. 7.

des rois du Bofphore, & que la feule impoffibilité de trouver de femblables caractères chez les imprimeurs m'a obligé à les repréfenter fous une forme différente. Il faut confulter les gravures plutôt que les defcriptions ; l'on y verra que la forme de ces deux lettres, ainfi que celle du *figma*, caracterife fpécialement la plus grande partie des médailles du Bofphore & fert à les faire diftinguer de celles de la Thrace.

La couronne, la chaise curulle, le parazonium, & les armes que Sauromate fit graver sur sa médaille sont des symboles de l'autorité souveraine, que les Empereurs envoyoient aux princes alliés de l'Empire. Les lettres HM, (pour MH. qu'on trouve sur plusieurs autres médailles) qui sont dans une couronne de laurier, annoncent, selon Vaillant, une ville d'Arménie; & selon Hardouin elles signifient Μητρόπολις Ἡράκλεια, dans le Pont : mais ces explications ne peuvent pas convenir à cette médaille frappée dans le Bosphore.

Brisso. de formul.
Chimentel. de hono. bisell. capp. 12. 13.
Paschalius de coronis l. 10. p. 692.
Reg. Bos. p. 252.
Num. pop. p. 140.

J'avois d'abord pensé qu'en regardant ces lettres comme les initiales du mot ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ, elles désigneroient la ville de Panticapée Métropole du Bosphore Cimmérien; le nom du Bosphore qu'on a quelquefois donné à cette ville me faisoit croire qu'elle pourroit bien avoir porté celui de Métropole, & être reconnue sous ce mot, comme aujourd'hui par le mot de Capitale nous entendons la premiere ville du royaume. Mais j'ai été arrêté par l'observation suivante; c'est que jusqu'au tems de Septime Severe, on trouve sur les médailles du Bosphore des lettres différentes qui semblent avoir rapport les unes aux autres. De ce nombre sont les deux lettres MH. on les voit sur les médailles de Sauromate I. de Sauromate II. de Cotys II. & de Rhoemetalcès. Sur celles de Sauromate I. de Rhescuporis I. de Cotys II. & d'Eupator, on trouve ces deux lettres-ci : KΔ. enfin sur celles de Rhescuporis I. de Mithridate & d'un Sauromate on voit ces deux-ci : IB. Or ces différentes lettres regardées comme nombres, donnent cet ordre : 48. 24. 12. Devons-nous cette singularité au hazard, ou peut-on penser qu'outre l'Ere du royau-

Strab. l. 11. p. 495.
Plin. l. 4. c. 12.

me, il y avoit dans le Bosphore une période de 48. ans qu'on marquoit sur les médailles de bronze toutes les fois qu'on n'y mettoit point les années de l'Ere commune ? Je sais que les médailles des autres monarchies n'offrent point d'exemples d'un pareil usage ; je sais encore que ce ne seroit que par des suppositions un peu forcées qu'on pourroit ranger toutes les médailles dont je parle sous une certaine période. Mais je n'affirme rien, & je crois qu'il faut attendre qu'un plus grand nombre de médailles nous dévoile ce mystere, ou nous force à reconnoître qu'on ne peut pas l'expliquer. J'observerai simplement que les lettres qui nous arrêtent ne sauroient marquer ni le poids des médailles, ni les années d'un regne. Elles se trouvent sur des médailles de différens poids & sur celles de quelques princes qui n'ont regné qu'un très petit nombre d'années. J'observerai encore que vers le tems de Septime Severe on trouve sur les médailles tantôt un B. tout seul, tantôt un M avec un A, & d'autre fois un M. & un B.

La médaille suivante est du cabinet du Roi (pl. I. n°. 8.) M. Baudelot dans son utilité des voyages en a publié une semblable où l'on voit ΞΙ, ainsi que dans une troisiéme qui est à Londres, dans le cabinet du Duc de Devonshire ; mais il paroît certain que c'est une faute de graveur ou qu'on a lû ΞΙ au lieu de ΤΙ. M. le Président Bouhier avoit déja proposé la même correction.

Explic. de quelq. marbres p. 35.

Dans le cabinet du Roi, il y a une médaille de Sauromate, en moyen bronze, sur laquelle on lit ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *Caput Saur. diade.* au revers, qui n'est pas bien conservé, on distingue un bouclier, un trepied, & les lettres ΜΗ.

J'en fais graver une plus curieuſe encore que les précédentes qui eſt dans le cabinet du Roi & dans celui de M. Pellerin (pl. I. n°. 9.) Le bouclier & la chaiſe curule qu'on voit également ſur la médaille de Sauromate qui prend les noms de *Tiberius Julius*, ſont des raiſons ſuffiſantes pour attribuer celle ci au même prince.

Elle repréſente les armes & les ſymboles que Rome avoit envoyés au Roi du Boſphore. On lit d'un côté ΤΕΙΜΑΙ Β.. & de l'autre...ΜΑΤΟΥ ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ. ΚΔ. Sauromate a fait graver dans cette piéce, les préſens honorables, & les marques de ſouveraineté qu'il avoit reçus de l'Empereur. Le mot ΤΕΙΜΑΙ, pour ΤΙΜΑΙ. *honores* détermine la façon d'expliquer cette médaille ſinguliere ; & je traduis ΤΕΙΜΑΙ Β ..... ΜΑΤΟΥ. *honores regis Sauromati*. Il reſte le mot ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ dont l'explication paroît plus difficile. Dans le Palus Mœotide, il y avoit un peuple appellé, par Strabon & par Etienne, ἀσπουργιανός. Si on vouloit ſuppoſer que Sauromate y étoit né, & qu'on eut exprimé ſur cetre médaille le lieu de ſon origine ; il auroit fallu ΑΣΠΟΥΡΓΙΑΝΟΥ au lieu de ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ. Peut-être faut-il entendre par ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ. *Aſpurgi filius*. Il ne ſeroit pas difficile de citer quelques médailles de Rois, (*m*) & pluſieurs médailles de Magiſtrats qui mettoient à la ſuite de leurs noms, celui de leurs peres. Cet uſage eſt ſurtout fort commun dans toute ſorte d'inſcriptions : mais dans l'ignorance où nous ſommes des coûtumes du Boſphore

(*m*) Dans une médaille d'or du cabinet du Roi ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΟΥ & dans Juba le jeune, au même cabinet, JUBA. REX. JUBÆ... *filius* (*Seg. Num. Sel. Hard. Num. p.* 103.)

phore, & de la généalogie des princes de cette nation, je n'assure point que le pere de Sauromate soit nommé sur cette médaille.

Le P. Hardouin, dans un de ses ouvrages, décrit ainsi une médaille de petit bronze ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ ΤΕΙΜΑΙ. *Sella Curulis, supra quam corona.* De l'autre côté ΙΟΥ. ΑΣΠΟΥΓΓΟΥ. *Clypeus infra* ΚΔ. on ne sçait ce que cette médaille est devenue; peut être que le P. Hardouin ne l'a pas décrite exactement & que c'est la même que celle dont je parle dans cet article. *Num Popul. p. 141.*

Ce que j'ai dit plus haut sur les lettres ΜΗ. me dispense de proposer mes conjectures sur les lettres ΚΔ. qui sont sur cette médaille.

RHESCUPORIS I.

L'an de Rome 783.

APRES Sauromate, les médailles nous font connoître Rhescuporis I. Voici une médaille d'or de ce prince, qui est dans le cabinet du Roi. (pl. I. nº. 10.)

On y voit d'un côté la tête de Tibere, & au revers une tête différente avec les lettres ΒΑΡ. ϛΚΤ. on en a publié une dans la derniere édition de Vaillant, du cabinet de M. Apostolo Zeno de Venise, qui ne differe de celle ci que par l'époque. Elle est également en or. La tête de Tibere d'un côté; la tête du Roi du Bosphore de l'autre: & les lettres ΒΑΡ. ΑΛΤ. Le savant qui nous a donné cette édition de Vaillant, croit que *Rome 1743.*

Digitized by Google

Ann. l. 3. le prince désigné par les lettres BAP est Rhœmetalcès dont il est parlé dans Tacite ; mais il n'a pas fait attention que ce passage de Tacite ne regarde pas le Bosphore, mais la Thrace. Nous ne saurions pas s'il faut expliquer les lettres BA. P. par *Regis Rhæmetalcis*, ou par *Regis Rhescuporidis* sans une médaille de moyen bronze du cabinet du Roi dont je donne ici le dessein (pl. I. n°. 11.) M. l'Abbé de Rothelin en avoit une semblable qui est aujourd'hui dans le cabinet de M. le Beau, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Elle a été publiée par M. Maffei, qui a cru qu'elle représentoit un roi de Thrace. D'un côté ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. *caput diad.* & de l'autre ΚΔ. *Cap. mul diad. ornat.*

Antiquit. Galliæ, p. 106.

Cette médaille & les deux en or que j'ai décrites, s'expliquent les unes par les autres. Dans ces dernieres, qui sont absolument dans le même goût que plusieurs autres médailles d'or qui appartiennent incontestablement au Bosphore, les époques ϚΚΤ. & ΛΛΤ. annoncent un Roi du Bosphore, & la médaille du cabinet de Sa Majesté apprend que ce Roi s'appelloit Rhescuporis, & la véritable signification des lettres BA. P. Si l'on avoit quelque doute sur la médaille du Roi, sa conformité avec celles de l'article précédent suffiroit pour les dissiper, puisque nous avons vû que Sauromate prédécesseur de Rhescuporis, portoit également le nom de Tiberius Julius, & que les lettres Κ. Δ. se trouvent sur une de ces médailles. Ainsi il me paroît certain que ces trois médailles représentent Rhescuporis I. qui succéda à Sauromate, & qui porta comme lui le nom de Tibere, sous lequel il regnoit dans le Bospho-

re.

ϛς. Par l'époque de la médaille du Roi, nous voyons qu'il gouvernoit ce royaume vers la fin de l'an de Rome 782. & par celle de la médaille de M. Apoſtolo Zeno, il paroît qu'il étoit encore Roi vers la fin de l'an de Rome 787. car les deux époques ϛΚΤ. (326.) & ΑΛΤ. (331.) de l'Ere du Boſphore répondent en partie aux années 782. & 787. qui tombent l'une & l'autre dans le regne de l'Empereur Tibere qui eſt repréſenté ſur ces trois médailles, & à qui Rheſcuporis fait une eſpece d'hommage pour le royaume dans lequel il commandoit avec l'agrément des Romains.

M. le Préſident de Cotte en a une dans ſa riche ſuite de moyen bronze qui a déja été publiée par Haym & par Havercamp. Ils ont conjecturé l'un & l'autre qu'on pourroit l'attribuer à un Roi de Commagene; mais il eſt conſtant qu'elle a été frappée pour Rheſcuporis (pl. I. n°. 12.) On y voit d'un côté: ΓΑΙΟΥ. ΚΑΙΣΑΡΟΣ.... *Cap. Caligulæ laur.* & de l'autre *Cap. Rheſ. diad.* dans le champ les deux lettres ΙΒ dont j'ai parlé plus haut, & un monogramme qui doit s'expliquer par ces mots: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ.

Haym Teſ. Brit. t. 1 p. 241. Haverc. Edit de Joſephe.

Sauromate I. & Rheſcuporis I. que les médailles nous font connoître, prennent la place de Pythodoris, que l'on croyoit avoir ſuccédé dans le royaume du Boſphore, à Polémon ſon époux. Soit que le fils que ce prince laiſſa, & que nous allons voir roi du Boſphore, fut trop jeune lorſque ſon pere mourut, ou que la politique des Romains ne permît pas que Pythodoris reine de Cappadoce par ſon ſecond mariage avec Archélaüs, fut à la fois reine du Pont, de la Cappadoce & du Boſphore; ce dernier royaume fut donné à Sauro-

mate I. & l'intervalle qu'il y a entre Polémon I. & Polémon II. fut rempli par Sauromate & par Rhefcuporis.

POLEMON II.

L'an de Rome 781. de J. C. 38.

POLEMON II. reçut de Caligula les états du Bofphore l'an de Rome 791. comme l'écrit Dion, fans nous apprendre pourtant fi Rhefcuporis fon prédéceffeur étoit mort, ou s'il y avoit eu quelque révolution
l. 59. dans le Bofphore. Quoiqu'il en foit, Polémon ne jouit pas long tems de ce royaume; quatre ans après qu'il l'eut
Dion l. 60. reçu de Caligula, Claude le donna à un Mithridate, qui defcendoit de Mithridate le Grand. Polémon reçut à la place du Bofphore, une partie de la Cilicie. On peut
l. 19. c. ult. voir dans Jofephe les motifs & les fuites de fon mariage avec Bérénice veuve d'Hérode.

Suet. in Ner. Eufeb. in Chro. Dans la fuite, l'an de J. C. 65. Polémon céda le Pont qui devint Province Romaine. Il ne lui refta que la feule partie de la Cilicie.

Nous ne connoiffons aucune médaille de Polémon II. frappée dans le Bofphore, quoiqu'il ait gouverné ce royaume pendant quatre ans. Les médailles que nous avons de ce prince appartiennent au Pont, où il regna 26 ans. Cependant j'en fais graver une pour donner la repréfentation de la tête de ce prince. (pl. II. n°. 1.)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ. La tête de Polémon avec le diadême; au revers ΕΤΟΥΣ. ΙΗ. La tête de Néron couronnée de laurier. Elle a été frappée la dix-huitiéme

année du regne de Polémon dans le Pont. Cette médaille est du cabinet du Roi.

MITHRIDATE.

L'an de Rome 795. de J. C. 42.

MITHRIDATE, à qui Claude donna le royaume du Bosphore, étoit issû de Mithridate le Grand : mais on ne sait pas qui étoit son pere. Vaillant qui a conjecturé qu'il étoit fils de Mithridate roi du Pont, dit, *qu'il eut la permission d'entrer dans le Sénat & de remercier en Grec les Sénateurs pour le royaume du Bosphore qu'il avoit reçu, & qu'on louoit Claude d'avoir rétabli Mithridate dans ses états;* cela n'est point exact. Vaillant n'a pas bien saisi le passage de Dion ; il me paroît que ce remerciment ne regarde absolument qu'Agrippa, & son frere Hérode. Cette distinction est assez établie par les paroles de Dion ; par les obligations que Claude avoit à Agrippa qui l'avoit aidé à parvenir à l'empire ; & par les honneurs consulaires qu'il lui accorda. Les autres rois dont Dion parle plus haut, n'avoient point de part à ces marques de reconnoissance de Claude. Dion. l. 60. Reg. Bosph. pp. 218, 246.

Il y a encore une inexactitude dans les paroles de Vaillant. On voit dans Dion que la distribution que Claude fit de plusieurs royaumes étoit approuvée ; mais il n'y est pas dit que Mithridate eut été dépouillé dans son enfance du Bosphore que Claude lui restituoit : c'est cependant ce que Vaillant semble vouloir faire entendre. Voici ce passage de Dion tout de suite. liv. 60.

Digitized by Google

Καὶ μετὰ τοῦτο τῷ τε Ἀντιόχῳ τὴν Κομμαγηνὴν ἀπέδωκεν (ὁ γὰρ Γαῖος, καίπερ αὐτὸς οἱ δοὺς αὐτὴν, ἀφῄρητο) καὶ τὸν Μιθριδάτην τὸν Ἴβηρα, ὃν ὁ Γάιος μεταπεμψάμενος ἐδεδέκει, οἴκαδε πρὸς ἀνάληψιν τῆς ἀρχῆς ἀπέπεμψεν. Ἄλλῳ τε τινὶ Μιθριδάτῃ τὸ γένος ἀπ' ἐκείνου τοῦ πάνυ ἔχοντι, τὸν Βόσπορον ἐχαρίσατο, καὶ τῷ Πολέμωνι χώραν τινὰ ἀντ' αὐτοῦ τῆς Κιλικίας ἀντέδωκε. Τῷ γὰρ Ἀγρίππᾳ τῷ παλαιστινῷ συμπράξαντι οἱ τὴν ἡγεμονείαν [ἔτυχε γὰρ ἐν τῇ Ῥώμῃ ὤν] τήν τε ἀρχὴν προσεπηύξησε, καὶ τιμὰς ὑπατικὰς ἔνειμε. Τῷ τε ἀδελφῷ αὐτοῦ Ἡρώδῃ τό τε στρατηγικὸν ἀξίωμα καὶ δυναστείαν τινὰ ἔδωκε. Καὶ ἔς τε τὸ συνέδριον εἰσελθεῖν σφίσι, καὶ χάριν οἱ ἑλληνιστὶ γνῶναι ἐπέτρεψε. Ταῦτα μὲν οὖν αὐτοῦ τε τοῦ Κλαυδίου ἔργα ἦν, καὶ ὑφ' ἁπάντων ἐπῃνεῖτο.

Deinde Antiocho Commagenem, quam idem ei dederat ademeratque Cajus, restituit: Mithridatem Iberum, quem Cajus evocatum in vincula condiderat, domum ad recipiendum regnum remisit: alii cuidam Mithridati qui genus à magno illo Mithridate deducebat, Bosphorum largitus est, pro eo parte Ciliciæ Polemoni datâ. Agrippæ Palæstino, qui, tunc Romæ præsens, eum in potiundo principatu adjuverat, regnum auxit, honores consulares tribuit: fratri ejus Herodi prætoriam dignitatem & principatum quemdam concessit; in Senatumque ingredi eos, ac gratias sibi Græcè agi concessit. Hæ Claudii erant actiones, laudatæ ab omnibus.

Je me suis servi de la version de Léunclavius, dans laquelle j'ai changé seulement *ipsis* en *sibi*. Je ne crois pas que l'examen de ce passage détruise l'idée où je suis que ce remerciment fait en plein Sénat, ne regardoit qu'Agrippa & son frere Hérode.

Si Vaillant avoit publié lui même *ses rois du Bosphore*,

Digitized by Google

il y auroit fait sans doute bien des changemens & des corrections; mais on sait que cet ouvrage a été imprimé après sa mort, dans un état où l'auteur ne l'auroit pas laissé paroître. Ainsi en relevant quelques inexactitudes de ce livre, je ne prétens pas donner atteinte à la réputation de très savant antiquaire, que Vaillant mérite à si juste titre.

Mithridate se brouilla avec les Romains, par quelques guerres injustes qu'il fit à ses voisins. Il fut privé de ses états, & Cotys son frere fut mis à sa place. On le conduisit ensuite à Rome, où il montra beaucoup de fermeté, & où il parla avec une hauteur qui convenoit mal à sa situation. *Tacit. Ann. l. 12. c. 15.* *Ibid. c. 21.*

Du Choul dans son livre de la *Religion des Romains* avoit publié une médaille qu'Havercamp a fait graver avec plus d'exactitude dans son ouvrage sur les Familles Romaines de Morel, & qu'il a attribuée à Mithridate roi du Bosphore; en voici le dessein d'après une médaille semblable qui est chez le Roi..... ΝΕΡΩΝΑ ΚΑΙΣΑΡΑ *Neronem Cæsarem... cap. Neronis laur.*)(. ΕΠΙ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. *sub Claudio Mithridate Bilanx.* (pl. II. n°. 2.) Le nom de Mithridate a trompé cet antiquaire; mais il auroit dû faire attention que Mithridate roi du Bosphore ne regnoit plus du tems de Néron, & que la médaille dont il s'agit représente la tête de cet Empereur. Il auroit dû remarquer encore que le titre de Roi ne se trouve pas joint avec le nom de Mithridate; enfin, que le goût de la gravure est tout à fait différent de celui qu'on apperçoit sur les médailles qui sont incontestablement du Bosphore. Je ne crains donc pasd 'avancer que le nom exprimé sur le revers de cette *p. 469.*

Digitized by Google

médaille déſigne un ſimple magiſtrat de quelque ville de l'Aſie Mineure & peut être de la ville de Pergame, dont Seguin a publié une médaille avec le nom de Mithridate.

p. 62. Le même Seguin en a fait graver une autre qui eſt aujourd'hui au cabinet du Roi & dont voici la deſcription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. *caput juvenile diad.*)(. IB. *Clava cum ſpoliis leonis hinc arcus in pharetra, inde tridens :* (pl. II. n°. 3.) Seguin l'avoit attribuée à ce Mithridate de Pergame à qui Jules Cæſar avoit donné le royaume du Boſphore après la défaite de Pharnace. Vaillant a oppoſé à Seguin que ce prince n'avoit pas été plutôt revêtu du titre de Roi qu'il en avoit été dépouillé par Aſandre & qu'il n'avoit pas eu le tems de le prendre ſur ſa médaille ; il aime donc mieux l'attribuer à Mithridate VII. roi du Pont, & il ajoûte qu'elle ne ſçauroit convenir au ſecond Mithridate du Boſphore puiſque le regne de ce prince, qui n'eſt que de 6. à 7. ans, ne peut s'accorder avec la douziéme année marquée ſur la médaille par ces deux lettres IB.

Reg. Pont. p. 221.

Dans le dernier arrangement qu'on vient de faire aux médailles du Roi, on n'a pas été arrêté par l'objection de Vaillant, & perſuadés que les deux lettres IB. de même que les autres lettres dont j'ai déja parlé, ne ſauroient déſigner ſur les médailles du Boſphore des années de regne, on n'a pas balancé à rapporter la médaille que j'examine, au prince qui fait le ſujet de cet article.

Je me détermine d'autant plus volontiers à ſuivre cet arrangement que la médaille eſt entiérement conforme pour le goût & la fabrique aux autres médailles du Boſ-

phore. Mithridate y paroît assez jeune, & les symboles du revers font peut-être allusion à des jeux consacrés à Neptune & à Hercule, ou si l'on veut une explication aussi analogue à la simplicité des médailles anciennes, nous dirons que ce prince honoroit ces deux Divinités d'un culte particulier.

Le revers que je viens d'expliquer paroît avec les deux lettres IB. sur une médaille latine de l'Empereur Commode qui est au cabinet du Roi. Mais en l'examinant avec attention, on s'est apperçu que c'est l'ouvrage d'un faussaire qui ayant entre ses mains deux médailles antiques, l'une de cet Empereur, & l'autre de Mithridate roi du Bosphore, les a coupées pour enchasser & coller le revers de l'une à la tête de l'autre; détruisant ainsi une médaille dont apparemment il ne connoissoit pas le prix, pour en faire une qui n'auroit pour tout mérite qu'une legere singularité dans le revers.

COTYS I.

L'an de Rome 802. *de J. C.* 49.

NOUS ne savons pas si Mithridate & Cotys n'étoient que freres uterins, & de qui ils étoient fils l'un & l'autre. Le silence des auteurs réduit aux conjectures. Vaillant en a proposé qui ont de la vraisemblance, mais qui ne me paroissent pas suffisantes & que je ne répéte point : du moins est-il certain que la médaille qu'il produit avec l'époque ΘΚΦ. ne peut être du frere de Mithridate, comme il le prétend; puisque cette

Reg. Bos.

Digitized by Google

époque tombe dans les années de Rome 985-986. près de 200. ans après le tems où Mithridate fut roi du Bosphore.

Il y a dans le cabinet de M. Apostolo Zeno à Venise, une médaille d'or de Cotys I. qui a été publiée depuis peu dans la nouvelle édition de Vaillant. On voit d'un côté la tête d'Agrippine mere de Néron, sans inscription, & au revers la tête de Cotys avec les lettres BA K. BNT. (352.) Cette année de l'Ere du Bosphore concourt avec les années de Rome 808 - 809. la 2e. du regne de Néron. On sait que dans les premieres années de ce prince, Agrippine sa mere avoit toute l'autorité ; ainsi on grava indifféremment sur les monnoyes la tête de Néron ou celle d'Agrippine.

To l. 2, p. 61.

La médaille d'or qui suit est dans le cabinet de M. Pellerin. (pl. II. n°. 4.) Une tête couronnée de laurier sans inscription ; au revers une tête couronnée également de laurier avec un monogramme composé de ces quatres lettres NEPK. au dessus ΘNT. (359.) Le monogramme peut s'expliquer simplement par ΝΕΡΩΝ ΚΛΑΥΔΙΟΣ. Mais comme dans les médailles d'or précédentes de Rhescuporis, qui sont tout à fait dans le goût de celle ci, il n'y a point d'inscription du côté de la tête de l'Empereur, & que la tête du revers est celle du roi du Bosphore, avec la premiere lettre de son nom : je crois qu'il en est de même dans celle ci, & qu'elle représente Néron d'un côté, & de l'autre Cotys, qui y prend le nom de Néron, avec les lettres NEPK. qui signifient ΝΕΡΩΝ ΚΟΤΥΣ. Ses prédécesseurs Sauromate & Rhescuporis, qui prirent le nom de Tibere, conduisent naturellement à cette explication. Cette médaille a

été

été frappée l'an de Rome 815. ou 816. la 9e. année du regne de Néron.

RHESCUPORIS II.

L'an de Rome 836. de J. C. 83.

RHESCUPORIS II. ne nous feroit pas connu, fans une médaille d'or du cabinet de M. Apoftolo Zeno de Venife, qui a été publiée dans la nouvelle édition de Vaillant que j'ai déja citée. (pl. II. n°. 5.) *Vol. 2. p. 110.*

On voit d'un côté la tête de Domitien, couronnée de laurier, avec les lettres ΠΤ. (380.) au revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. la tête de Rhefcuporis avec le diadême. Elle a été frappée la 380e. année de l'Ere du Bofphore ; la 836e. ou 837e. de Rome ; la 3e. de Domitien.

SAUROMATE II.

CE prince eft le roi du Bofphore qui envoya à l'Empereur Trajan une ambaffade dont Pline parle dans fes lettres. *L. 10.*

Vaillant qui avoit dit dans un de fes ouvrages que Sauromate étoit roi du Bofphore, a foutenu dans la fuite, que les rois qui portent le nom de Sauromate & d'Eupator, n'étoient pas des rois du Bofphore ; mais qu'ils avoient fous leur domination d'autres provinces au dela du Pont Euxin. Ce qui l'a empêché de reconnoître ces princes pour des rois du Bofphore, c'eft que les *Nummi Imp. pp. 130. 157. edit. de 1692. Reg. Bos. p. 276.*

époques qu'il voyoit sur leurs médailles ne s'accordoient pas avec l'Ere qu'il avoit établie. Mais outre que cette raison ne suffisoit pas, plusieurs nouvelles médailles qui m'ont été communiquées, prouvent évidemment que Sauromate & Eupator regnoient dans le Bosphore.

Liv. 10. Ep. 13, 14, 15. C'est même ce qu'on voit dans les lettres de Pline; où le roi du Bosphore, & le roi Sauromate, ne sont qu'un même prince. Pline écrivoit ces lettres de Bithynie, où il étoit très à portée de savoir les affaires du Bosphore, & d'où il avoit avec ces rois des rélations suivies. Le témoignage de Pline est confirmé par ce passage de Lucien, qui paroît décisif, & dont Vaillant tente envain d'affoiblir l'autorité. *Lucian. in vita Alexand.* Ἔνθα ἐγὼ παραπλέοντας εὑρὼν Βοσπορεανούς τινας πρέσβεις παρ' Εὐπάτορος τοῦ βασιλέως εἰς τὴν Βιθυνίαν ἀπιόντας ἐπὶ κομιδῇ τῆς ἐπετείου συντάξεως. *Là je trouvai des Envoyés du Bosphore qui venoient par mer en Bithynie, pour porter de la part du Roi Eupator le tribut annuel.* Ce qui a encore contribué à tromper Vaillant, c'est qu'il a cru que les princes appellés Sauromates, étoient rois d'un peuple qui portoit ce nom; & comme il trouvoit dans Eutrope qu'il cite les rois du Bosphore, & les rois des Sauromates clairement distingués, il a cru que les princes nommés Sauromates étoient des rois de la nation qui porte le nom de Sarmates & non des rois du Bosphore. Mais il ne s'ensuit pas de ce qu'un prince porte le nom de Sauromate, qu'il ne puisse être roi que d'un peuple de ce nom. Il est vrai que les Sarmates Asiatiques avoient leurs rois particuliers; mais cette nation n'avoit rien de commun avec les rois du Bosphore. Ces peuples étoient séparés

par d'autres royaumes. Les rois du Bosphore ne possédoient guéres que ce qui étoit à l'embouchure du Palus Mœotide, depuis Panticapée jusqu'à Théodosie : il y avoit bien loin de là au pays des Sauromates ou Sarmates.

Je reviens à Sauromate II. nous ne connoissons de la vie de ce prince, que l'ambassade qu'il envoya à Trajan, dont Pline ne donne ni le détail ni les motifs.

La médaille de Sauromate avec l'époque la plus reculée, est celle qui est en or dans le cabinet de M. Apostolo Zeno ; elle est ainsi décrite dans la nouvelle édition de Vaillant. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *caput juvenile Regis Sauromatis prolixa coma & diademate ornatum.* Au revers : *sine epigraphe. caput Trajani laureatum ; sub quo* ΔΥ. c'est l'année 404e. de l'Ere du Bosphore 860-861. de Rome. 10e. ou 11e. de Trajan. *Vol. 2. p. 124.*

Morel, Spanheim & Vaillant ont publié celle qui suit ; elle est dans le cabinet du Roi. (pl. II. n°. 6.) *Specimen. Diss. & Cas. Num. Impp.*

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saur. diad.* au revers : *cap. Trajani laur.* ΗΥ. elle est de l'an 408. de l'Ere du Bosphore ; 864-865 de la fondation de Rome ; 14. ou 15. du regne de Trajan. Spanheim s'est trompé sans doute en disant que cette médaille est en argent ; elle est en or.

On trouve en différens cabinets d'autres médailles de Sauromate avec des époques.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Sauro. diad.*)(*cap. Hadriani laur. infra* ΓΙΥ. (413.) en or dans le *Tesoro Britannico.* c'est l'année de Rome 870. la 413e. *Vol. 2. p. 511*

Morel. Speci. tab. 7. de l'Ere du Bosphore, la premiere du regne d'Hadrien. (n)

Eadem epigraphe : cap. id.)(. *cap. id. infra* HIT. (418.) en or dans le cabinet du Roi. C'est l'année 418. de l'Ere du Bosphore ; 874-875. de Rome ; 5e. ou 6e. d'Hadrien.

Si celle qui est dans les gravures du Comte de Pembroke, est gravée fidellement, elle nous donne l'époque 421. *Epig. deleta : cap. Had. laur.*)(. *cap. nudum hinc & inde* AKT. (421.) en petit bronze ; de l'an de Rome 877. ou 878. la 421. de l'Ere du Bosphore ; la 8e. ou 9e. d'Hadrien.

Je fais graver une médaille singuliere de Sauromate qui est dans le cabinet de M. Pellerin. (pl. II. n°. 7.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saur. diad.*)(. BKY. (422.) *Aquila alis expansis rostro coronam tenens.* en petit bronze ; de l'an de Rome 878. ou 879. la 422e. de l'Ere du Bosphore ; la 9e. ou 10e. d'Hadrien.

La ressemblance dans les têtes fait attribuer la médaille suivante qui est au cabinet du Roi, à Sauromate II. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saur. diad. ornat.*)(. MH. *in corona.* (pl. II. n°. 8.)

COTYS II.

SI les livres historiques, que Phlégon affranchi d'Hadrien avoit composés sur les Olympiades, étoient venus jusqu'à nous, nous y apprendrions comment Co-

(n) L'année commençant dans le Bosphore en automne; l'an 413. du Bosphore commence dans l'automne de l'année de Rome 869. & finit dans l'automne de 870. Mais on sait qu'Hadrien ne parvint à l'Empire qu'au mois d'Août de l'an 870.

tys II. parvint au royaume du Bosphore. Mais il ne nous reste de cet ouvrage qu'un petit fragment ; tout le reste est perdu. Photius n'en avoit vû que cinq livres. L'Empereur Constantin Porphyrogenete qui l'avoit lû en entier, dit, en citant Phlégon, *que Cæsar avoit fait prendre le diadême à Cotys.* Διάδημα ἐκέλευσε φορεῖν ὁ Καῖσαρ. *Them. Occid. 12.* Par Cæsar, il faut entendre Hadrien, jusqu'au regne duquel Phlégon avoit poussé son histoire. Constantin auroit dû nommer Hadrien, afin de ne laisser aucun doute : car cette omission est en partie cause que quelques Ecrivains, entendant par Cæsar, l'Empereur Auguste, ont cru que Phlégon, avoit été affranchi de cet Empereur. *Suidas.* Le mot dont se servoit Phlégon, qui, de son tems, désignoit clairement Hadrien, devenoit moins intelligible pour des siécles postérieurs.

Arrien, autre auteur contemporain, parle aussi de Cotys II. En envoyant à Hadrien son *Périple* du Pont Euxin, il lui annonce la mort de Cotys en ces termes : *Dès que j'ai appris la mort de Cotys roi du Bosphore Cimmérien, je me suis hâté de vous envoyer la rélation du voyage* *In Periplo Ponti Euxini.* *qu'on peut faire par mer jusques dans ce pays, afin que ce royaume vous fût connu, si vous aviez des arrangemens à prendre sur les affaires qui le concernent.*

J'ai tâché de prouver daus la dissertation préliminaire, que le Périple d'Arrien a été écrit dans l'année 15. ou 16. d'Hadrien, & non dans l'année 19. ou 20. comme Dodwell l'a cru, & tant d'autres après lui : ainsi la mort de Cotys II. est arrivée vers l'an 15. d'Hadrien. La médaille qui suit a été frappée deux ans avant sa mort. Elle est en or dans le cabinet de M. Pellerin.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΥΟΣ. *cap. Cotyis diad.*)(. *cap. Hadria-*

ni laur. infra ϛKT. (426.) de l'an de Rome 882. ou 883. la 426. de l'Ere du Bosphore ; la 13e. ou 14e. d'Hadrien.

Celle ci est dans le même cabinet ; & dans celui de M. Fawkener à Londres. (pl. II. n°. 9.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. *cap. Cot. diad. ante quod clava.*)(. *cap. Hadr. laur. infra* HKT. (428.) en or ; de l'an de Rome 884. ou 885. la 428. de l'Ere du Bosphore, la 15e. ou 16e. d'Hadrien ; & de l'année même de la mort de Cotys, comme le prouve inconteſtablement la médaille de Rhœmetalcès ſon ſucceſſeur.

Il paroît par l'air de tête & par le goût de la gravure que la médaille qui ſuit du cabinet du Roi, eſt de Cotys II. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. *cap. Coty. diad. cinct. ante quod tridens.*)(. MH. *in corona.* (pl. II. n°. 10.)

La troiſiéme médaille que je fais graver du cabinet de M. le Marquis de Collande & de celui de M. Pellerin eſt fort ſinguliere. (pl. II. n°. 11.)

D'un côté ΒΑ. Κ. en monogramme ; & les lettres ΚΔ. au revers un temple avec ΚΑΠΕ. les lettres ΒΑ. Κ. ſont les premieres des mots ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. On a vu de ſemblables monogrammes dans les médailles précédentes. Je n'ai rien à ajoûter à ce que j'ai dit des lettres ΚΔ. Pour ce qui eſt du temple & des lettres ΚΑΠΕ. je ne doute pas que ce ne ſoit la repréſentation d'un temple élevé dans le Boſphore à Jupiter Capitolin, & que ΚΑΠΕ. ne ſoit le commencement de ΚΑΠΕΤΩΛΙΟΝ. comme je le dirai encore plus bas à l'occaſion d'une médaille ſemblable d'Eupator.

C'eſt également le goût de la gravure qui m'a fait attribuer cette médaille à Cotys II.

Digitized by Google

RHŒMETALCES.

L'an de Rome 885. *de* J. C. 132.

RHœMETALCES fuccéda à Cotys l'an de Rome 885. ou au plutôt dans les derniers mois de l'an 884. Une médaille d'or de M. Pellerin en fournit une preuve certaine. (pl. II. n°. 12.)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. *cap. Rhœm. diad. ante quod clava*)(. *cap. Hadr. laur. infra* ΗΚΥ. (428.) nous avons vû plus haut que cette médaille fert également à donner la date de la mort de Cotys & à établir le commencement de l'Ere du Bofphore. Elle eft de l'année 428. de même que la médaille précédente de Cotys. Ainfi il eft certain que c'eft dans cette année 428. de l'Ere du Bofphore, que Cotys eft mort, & que Rhœmetalcès lui a fuccédé.

Voici d'autres médailles de Rhœmetalcès.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. *cap. Rhœm. diad.*)(. *cap. Hadr. laur. infra* ΓΛΥ. (433.) en or, chez M. Pellerin. De l'an de Rome 889. ou 890. la 433e. année de l'Ere du Bofphore; la 20e. ou 21e. du regne d'Hadrien (pl. III. n°. 1.)

Eod. epig. cap. id.)(. *cap. Antonini laur. infra* ΜΥ. (440.) en or chez M. Fawkener. De l'an de Rome 896. ou 897. la 440e. de l'Ere du Bofphore; la 6e. ou 7e. du regne d'Antonin.

Ead. epig. cap. id.)(. *cap id. infra* ΒΜΥ. (442.) en or d'après un deffein. De l'an de Rome. 898. ou 899. la 442. de l'Ere du Bofphore; d'Antonin 8-9.

Digitized by Google

Ead. epig. cap. id. ante quod clava.)(. *cap. id. infra.* ΔΜΤ. (444.) chez M. Pellerin. De l'an de Rome 900. ou 901. la 444e., de l'Ere du Boſphore; d'Antonin 10-11. Cette médaille eſt en or.

Ead. epig. ut ſupra.)(. *cap. id. infra* ΕΜΤ. (445.) en or chez M. Pellerin. De l'an de Rome 901.-902. la 445. de l'Ere du Boſphore; d'Antonin 11-12.

Celle-ci eſt en moyen bronze dans le cabinet du Roi (pl. III. n°. 2.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. *cap. Rhæm. diad. ante quod tridens.*)(. *victoria gradiens d. coronam, ſ. palmam. Hinc M. inde H.*

Capitolin, dans la vie d'Antonin, parle de Rhœmetalcès, en ces termes: *Remetalcem in regnum Boſphoranum, audito inter ipſum & curatorem negocio; remiſit.* Nous ne ſavons pas qui étoit ce Curateur. A juger de Rhœmetalcès par ſes médailles, il n'étoit pas d'un âge à en avoir beſoin, puiſqu'il paroît avec de la barbe. Cela m'a fait penſer qu'il y a une faute du copiſte dans ce paſſage: car les manuſcrits varient dans le mot *curatorem*; je crois qu'il faut lire *Eupatorem*. En effet, Eupator ſuccéda à Rhœmetalcès. Il avoit apparemment tenté de faire valoir ſes droits, d'abord après la mort de Cotys; ce qui occaſionna des mouvemens qui paroiſſent indiqués dans ces paroles d'Arrien à Hadrien, que j'ai rapportées; *afin que le Boſphore vous fut connu, ſi vous aviez des arrangemens à prendre ſur les affaires de ce royaume.* Rhœmetalcès fut placé ſur le trône, comme on voit par la médaille de ce prince au revers d'Hadrien, que j'ai décrite. Mais après la mort de cet Empereur, Eupator renouvella peut-être ſes prétentions & s'empara du Boſphore. Alors l'affaire fut portée devant Antonin

Caſaubon in Capitol.

Periplus.

Antonin qui décida encore en faveur de Rhœmetalcès. L'expreſſion dont ſe ſert Capitolin, *remiſit*, fait aſſez entendre que Rhœmetalcès avoit été ſupplanté. Mais après ſa mort, il n'y eut plus d'obſtacle & Eupator lui ſuccéda.

EUPATOR.

LUCIEN, auteur contemporain d'Eupator, parle dans le paſſage que j'ai cité plus haut, des ambaſſadeurs de ce prince qui portoient le tribut annuel qu'il payoit à l'Empereur. Suivant la correction que j'ai propoſée à l'article précédent, Eupator qui avoit tenté pluſieurs fois d'être roi du Boſphore, en devint tranquille poſſeſſeur après la mort de Rhœmetalcès. Antonin le nomma au royaume dont il l'avoit privé quelques années auparavant. *Saurom. II.*

L'Empereur & le Roi du Boſphore paroiſſent ſur cette médaille de M. Pellerin. (pl. III. n°. 3.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ. *cap. Eup. diad. ante quod ſceptrum*, au revers : *cap. Ant. laur. infra* ΒΝΥ. (452.) de l'an de Rome 908-909 ; de l'Ere du Boſphore 452 ; d'Antonin 18. ou 19.

Nous avons quelques autres époques du regne d'Eupator dans les médailles ſuivantes.

Ead. Epig. cap. Eup. diad. au revers : *cap. Ant. laur. infra* ΓΝΥ. (453.) en or : le R. P. Panel la cite dans ſa *lettre à Mylord... ſur le cabinet de M. Lebret.* de l'an de Rome 909-910. la 453e. année de l'Ere du Boſphore. Dans les gravures de quelques médailles de M. Le- *P. 16*

bret, il y en a une où le graveur a mis, sous la tête d'Antonin, les lettres ΚΝΥ. Il est visible que c'est une faute & qu'il doit y avoir ΓΝΥ. ou ΕΝΥ. & il se peut bien que dans la description de celle du P. Panel il y ait aussi une faute d'imprimeur; car dans les catalogues que j'ai des médailles de M. Lebret, je ne vois point celle avec l'époque ΓΝΥ. & je n'y trouve que l'époque ΕΝΥ.

Ead. Epig. cap. id. ante quod clava. au revers: *cap. id. infra* ΕΝΥ. (455.) en or, chez M. de Bosanquet à Londres. Elle étoit aussi chez M. Lebret. De l'an de Rome 911-912; de l'Ere du Bosphore. 455.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *cap. Antonini laur. ante quod sceptrum, vel jaculum, infra.* ϚΝΥ. (456) en or, d'après un dessein. De l'an de Rome 912-913; de l'Ere du Bosphore. 456.

Ead. Epig. cap. id.)(*capita nuda M. Aurelii & Luc. Veri*; *infra.* ΘΝΥ. (459.) en or, chez M. Pellerin. *Alius similis Regius, sine clava ante caput Eupatoris.* De l'an de Rome 915-916; la 459e. année de l'Ere du Bosphore. Cette médaille est gravée dans Morel. Vaillant la rapporte mal dans ses notes sur Seguin. Hardouin en cite une pareille de petit bronze dans ses *Num. Pop.* p. 140. & *Chron. Vet. Test.* p. 581.

Speci. t. 1. pl. 7. p. 197.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *eadem capp. infra.* ΞΥ. (460.) en or, chez M. Pellerin. *Alius similis Regius, sine clava ante caput Eupatoris.* De l'an de Rome 916-917; la 460e. anné de l'Ere du Bosphore.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *ead. capp. infra.* ΑΞΥ. (461.) en or, chez M. Pellerin. *In alio simili Regio, sceptrum inter capita Aurelii & Veri. In alio D. Pelle-*

rin, Stella. De l'an de Rome 917-918; la 461e. de l'Ere du Bosphore.

Ead. Epig. cap. Eup. au revers: *cap. M. Aurelii, ante quod hasta. infra* ϛΞΥ. (466.) en or, dans le catalogue du cabinet de Petersbourg, imprimé en 1741. où on attribue mal à propos cette médaille à Mithridate Eupator. On n'y voit que la tête de M. Aurele, Verus étoit mort depuis quelques mois. De l'an de Rome 922-923; la 466e. de l'Ere du Bosphore.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *cap. Aurel. ante quod spiculum infra* ΖΞΥ. (467.) en or, chez M. Pellerin De l'an de Rome 923-924; la 467e. année de l'Ere du Bosphore.

Le P. Frœlich, Jésuite, qui nous a donné des ouvrages fort savans sur les médailles, a publié dans un petit livre intitulé: *animadversiones in nummos urbium &c. Viennæ* 1738. la médaille suivante. (pl. III. no. 4.) Il l'attribue à Eumene roi de Pergame, mais elle ressemble trop à tous égards, à celle que l'on a vû de Cotys II. pour douter qu'elle soit d'un roi du Bosphore. Le monogramme formé des lettres ΒΑ. ΕΥ. contient le nom d'Eupator & doit être lû ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ. Je dois cette observation à M. l'Abbé Barthelemi de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, qui, avec l'agrement de M. de Boze, m'a communiqué toutes les médailles du cabinet du Roi dont j'ai eu besoin; il m'a de plus fourni bien des remarques qui prouveroient ses connoissances dans ce genre de litterature, si je pouvois entrer ici dans des détails, que l'amitié & la reconnoissance semblent exiger de moi.

A l'égard des lettres ΝΟ. ΚΔ. & de celles du revers

ΚΑΠΕ. qui ſont également ſur la médaille de Cotys II. (à l'exception pourtant de ΝΟ. je ne crois pas qu'on puiſſe les expliquer toutes d'une façon également ſatisfaiſante. Le P. Frœlich donne aux deux premieres une interprétation qui ne me paroît nullement vraiſemblable. Je ne ferai aucun effort pour en trouver une autre avec d'autant plus de raiſon que j'ai des doutes que la médaille n'a pas été bien lue dans cet endroit. Les lettres que l'on a pris pour ΝΟ, ne ſont peut-être que cette ligne en forme de crochet que l'on voit ſur les monogrammes qui contiennent les premieres lettres du nom du roi du Boſphore, & que l'on peut obſerver ſur pluſieurs médailles gravées dans l'ouvrage que je publie aujourd'hui. Cette ligne, ou ce crochet ſe trouve ſur la médaille de Cotys II. qui eſt tout à fait dans le goût de celle du P. Frœlich. J'ai déja dit que les lettres ΚΔ. me paroiſſent une énigme dont je ne me flattois pas de trouver la ſolution. A l'égard de ΚΑΠΕ. je penſe, avec le P. Frœlich, que c'eſt le commencement du mot ΚΑΠΕΤΩΛΙΟΝ, & le temple repréſenté ſur la médaille conduit naturellement à cette explication. Le culte de Jupiter Capitolin paſſa dans pluſieurs provinces. On en peut voir le détail & les preuves dans *Ricquius de Capitolio.* Ainſi cette médaille nous apprend que le Boſphore étoit un des pays où Jupiter Capitolin avoit des temples.

Philoſtrate, dans ſes vies des Sophiſtes, nous a conſervé un trait de la vie d'un roi du Boſphore qu'il ne nomme pas. Il dit, qu'un prince du Boſphore, qui avoit beaucoup cultivé les lettres Grecques, voulut voir l'Ionie; & qu'étant à Smyrne, les Philoſophes de cette

Vita Polem.

ville s'empressérent d'en être connus : mais que le Sophiste Polémon ne fut pas de ce nombre. Le Prince lui fit dire vainement plusieurs fois qu'il vouloit le voir ; Polémon différant toujours, obligea enfin le Roi à venir chez lui, & il en reçut une somme considérable. Comme Polémon a vêcu jusqu'au tems de M. Aurele, & qu'avant de rapporter ce fait, Philostrate nomme souvent Antonin, il y a apparence que ce trait d'histoire regarde Eupator.

Je ne sais ce qu'on doit penser de l'histoire d'un roi du Bosphore, que Lucien raconte dans son *Toxaris*. Il en parle comme d'un évenement recent. Si nous ajoûtions foi à son récit, cette avanture seroit arrivée vers le tems d'Eupator, puisque Lucien a vêcu sous M. Aurele & Commode. Cette histoire est remplie de circonstances qui demandent beaucoup de crédulité. Il s'agit d'un roi du Bosphore nommé Leucanor, qui fut assassiné par un Scythe ; & de son frere Eubiote qui lui succéda. Je n'ai vû que dans Lucien le nom de ces princes, & je crois qu'on peut se dispenser de faire des efforts pour fixer le lieu & le tems de leur regne. Le récit de Lucien a bien l'air d'un roman. On sait que cet auteur se livre à la vivacité de son imagination, & que son principal objet est de plaire à ses lecteurs par des railleries remplies de sel, & par des faits extraordinaires. L'habitude d'introduire des interlocuteurs fabuleux, le portoit vers les fictions, & l'assujettissoit moins aux regles de l'histoire. Si l'on faisoit dans la suite quelque découverte qui confirmât l'existence de Leucanor & d'Eubiote, on verroit si c'est ici leur place, & s'ils doivent précéder Sauromate III. qui suit.

Digitized by Google

SAUROMATE III.

IL nous reste plusieurs médailles de Sauromate III. Celle ci est chez M. Fawkener à Londres. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saur. diad.* au revers: *cap. Commodi laur. infra* ΖΟΥ. (477.) en or. De l'an de Rome 933 - 934; la 477ᵉ. année de l'Ere du Bosphore.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *cap. id. laur. ante quod globus infra* ΖΠΥ. (487.) en or. Chez le Senateur Antonio Nani à Venise. De l'an de Rome 943-944; la 487ᵉ. de l'Ere du Bosphore.

Vaillant der. Edit. t. 2. p. 191.

La médaille suivante est dans le Museo Theupolo; elle étoit aussi dans le cabinet de M. l'Abbé de Rothelin. (pl. III. nº. 5.)

t. 2. p. 931.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *cap. id. ut supra: infra* ΘΠΥ. (489.) L'année 489. de l'Ere du Bosphore répond à l'an de Rome 945-946. J'ai déja dit dans le discours préliminaire que cette médaille de Commode sert essentiellement à montrer que l'Ere du Bosphore doit commencer dans l'automne de l'an de Rome 457. Je renvoye à ce que j'ai observé à ce sujet & je me borne à dire que cette médaille a été frappée dans les premiers mois de l'an 489. de l'Ere du Bosphore, & dans les derniers de l'an de Rome 945. ou peu de tems après; car l'an 489. du Bosphore commençant dans l'automne de l'an 945. de Rome, & Commode étant mort le dernier jour de cette même année, il faut que la médaille qui le représente ait été frappée dans les derniers mois

de l'an 945. do Rome, ou au plus tard au commencement de l'an 946.

Ead. Epig. cap. id.)(. *cap. Sept. Severi laur. ante quod ſtella* qΥ. (490.) en or, au cabinet de M. Pellerin. L'an de Rome 946-947; la 490e. année de l'Ere du Boſphore.

Ead. Epig. cap. id.)(. *cap. Sept. Severi laur. infra* ΒqΥ. (492.) en or, au cabinet du Roi. *Alius ſimili, ſed ante cap. Severi globus.* Chez M. Pellerin *ex ære* 3°. De l'an de Rome 948-949; de l'Ere du Boſphore. 492.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *cap. Severi laur. ante quod ſtella; infra* ΔqΥ. (494.) en or, au cabinet du Roi. De l'an de Rome 950-951; la 494e. de l'Ere du Boſphore. *Morel. Seguin.*

Ead. Epig. cap. id. au revers: *capita laur. adverſa Severi & Caracallæ; Lunâ creſcenti intermediâ, infra* ΕqΥ. (495.) en or, chez M. Pellerin. Elle eſt auſſi dans Spanheim, *Diſſ. t.* 2. *p.* 577. & dans le *Muſeo Theupolo t.* 1. p. 211. De l'an de Rome 951-952; de l'Ere du Boſphore. 495.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *ead. capp. ſceptro intermedio, infra* ΑΦ. (501.) en or, au cabinet du Roi. Hardouin la citée, *Num. Pop. p.* 140. De l'an de Rome 957-958. de l'Ere du Boſphore. 501.

Les deux qui ſuivent ſont en bronze, dans le cabinet du Roi. (pl. III. n°. 6. & n°. 7.)

Ead. Epig. cap. id. au revers: *Eques gradiens d. elata ſ. haſtam tenet; pone ſtella, infra* Β.

Ead. Epig. cap. id. au revers: *fig. ſedens, tribus ſpicis capiti impoſitis d, globum tenet ſ. haſtam. à dextris cap.*

Sept. Severi laur. à sinistris quasi vexillum militare in areâ, B. M.

La médaille que je fais graver ici, est chez M. Pellerin; le goût, la gravure & plusieurs traits de ressemblance avec les précédentes, ne permettent pas de l'attribuer à un autre prince qu'à Sauromate III. (pl. III. n°. 8.) *Capita adversa Sauromati & mulieris velatæ.* au revers: *mul. sed d. pateram; in area* B... *& stella.*

La suivante est du cabinet du Comte de Pembroke. (pl. III. n°. 9.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟΜ . . . *cap. diad. ornat.* au revers: *mul. sed d. glob. in area* Λ, *in imo...*

t. 1, p. 249. Dans le cabinet Theupolo, il y a une médaille de grand bronze, qui est ainsi décrite: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saurom. diad.* au revers: *Sauromates eques s. sceptrum; in area cap. Septimii Severi laureatum*, & B. La tête de Severe qu'on voit sur le revers de cette médaille, ne permet pas de douter qu'elle ne soit de

p. 988. Sauromate III. de même que celle en moyen bronze, du même cabinet ainsi décrite: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saurom. Regis Thraciæ.* (il falloit dire *Bospori*) *laur.* au revers: *mulier turrita sedens, d. cap. Caracallæ laur. tenet, s. baculum, in area.* B. & dans laquelle on voit la tête de Caracalla.

Au même cabinet: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap.*

p. 1199. *Saur. diad.* au revers: *Aquila alis expansis. hinc P. inde* M A. *ex Æ.* 1°. Et celle-ci sur laquelle je n'ose pas prononcer, & que je me contente de décrire après l'Editeur de ce cabinet: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saurom. diad.*)(. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΠΗΠΑΙΠΙΡΕΩΣ. *caput. Pepæpiræ diad. in area* ΙΒ. *ex Æ.* 2°. Comme il y a bien des inexactitudes, dans le livre où est cette derniere médaille;

daille, je ne crois pas devoir tenter de l'expliquer sur la simple description.

RHESCUPORIS III.

IL en est de Rhescuporis III. comme de plusieurs autres rois du Bosphore ; les historiens ne l'ont pas même nommé : mais nous avons quelques unes de ses médailles. (planche III. n°. 10.)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. Rhes. diad.* au revers : *cap. Caracallæ. laur. ante quod stella. infra* ΑΙΦ. (511.) en or, chez M. Pellerin. De l'an de Rome 967-968. la 511e. année de l'Ere du Bosphore.

Ead. Epig. cap. id.)(*. cap. Caracal. laur. ante quod tridens. infra* ΒΙΦ. (512.) en or au même cab. De l'an de Rome 968-969. de l'Eredu Bosphore 512.

Ead. Epig. cap. id.)(*. cap. Alex. Severi laur. ante quod stella infra* ΑΚΦ. (521.) en argent, Spanheim. De l'an de Rome 977-978. de l'Ere du Bosphore 521. Diss. t. 1. p. 501.

COTYS III.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΥΟΣ. *cap. Coty. diad. ante quod sceptrum* ; au revers : *cap. Alex. Severi laur. infra* ΘΚΦ. (529.) en argent au cabinet du Roi. De l'an de Rome 985-986. de l'Ere du Bosph. 529. (pl. IV. n°. 1.)

Alius similis, en petit bronze au cabinet du Roi.

L'époque de cette médaille, qui avoit appartenu à Seguin qui la publia, nous apprend que c'est Cotys III. Sel. Num.

K

qui la fit frapper. J'ai déja observé que Vaillant s'est trompé en croyant qu'elle représentoit Cotys frere de ce Mithridate qui fut roi du Bosphore sous Claude.

La médaille suivante est gravée dans le *Thes. Numis.* de Patin. p. 50. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΥΟΣ. *cap. Coty. diad.* au revers : *cap. Alex. Severi laur. infra* ΛΦ. (530.) en argent. Spanheim la rapporte aussi. Ces deux auteurs ont cru qu'elle représentoit un roi de Thrace ; mais elle est certainement de Cotys III. roi du Bosphore. De plus, je ne lis pas comme Patin & Spanheim ΑΦ. mais ΛΦ. Je suis persuadé que Patin n'y a pas fait attention ou que le graveur a tracé un Α. au lieu d'un Λ ; à l'égard de Spanheim, comme il n'a fait que copier Patin ; il n'est pas surprenant qu'il ait lû comme lui. L'époque ΑΦ. (501.) remonteroit au tems où Sauromate III. étoit roi du Bosphore ; comme le prouve la médaille que j'ai décrite de ce prince, de l'année ΑΦ. 501. avec les têtes de Severe & de Caracalla. Au lieu que l'époque ΛΦ. 530. s'accorde parfaitement avec celle qui précéde ΘΚΦ. 529. dans la médaille du même Cotys ; & avec celle qui suit ΑΛΦ. 531. dans Ininthimevus son successeur. Cette médaille de Cotys est de l'an de Rome 986 - 987. de l'Ere du Bosphore 530.

Diss. t. 1. p. 500.

ININTHIMEVUS.

C'EST Seguin qui a fait connoître Ininthimevus ; en publiant une médaille de ce prince, qui est à present dans le cabinet du Roi. (pl. IV. n°. 2.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΙΝΙΝΘΙΜΗΥΟΥ. *cap. Inin. diad. ante quod sceptrum*, au

Selec. Num.

revers : *cap. Alex. Severi laur. infra* ΑΛΦ. (531.) en argent. De l'an de Rome 987-988. de l'Ere du Bosphore 531.

La médaille de Cotys qui précéde, avec l'époque ΛΦ. 530 : & celle que je vais rapporter de Rhescuporis avec les lettres ΑΛΦ. 531. nous apprennent qu'Ininthimevus a regné à peine une année.

RHESCUPORIS IV.

Les médailles de Rhescuporis IV. nous donnent plusieurs époques différentes. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. Rhes. diad.* au revers : *cap. Alex. Severi laur. ante quod clava. infra* ΑΛΦ. (531.) en moyen bronze. De l'an de Rome 987-988. de l'Ere du Bosphore 531. Cette médaille est de la même année que la précédente d'Ininthimevus, ce qui prouve que dans cette année 531. de l'Ere du Bosphore, Ininthimevus mourut & Rhescuporis lui succéda. *Patin in Suet. p. 172. Spanh. Liss. t. 1. p. 501.*

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔ. *cap. diadem.* au revers : *cap. Gordiani Pii laur. ante quod clava, infra* ϚΛΦ. (536.) en argent chez M. de Bosanquet de l'an de Rome 992-993. de l'Ere du Bosphore 536.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠ. *cap. Rhes. diad. ante quod clava.* au revers : *cap. Gordiani Pii laur. infra* ΘΛΦ. (539.) en argent. Elle étoit dans le cabinet de M. l'Abbé de Rothelin & le P. Souciet la rapportée. De l'an de Rome 995-996. de l'Ere du Bosphore 539. *Diss. sur les Rois du Bosph. p. 76.*

Ead. Epig. cap. id. au revers : *cap. Philippi laur. infra* ΑΜΦ. (541.) en moyen bronze. *Vaillant Reg. Bosph.*

p. 271. De l'an de Rome 997-998. de l'Ere du Bosphore 541. *Alius similis*, *Regius* : en argent.

Vaillant t. 2. p. 151. On en a publié une semblable dans le nouveau Vaillant, mais elle n'est pas à sa place, puisqu'on la met sous Hadrien, & qu'on dit qu'elle représente un roi de Thrace.

Seg. Selec. p. 43. *Ead. Epig. cap. Rhes. diad.* au revers : *cap. Philippi laur. infra* BMΦ. (542.) en moyen bronze. De l'an de Rome 998-999. de l'Ere du Bosphore 542.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id.* au revers : *cap. Philippi laur. ante quod sceptrum infra* ΓΜΦ. (543.) en argent, chez M. Mead à Londres. De l'an de Rome 999-1000. de l'Ere du Bosphore 543.

Ead. Epig. cap. id.)(*cap. Philipp. laur. ante quod stella infra* ΕΜΦ. *Æ.* 3°. du cab. du Comte de Pembroke. De l'an de R. 1001-1002. de l'Ere du Bosphore 545.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔ. *cap. id.* au revers : *cap. Traj. Decii laur. ante quod stella*, *infra* ϚΜΦ. (546.) en argent du cabinet du Comte de Pembroke. Elle est aussi
t. 3. p. 5. en bronze dans le cabinet de Brandebourg. De l'an de Rome 1002-1003. de l'Ere du Bosphore 546.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id.* au revers : *cap. Traj. Decii laur. ante quod clava*, *infra* ΖΜΦ. (547.) en pothin au cabinet du Roi. De l'an de Rome 1003-1004. de l'Ere du Bosphore 547. (pl. IV. n°. 3.)

Ead. Epig. cap. id. au revers : *capp. adversa laur. Treb. Galli & Volusiani*, *vel Hostiliani*, *infra* ΗΜΦ. (548.) en petit bronze, du cabinet du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1004-1005. de l'Ere du Bosphore 548.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠ. *cap. id.* au revers *cap. Æmil. ut videtur*, *laur. infra* ΘΜΦ. (549.) en pothin au cabinet du Roi. De l'an de Rome 1005-1006. de l'Ere du Bosphore 549.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔ. *cap. id.*)(. *cap. id. laur. ante quod ſtella , infra* ΘΜΦ. (549.) en petit bronze au cabinet du Roi. De la même année que la précédente. (*o*)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id. ante quod tridens*; au revers : *capp. laur. Gallieni & Odenathi ut videtur, infra* ΞΦ. (560.) en petit bronze du cabinet du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1016-1017. de l'Ere du Boſphore 560.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id. ante quod tridens.*)(· *cap. Gallieni, ante quod* K. *infra* ΓΞΦ. (563.) en petit bronze au cabinet du Roi. Elle eſt auſſi dans Vaillant, où elle n'eſt pas gravée exactement. De l'an de Rome 1019-1020. de l'Ere du Boſphore 563. *Reg. Boſph. p. 284.*

TEIRANES.

NOus ſommes à l'égard de ce prince, dans la même ignorance, où nous nous ſommes trouvés ſur pluſieurs autres rois du Boſphore dont les auteurs ne font pas mention. Nous ne connoiſſons ni leur origine, ni les titres qu'ils ont eus pour monter ſur le trône, ni les événemens de leur regne : nous ne ſaurions pas même qu'ils ont exiſté, ſans le petit nombre de leurs médailles qui ſont venues juſqu'à nous. Ces précieux reſtes de l'Antiquité nous dédommagent en quelque façon du profond ſilence des auteurs, & c'eſt une raiſon ſuffiſante de les ramaſſer avec ſoin. S'ils ne nous fourniſſent que des lumieres bornées, ils ſauvent du moins d'un parfait oubli des princes, qui ſans eux, ſeroient entiérement inconnus.

(*o*) Le p. Souciet, *Diſſ. p.* 78. en cite une qu'il ne décrit point, avec l'époque HΝΦ. 558.

La médaille de Teiranès que je publiai en 1744. donna lieu à la dissertation que je fis alors. Des recherches que je crois plus heureuses, & de nouvelles médailles ont fait naître l'ouvrage que je publie aujourd'hui. On a pû voir par tout ce que j'ai dit dans la dissertation préliminaire, que l'histoire des rois du Bosphore, étoit susceptible de bien des difficultés. Il ne faut donc pas être surpris qu'un sujet si épineux & si obscur, ait produit des doutes & des conjectures : les doutes qui menent à la vérité, méritent peut-être le nom de découvertes.

Cette médaille de Teiranès, que je crois unique, m'est venue des lieux mêmes où ce prince a regné. (pl. IV. n° 4.)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΕΙΡΑΝΟΥ. *cap. Teirani diad.* au revers : *cap. Probi laur. infra* ΓΟΦ. (573.) De l'an de Rome 1029-1030. de l'Ere du Bosphore 573.

THOTHORSES.

PEUT-ETRE que Thothorsès n'a pas été le successeur immédiat de Teiranès ; car entre la médaille de celui-ci, & la plus ancienne de Thothorsès, il y a 20. ans d'intervalle ; mais il seroit bien facile de placer entre ces deux princes, les rois du Bosphore que de nouvelles médailles pourroient nous faire connoître dans la suite.

On ne peut rien dire de Thothorsès ; il faut se borner à rapporter ses médailles.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ, *sic. cap. Thothor. diad.* au re-

Digitized by Google

vers : *cap. Diocletiani laur. infra* ΓϘΦ. (593.) *in areâ* Φ. en petit bronze, du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1049-1050. de l'Ere du Bosphore 593. Ce que l'on voit dans le champ gravé comme un Φ. me paroît être une représentation imparfaite du trident, qui est sur plusieurs autres médailles de ces rois.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ. *cap. Thoth.* au revers : *caput Diocletiani. laur. infra* ΔϘΦ. (594.) *in areâ* Φ. en petit bronze, du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1050-1051. de l'Ere du Bosphore 594.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ. *cap. Thotho. diad. ante quod tridens*, au revers : *cap. Diocl. laur. infra* ϛϘΦ. (596.) *in areâ* Φ. en petit bronze, au cabinet du Roi. De l'an de Rome 1052-1053. de l'Ere du Bosphore 596.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ. *cap. id. diad. ante quod tria puncta ;* au revers : *cap. Diocl. laur. pone tria puncta, infra* ΗϘΦ. (598.) en petit bronze, au cabinet du Roi. (pl. IV. n°. 5.) De l'an de Rome 1054-1055. de l'Ere du Bosphore 598.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΩΡΣΟΥ. *cap. ut supra,* au revers : *cap. Dioclet. laur. pone tria puncta ; ante tridens, infra* ΘϘΦ. (599.) en petit bronze, du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1055 - 1056. de l'Ere du Bosphore 599.

SAUROMATE IV.

SAUROMATE IV. succéda à Thothorsès. Constantin Porphyrogenete, Empereur dans le dixiéme siécle, nous l'apprend indirectement, dans un ouvrage où

il fait mention de quelques rois du Bosphore. Voici le passage de cet auteur, par lequel commence le chapitre 53. de son livre : *De administrando Imperio.* Βασιλεύοντος Διοκλητιανοῦ ἐν Ῥώμῃ, ἐν δὲ τῇ χερσωνιτῶν στεφανηφοροῦντος καὶ πρωτεύοντος Θεμιστοῦ, τοῦ Θεμιστοῦ Σαυρόματος, ὁ ἐκ τῶν Βοσπορειανῶν κρίσκων, ὅρου δὲ παῖς γενόμενος. κ. τ. λ. Meursius qui a le premier publié cet ouvrage, traduit ainsi cet endroit : *Imperante Romæ Diocletiano, apud Chersonitas verò principatum tenente Themisto Themisti Sarmatæ filio, Criscon Bosporianus Ori filius, &c.* Il ne s'est pas apperçu que ce passage est corrompu, & que les noms des rois du Bosphore y sont défigurés. Si le mot Σαυρόματος indiquoit le pays de Themiste magistrat des Chersonites, il devroit être au génitif, comme le mot qui précéde, & on liroit Σαυρομάτου, ou plutôt Σαρματοῦ, mais c'est ici le nom du roi du Bosphore, & non celui du pays de Themiste. Les mots qui suivent, κρίσκων ὅρου δὲ παῖς, ont été écrits par quelque copiste qui a mal lû, ou qui n'a pas su suppléer quelques lettres effacées dans l'original qu'il copioit. Je ne doute pas qu'au lieu de κρίσκων ὅρου δὲ παῖς, il ne faille lire, Ῥησκουπόριδος παῖς. La suite le montre évidemment : car le Roi du Bosphore, personnage essentiel dans cette histoire, ne paroît plus sous le nom de Criscon ; c'est toujours Sauromate. M. Tillemont entrevit la difficulté ; mais il ne remonta pas à la source du mal ; *Criscon*, dit-il, *Prince du Bosphore, nommé ce semble aussi Sauromate, &c.* Il ne s'agit dans ce passage que de Sauromate ; c'est ce prince qui paroît toujours dans la suite, & on voit bien que c'est le mot de Ῥησκουπόρειδος défiguré, qui a produit le nom imaginaire de Criscon. On en trouve encore

Hist. des Emp. Vol. 4. p. 19.

une

une preuve à la page 210. du même chapitre, où il y a Σαυρόματος ὁ ἔγγονος Σαυρομάτου τοῦ κρισκορόνου, &c. Si Crifcon étoit le nom du roi du Bofphore, il faudroit qu'il y eut ici κρισκόνος & non κρισκορόνου mot barbare, dans lequel il eft facile de voir encore le mot de Ῥησκουπόριδος corrompu. Ce font les deux feuls endroits dans ce long chapitre de Conftantin Porphyrogenete, où il foit parlé du prétendu Crifcon; parce que ce font les feuls où fe trouvoit le nom de Rhefcuporis que le copifte ne connoiffoit pas & qu'il transforma en Crifcon, ou en Crifcon fils d'Orus.

Après l'examen & la correction de ce paffage, il refte à placer les princes dont Conftantin nous donne la connoiffance. Il en nomme trois, Rhefcuporis, fon fils Sauromate, & fon petit fils appellé auffi Sauromate. Il paroît conftant, par fon recit, que les deux derniers ont été rois du Bofpho re; mais il y a quelque incertitude à l'égard de Rhefcuporis. Conftantin nous apprend feulement que Sauromate roi du Bofphore étoit fon fils. Mais comme à la page 210. du même chapitre 53. il dit que l'autre Sauromate, fils du précédent, voulut venger l'affront de fon ayeul Rhefcuporis qui avoit été fait prifonnier de guerre; s'il y a lieu de conjecturer de là, que Rhefcuporis avoit été pris en commandant les Bofphoriens en qualité de Roi, il ne peut avoir regné que très peu de tems; puifque l'événement que Conftantin rapporte s'eft paffé fous Diocletien, & que Thothorsès a été roi du Bofphore jufqu'aux dernieres années de cet Empereur, comme nous l'avons vû par fes médailles. Si on trouvoit quelque médaille de ce Rhefcuporis, on feroit décidé fur ce point. Dans cette incertitude, &

L

eu égard au peu de tems qu'il y a depuis les dernieres années de Thothorsès jusqu'à l'événement que Constantin raconte, je ne mets point ce Rhescuporis au nombre des rois du Bosphore, & je fais succéder Sauromate I V. à Thothorsès.

Constantin Porphyr, Ibid.

Sauromate I V. fils de Rhescuporis, arma contre les Romains : il foula les peuples qui étoient sous leur obéissance, & s'avança jusques sur les bords du fleuve Halys. Dès que la nouvelle en vint à Diocletien il envoya contre lui Constance, pere de Constantin le Grand, qui ne pouvant pas le repousser à force ouverte, eut recours à d'autres moyens. Il engagea les Chersonites, peuples qui habitoient la Chersonèse du Bosphore Cimmérien, & qui étoient soumis aux Romains, d'entrer dans les terres de Sauromate, de s'en rendre les maîtres & d'y faire captives les familles Bosphoriennes. Les chefs des Chersonites secondérent parfaitement les desseins de Constance ; ils firent une incursion dans le Bosphore, battirent tout ce qui leur résista, & emmenérent avec un grand nombre de prisonniers, les femmes de Sauromate. Mais ils traitérent ces captives avec douceur, & leur dirent que si elles vouloient être rétablies, il falloit envoyer vers Sauromate pour le porter à faire la paix avec les Romains ; & que ce n'étoit qu'à ces conditions qu'elles seroient libres & renduës à leur patrie. Les Bosphoriennes y consentirent : elles députérent à Sauromate, qui après quelques négociations, fut obligé de faire la paix avec Constance, & de se retirer chez lui. Diocletien marqua beaucoup de reconnoissance aux Chersonites, à qui il devoit le succès de cette guerre, & les affranchit du tribut qu'ils payoient aux Romains.

Digitized by Google

SAUROMATE V.

QUelques années après l'avénement de Conſtantin à l'Empire, Sauromate V. fils de Sauromate & petit fils de Rheſcuporis, fit la guerre aux Cherſonites pour venger la honteuſe captivité de ſon ayeul. Les Cherſonites ſe préparérent à réſiſter à l'ennemi : la fortune leur fut favorable ; Sauromate fut battu & repouſſé. Les Cherſonites fixérent des limites que Sauromate & les Boſphoriens s'engagérent avec ſerment de ne pas franchir. Après ce traité ces peuples retournérent chacun dans leurs états. *Conſt. Ibid.*

RHESCUPORIS V.

BAΣIΛEΩ. . . . *cap. diad.* Au revers : *cap. radiatum infra* XH. (608.) en petit bronze, du cabinet du Comte de Pembroke. (pl. IV. n°. 6.) Le nom du roi du Boſphore eſt effacé ſur cette médaille, ainſi on ne peut dire ſi elle eſt de Rheſcuporis, ou de Sauromate qui la précédé. Quelque médaille mieux conſervée décidera la queſtion. Si elle eſt de Rheſcuporis, ce prince ſuccéda bientôt à Sauromate V. qui ne fut mis ſur le trône que quelques années après que Conſtantin fut parvenu à l'Empire, puiſque cette année XH (608.) de l'Ere du Boſphore qui concourt avec l'an de Rome, 1064 - 1065. n'eſt que la 6e. ou 7e. de Conſtantin

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟ..... *cap. diadem. ante quod tridens.* Au revers : *caput Constantini, infra* ςΙΧ. (616.) en petit bronze, de l'an de Rome 1072. ou 1073. le 616. de l'Ere du Bosphore ; du cabinet de M. de l'Isle de l'Académie des Sciences. (pl. IV. n°. 7.)

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. *cap. Rhesc. ante quod tridens.*)(. *caput Constantini, ante quod symbolum ignotum, infra* ΗΙΧ. (618.) en petit bronze, au cabinet du Roi. L'an de Rome 1074. ou 1075. de l'Ere du Bosphore 618.

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. *cap. id. cum tridente.* Au revers : *cap. id. laur. infra* ΚΧ. (620.) en petit bronze, au cabinet du Roi. De l'an de Rome 1076. ou 1077. de l'Ere du Bosphore 620.

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΙΣΚΟΥ... *cap. Rhesc. diad.* Au revers : *cap. Const. in area* ΚΧ. (620.) en petit bronze. *Ibid.* De la même année. Ces médailles avec les époques ΗΙΧ. ΚΧ. sont dans l'ouvrage de Vaillant sur les rois du Bosphore, mais elles y sont gravées peu exactement.

T. 1. pl. 18. Dans les voyages de M. de la Mottraye, il y en a une avec l'époque ΑΚΧ. (621.) De l'an de Rome 1077-1078. de l'Ere du Bosphore 621.

......ΗΣΚΟΥ... *cap. Rhesc. ante quod flos, vel simile quid.* Au revers : *cap. Constant. ante quod fig. st. d. elata. Infra* ΒΚΧ. (622.) en petit bronze, du cabinet du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1078-1079. de l'Ere du Bosphore 622.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔ. *cap. Rhesc. ante quod stella.* Au revers : *cap. Constant. rad. infra* ΔΚΧ. (624.) en petit bronze, chez M. Pellerin. De l'an de Rome 1080-1081. de l'Ere du Bosphore 624.

Dans le manuſcrit de M. de Peireſc. qui eſt dans le cabinet de M. de Boze & que j'ai déja cité, on trouve la deſcription de la médaille ſuivante : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΥΠ. I. *caput... petaſatum*. Au revers : M. X. *caput laureatum : num. arg. æroſ.* Si cette médaille a été bien lue, elle prouve que Rheſcuporis a regné au moins juſqu'à l'an 640. de l'Ere du Boſphore, l'an de Rome 1096-1097.

SAUROMATE VI.

NOus voici parvenus à la fin du royaume du Boſphore. Conſtantin Porphyrogénete nous apprend que quelques années après le traité par lequel Sauromate V. s'étoit engagé de ne pas paſſer les bornes preſcrites à ſon Empire, un autre Sauromate déclara la guerre aux Cherſonites, & voulut rentrer en poſſeſſion des terres, dont il diſoit qu'il avoit été dépouillé par violence. Ce prince, à la tête d'une nombreuſe armée plein de fierté & de confiance, inſultoit aux Cherſonites. Pharnace étoit le chef de ces derniers : il aſſembla ſes compatriotes, & il leur propoſa de ne point expoſer leurs troupes, & de décider la querelle par un combat ſingulier qu'il s'offroit de préſenter à Sauromate. Le défi fut accepté par les Boſphoriens, avec d'autant plus de facilité, que Sauromate étoit d'une taille très avantageuſe, & qu'ils ſe flattoient que Pharnace, qui lui étoit bien inférieur à cet égard, ne lui reſiſteroit pas. Les deux combattans s'avancérent donc en préſence des armées : Pharnace ſe plaça de façon que Sauromate tour-

Ibid. p. 211.

noit le dos à ses enn····. Au moment qu'ils en venoient aux mains, les Chersonites, ainsi qu'ils en étoient convenus avec Pharnace, poussérent un grand cri : à ce bruit Sauromate tourna la tête ; Pharnace saisit cet instant pour lui porter un coup mortel ; & après l'avoir abattu, il lui coupa la tête. Par cette victoire, les Chersonites devinrent les maîtres du Bosphore, & reduisirent les habitans en captivité. Cependant dans la suite les Chersonites contens d'avoir étendu les limites de leur empire, laissérent aux Bosphoriens quelques terres à cultiver, *& les bornes de ces états*, dit

Ibid. Constantin, *sont encore les mêmes aujourd'hui.*

Après cette révolution, il n'y eut plus de rois du Bosphore. Un chef de ceux à qui Pharnace permit de cul-

Conft. ibid. p. 214. tiver quelques terres de leur ancien royaume, nommé Asandre, fit une tentative pour rentrer en possession du Bosphore ; mais la conspiration fut découverte ; son fils en fut la victime, & les Bosphoriens furent pout toujours soumis aux Chersonites.

Vaillant n'a donc pas eu raison de dire que le Bosphore Cimmérien n'eut des rois que jusqu'à l'Empereur Valerien. Il a mal pris le sens des paroles de Zosime sur lequel il se fonde. Il est vrai que cet historien dit, dans la vie de Valerien, *que la famille royale du Bosphore étoit éteinte*, mais il ajoûte, *que ceux qui gouvernoient le Bosphore depuis l'extinction de la race royale, étoient des hommes méprisables qui n'avoient pas la force de s'opposer aux incursions des Scythes.* Zosime ne dit pas que le Bosphore n'avoit plus de rois sous l'Empereur Valerien, mais il prétend que ceux qui commandoient alors, n'étoient pas de la race royale. Il ne s'ensuit nullement de

Digitized by Google

là que ces chefs ne priffent pas le titre de Roi, quoiqu'indignes de l'être au jugement de Zofime. Ainfi le témoignage de cet auteur fuffiroit pour ne pas borner la troifiéme Dynaftie du Bofphore, au tems de l'Empereur Valerien, quand même nous n'aurions pas les paffages de Conftantin Porphyrogénete que j'ai rapportés, & toutes les médailles que j'ai décrites des derniers rois du Bofphore.

Je termine cet ouvrage par quelques médailles du Bofphore dont le tems eft incertain, & dont la gravure ne m'a pas paru avoir des marques affez caractériftiques pour déterminer à quel prince elles appartiennent.

La premiere qui eft de grand bronze, fe trouve dans le cabinet de M. Pellerin. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saurom. laur.* au revers : *fig. milit. ft. d. haft. f. clavam*; *hinc littera deleta*, *inde* B. (pl. I V. n°. 8.)

La feconde, qui eft de moyen bronze eft confervé au cabinet du Roi : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. Rhæf. laur.* au revers : *fig. eques. d. elata in area* B. *& ftella :* (pl. I V. n°. 9.) c'eft à peu près la même que celle du *Mufeo Theupolo* p. 1240.

La troifiéme qui eft auffi de moyen bronze fe trouve au même cabinet : ... Α ... ΛΕΩΣ. *cap. diad. ornat.* au revers : *cap. mul. velatum*, *in area* B. (pl. I V. n°. 10.) Si cette piéce étoit mieux confervée, elle pourroit nous faire connoître une princeffe du Bofphore, ou fervir de confirmation à la médaille qui eft dans le *Mufeo Theupolo*, avec la légende ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΠΗΠΑΙΠΙΡΕΩΣ. que j'ai rapportée à l'article de Sauromate I I I.

Je joins à ces deffeins la defcription d'une médaille que je ne fais point graver, parce que je ne fuis par cer-

tain que la note qu'on m'en a donnée soit exacte. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. *cap. Cotyis ex adverso. cap. muliebre*, au rev. Β. . . *fig. mul. sed. d. pateram, s. hast. pro pedibus rota*, en petit bronze.

Il faudroit avoir sous les yeux toutes les médailles du Bosphore que nous connoissons, pour faire attention à la ressemblance des unes aux autres ; & à la conformité du métal, du dessein & de la gravure. On pourroit à la faveur de cette comparaison, déterminer la place des piéces inconnues. Mais comme les médailles des rois du Bosphore sont assez rares, & qu'il ne faut pas espérer de les voir toutes réunies dans le même cabinet, la comparaison est impossible. Il faut se contenter de les voir au rang des *incerta*, qui sont une classe dans toutes les suites des médailles.

FIN.



SUITE



SUITE
DES
ROIS DU BOSPHORE.

PREMIERE DYNASTIE.

DEUXIEME DYNASTIE.

Digitized by Google

TROISIEME DYNASTIE.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé *Histoire des Rois de Thrace, & de ceux du Bosphore, éclaircie par les Médailles*, & il m'a paru que cet ouvrage rempli de savantes recherches & d'une critique exacte, seroit très-utile à tous ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Histoire ancienne & des Médailles. A Paris, ce 15 Novembre 1751.

GIBERT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers-Sécrétaires les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé l'Abbé BARTHELEMY, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Histoire des Rois de Thrace & de ceux du Bosphore, par M. CARY, de l'Académie de Marseille*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur de Machault Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au com-

Digitized by Google

mencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le ving-neuf jour du mois de May, l'an de grace mil sept cent cinquante-deux, & de notre Regne le trente-septiéme. Par le Roy en son Conseil.

SAINSON.

Regîstré sur le Regîstre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs, N°. IX. fol. 6. conformément au Réglement de 1723, qui fait défense Art. 4. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeures, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'Art. 108. du même Réglement. A Paris, le 21. Avril 1752.

Signé, COIGNARD, *Syndic*.

Fautes à corriger dans l'histoire des Rois de Thrace.

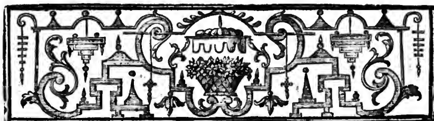
PAGE 23. à la marge, Demos. th. *lisez* Demosth.
p. 62. *lignes* 6. & 11. Rhœscus. *lis.* Rhescus.
Ibid. lig. 5. & 12. Rhœscuporis *lis.* Rhescuporis.
p. 64. *lig.* 5. Rhæmetalcès, *lis.* Rhœmetalcès.
p. 65. à la marge. *Ibid. lis.* Dio.
p. 70. *lig.* 6. aucunes, *lis.* aucune.

Dans l'histoire des Rois du Bosphore.

p. 35. *lig.* 19. Lucain, *lisez* Lucien.
p. 36. *lig.* 10. d'Asde, *lisez* d'Asandre.
p. 47. *lig.* 15. l'an de Rome 783. *lis.* vers l'an de Rome 82.
p. 50. *lig.* 5. 781. *lis.* 791.
p. 72. à la marge. *p.* 249. *lis. p.* 949.
p. 94. *lig.* 1. ΕΑΣΙΛΕΤΣ, *lis.* ΒΑΣΙΛΕΤΣ

FIN.

Digitized by Google



HISTOIRE DES ROIS DE THRACE.



ES Thraces, qui de Teiras descendant de Japhet, furent appellés Teires, & ensuite Thraces, occupoient anciennement un vaste pays qui comprenoit une partie de la Macédoine, & tout ce qui est renfermé entre le fleuve Strymon, le Mont Hæmus, & le Pont-Euxin. Ils s'étendoient au-delà du Danube & du Borysthène. Ils étoient divisés en plusieurs peuples qui avoient des mœurs différentes, & une forme de gouvernement particuliére. Les uns, comme les Besses, cruels & féroces, fort craints & peu connus, ne vivoient que de rapine. Les autres, troupes mercenaires, prêtoient leurs secours à ceux qui les appelloient, & sous la conduite d'un chef de leur nation, servoient indifféremment des partis contraires. Tels sont les Odo-

Joseph. Ant. Jud. l. 1. c. 6.

Hérod. l. 5. Strab. l. 7.

A

Digitized by Google

Thucyd. l. F. l. St. l. 5. p. 346. Id. l. 2. p. 107. Polyb. Edit. Gro. l. 5. p 780. Arri. Exp. Alex. l. 1. p. 4. Freinshem. Supp. Q. C l. 1. c. 5. Plut. Apop. Virgil. l. 1. P. Mel. l. 2. Meurs. reg. Att. l. 3. c. 7. Eustath. in Dionys. Hérod. l. 1. l. 3. l. 7. Strab. l. 7. Eus. Chron. Const. Th. 3. Ili. B. E. 2. Hist. Jul.

mantes dont parle Thucydide, qui fournissoient des troupes aux Athéniens : tels sont ceux qui habitoient les montagnes, & les Autonomes dont Sitalcès composa son armée : tels sont encore tous ces corps de Thraces qui étoient au service d'Athènes, de Lacédémone, & des rois de Macédoine ou d'Asie. Enfin, les troisiémes soumis à l'état monarchique, avoient des rois qui les gouvernoient. Dès le tems de la guerre de Troye, on voit Rhæsus & Poltys rois de Thrace : & peu après, un des fils de Thésée épousa la fille d'un roi de Thrace. La migration des Thraces en Asie, dont Hérodote, Strabon & Eusébe parlent, & dont Constantin Porphyrogénete raconte quelques singularités, nous donne aussi le nom de quelques anciens rois de Thrace. Homere en nomme plusieurs, de la Chersonèse, ou des autres parties de la Thrace ; & Reineccius cite les Auteurs qui en font connoître d'autres, dont je me dispense de faire l'énumération.

Mais ces faits appartiennent à des tems fabuleux ou ténébreux (*a*) : ce n'est que plusieurs siécles après que l'on peut suivre la dynastie de ces rois, lorsque la Thrace proprement dite, sous la puissance du roi des Odryses, s'étendoit de l'Occident à l'Orient depuis le fleuve Strymon, sur les confins de la Macédoine, jusqu'au Pont-Euxin ; & du Septentrion au Midi, depuis le Mont Hæmus jusqu'à la Mer Ægée. Il est vrai qu'on voit paroître de tems en tems d'autres rois Thraces ; mais soit que leur puis-

(*a*) De même que ce que rapporte Diodore de Sicile l. 3. des conquêtes de Bacchus dans la Thrace & de quelques rois de cette nation ; & ce que nous lisons dans Appien Alex. au commencement du livre de la guerre de Mithridate.

Digitized by Google

ſance fût bornée à des Etats de peu d'étendue, ſoit qu'ils n'ayent été que les chefs de quelques barbares, où qu'ils ayent eu peu de part aux événemens que les Hiſtoriens nous ont tranſmis, ſi on en excepte les Sapéens & les Beſſes, ils ſont à peine nommés, & il eſt impoſſible d'en former une ſuite. Il n'y a que le royaume des Odryſes, la plus conſidérable des dynaſties de la Thrace, qui fourniſſe une ſucceſſion de rois, & qui faſſe partie de l'Hiſtoire Grecque ou Romaine.

TERES I.

Vers la quatre-vingt-ſeptiéme Olympiade.

TERES ou TYRES, ainſi que l'appelle Hérodote, fut le fondateur du royaume des Odryſes, ou du moins il le rendit très-puiſſant (*b*), & lui donna une étendue qu'il n'avoit pas auparavant (*c*). Nous n'avons pas la date préciſe de ſon élévation, ou de ſes conquêtes, mais nous ſçavons qu'elles précédèrent la guerre du l. 7.

(*b*) Car on ſçait d'ailleurs par le témoignage de pluſieurs Auteurs, que les Odryſes étoient plus anciens que Térès, & qu'ils tiroient leur nom d'un Odryſe qu'ils honorérent enſuite comme une Divinité, & qu'on croit être le même que Teiras ou Tiras deſcendant de Japhet.

(*c*) Les termes de Thucydide *l.* 2. *p.* 117. pourroient ſouffrir deux interprétations. Je me fixe à celle qui fait dire à Thucydide, que Térès agrandit ſeulement le royaume des Odryſes; conformément à ce paſſage de Diod. de Sic. *l.* 12. qui en parlant de la grandeur de Sitalcès fils de Térès, dit: τὸ δὲ τέλος ἐπὶ τοσῦτον δυνάμεως προῆλθεν, ὥστε χώρας ἄρξαι πλείστης τῶν πρὸ αὐτῦ βεβασιλευκότων κατὰ τὴν Θρᾴκην. Il n'eſt pas douteux qu'il y avoit eu chez les Thraces des rois avant Térès: outre ceux que j'ai nommés ci-devant, l'on prétend qu'Orole biſayeul de Thucydide étoit prince d'une partie de la Thrace: mais Térès devenu plus puiſſant que tous ceux qui l'avoient précédé, fut regardé comme le fondateur de la Monarchie. Je crois devoir obſerver, après Thucydide, qu'il ne faut pas confondre Térès avec Térée ſi connu par l'aventure de Philomèle: il eſt vrai qu'ils ont vêcu dans des tems différens, mais comme il y a de la conformité dans les noms, & qu'ils étoient Thraces l'un & l'autre, Thucydide les a diſtingués avec ſoin.

Péloponèse, qui commença la seconde année de la quatre-vingt-septiéme Olympiade, la trois cent vingt-troisiéme de la fondation de Rome, & la quatre cent trente-uniéme avant J. C. Ce fut sans doute par la force des armes, & par des exploits signalés, que Térès acquit le titre de Roi. Il aimoit la guerre avec passion, & il disoit que quand il vivoit dans le repos & qu'il n'étoit pas à la tête de ses troupes, *il croyoit ne valoir pas mieux que ceux qui avoient soin de ses chevaux.* Il avoit porté la guerre dans plusieurs endroits de la Thrace. Xénophon nous apprend qu'il se laissa surprendre dans une occasion par un peuple dont la bravoure s'exerçoit sur tout en tombant de nuit sur l'ennemi. Pour prévenir de pareilles surprises, les descendans de Térès avoient soin d'avoir pendant la nuit autour de leur tente, des chevaux prêts à marcher. Hérodote nous apprend que ce prince eut une fille mariée à un roi Scythe. C'est tout ce que nous sçavons de la vie de Térès, quoi qu'elle ait été bien longue, & qu'il ait vécu jusqu'à l'âge de 92 ans.

Thucy. l. 2.

Plut. Apo. Ed. St. 303.

Exped. Cyri. l. 7.

l. 4.

Lucian. in longævis.

SITALCES.

La premiére année de la quatre-vingt-huitiéme Olympiade, la trois cent vingt-sixiéme de Rome.

SITALCES qui succéda à Térès la premiére année de la quatre-vingt-huitiéme Olympiade, ne reçut de son pere, si nous en croyons Diodore, qu'un royaume de médiocre étendue ; mais ses vertus, ses exploits, & les tributs ausquels se soumirent les peuples qu'il

l. 12. p. 312.

Digitized by Google

avoit conquis, le rendirent très puissant, & il acheva ce que son pere avoit commencé. Thucydide qui fait une description assez détaillée des Etats de Sitalcès, dit qu'ils s'étendoient depuis le fleuve Strymon, jusqu'à l'embouchure du Danube: il pousse l'exactitude au point de nous apprendre combien il falloit de jours pour faire le voyage par mer, depuis Abdère jusqu'au Danube; & par terre depuis Byzance jusqu'au fleuve Strymon. Ce dernier trajet étoit de treize jours de marche. Diodore qui parle aussi de ces distances, s'écarte un peu de Thucydide qu'il copie. (*d*) *l. 2. p. 166.* *l. 12. p. 312.*

Un prince tel que Sitalcès n'étoit point indifférent aux Puissances voisines. Les Athéniens recherchérent son alliance; ils s'adressérent à Nymphodore de la ville d'Abdère, qu'ils avoient regardé jusqu'alors comme leur ennemi, & qu'ils mirent pourtant dans leurs intérêts. Nymphodore avoit de l'autorité dans la Thrace; le mariage de sa sœur avec Sadoque fils du Roi, lui donnoit beaucoup de pouvoir à la cour de Sitalcès. Il engagea ce prince à devenir l'allié des Athéniens, & à leur envoyer des troupes. Athènes par reconnoissance donna à Sadoque le titre de Citoyen, affiliation hono-

(*d*) Ce qu'on lit dans Thucydide *l.* 2. de la grandeur du royaume de Sitalcès qui s'étendoit depuis le fleuve Strymon jusqu'au Danube, doit s'entendre de l'endroit où le Strymon prenoit sa source dans le mont Pangæe, & non de son embouchure. Les terres qui étoient entre le Strymon & le Nestus, ou Nessus, étoient occupées par les Piériens que les Macédoniens avoient chassés de leur pays, & par quelques Thraces indépendans. Cette distinction que les Géographes n'ont pas faite, est nécessaire pour que les anciens ne paroissent pas en contradiction. Une preuve que le pays entre le Strymon & le Nessus n'appartenoit pas aux Thraces, c'est que Thucydide, en fixant les limites de ce royaume du côté de la mer, commence à Abdère qui étoit à l'embouchure du Nessus: il n'auroit pas manqué de commencer par le fleuve Strymon, si la Thrace s'étoit étendue jusques-là du côté de la mer. Dans la suite ce pays, occupé par les Piériens, fut joint à la Macédoine.

Digitized by Google

Thucy. l. 1. pp. 118. 143. rable & recherchée, qui engageoit ceux qui la recevoient à prendre le parti d'une ville qui devenoit pour eux une seconde patrie.

Sitalcès fut sur le point d'avoir une guerre à soutenir contre les Scythes. Cette nation avoit chassé Scylès Hérod. l. 4. un de ses rois, parce qu'il préferoit les usages des Grecs à ceux de son pays. Sitalcès reçut Scylès à sa cour. Les Scythes croyant que c'étoit pour lui donner du secours, & l'aider à remonter sur le trône, portérent la guerre en Thrace: mais Sitalcès qui en accordant l'hospitalité à Scylès n'avoit pas eu en vûe d'entrer en guerre avec les Scythes, leur livra Scylès, à condition qu'ils lui rendroient son propre frere, exilé de Thrace, qui s'étoit réfugié chez eux.

Le roi de Thrace fit de grands préparatifs de guerre pour seconder les Athéniens qui vouloient porter la guerre chez les Chalcidiens, dont ils avoient à se plaindre. Strab. l. 10. Ce peuple étoit une colonie des Eubéens qui avoient été fondés par les Athéniens: il étoit donc, pour ainsi dire, petit-fils d'Athènes. Cependant, sans égard à cette affiliation, il quitta le parti des Athéniens pour suivre Thucy. l. 1. p. 38. celui de Perdiccas roi de Macédoine. Sitalcès devint l'instrument de la vengeance des Athéniens: il leur promit de faire la guerre aux Chalcidiens qui possédoient quelques villes entre la Thrace & la Macédoine. Pour tenir ses engagemens, & se venger en même tems de Perdiccas qui lui avoit manqué de parole, il se mit à la tête d'une armée considérable. A sa suite étoit Amyntas Id. l. 2 p. 165. qu'il avoit dessein de mettre sur le trône de Macédoine, à la place de Perdiccas son oncle. Mais ce projet n'eut aucun succès. Ses troupes souffrirent par la rigueur de

l'hiver, & par le défaut de vivres : d'ailleurs Perdiccas gagna fecretement Seuthès neveu de Sitalcès; & lui ayant promis en mariage Stratonice fa fœur, Seuthès perfuada à Sitalcès de fe retirer. Ainfi cette entreprife n'eut d'autre fuite que le mariage de Seuthès qui époufa Stratonice.

Peu de tems après, Sitalcès fut tué dans un combat contre les Triballes, la huitiéme année de la guerre du Péloponèfe. On peut conjecturer par la lettre de Philippe de Macédoine aux Athéniens, que Seuthès avoit été foupçonné du meurtre de fon oncle. Philippe dit affirmativement qu'il en étoit coupable; mais comme l'a obfervé M. de Tourreil, Philippe donnoit en cette occafion un foupçon pour une vérité. *Thucy. l. 4. p. 320.* *Notes fur Démofthène.*

Nous avons vû que Sitalcès avoit un fils nommé Sadoque que les Athéniens mirent au nombre de leurs citoyens : il faut que ce fils foit mort avant fon pere, puifqu'il ne lui a pas fuccédé. Il n'eft connu que par la trahifon que fon affiliation à la ville d'Athènes lui fit commettre envers des envoyés de Lacédémone qui alloient demander du fecours au roi de Perfe. Ces Spartiates s'arrêterent à la cour de Sitalcès, & firent quelques tentatives pour l'engager à quitter le parti des Athéniens, après quoi ils continuérent leur voyage. Il y avoit alors auprès de Sitalcès des députés d'Athènes qui perfuadérent à fon fils Sadoque, qu'il falloit faire arrêter ces envoyés de Lacédémone, & qu'il ne devoit pas fouffrir qu'ils achevaffent une ambaffade qui avoit pour objet de nuire à Athénes dont il étoit citoyen. Sadoque du confentement de Sitalcès fit ce que les députés lui demandoient, & leur livra *Thucyd. p. 141. Hérod. l. 7. c. 137.*

Digitized by Google

ces envoyés, qui furent conduits à Athènes où on les fit mourir.

SEUTHES I.

l'an de Rome 330. *avant J.C.* 424.

SEUTHES, fils de Sparadoque, & neveu de Sitalcès, monta sur le Trône après la mort de son oncle, & lui succéda dans ses Etats. Son pere étoit vraisemblablement ce frere de Sitalcès, qui s'étoit réfugié chez les Scythes. Seuthès fut ami d'Athènes, qui lui accorda les droits de citoyen : sous le regne précédent, il avoit eu beaucoup d'autorité ; c'étoit, dit Thucydide, la seconde personne de l'Etat ; & comme la Thrace étoit un royaume héréditaire, on ne pouvoit pas lui disputer le droit de succession. Il rendit la Thrace puissante par les tributs qu'elle retiroit de plusieurs peuples ; mais nous ne sçavons pas l'usage qu'il fit de ses forces. Thucydide qui étoit son contemporain ne nous a presque rien appris de la vie de ce prince, qui eut apparemment peu de part aux affaires du Péloponèse.

Thucy. l. 2. p. 171. Hérod. l. 4.

Lettre de Philippe.

Thucy. l. 4. p. 320.

MÆSADE.

LEs Historiens ne disent pas positivement que Mæsade ait succédé à Seuthès ; mais il est naturel de le conjecturer sur le passage de Xénophon, où il est parlé de ce prince. C'est à l'occasion de Seuthès II. à qui les Grecs furent d'un grand secours. Xénophon qui les conduisoit, demanda à Seuthès en quoi les Grecs pouvoient

De expedit. Cyri. l. 7.

voient lui être utiles. Le prince de Thrace lui répondit en ces termes. » Je suis fils de Mæsade qui comman- » doit aux Mélandites, aux Tynes, aux Thranipses, » [*peuples de Thrace vers l'Hellespont.*] Une sédition » des Odryses priva mon pere de ses états : il mourut » peu après, & me laissa dans l'enfance. Je fus élevé à » la cour de Médocus, qui est aujourd'hui roi des » Odryses. Dès que j'ai été en état de porter les ar- » mes, j'ai souffert impatiemment de ne pas vivre com- » me un homme de ma naissance, & j'ai prié Médocus » de me donner des troupes, afin que j'eusse les moyens » de punir ceux qui ont détrôné mon pere, & de me » rétablir dans son royaume. Médocus m'a accordé » les forces que vous voyez, & je fais subsister ces trou- » pes en faisant des incursions sur les terres de mon pere. » Si vous venez à mon secours (*e*), j'espere avec la fa- » veur des Dieux, rentrer dans mes états.

Ce témoignage de Xénophon nous donne une idée de la révolution qui arriva en Thrace après la mort de Seuthès. Ce prince laissa vraisemblablement Mæ- sade héritier de ses états, & il y a toute apparence que le roi de Thrace faisoit alors sa résidence dans les villes qui étoient situées sur l'Hellespont, & qu'il gouvernoit les autres par des lieutenans. Mais soit que ces gouverneurs traitassent avec rigueur les peu- ples dont Mæsade leur avoit confié le commandement, soit que d'autres raisons eussent fait naître des troubles, les Odryses se soulevérent. Ils choisirent Médocus pour

(*e*) Dans le Grec d'Henri Etienne il y a εἰ δὲ μὴ ὑμεῖς παραγένησθε il faut εἰ δέ μοι &c. comme on lit dans l'édition de Bâle de 1545. du reste je n'ai pas traduit le discours de Seu- thès mot à mot.

Roi, & chasserent Mæsade. Ce prince ne survécut pas à son malheur, & laissa un fils en bas âge, qui fut élevé à la cour de Médocus.

MEDOCUS, Roi des Thraces Odryses.
SEUTHES II. Roi des villes maritimes de la Thrace, ou des Sapéens. (*f*)

Vers l'an 400 avant J. C.

IL y a lieu de croire qu'après la révolution qui détrôna (*g*) Mæsade, les villes maritimes de la Thrace ne reconnurent pas Médocus pour roi, & qu'elles resterent libres. Médocus content de regner sur les Odryses ne se mit apparemment pas en peine de réduire sous son obéissance des villes éloignées de ses états. C'est ce qui le rendit plus facile à donner du secours à Seuthès II. lorsque ce prince fut parvenu en âge de commander, & qu'il le pria de lui accorder quelques troupes pour tâcher de rentrer en possession des villes qui avoient obéi à son pere. Seuthès vint donc avec les

Xénop. ibid.

(*f*) Les Sapéens faisoient partie des Thraces maritimes, c'est pourquoi cette contrée est appellée quelquefois le royaume des Sapéens. *Step. Byz. Strab. l.* 12. *Appian. l.* 4.

(*g*) Je n'établis cette succession que par conjecture, car le silence des Auteurs laisse de l'incertitude à cet égard. Il se peut & c'est le sentiment d'un savant Académicien (M. Gibert de l'Acad. des Inscr. & Bell. Let. à qui j'ai communiqué cet ouvrage) que la division de la Thrace en Odrysienne & en maritime, marquée assez expressément dans Xénophon, qui en parlant de la Thrace Odrysienne dit: τὴν ἄνω & en nommant le prince qui regnoit sur les Thraces maritimes, dit: ἐπὶ θαλάττῃ ἄρχοντα il se peut dis-je, que cette division ait été faite après la mort de Sitalcès, & que ce prince ait eu pour successeur Seuthès I. dans la Thrace supérieure, & Mæsade dans la maritime. Ce sentiment sauve une espéce de contradiction qu'il y a à dire que Médocus, qui avoit été mis à la place de Mæsade, aida le fils de celui-ci à se rétablir dans une partie de ses états. Mais comme d'un autre côté je ne vois pas la raison du partage de la Thrace, après la mort de Sitalcès qui ne laisse que Seuthès I. je ne détermine rien, & je me contente de proposer les deux opinions.

forces qu'il obtint de Médocus, camper dans les lieux maritimes de la Thrace, où ses soldats étoient obligés de fourrager pour subsister. Heureusement pour ce prince, Xénophon, célebre par ses écrits, & par le commandement que les Grecs lui confiérent en revenant de la malheureuse expédition de Perse, s'approchoit de ses états. Seuthès lui envoya Médosadès un de ses principaux officiers, pour l'engager par toute sorte de promesses à venir le joindre avec ses troupes. Xénophon s'en défendit d'abord; mais n'ayant pu repasser en Asie, comme il s'étoit proposé: il consulta les Dieux pour sçavoir s'ils approuvoient qu'il marchât au secours des Thraces. La réponse fut favorable à Seuthès. D'ailleurs les Thraces étoient fidélement attachés aux Athéniens. Quelques années auparavant, Médocus & Seuthès s'étoient liés d'amitié avec Alcibiade, & lui avoient offert des troupes. Ainsi les Grecs se rendirent au camp de Seuthès, où ils furent très-bien reçus. Seuthès leur dit, qu'il suffisoit qu'ils fussent Athéniens pour avoir toute sa confiance, qu'il étoit ami & allié d'Athènes. Il leur exposa sa situation, & leur promit, s'ils l'aidoient à recouvrer les villes qui avoient été sous la domination de son pere, de les récompenser généreusement; de leur céder de vastes campagnes, & une ville forte située au bord de la mer. Il offrit à Xénophon une double alliance, en lui donnant sa fille en mariage (*h*), & en épousant une des siennes, qu'il ache-

Cornel. Nepos in Alcib. Diod. l. 13.

Xénoph. Ibid.

(*h*) Je ne sçais si Seuthès étoit dans un age à avoir une fille à marier: peut-être qu'il offroit à Xenophon sa sœur ou quelque fille du sang royal.

teroit & dont il donneroit une somme considérable (*i*).

Xénophon & tous les Grecs ayant accepté ces promesses (*k*), furent ensuite admis à un grand repas que Seuthès donna. C'étoit un usage chez les Thraces, que ceux qui mangeoient avec le Roi, buvoient à la santé du prince, & lui offroient, en tenant la coupe, des présens proportionés à leurs moyens. La plûpart des convives s'acquitterent de ce devoir. Xénophon étoit d'autant plus inquiet sur la façon de le remplir, qu'il n'avoit rien à offrir au Roi, & qu'il étoit assis à la place la plus honorable. Lorsque son tour fut venu, il prit la coupe, se leva, & s'adressant à Seuthès: » Je me donne à vous, » dit-il, avec tous ces Grecs, qui d'un commun accord partageront les dangers où vous allez vous exposer; & qui avec le secours des Dieux, vous aideront à conquerir les états de vos ayeux, & à en étendre les limites. » Seuthès se leva, but comme les autres: les instrumens annoncérent le combat; le Roi y répondit par des cris de guerre, & l'on marcha le lendemain aux ennemis.

Les premiers jours furent signalés par des succès qui attirérent dans le parti de Seuthès quelques Odryses.

(*i*) Herodote l. v. *in initio*, nous apprend que c'étoit-là une coutume des Thraces.

(*k*) Seuthès les assura que dans cette guerre ils s'éloigneroient de la mer tout au plus de sept journées. Ce passage, & celui qui suit où il est question des Pariens, dont la ville étoit sur l'Hellespont, qui alloient faire un traité de paix avec Médocus à qui ils portoient des présens, montrent bien que les états de Médocus étoient distingués de ceux de Seuthès. Un officier de Seuthès détourna les Pariens de leur dessein. Pourquoi, leur dit-il, faire des présens à Médocus qui est éloigné de la mer de douze journées? Offrez-les plutôt à Seuthès qui sera bien-tôt maitre des côtes de la mer, & qui en qualité de voisin peut vous être d'un grand secours, ou devenir à votre égard un ennemi redoutable : vous ne balancerez pas si vous écoutez vos intérêts. Les Pariens se rendirent aux raisons de l'officier & l'ambassade tourna au profit de Seuthès.

Digitized by Google

Enfin le Roi aidé des Grecs qui furent pendant un mois à son service, soumit les rebelles qui demandérent la paix, & offrirent des ôtages. Quelques jours auparavant ces mêmes rebelles étoient venus dans le camp de Xénophon, pour le prier de ménager auprès de Seuthès les conditions d'un traité, Xénophon leur promit de les servir; mais ces barbares qui n'étoient venus que pour voir quelles étoient les forces des Grecs, tombérent de nuit sur les troupes de Xénophon, & les mirent en desordre. Lorsqu'il fut question de paix avec ces rebelles, Seuthès voulut marquer à Xénophon qu'il étoit encore indigné de leur trahison; il lui offrit de ne rien conclure avec eux, jusqu'à ce qu'il eut reçu la satisfaction qu'il demanderoit. Xénophon répondit, que ces Thraces étoient assez punis de devenir esclaves, de libres qu'ils étoient auparavant. (*l*)

Ainsi finit cette guerre dont le succès étoit dû aux Grecs. Il ne restoit plus qu'à les satisfaire, & Seuthès y étoit extrêmement disposé. Il s'en rapporra à un de ses ministres qui s'acquitta mal de ses ordres, & qui rendit les Grecs très mécontens. Ils s'en plaignirent hautement, & dirent qu'ils ne se retireroient pas qu'ils n'eussent reçu tout ce qui leur étoit dû. Xénophon déclama beaucoup contre ce ministre, qui fouloit aux pieds les devoirs & les vertus pour assouvir son avarice; mais ce n'est pas la seule injustice qu'il essuya. Il eut encore à se défendre contre les accusations des autres généraux Grecs. Médosadès, un des lieutenans

(*l*) Diodore de Sicile l. 14. parle des victoires des Grecs sur quelques Thraces, mais il ne dit rien de Seuthès, & de tout ce qui fait la matiere du récit de Xénophon.

de Seuthès, lui reprocha auſſi que les troupes faiſoient du dégât dans les terres dont le commandement lui étoit confié. Xénophon ſe défendit ſi bien, qu'un ſeigneur de la cour de Médocus, roi des Odryſes, dit à Médoſadès, » Qu'il étoit également honteux, & indi» gné d'être témoin de ces fauſſes accuſations; qu'il ſe » retiroit, & que le roi Médocus trouveroit bien mau» vais que l'on traitât de cette façon des Grecs, qui » avoient rendu de ſi grands ſervices aux Thraces.

Médoſadès travailla cependant à éloigner les Grecs, qui ſouhaitoient également de ſe retirer & qui n'attendoient pour cela que d'avoir reçu l'argent qui leur étoit dû. Seuthès fit inutilement des promeſſes brillantes à Xénophon pour l'engager à reſter à ſon ſervice avec mille Grecs, & voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner, il lui envoya ce qu'il avoit promis. Xénophon fut rejoindre les autres officiers Grecs & leur donna l'argent qu'il avoit reçu afin qu'il fût diſtribué, après quoi les Grecs quittérent la Thrace.

Seuthès reſta en poſſeſſion du pays qu'il avoit conquis, & la Thrace fut diviſée en deux royaumes; celui des Odryſes, & celui des villes maritimes. Ces deux peuples furent amis d'Athènes & de Lacédémone. Diodore de Sicile nous apprend que Thraſibule les engagea dans l'alliance des Athéniens : & à l'égard de Lacédémone, nous voyons dans Xénophon, que Seuthès fournit quelque ſecours à Dercyllidas général Lacédémonien, qui faiſoit la guerre dans la petite Aſie aux généraux du roi de Perſe. Xénophon dit que les troupes que Seuthès envoya à Dercyllidas étoient Odryſes, ce qui doit s'entendre des Odryſes limitrophes des

l. 14. Hiſt. Græc. l. 3. p. 284. Ed. Steph.

états de Seuthès, & que ses succès avoient attirés dans son parti, comme on l'a vû ci-devant.

J'ai abrégé le récit de Xénophon & je n'ai fait usage que des principaux faits qui regardent le roi de Thrace. Tout ce que dit Xénophon pour sa défense mériteroit d'être rapporté; mais comme cela n'est pas absolument essentiel à l'histoire de Seuthès, je me suis dispensé de le traduire. J'ai aussi passé sous silence des détails qui ne m'ont pas paru nécessaires: mais j'ai quelque chose à dire sur un passage de cet ancien. En par- pag. 241. edit. Steph.
lant d'un endroit au-dessus de Byzance où les Grecs pénétrèrent, Xénophon dit: αὕτη δ' ἦν οὐκετὶ ἀρχὴ Μησάδου, ἀλλὰ Τήρου τοῦ Ὀδρύσου ἀρχαίου τινός. Je crois que ce passage a besoin de correction; ou que c'est une note marginale peu exacte qui a passé dans le texte. Car il n'étoit plus question alors du roi Mæsade, & encore moins de Térès fondateur du royaume des Odryses. Le traducteur latin n'éclaircit rien en lisant Médosadès, comme dans l'édition grecque de Bâle, au lieu de Mæsade. Je pense que quelque copiste voulant faire entendre au lecteur, que le lieu au-dessus de Byzance, où les Grecs passérent, étoit du royaume des Odryses, & n'étoit pas compris dans les villes maritimes qui obéissoient à un autre prince, a mis en marge cette note. Il a voulu dire, que le pays où étoient les Grecs, ne faisoit pas partie des états de Mæsade pere de Seuthès; mais qu'il appartenoit au royaume des Odryses fondé anciennement par Térès. L'auteur de cette note s'est mal expliqué, & un copiste peu instruit l'a insérée dans le texte, telle qu'il l'a vue. Je ne trouve que ce moyen d'expliquer ce passage, qui sans doute n'est pas sorti tel qu'il est aujourd'hui de la plume de Xénophon.

AMADOCUS.

Roi des Odryses. *Vers l'an 390. avant J. C.*

AMADOCUS succéda à Médocus. On voit dans Xénophon que ce roi des Odryses eut des démêlés avec Seuthès qui commandoit aux villes maritimes de la Thrace ; & que Teleutias général Lacédémonien réconcilia ces deux princes & les rendit amis & alliés d'Athènes. Cela est confirmé par Aristote qui dit que Seuthès s'étoit élevé contre Amadocus. Après cet événement, l'histoire ne parle plus d'Amadocus ni de Seuthès : nous ne savons pas en quel tems le premier cessa de regner ; mais Seuthès doit avoir été roi jusqu'à l'an 380. av. J. C. puisque Cotys I. qui lui succéda & qui mourut en la 106e Olymp. l'an 356. avant J. C. avoit régné 24 ans, suivant Harpocration & Suidas au mot *Cotys*.

l. 4. p. 316.

Politic. l. 5. c. 10.

TERES II.

Roi des Odryses.

CEUX qui travaillent sur l'histoire ancienne ont souvent occasion de regretter les ouvrages de Théopompe que nous n'avons plus. Ce laborieux écrivain avoit fait plusieurs collections historiques dans lesquelles les rois de Thrace n'étoient pas oubliés, à ce qu'il paroît par les citations d'Athénée & d'Harpocration. Mais nous n'avons plus des extraits suivis de ces écrits. Ce que Photius en a conservé n'est pas propre à diminuer nos regrets, & ne peut être regardé que comme une

Ath. l. 12. Harp. in vo. Amad.

une table imparfaite. Les ouvrages ſur la Thrace compoſés par Calliſthène & par Socrate, & cités dans les Paralleles attribués à Plutarque ſont également perdus.

Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'il y ait dans l'hiſtoire de ces rois des vuides conſidérables & que l'on ſoit quelquefois réduit aux conjectures. Mais quand on a une fois ſurmonté le dégoût qu'on trouve à s'appliquer à des recherches ſéches & épineuſes, il ne reſte plus qu'à faire uſage des matériaux que le tems a épargnés.

Térès II. paroît avoir ſuccédé à Amadocus dans le royaume des Odryſes. (*m*) Il eſt parlé de ce prince dans la lettre de Philippe aux Athéniens, que Démoſthène nous a conſervée. Quoique l'orateur grec ait rapporté bien des circonſtances de la vie des rois de Thrace de ſon tems, il s'en faut bien qu'il ne laiſſe rien à deſirer ; il ne puiſoit dans ces événemens que ce qui donnoit à ſes preuves une vérité lumineuſe.

Nous voyons dans cette lettre que les Athéniens toujours oppoſés à Philippe, exigeoient que ce prince remît Térès & Cherſoblepte, rois de Thrace, en poſſeſſion de leurs états. Athène appuyoit ſa demande ſur l'alliance qu'elle avoit avec ces rois. Il eſt vrai qu'ils avoient été peu fidèles à leurs devoirs, & qu'ayant ſouvent quitté le parti des Athéniens, ils ne méritoient pas que ceuxci travaillaſſent à les rétablir. Mais le prin-

(*m*) J'ai quelques doutes ſur le tems du regne de Térès. Je le fais ſuccéder à Amadocus, parce qu'après ce roi de Thrace je n'ai pas trouvé d'autre prince que Térès. Je conviens que s'il a été ſucceſſeur immédiat d'Amadocus, il faut que le regne de ce dernier ait été aſſez long & que Térès ait commencé bien-tôt le ſien, puiſque nous voyons que dans la 110e olymp. L'an 340 avant J. C. Les Athéniens écrivirent à Philippe en faveur de ce prince, ce qui donne environ 60 ans pour les deux regnes.

cipal objet d'Athènes étoit d'affoiblir la puiſſance de Philippe, plutôt que de protéger des alliés dont elle avoit à ſe plaindre. Philippe répondit aux Athéniens, qu'à la conduite des rois de Thrace, il ne les avoit pas reconnus pour des alliés d'Athènes ; & que Térès même avoit marché ſous ſes ordres contre les Athéniens. Il ajoûta bien des choſes qui tendoient à une déclaration de guerre, à laquelle Athènes ſe prépara, après la harangue que Démoſthène oppoſa à la lettre de Philippe.

C'eſt le ſeul endroit de l'hiſtoire où il eſt parlé de Térès roi de Thrace du tems de Philippe. Il y a apparence qu'il avoit ſuccédé à Amadocus : nous ne ſavons pas ſi c'étoit ſon fils ; mais il eſt certain qu'il n'étoit pas fils de Sitalcès, comme le dit une note de M. Olivier dans ſa vie de Philippe : Sitalcès étoit plus ancien de près d'un ſiécle.

Tom. 2. p. 363.

COTYS I.

Roi des villes maritimes de la Thrace. *L'an 380. av. J. C.*

APRÈS Seuthès II. nous trouvons Cotys I. roi des villes maritimes de la Thrace. Harpocration & Suidas nous apprennent qu'il regna 24 ans, & comme on a lieu de croire qu'il mourut vers la 106e. Olymp. l'an 356. av. J. C. ſon regne doit avoir commencé l'an 380. av. J. C.

In voce Cot. Diod. l. 16. Lucheſini in Demoſt. p. 308.

Cotys I. n'eſt connu que par ſes vices. On voit dans Eſchine, Démoſthène & Athénée que ſon regne fut un mélange de diſſimulation, d'ingratitude & d'emportement. Il rechercha d'abord l'alliance d'Athènes qui lui

Eſchin. contra Cteſiph.

étoit néceſſaire pour arrêter les mouvemens de quelques rebelles, & il donna ſa fille à Iphicrate fameux général Athénien. Athénée nous a conſervé la deſcription du repas ridiculement pompeux que Cotys donna dans cette occaſion. Ce Prince ſervoit lui même les plats, & il ſe livra le premier aux excès du vin; ou pour me ſervir des termes d'Athénée, il s'enyvra avant tous les autres. Iphicrate eut de ce mariage un fils appellé Méneſthée. (*a*)

Démoſth. pro Cteſip. & contra Ariſtocr. Athe. l. 4. l. 12.

Corn. Nep. in Iphicr.

Cependant un Thrace nommé Miltocyte ſe révolta contre Cotys. Ce Prince écrivit à Athènes pour lui demander du ſecours; il l'obtint, & ſecondé des Athéniens, il remit le calme dans ſes états & en devint maître ſouverain. Athènes lui décerna la couronne d'or, & le déclara citoyen; ſoit qu'il ſe crut comparable aux Athéniens, ou qu'il voulut faire entendre qu'il ne faiſoit pas un ſi grand cas de leur affiliation, il répondit qu'il déclareroit les Athéniens citoyens de Thrace. Enfin ſes ſuccès l'éblouirent au point de s'emparer de quelques villes qui étoient de la dépendance d'Athènes: d'allié, il devint ennemi des Athéniens. Iphicrate n'écouta que les liens du ſang: ſourd à la voix de la patrie qui l'avoit comblé d'honneur & qui lui avoit élevé une ſtatue, il reſta fidele à ſon beaupere, marcha contre les généraux Athéniens, & préféra le ſalut de Cotys aux bienfaits d'Athènes. Cette ville uſa de modération & diſſimula la peine que lui cauſa la conduite d'Iphicrate. Cotys échappé au danger qui le menaçoit, ne travailla pas à juſti-

Démoſthen. contra Ariſt. Val. Max. l. 3. c. 7.

Dém. Ibid.

(*a*) Dans quelques exemplaires de Corn. Nepos on lit, *Seuthen ſocium Athenienſium*, &c. c'eſt une faute: Il faut *Cotyn*, &c. comme on voit dans d'autres éditions.

Digitized by Google

fier ſon gendre auprès des Ahéniens ; mais il leur fit de nouveau la guerre & leur enleva une partie des places qu'ils poſſédoient dans la Cherſonèſe. Iphicrate ne voulut jamais conſentir à le ſeconder dans cette entrepriſe, & ce refus lui attira de la part de Cotys un traitement qui l'obligea à ſe retirer dans une ville de Thrace, n'oſant ni ſe préſenter à Athènes, ni reſter à la cour du Roi qui l'avoit cruellement abandonné.

Bayle dict. Apoph. p. 303. On croit que c'eſt de Cotys I. qu'a voulut parler Plutarque lorſqu'il dit qu'un prince de ce nom, qui s'abandonnoit facilement à la colere, après avoir fait payer noblement des vaſes magnifiques, mais fragiles, qu'on lui préſenta, les fit briſer, afin qu'il n'eût pas occaſion de s'emporter & de punir les ſerviteurs qui auroient le malheur de les caſſer. Si ce trait appartient véritablement à Cotys I. il eſt effacé par une infinité d'autres tout contraires. Ce prince s'abandonna bientôt à ſon naturel, & après avoir donné pluſieurs exemples d'ingratitude ou de cruauté, il finit par les plus grands égaremens. Il faiſoit en été ſon ſéjour dans des forêts que de belles eaux rendoient extrémement agréables : il s'y livroit à toute ſorte de voluptés. Cette vie ſenſuelle le remplit d'idées folles & troubla ſa raiſon : Il s'imagina qu'il étoit digne de devenir l'époux de Minerve. Il ordonna un grand repas, fit préparer un lit nuptial, & tandis qu'il buvoit abondamment, il envoya un de ſes gardes pour ſavoir ſi la Déeſſe étoit arrivée. Le garde lui répondit qu'il n'avoit vu perſonne : il lui en coûta la vie. Un ſecond eut le même ſort. Enfin le troiſiéme conſerva ſes jours, en diſant au Roi que la Déeſſe l'attendoit depuis longtems. Le vin que Cotys avoit bu ne lui permit pas apparem-

Theopom. ap. Athe. l. 12.

ment de quitter sa place & de pousser plus loin l'extravagance. (*o*)

Ce prince joignit à toutes ses folies une cruauté féroce. Des soupçons jaloux lui firent déchirer sa femme de ses propres mains. Il s'étoit livré à toute sorte de vices, comme on voit par un trait de ses déréglemens qu'Aristote nous a conservé. Il dit qu'Adamas Thrace de distinction avoit été dans sa jeunesse singulierement maltraité par Cotys. *διὰ τὸ ἐκτμηθῆναι παῖς ὢν ὑπ' αὐτοῦ ὡς ὑβρισμένος*. Dans un âge plus avancé, Adamas indigné des traitemens qu'il avoit reçus, se révolta contre Cotys.

Athénée. Harpocra. Suidas.

Poli. l. 5. c. 10.

Nous ne savons ni le sujet ni la date d'une lettre que Cotys écrivit à Philippe. Ils avoient d'abord été bons amis : ou du moins lorsque Philippe voulut monter sur le trône de Macédoine, Cotys qui d'abord n'avoit pas embrassé son parti, fut gagné à force d'argent. S'étant ensuite ligué avec d'autres rois, Philippe qui l'avoit déja battu dans plusieurs occasions, dit Diodore, marcha contre lui & le défit, avec d'autant plus de facilité sans doute que les Thraces étoient fatigués du gouvernement de Cotys qui les traitoit avec beaucoup de rigueur. Un ami de ce Prince lui représentoit que c'étoit plutôt commander en furieux, que gouverner en Roi :

Athe. l. 6.

l. 16.

(*o*) Il y a des savans (*Masson hist. crit. t. 4 p. 260. Girald. de diis gentium. Potteri. Archæ. t. 1. p. 428.*) qui ont cru que la déesse Cotytto, dont la fête se célébroit à Athènes par des débauches excessives, tiroit son nom de Cotys. Mais il y a apparence que cette divinité étoit connue avant ce roi. Il est vrai que le culte de Cotytto avoit passé de Thrace à Athènes, mais il ne s'ensuit pas qu'il dût son origine à Cotys ; la mémoire de ce prince étoit trop odieuse aux Thraces pour qu'ils eussent voulu la perpétuer par des fêtes établies sous son nom. On pourroit avec plus de vraisemblance rapporter l'institution des fêtes de la déesse Cotytto, à un Cotys d'une antiquité plus reculée. Constantin Porphyrogenete (*Them. tert.* parle d'un roi de Thrace de ce nom qui vivoit plus de 600 ans avant J. C.

c'est pourtant cette fureur, répondit follement Cotys, *qui a soumis mes sujets & qui les retient dans l'obéissance*. Ses cruautés & ses impiétés poussérent enfin Python & Héraclide (*p*), dont il avoit fait mourir le pere, à l'assassiner; ce fut dans la 106ᵉ Olymp. Les Athéniens donnérent de grands éloges à leur courage : Python leur fit dire que cette punition étoit l'ouvrage des Dieux dont il n'avoit été que le ministre. Cependant Athènes les regarda comme des bienfaiteurs, les déclara citoyens & leur décerna la couronne d'or.

Stobée. Edit de Zurich. p. 327.

Demost. cont. Aristo.

Aristo. Poli. l. 5. c. 10.

Plutar. de civi. inst.

CHERSOBLEPTE.

Roi des villes maritimes de la Thrace. *L'an 356. av. J. C.*

CHERSOBLEPTE étoit assez jeune lorsque Cotys son pere fut tué (*q*). Charidème avoit le commandement des troupes & gouvernoit sous son nom. Les Thraces peu contens de ce ministère, se révoltérent & se donnérent pour chefs Bérisadès & Amadocus. Ce dernier arrêta les progrés de Philippe qui avoit des intelligences avec Charidème. Bérisadès & Amadocus fu-

Démosth. Ibid.

(*p*) Dans Aristote il y a πέρας δ'ὁ ξ Ἡρακλείδης, il faut lire Πύθων δὲ &c.

(*q*) Démosthène (*Ib. p. 452.*) dit que Chersoblepte étoit jeune, μειρακύλλιον, à la mort de son pere. Cependant dans cette même harangue prononcée peu d'années après cette mort, il nous apprend que Charidème étoit allié de Chersoblepte, de la même façon qu'Iphicrate l'avoit été de Cotys, c'est-à-dire que Charidème étoit gendre de Chersoblepte. Nous voyons aussi dans la harangue d'Eschine (*de fals. leg.*) que quelques années après, Chersoblepte avoit donné un fils en ôtage à Philippe. Il n'y a pas assez de tems de la mort de Cotys aux harangues d'Eschine & de Démosthène pour que Chersoblepte soit parvenu d'un âge tendre à celui où l'on a un fils à donner en ôtage, & surtout une fille à marier. Ainsi je pense qu'à la mort de Cotys, Chersoblepte n'étoit pas si jeune & même qu'il étoit marié.

rent soutenus & favorisés par les Athéniens irrités contre Charidème, qui avoit livré Miltocythe, ami d'Athènes, aux Cardiens ses ennemis, qui le firent mourir. Chersoblepte craignant les suites de cette révolte, fut forcé de signer un traité par lequel il consentoit que ses états fussent divisés entre Bérisadès, Amadocus & lui : il livroit en même tems la Chersonèse aux Athéniens. (r) C'est dans ces circonstances que faisant valoir quelques services que Charidème avoit rendus aux Athéniens ; il obtint le décrèt par lequel Charidème étoit déclaré citoyen d'Athènes : décrèt contre lequel Démosthène écrivit la harangue qui nous fournit presque toutes les lumiéres que nous avons sur les rois de Thrace de ce temslà.

La 4 année de la 106. Oly.

Lorsque Chersoblepte eut obtenu tout ce qu'il demandoit ; lorsque les troupes d'Athènes furent éloignées & que le danger lui parut diminué, il refusa, par le conseil de Charidème, de remplir les conditions du traité. La guerre recommença. Athène nomma des généraux pour marcher au secours d'Amadocus & des fils de Bérisadès qui étoit mort. Chersoblepte résista à toutes ces forces réunies. D'ailleurs les Athéniens avoient à se préparer contre un ennemi plus dangereux dans la personne de Philippe. Ces circonstances furent favorables à Chersoblepte qui resta enfin seul maître des villes maritimes de la Thrace. On vit alors que Démosthène ne s'étoit point trompé, lorsqu'en s'élevant con-

Demost. ib. Ib. Liban. Apol. Demost.

(r) La Chersonèse de Thrace étoit exposée à de fréquentes invasions & restoit libre ou dépendante, selon la volonté des plus forts & de ceux qui la délivroient des oppresseurs. On peut voir les diverses fortunes de la Chersonèse dans M. de Tourreil, & dans Luchesini sur la harangue de Démosthène *de la Chersonese.*

tre le decrèt qui rendoit Charidème citoyen d'Athènes, il avoit dit, que ce decrèt tendoit adroitement à faire reconnoître Cherfoblepte pour feul roi de Thrace: que ceux qu'Athènes avoit nommés pour donner du fecours aux fils de Bérifadès & à Amadocus, n'oferoient pas agir contre Charidème devenu comme eux citoyen d'Athènes; & que ce dernier ne trouvant aucune réfiftance, exécuteroit le deffein qu'il avoit de détruire le parti de Bérifadès & d'Amadocus, & de fortifier celui de Cherfoblepte, qui devenoit parlà plus propre à nuire aux Athéniens.

Cherfoblepte fut moins heureux dans les guerres qu'il eut à foutenir contre Philippe. La Thrace confinoit à la Macédoine : ce voifinage étoit une occafion toujours prochaine de rupture. Philippe étoit d'ailleurs fort intéreffé à étendre fes frontières de ce côté là; il fe difpofa donc à marcher contre le roi de Thrace. Cherfoblepte étoit alors allié des Athéniens : quelques années auparavant il leur avoit remis la Cherfonèfe, à l'exception de la ville de Cardie qui étoit pour lui un lieu de reffource. Il réunit toutes fes forces pour réfifter au roi de Macédoine; mais elles furent infuffifantes. Philippe le battit, & reçut fon fils en ôtage au commencement de la 109e Olympiade. Quelques années après Efchine vit ce fils à la cour de Macédoine, lorfqu'il s'y rendit avec les autres ambaffadeurs d'Athènes pour traiter de paix avec Philippe. Ce prince choifit trois envoyés qui fe joignirent aux ambaffadeurs, & ils furent tous enfemble à Athènes pour conclure la paix. Cherfoblepte qui s'étoit de nouveau brouillé avec Philippe, & qui favoit que ce prince fe difpofoit à marcher contre

Demoft. Ibid. Diod. l. 16.

De falf. leg.

tre lui, avoit envoyé à Athènes pour demander d'être admis dans ce traité ; mais Démosthène qui n'étoit pas de ses amis, fit ensorte qu'il ne fut pas question de lui : C'est pourquoi Eschine l'accuse d'être la cause de la défaite de ce prince. *Ibid.* En effet Philippe poussa ses conquêtes dans la Thrace, assiégea Chersoblepte dans une ville appellée le mont sacré, l'obligea de se rendre, & ne lui accorda la paix qu'à des conditions très dures. Il fit bâtir en plusieurs lieux des forts pour contenir les Thraces, & Chersoblepte fut soumis à lui payer un tribut de la dixiéme partie de ses revenus. Diodore de Sicile range ces événemens sous la deuxiéme année de la 109[e]. Olympiade. *l. 16.*

Harpocration dit qu'Amadocus se joignit à Philippe dans cette guerre contre Chersoblepte. *In voce Ama.* On a vu qu'il avoit été dépouillé d'une partie de la Thrace ; c'est ce qui le porta à offrir son secours à Philippe. Ce sont apparemment ces victoires du roi de Macédoine, *Philippica. 3 olynth.* qui ont fait dire à Isocrate & à Démosthène que Philippe avoit fait les rois de Thrace qu'il avoit voulus. Il semble que ces orateurs se sont écartés de la vérité. Philippe battit les rois de Thrace, il les rendit tributaires, mais il ne les dépossédа pas, & n'en créa pas de nouveaux.

Dans cette même Philippique, Isocrate parle de Médocus, *In initio.* ou Amadocus, envers qui les Athéniens devoient user de ménagement à cause des citoyens qu'ils avoient dans la Chersonèse. Isocrate donne à ce Thrace l'épithète de Παλαιὸς, *ancien*, Μηδόχῳ τῷ Παλαιῷ. Je n'en comprens pas la raison. L'expression seroit peu correcte si Isocrate avoit voulu dire qu'Amadocus avoit été au-

paravant roi de Thrace. Si ce n'est pas une faute de copiste, c'est une énigme pour moi. (*s*)

Au commencement de la 110e Olymp.

Les Athéniens virent avec peine les conquêtes de Philippe dans la Thrace: Ils lui écrivirent la lettre dont j'ai parlé sous Térès II. pour lui demander de rétablir les rois de Thrace & les affranchir du tribut qu'il leur avoit imposé. Mais cette lettre ne produisit aucun effet; les princes restérent soumis & tributaires. Ce que dit Justin de deux rois Thraces, que Philippe dépoüilla de leurs états, doit s'entendre de Térès & de Chersoblepte. Je ne vois pas que ce passage peu exact de Justin, puisse convenir à d'autres rois Thraces. (*t*)

l. 8. c. 3.

(*s*) Il se peut qu'Isocrate ait voulu parler d'Amadocus le pere, car Harpocration (*in voce Amad.*) dit que Théopompe avoit fait mention du pere & du fils qui portoient le même nom. Il y a grande apparence que c'est ainsi qu'il faut entendre le παλαιὸ d'Isocrate il y a dans les auteurs des passages où le mot παλαιὸς est employé qui favorisent cette explication.

(*t*) Paul Orose (*l* 3. *c.* 12.) qui a copié Justin, & qui n'est pas plus exact que lui, ne nomme pas les rois de Thrace que Philippe battit; Cependant M. Olivier (*vie de Philippe t.* 2. *p.* 167.) dit que Philippe dépoüilla Derdas & Machetas princes de Thrace qui l'avoient fait juges de leurs différends; il cite Paul Orose pour garant. Tout cela manque de justesse. Les deux princes dont il s'agit, qui ne sont nommés ni dans Justin ni dans Orose, sont Chersoblepte & Térès. Quant à Derdas & Machetas, Athenée qui en parle, (*l.* 13) ne dit point qu'ils fussent rois de Thrace; il nous apprend seulement qu'ils avoient une sœur que Philippe épousa, ou qui fut une de ses maitresses: mais tout de suite il fait mention d'un Cithelas roi de Thrace, dont je n'ai trouvé le nom nulle autre part dans les anciens; & qui n'étoit apparemment qu'un Thrace distingué; ou quelque chef des villes Thraces libres, ou Autonomes.

Il y auroit un autre roi de Thrace à placer sous le regne de Philippe, si on suivoit à la lettre un passage de Tite-Live. A l'occasion du traité des Ætoliens avec les Romains, il dit (*l.* 26. *c.* 24.) qu'Attalus, Pleuratus & Scerdilatus, le premier roi de Pergame, le deuxiéme roi de Thrace & le troisiéme roi d'Illyrie, étoient libres d'en accepter les conditions. Mais je ne doute pas que la parenthèse qu'on voit dans cet endroit de Tite-Live, (*Asiæ Attalus, hi Thracum & Illyriorum reges*) ne soit d'une main étrangere, ou qu'elle n'ait passé de la marge dans le texte. Il est facile de conclure par plusieurs passages de Polybe, (*l.* 2. *l.* 4. *l.* 10. *leg.* 9. 22.) que Scerdilatus & Pleuratus étoient des chefs ou des généraux Illyriens. Tite-Live en fournit lui-même une preuve, lorsqu'il dit, (*l.* 27. *c.* 30.) qu'entr'autres conditions pour finir la guerre, il falloit restituer à Scerdi-

Digitized by Google

Comme Philippe acheva la conquête de la Thrace & devint toujours plus puiſſant, il n'y a pas apparence que Cherſoblepte ſe ſoit affranchi de la dépendance des Macédoniens, ſous ce prince, ou ſous Alexandre le grand, ſon fils qui ſoumettoit tout ce qui lui réſiſtoit. Quoiqu'il en ſoit, il n'eſt plus parlé de Cherſoblepte. Ce n'eſt qu'après les invaſions des Gaulois qu'on trouve d'autres rois Sapéens, ou des princes des villes maritimes de la Thrace. Sous Alexandre il n'eſt fait mention d'aucun roi de cette partie de la Thrace; & lors du partage des provinces, après ſa mort, Lyſimaque eut avec la Thrace, les villes maritimes juſqu'au Pont Euxin.

Libanius.

Diod. l. 18.

SEUTHES III. Roi des Odryſes.
Vers l'an 325 avant J. C.

SEUTHES III eſt connu par la guerre que lui fit Lyſimaque qui le dépouilla de ſes états. Il avoit ſuccédé à Térès II. que nous avons vû tributaire de Philippe. Sous ce prince & ſous ſon fils Alexandre, le roi de Thrace gouvernoit ſon royaume avec l'agrément des rois de Macédoine, & leur payoit un tribut. Philippe & Alexandre, après avoir fixé les limites de

Strabo. excerpta. l. 7.

latus & à Pleuratus les Ardyens; or les Ardyens étoient un peuple d'Illyrie. Il n'eſt pas douteux que Scerdilatus & Pleuratus ſont ici nommés comme chefs ou ſouverains des Illyriens. Pleuratus eſt encore quatre fois dans le trente-uniéme livre de Tite-Live, aux chapitres 28. 34. 38. 40. dans ce dernier endroit on lit *Dardanorumque & Pleurati cum Illyriis tranſitum in Macedoniam*, ce qui ne laiſſe aucun doute. M. Rollin (*Hiſt. Rom. t. 5. p. 564.*) a cru que Pleuratus étoit roi de Thrace. Mais un écrivain d'une hiſtoire générale ne doit pas couper ſa narration par des recherches & des diſſertations; il peut remplir ſa carriere avec diſtinction ſans entrer dans des diſcuſſions peu eſſentielles. Ce Pleuratus eſt ſans contredit ce roi des Illyriens appellé Pleurias dans Diodore de Sicile p. 481.

Digitized by Google

la Thrace, se contentérent de cette espèce d'hommage parce qu'ils étoient déja très puissans, & qu'ils portoient leur vûe plus loin. Cependant ils avoient dans la Thrace des troupes & un lieutenant; soit pour retirer le tribut auquel ce royaume étoit soumis, soit pour contenir les peuples disposés à s'en affranchir. Alexandre fit Zopyrion son lieutenant dans la Thrace, quand il partit pour la Perse. Mais lorsqu'à la mort de ce conquérant, la Thrace, qui fut regardée comme une province de Macédoine, dont Seuthès n'étoit que le gouverneur, échut à Lysimaque, ce prince voulut être reconnu roi de Thrace. Il commença par faire la guerre à Seuthès, avec d'autant plus de raison, que ce roi s'étoit révolté. Les Thraces avoient vingt mille hommes d'infanterie & huit mille chevaux. Lysimaque avec des troupes fort inférieures en nombre, ne refusa pas le combat dans lequel Seuthès perdit bien des soldats. Cependant le succès resta douteux & cette bataille ne fut pas décisive. (*u*) Lysimaque & Seuthès se séparerent, bien résolus d'en revenir aux mains. Enfin Seuthès fut obligé de céder : il se réfugia & chercha de l'appui auprès d'Antigone qui étoit en guerre avec Lysimaque.

Q. Curt. l. 10. c. 1.

Pausanias. Attica.
Diodo l. 18.

Curtius Ibid.

Nous n'avons pas de médailles des rois de Thrace précédens, soit qu'ils ne fussent pas dans l'usage d'en faire frapper sous leur nom; ou qu'elles ne soient pas venues jusqu'à nous. Celle de Seuthès dont je donne

(*u*) Photius, (*ext. 92.*) d'après un ouvrage d'Arrien que nous n'avons plus, dit que Lysimaque fut tué dans ce combat; mais comme cela n'est point conforme à la vérité; on a cru que Photius, ou Arrien, avoit voulu dire que Lysimaque avoit été défait quoique le terme qu'il employe signifie plutôt la mort que la défaite.

ici le dessein, (pl. I. n°. I.) est la plus ancienne que nous connoissons ; elle est au cabinet du Roi. Seguin la publiée. Spanheim la cite après lui & l'attribue à Seuthès III. A dire la vérité on n'a pas assez de pièces de comparaison pour décider que ce soit Seuthès III. plutôt que quelqu'un des princes de ce nom qui ont précédé : mais comme avant Philippe & Alexandre, il n'étoit pas bien commun de voir la tête des princes sur les monnoyes, & que cet usage doit naturellement avoir commencé plutôt dans des royaumes puissans ou fameux, que chez des nations barbares ou d'une étendue bornée, ce fut sans doute à l'exemple de Philippe & d'Alexandre que les princes qui les ont suivis firent frapper des monnoyes sur lesquelles ils étoient représentés. Il est vrai que nous avons les têtes de quelques rois sur des médailles frappées avant Philippe & Alexandre ; mais on sait que cela n'est devenu commun qu'après eux : ainsi il y a grande apparence que Seuthès III. est le premier des rois de Thrace dont on a mis la tête sur les monnoyes. Il est à observer qu'il n'y a aucune époque sur cette médaille. Spanheim parle d'une autre médaille d'argent de Seuthès. Mais comme il ne l'a pas vue lui-même, il n'est pas surprenant qu'il se soit trompé. Cette médaille sur laquelle on lit ΚΥΜΑΙΩΝ ΣΕΥΘΗΣ est de la ville de Cumes dans l'Eolide. *Seuthès* est le nom du magistrat : on a d'autres médailles de cette ville avec le nom des magistrats, *Diodorus*, *Python* &c. Le mot ΚΥΜΑΙΩΝ qu'on voit sur cette médaille devoit arrêter M. Spanheim : il n'y a point de ville de ce nom en Thrace.

Select. Num. p. 18.
Dissertat. 8. p. 498.
Ibid.
Mus. Theup. p. 1261.

LYSIMAQUE.

Roi de Thrace. *L'an 322 avant J. C.*

LEs victoires que Lysimaque remporta sur Seuthès, le rendirent maître de la Thrace. Un lieutenant d'Alexandre devoit naturellement être un conquérant. Lysimaque né à Pella fameuse ville de Macédoine, joignit à la force du corps beaucoup de grandeur d'ame & un génie supérieur, orné des préceptes de la Philosophie. Il avoit pris des leçons de Callisthène qu'Alexandre traita cruellement, & à qui Lysimaque procura les moyens de finir ses maux. Alexandre en fut irrité & le fit exposer à un lion furieux pour en être dévoré. Lysimaque présenta sa main armée au lion & lui arracha la langue & la vie. Alexandre saisi d'admiration lui donna son amitié, & Lysimaque oublia l'injure qu'il avoit reçue.

Justin l. 15.

Pausanias. Attica.

Après la mort d'Alexandre il eut la Thrace pour son partage, comme celui des successeurs de ce prince qui étoit le plus capable de dompter une nation aussi féroce que les Thraces. Les rois de Syrie, d'Egypte & de Macédoine recherchérent son alliance. Antigone qui commandoit en Asie, tenta vainement de l'attirer dans son parti & de le détacher des intérêts du roi de Syrie. Lysimaque resta fidèle à Séleucus & s'engagea par là dans des guerres continuelles avec Antigone.

Ibid.

Quoique Lysimaque eût été reconnu roi de Thrace; tous les peuples de la Thrace ne lui étoient pas soumis. Plusieurs villes se révoltérent : Lysimaque marcha con-

tre les rebelles & les battit. Il fit le siége de la ville des Callantiens (ou plutôt Callatiens comme on lit sur les médailles de cette ville :) Là il apprit qu'Antigone envoyoit contre lui par mer & par terre. Il laissa des troupes pour continuer le siége, & prenant la meilleure partie de ses forces, il vint à la rencontre des ennemis. Au passage du mont Hæmus, il trouva Seuthès qu'il avoit chassé du royaume de Thrace, qui s'étoit joint aux généraux d'Antigone avec une armée considérable; ils gardoient les passages de la montagne. Lysimaque prit si bien son temps pour les combattre, qu'il les repoussa, les força dans leurs retranchemens & tua Pausanias un des deux généraux. Il fit grand nombre de prisonniers, dont une partie acheta sa liberté, & l'autre se rangea sous ses étendarts.

Diod. l. 19.

La 4e. année de la 116e. Olymp.

Diod. Ibid.

Ces avantages, & un traité de paix qu'il fit avec Antigone, conjointement avec ses alliés les rois de Macédoine & d'Egypte, lui donnérent le tems de bâtir dans la Chersonèse, à la place de Cardie qui lui avoit résisté, & qu'il avoit détruit, une ville à laquelle il donna son nom & qui fut appellée Lysimachie.

La 4e. année de la 117e. Olymp.

Diodo. l. 20.

Mais bientôt la guerre recommença. Antigone, qui sous prétexte de rendre la liberté aux villes grecques, ne cherchoit qu'à satisfaire son ambition démesurée, faisoit des progrès qui allarmoient les autres rois. Cassandre qui regnoit en Macédoine, craignoit pour ses états. Il envoya des ambassadeurs à Antigone pour l'engager à faire avec lui une paix particuliére. Antigone répondit qu'il ne faisoit la paix qu'aux conditions que Cassandre le rendroit maître de ses intérêts. Frappé de la hauteur de cette réponse, le roi de Macédoi-

Diod. Ibid.

Digitized by Google

ne fit dire à Lyſimaque de venir le joindre pour conférer ſur le malheur qui les menaçoit l'un & l'autre ; car Caſſandre, ajoûte Diodore de Sicile, ne manquoit pas dans des circonſtances fâcheuſes, d'appeller à ſon ſecours Lyſimaque dont il connoiſſoit la valeur, & qui étoit le prince le plus voiſin de la Macédoine. Ils firent part de leur ſituation au roi d'Egypte & au roi de Syrie, & ſe déterminérent en même tems à prévenir Antigone. Lyſimaque paſſa en Aſie où il détacha quelques villes du parti d'Antigone : Il gagna Docime qui commandoit en Phrygie, & ſe rendit maître par là de Synnade & de quelques places où il y avoit des ſommes conſidérables. Antigone quitta une fête qu'il faiſoit célébrer à Antigonie, pour s'oppoſer aux progrès de Lyſimaque. Les Thraces fuïrent devant lui & vinrent ſe cantoner à Dorylée dans la Phrygie. Antigone les ſuivit & fit le ſiége de la ville. Lyſimaque voyant qu'il ne pouvoit pas tenir contre les aſſiégeans, profita d'une nuit fort obſcure pour ſe ſauver dans des lieux où la ſaiſon empêcha Antigone de le pourſuivre.

La 3e. année de la 119e. Olymp.

Cependant les troupes que les rois d'Egypte & de Syrie conduiſoient contre Antigone, s'approchérent des rois de Macédoine & de Thrace, & s'étant tous réunis dans la Phrygie, ils livrérent un combat où Antigone fut tué la quatriéme année de la 119e. Olympiade, l'an 301. avant J. C.

Après la mort de ce prince, les rois confédérés eurent des différends ſur le partage de ſes états. Lyſimaque augmenta ſon royaume de quelques provinces qui étoient à ſa bienſéance. C'eſt à ce tems ſans doute qu'il faut rapporter la fondation ou les embelliſſemens des

villes

villes & des temples en Aſie que Strabon attribue à Lyſimaque. Ainſi commençoit à s'accomplir le préſage qu'on avoit tiré de la grandeur de ce prince, lorſqu'Alexandre détacha ſon diadème pour étancher le ſang d'une bleſſure qu'il avoit faite à Lyſimaque (*x*).

Dans ce tems là mourut Caſſandre roi de Macédoine. Sa mort fut ſuivie de diviſions & de meurtres. Un de ſes fils appella à ſon ſecours Démétrius, fils d'Antigone, qui ne perdit pas cette occaſion de devenir roi de Macédoine. C'étoit un voiſin dangereux pour la Thrace. Lyſimaque tenta vainement, par des lettres ſuppoſées d'éloigner Démétrius de la Macédoine ; il ſe trouva dans la néceſſité de vivre en paix avec ce nouveau roi, parce qu'il étoit alors occupé d'une autre guerre & qu'il fallut marcher contre les Thraces ſitués ſur le Danube. *Juſtin. Plutarc.*

Le royaume de Lyſimaque ne renfermoit pas tous les peuples de Thrace : il ne contenoit que les villes maritimes, & ce qui étoit entre la mer, le mont Hæmus & le Danube. Mais au delà de ce fleuve, il y avoit des rois particuliers qui paroiſſent quelquefois dans l'hiſtoire. (*y*)

Dromichæte étoit alors ſouverain de ces cantons dans le pays des Gètes (*z*) Ce peuple étoit anciennement

(*x*) Appien Alex. (*in Syri.*) rapporte le même trait d'hiſtoire au ſujet de Séléucus.

(*y*) Tel eſt Syrmus roi des Triballes, ou des Thraces au delà du mont Hæmus, contre lequel Alexandre marcha & qu'il battit à l'embouchure du Danube. (*Strabo l. 7. p. 301. Arrian. l. 1. Plutarc. in Alex.*) Diodore l. 20. parle auſſi d'un roi de Thrace appellé Ariopharne, qui fournit des troupes conſiderables à un roi de Boſphore Cimmérien vers l'an 310. avant J. C. & qui étoit peut être le prédéceſſeur de Dromichæte.

(*z*) Dans Juſtin *l. 16.* il y a Doricète, au lieu de Dromichæte. Suidas, au mot [illegible], dit qu'il étoit roi des Odryſes : mais c'eſt une faute. Caſaubon qui a mis cet article de Suidas au nombre des fragmens de Polybe (*pag. m. 1522*) l'a copié tel qu'il eſt dans Suidas.

E

compris dans la dénomination générale de Thraces; c'est ce qui fait que les auteurs appellent indifféremment Dromichæte roi des Thraces ou roi des Gètes. On ne sait pas si Lysimaque voulut étendre ses frontiéres de ce côté là ; ou si ce fut Dromichæte qui commit des hostilités. A en juger par le récit de Diodore, Lysimaque avoit été l'aggresseur. Quoiqu'il en soit, les historiens nous ont appris que les différens de ces deux rois se terminérent d'une façon qui fait honneur à la clémence de Dromichæte. Lysimaque fut battu. Plutarqne dit qu'il fut fait prisonnier. (*b*) Pausanias écrit que ce fut le fils de Lysimaque qui fut pris par les Gètes. Diodore assure que le pere & le fils furent également prisonniers. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lysimaque n'eut pas à se plaindre de son vainqueur qui le traita avec douceur & avec distinction. Il arrêta la multitude des Gètes qui vouloient le faire périr : Il fit chercher les officiers captifs, les emmena à Lysimaque, & donna ensuite un magnifique repas, où se trouvérent les plus considérables des Gètes, & dans lequel tous les honneurs furent pour Lysimaque & pour sa suite. Exemple bien singulier de modération dans nn peuple accusé de férocité par tous les anciens.

Extrait l. 21.

In Demetrio.

Attica.

Après un si généreux traitement, Dromichæte montra la médiocrité de ses richesses à Lysimaque. (*a*) Il

(*b*) Dans ses apophtegmes (*p. m.* 321.) il dit que Lysimaque fut obligé de se rendre à Dromichæte, parce que l'eau manqua à ses troupes, & il lui fait faire cette exclamation. *Dieux ! faut-il que le plaisir d'étancher ma soif m'ait fait descendre de la qualité de roi à celle d'esclave.* On peut voir aussi Polyen (*Stratag l.* 7. *c.* 25.) qui écrit que Lysimaque fut trahi. Il ajoûte qu'il périt dans le combat: ce qui est faux.

(*a*) C'étoit apparemment une leçon de pauvreté qu'il vouloit lui donner ; car si nous en croyons Athenée,(*Deipno. l.* 6.)Lysimaque étoit

lui fit connoître en même tems qu'elles lui suffisoient, que la nation y étoit accoutumée, & qu'il convenoit mieux d'être ami qu'ennemi d'un pareil peuple. La paix fut faite, sans que Dromichæte se prévalut de sa victoire : il reçut en mariage une fille de Lysimaque, & se contenta de la promesse qu'il lui fit de ne plus approcher de ses états, & de le laisser tranquille possesseur des terres qui étoient au delà du Danube.

Strabo l. 7.

Pausanias. Attica.

De retour en Thrace, Lysimaque voulut s'affermir par de puissantes alliances. Son fils épousa Lysandre princesse d'Egypte ; il donna sa fille Arsinoë, à Ptolémée surnommé depuis Philadelphe ; & quelque tems après, il épousa dans un âge assez avancé, Arsinoë sœur du même Philadelphe, qui fut la principale source de ses malheurs. Lysimaque avoit eu déja plusieurs femmes. Amastris, veuve de Denys Tyran d'Heraclée, étoit une de celles auxquelles il avoit été fort attaché. Les affaires de son royaume avoient fait diversion à sa passion : il étoit revenu à elle dans des tems plus tranquilles. Mais l'intérêt qui regloit des alliances contre lesquelles un premier & un second mariage n'étoient pas alors un obstacle, lui fit jetter les yeux sur la fille du roi d'Egypte. Amastris ne put pas soutenir cette infidélité ; elle se retira dans ses petits états du Pont, & y bâtit une ville de son nom. Quelques années après elle fut cruellement mise à mort par ses propres enfans qui la jettérent dans la mer

Pauf. Ibid. Plutarc in Demetrio.

Memnon c. 5. ap. Phot.

intéressé & aimoit beaucoup l'argent. Un parasite que ce prince avoit à sa cour, fut un jour assez effrayé à la vue d'un morceau de bois qui avoit la figure d'un scorpion, & que Lysimaque avoit mis à dessein sur le manteau de ce parasite ; mais revenant bientôt de sa frayeur, il dit au roi, & moi aussi je veux vous faire peur : *donnez moi un talent*. Ce qui donne de la force à ce bon mot, c'est qu'Athenée dit dans un autre endroit, (*l.* 14.) que les parasites avoient beaucoup d'autorité auprès de Lysimaque.

Ibid. Lysimaque fut dans le Pont pour tirer vengeance de ce crime. Il fit mourir ces fils dénaturés, & donna la liberté aux habitans d'Héraclée. Spanheim a publié une médaille de cette princesse infortunée.

Diss. Tom. 1. p. 494.

Pendant que Lysimaque étoit occupé de la guerre contre Dromichæte, Démétrius roi de Macédoine crut que la circonstance étoit favorable pour entrer dans la Thrace : mais il ne poussa pas son entreprise, parce qu'il apprit en même tems le retour de Lysimaque, & l'irruption de Pyrrhus roi d'Epire contre lequel il marcha.

Plutarc. in Demetrio.

Pour travailler à affoiblir Démétrius, Lysimaque passa en Asie, & s'empara de quelques villes qui obéissoient au roi de Macédoine. Il se saisit d'Ephèse par une ruse de guerre. La ville ayant été submergée par une grande pluye, & par des eaux qu'il fit conduire à dessein, il obligea les habitans à abandonner ce lieu & à s'établir un peu plus loin dans une ville qu'il fit bâtir, & qu'il appella Arsinoë, du nom de sa femme. Mais après sa mort cette ville reprit le nom d'Ephèse.

Frontin. Strat.

Strab. l. 14.

Démétrius songeoit cependant à reconquérir les états de son pere. Il prépara une armée considérable & se disposa à passer en Asie : mais il fut prévenu par Lysimaque & par les rois de Syrie & d'Egypte allarmés de ces préparatifs, qui lui firent la guerre dans ses propres états. Pyrrhus se joignit à eux. Démétrius ne put résister à tant d'ennemis, & fut obligé de se sauver en Asie, où il trouva le fils de Lysimaque qui le battit. Ce prince qui auroit pu finir ses jours glorieusement, dit Justin, se rendit enfin à Séléucus, après avoir été pendant sept ans roi de Macédoine.

Plutar. Ibid.

l. 16.

Digitized by Google

Lyſimaque qui avoit contribué à chaſſer Démétrius de la Macédoine, demanda une portion de ce royaume. Pyrrhus qui n'étoit pas bien aſſuré de la fidélité des Macédoniens y conſentit, & le partage fut fait. Pour que cette partie de la Macédoine ne lui fut pas diſputée, Lyſimaque fit mourir Antipater ſon gendre à qui elle appartenoit de droit. Il travailla enſuite à chaſſer entiérement Pyrrhus de la Macédoine. Les hoſtilités commencérent. Il diſpoſa les Macédoniens en ſa faveur, en leur diſant, qu'il étoit honteux de ſouffrir la domination d'un prince étranger dont les ancêtres avoient été ſujets de la Macédoine, & de ne pas ſe rendre plutôt à un ancien ami & compagnon d'Alexandre. Ces diſcours produiſirent l'effet qu'il ſouhaittoit : Pyrrhus craignit les ſuites de ces mouvemens, & ſe retira dans ſon royaume d'Epire ; ainſi Lyſimaque reſta ſeul maître de la Macédoine : environ l'an 286. avant J. C. (*b*) *Plutarc. in Pyrrho.*

C'eſt à peu près dans ce tems là que Lyſimaque fut dans le Pont venger la mort d'Amaſtris ; car Memnon dit que Lyſimaque étoit roi de Macédoine lorſqu'il fut à Héraclée. A ſon retour, il vanta ſi fort les villes qui avoient été ſoumiſes à Amaſtris, qu'il fit naître à Arſinoë ſa femme le deſir d'en devenir ſouveraine. Elle preſſa beaucoup Lyſimaque qui après avoir réſiſté quelque tems, lui accorda enfin ce qu'elle demandoit. Arſinoë envoya, pour commander en ſon nom, un nommé Héraclite qui lui étoit dévoué, & qui traita les habitans d'Héraclée avec beaucoup de rigueur. A l'occaſion de ce trait d'hiſtoire d'Héraclée, Memnon nous *c. 6.*

(*b*) Pauſanias (*Attica*) juſtifie Lyſimaque du reproche que lui faiſoit Jerôme de Cardie, d'avoir violé les cendres des rois d'Epire.

apprend qu'Arſinoë s'y prenoit ſi adroitement, qu'elle obtenoit tout ce qu'elle vouloit de Lyſimaque, qu'un âge avancé rendoit moins impérieux & plus facile. Elle abuſa du pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit du roi, juſqu'à le faire conſentir à la mort de ſon fils Agathocle qu'il avoit eu d'une autre femme. On ne ſait pas ſi Arſinoë vouloit faire regner ſes propres enfans, ou ſi elle avoit des motifs de haine d'une autre eſpéce; mais elle irrita ſi fort Lyſimaque contre ce fils qu'il avoit deſigné pour ſon ſucceſſeur, & qui l'avoit très bien ſecondé dans diverſes guerres, qu'il chargea cette cruelle marâtre de le faire mourir. Le malheureux Agathocle rejetta le poiſon caché qu'on lui avoit donné : mais ſon pere, auprès duquel on l'avoit fauſſement accuſé, le fit tuer par la main de Ptolémée ſurnommé Céraunus, frere d'Arſinoë.

Pauſan. Attica. *Juſtin l. 17.* *Memn. c. 9.*

Ce trait d'inhumanité fut ſuivi de la mort de ceux qui donnérent des pleurs au ſort d'Agathocle. De pareilles cruautés annonçoient la ruine de Lyſimaque. Ses principaux officiers l'abandonnérent, & furent ſe rendre auprès du roi de Syrie. Philétære qui avoit la garde des tréſors que Lyſimaque avoit en Aſie, s'empara de Pergame, & offrit à Séléucus toutes les richeſſes qui lui étoient confiées. La femme d'Agathocle ſe réfugia avec ſes enfans auprès de ce prince; elle fut ſuivie d'Alexandre que Lyſimaque avoit eu d'une de ſes premieres femmes, qui étoit Odryſe de nation; & ils ſuppliérent tous Séléucus de faire la guerre à Lyſimaque. On obſerva que la ville de Lyſimachie, fondée vingt deux ans auparavant par Lyſimaque, fut renverſée par un tremblement

Pauſan. Ib.

de terre ; (*c*) & on ne manqua pas de regarder cet événement comme un préfage de la chûte du Roi. *Juftin. Ibid.*

Le roi de Syrie faifit une occafion fi favorable de joindre la Thrace & la Macédoine à fes autres états. A cette nouvelle Lyfimaque paffa en Afie pour aller au devant de lui. Ils fe rencontrérent en Phrygie, dans une ville appellée *Corupedion* où le combat fe donna. *Eufebe* Lyfimaque, quoique dans un âge avancé, combattit avec le courage d'un jeune ambitieux ; mais il fuccomba *Juftin.* fous la grêle des traits qui lui étoient portés, & fut tué dans cette journée à l'âge de près de 80 ans. Son corps refta quelque tems expofé fans fépulture. *Memn. c. 9. Lucian in longævis.* Un chien, dont les anciens nous ont confervé le nom, extrêmement *On l'appelloit Hyrcanus.* attaché à ce prince, & qui fe jetta dans le bucher fur *Pline l. 8. Plutarc. inf. politi p. 1468. & animans terr. p. 1786.* lequel on brûla le corps de fon maître, le garantit de la voracité des oifeaux de proye. Enfin il fut trouvé, & fon fils Alexandre qui s'étoit réfugié chez Séléucus, obtint la permiffion de le faire enfevelir, & lui fit ériger *Pauf. Ibid.* un monument remarquable auprès de Lyfimachie.

Ainfi périt Lyfimaque, l'an 281. avant J. C. après *Eufebe Chro.* un regne de plus de 40 ans dans la Thrace, & de fix ans environ dans la Macédoine. Il vit mourir quinze de de fes enfans qu'il avoit eus de plufieurs femmes ; (*d*) & il perdit enfin le trône & la vie, pour avoir écouté les funeftes confeils d'Arfinoë.

(*c*) elle fut rebâtie dans la fuite par Antiochus le grand. (*liv. l. 33.*)

(*d*) Démétrius faifoit donc une mauvaife plaifanterie lorfqu'il lui donnoit l'épithète de *Spado* ; Lyfimaque auroit dû en rire le premier. Cependant Plutarque (*in Demetrio*) dit qu'il n'entendoit par raillerie la deffus. Ce qu'ajoûte cetre hiftorien a tant de rapport à ce que nous lifons dans Strabon (*l. 13.*) de Philetære qu'un accident rendit eunuque dans fon enfance, & à qui Lyfimaque avoit confié fes tréfors, que je foupçonnerois volontiers Plutarque d'avoir, dans cette occafion, manqué d'exactitude.

Nous avons des médailles de cette princeſſe ; mais comme elles ont été frappées en Egypte, lorſqu'elle en devint reine en épouſant ſon frere Ptolémée Philadelphe, & qu'elles n'ont aucun rapport à la Thrace, je me diſpenſe d'en parler. A l'égard de celles de Lyſimaque elles ſont fort communes, ſoit en or, ſoit en argent. (*e*) Je ne rapporterai pas ici toutes celles que nous connoiſſons, parce qu'elles ne différent, pour la plûpart que par des monogrammes, ou des lettres initiales, dont on ne ſait pas préciſément la ſignification, & qui vraiſemblablement déſignent le nom des villes où elles ont été frappées. Il ſeroit inutile de multiplier des gravures qui ne nous apprendroient rien ; ces collections ont déja été faites. (*f*) Je me contenterai de faire mention des piéces ſinguliéres ou moins communes. (voyez les nº 2. & 3. de la premiere planche.) Haim qui a publié la premiere de ces médailles, l'attribue à Agatocle fils de Lyſimaque. Il ſe trompe ſans doute : l'inſcription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΚΟΥ ne peut convenir qu'à Lyſimaque, & ne ſçauroit déſigner ſon fils Agathocle dont on ne lit pas le nom. Peut être que cette médaille a été frappée en Thrace, & que le trophée qu'on voit au revers doit ſe rapporter aux victoires de Lyſimaque ſur Seuthès.

Teſoro Brit. ſ. 1. p. 139.

Le lion qui eſt au revers de la ſeconde médaille, peut s'expliquer par le lion que Lyſimaque tua dans la Syrie : ou par celui auquel Alexandre l'avoit fait expoſer, & qu'il terraſſa après en avoir pourtant été dan-

Q. Curt. l. 8.

(*e*) On peut voir l'hiſtoire d'une découverte conſiderable de médailles d'or de Lyſimaque, dans Lazius. *Comment. rer. Roman. l. 12.*

(*f*) Rois de Macédoine de M. Geſſner, Zurich 1635.

gereuſement

gereusement blessé. Q. Curce dit que le lion tué dans la Syrie, a donné lieu à la fable du lion avec lequel on prétend qu'Alexandre fit enfermer Lysimaque. Justin, Sénéque, Pline rapportent pourtant la même histoire qui n'a pas des caractères plus fabuleux que celle du lion tué en Syrie : D'ailleurs Q. Curce n'est pas en droit d'accuser les autres de trop de crédulité. *Plutarc. in Demetrio.*

Lorsque Lysimaque eut forcé Pyrrhus à lui céder toute la Macédoine, il devint un prince très puissant. Je pense que c'est à cette époque de sa grandeur qu'on doit rapporter la quantité de ses médailles d'or & d'argent qui sont venuës jusqu'à nous. En voici deux dont le type est fort commun, mais qui sont singuliéres par les mots ΣΚΟΣΤΟΚΟΥ. & ΖΩΠΥ, c'est à dire, ΖΩΠΥΡΟΥ, ou ΖΩΠΥΡΙΟΝΟΣ, qui ne peuvent être que des noms de magistrats ou de monétaires. Elles sont au cabinet du Roi ; la premiére est un médaillon d'argent. (pl. I. n°. 4.) La deuxiéme est en or de la grandeur ordinaire. (n°. 5.)

Je crois devoir y joindre une de celles qui ont été frappées dans la ville que Lysimaque avoit fait bâtir & à laquelle il donna son nom. Nous en connoissons un petit nombre qui différent entr'elles & qui ont été publiées par Goltzius, Spanheym, la Motraïe, & dans le recueil du Comte de Pembroke. Celle ci est du cabinet du Roi. (N. 6.) *Gracia. Diss. t. 1. p. 498. Voy. de la Motraïe.*

Dans le cabinet Theupolo, il y en a deux que j'aurois fait graver, si j'avois pu en avoir le dessein. Elles sont ainsi décrites. 1°. *cap. imberbe tectum pelle leonis.* Au revers : ΒΑΣ. ΛΥΣ. *in corona cum spicis.* 2°. *cap. imb. gal.* revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ. *Dimidius leo.* *p. 1218.*

Digitized by Google

On peut voir dans le livre que j'ai déja cité de M. Gessner, une collection de médailles de Lysimaque, qui pourroit cependant être plus considerable. Quoique l'auteur ait rendu service aux curieux, en réunissant dans un seul volume les piéces qui sont répanduës dans plusieurs livres ; s'il avoit consulté divers cabinets de l'Europe en formant son recueil des médailles de rois & de villes, on lui auroit fourni avec plaisir une infinité de piéces qui n'ont pas paru, & qui auroient donné à son ouvrage un air de nouveauté qui l'auroit rendu bien plus interessant.

Ici la succession des rois Thraces souffre quelque interruption, par les mouvemens & les guerres des rois de Syrie ou d'Asie ; & plus encore par les invasions des Gaulois qui restérent pendant plusieurs années maîtres de la Thrace.

SÉLÉUCUS.

Séléucus ne survêcut que sept mois à la victoire qu'il remporta sur Lysimaque. Dans le tems qu'il venoit prendre possession de la Macédoine pour y passer le reste de sa vie, il fut assassiné par Ptolémée Céraunus qu'il avoit comblé de bienfaits. Antigone Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète, voulut envain s'opposer aux desseins de Ptolémée ; il fut battu & Céraunus resta maître de la Macédoine.

Justin l. 17. Memn. c. 15. Appia. Alex.

PTOLÉMÉE.

Pour autoriser son usurpation & n'avoir rien à craindre des enfans de Lysimaque, Ptolémée proposa à sa

sœur Arsinoë, veuve de Lysimaque, de l'épouser ; & d'assurer par là à ses enfans le royaume de leur père. Arsinoë croyoit pénétrer son frere & ne vouloit pas consentir à ce mariage. Ptolémée lui fit dire qu'il adopteroit ses enfans, & partageroit avec eux le royaume : qu'il n'avoit les armes à la main que pour les mettre en possession de l'empire ; & qu'elle pouvoit envoyer quelqu'un de sa part, en présence duquel il jureroit à la face des Dieux que c'étoient là ses véritables intentions. Arsinoë balançoit d'ajoûter foi aux promesses de Ptolémée, mais craignant que ses enfans ne fussent les victimes de ses refus, elle envoya un officier de confiance qui reçut les affreux fermens que fit Ptolémée dans un ancien temple de Macédoine. *Justin l. 24.*

Rassurée par ces engagemens solemnels, Arsinoë se rendit auprès de Ptolémée, qui la reçut de façon à dissiper tous les soupçons qui pouvoient lui rester. La magnificence & la joye éclatérent dans les préparatifs du mariage. Ptolémée lui donna le nom de Reine & lui mit le bandeau royal sur la tête en présence de l'armée convoquée. Arsinoë fut extrêmement satisfaite de jouir de nouveau des honneurs qu'elle avoit perdus par la mort de Lysimaque. Pour lui marquer sa reconnoissance & sa joye, elle l'invita à venir à Cassandrie, ville de Macédoine, qui étoit sous son obéissance. Ptolémée y consentit avec d'autant plus d'empressement qu'il desiroit ardemment de s'emparer de cette ville. Arsinoë s'y rendit la premiére, & y ordonna tous les apprêts d'une grande fête. Elle mit la couronne sur la tête de ses deux fils, princes remarquables par leur beauté, & les envoya dans cet état au devant du roi de Macédoi-

Ibid. ne. Ptolemée cacha ses noirs desseins sous des embrassemens affectueux, & les accabla de caresses. Mais dès qu'il eût mis le pied dans la ville, il donna ordre de se saisir de la citadelle, & de faire mourir les jeunes princes. Ces malheureuses victimes furent se jetter entre les bras de leur mere qui tâcha vainement plusieurs fois de parer, ou de recevoir les coups qu'on portoit à ses enfans. Elle ne put ni les sauver, ni mourir avec eux. Dans ce cruel état, les cheveux épars, & fumante du sang de ses enfans, on la fit sortir de la ville; & elle fut conduite en exil dans l'isle de Samothrace. *Ibid.*

Par ces crimes odieux Ptolémée fut maître de la Macédoine & de la Thrace: mais il ne jouit pas long tems de ses forfaits. Peu après, c'est à dire, l'an 279. avant J. C. Les Gaulois qui sous la conduite de Brennus firent des incursions en différentes provinces d'Europe & d'Asie, le dépouillérent de ses états.

BELGIUS.

Belgius chef des Gaulois qui envahirent la Macédoine, fit proposer à Ptolémée d'acheter la paix. Le roi de Macédoine répondit avec hauteur à cette proposition, & attendit les Gaulois avec beaucoup d'intrépidité & de confiance. Il fut battu & percé de coups. Les Gaulois lui coupérent la tête & l'exposérent au bout d'une lance. *Pauf. Phoc. Diod. l. 22. Justin l. 24.*

Nous connoissons quelques médailles de Ptolémée Céraunus qui ont été frappées en Macédoine ou en Thrace. Celle que je produis ici (pl. I. n°. 7.) est du cabinet du Roi, où il y en a plusieurs qui différent peu entr'elles. Le revers de cette médaille s'ex-

plique de lui même par l'épithète de Céraunus qu'on avoit donnée à Ptolémée.

LEONARIUS ET LUTARIUS.

Les Gaulois ayant pour chef Cerethrius, marchérent contre quelques troupes Thraces. Dans le même tems Leonarius & Lutarius, officiers de Brennus, ayant excité quelque sédition, & détaché vingt mille soldats de son armée, se jettérent dans la Thrace & la soumirent entiérement de gré ou de force. Ils se rendirent maîtres de Bysance & des villes voisines, & en retirérent des tributs. Après s'être emparé de Lysimachie & de la Chersonèse, ils voulurent passer en Asie. Mais la division s'étant mise parmi eux, Leonarius prit le chemin de Bysance, & Lutarius passa en Asie. Les Bysantins incommodés par les Gaulois implorérent le secours de Nicomède roi de Bithynie, qui attira Leonarius en Asie, & délivra Bysance. Mais cette ville ne fit que changer d'oppresseur.

Pauf. Ibid.

Livius l. 38.

Memn. c. 20.

COMONTORIUS.

Comontorius échappé de la bataille de Delphes, où périt Brennus, passa dans l'Hellespont à la tête d'une autre partie de Gaulois; & ne croyant pas trouver en Asie de plus fertiles champs & un lieu plus convenable il s'arrêta aux environs de Bysance, imposa à cette ville un tribut considerable, & fut établir le siége de son empire à Tule, ville située sous le mont Hæmus.

Les Thraces voisins de la Macédoine furent délivrés des Gaulois que Brennus avoit laissés dans cette province, par Antigone Gonatas qui les tailla en pié-

Polybe l. 4.

Digitized by Google

Justin l. 25. ces, & qui rentra dans la Macédoine. Après cet échec, les Gaulois cessérent d'infester ce pays, ils ne parurent plus que comme troupes mercénaires sous les rois de Macédoine ou d'Epire.

Le seul Comontorius se soutint dans cette partie de la Thrace où il s'étoit fixé & où il avoit pris le titre de Roi.

CAVARUS.

Cavarus un de ses successeurs (*g*) fut un prince puissant & respecté de ses voisins. *Vers l'an 219. av. J. C.* Il fit cesser la guerre qui étoit entre Prusias roi de Bithynie, les Bysantins & les Rhodiens : *l. 4.* ces peuples le regardérent comme leur arbitre, & firent la paix donr Polybe nous a conservé le traité. *Polyb. extr. l. 8.* Cavarus fut très favorable aux Bysantins ; il rendit la navigation du Pont libre & assurée. Ce prince qui avoit toutes les qualités qui forment un grand roi, *Athenée l. 6.* prêta trop l'oreille aux discours d'un indigne flatteur qui corrompit les mœurs de son maître. Les Thraces qui étoient sous son obéissance se révoltérent, & le chassérent du trône. *Polyb. l. 4.* Ce fut le dernier roi Gaulois qui régna sur la nation Thrace.

Les villes maritimes de la Thrace, affoiblies ou épuisées par les invasions des Gaulois, restérent successivement sous l'obéissance des rois de Macédoine, de Syrie & d'Egypte suivant que ces princes avoient de la supériorité les uns sur les autres. Mais il y avoit

(*g*) C'est le même que M. de Tourreil (p. 117.) appelle Clyæus dans une note sur la troisiéme Olynt. de Démosthène, au lieu de Clyarus qu'on lisoit dans des éditions de Polybe & qu'on a corrigé, en écrivant Cavarus.

toujours des Thraces qui tentoient de secouer le joug de ces rois étrangers, & qui se rendoient maîtres de quelques parties de la Thrace. Philippe le pere de Persée, en défit quelques uns, & prit Amadocus leur chef: la crainte de ses armes en intimida d'autres qui auroient pu traverser ses projets.

Livius l. 39. § 36. Polyb. leg. 44.

Les Odryses remirent sur le trône des princes de leur nation dès qu'ils furent délivrés des Gaulois. Ce rétablissement fournit une nouvelle suite qui nous conduit juqu'au tems où la Thrace fut réduite en province Romaine.

SEUTHES IV.

Vers l'an 200 av. J. C.

Le royaume des Odryses n'étoit pas trop exposé par sa situation à être le théâtre de la guerre, & n'excitoit pas beaucoup l'ambition des autres rois qui avoient des intérêts plus essentiels à soutenir. Ainsi il trouva moins d'obstacle à rétablir son ancienne forme de gouvernement. Lorsqu'après avoir chassé Cavarus, les Odryses n'eurent plus rien à craindre des Gaulois, ils mirent sur le trône Seuthès quatriéme du nom, qui étoit du sang de leurs rois. Les auteurs n'ont pas parlé de ce prince, & nous ne savons rien de ses actions. Je pense qu'il faut lui attribuer la résistance que les Odryses firent à Philippe, en chassant la garnison qu'il avoit mise à Philippopolis. Quoi qu'il en soit, Tite Live est le seul qui nous apprend que Seuthès étoit roi des Odryses.

Livius l. 39. § 53. Polyb. leg. 42. L. 42. § 51.

Digitized by Google

COTYS II.

L'an 171. avant. J. C.

COtys succéda à Seuthès son pere, voisin de la Macédoine, il prit le parti de Persée contre les Romains, & vint à son secours avec mille chevaux & environ autant d'hommes de pied. Persée le mit à l'aîle gauche des Macédoniens. Le consul Licinius fut battu : Cotys contribua beaucoup à la victoire. Les Thraces tuérent un grand nombre de Romains, & portérent insolemment au bout de leurs lances, les têtes de ceux qui étoient tombés sous leurs coups.

Livius l. 42. § 52.

Peu après ce combat, Persée mit ses troupes en quartier d'hyver, & fut à Thessalonique accompagné de Cotys. Là on vint dire au roi des Odryses, qu'Atlesbis chef de quelques Thraces, secondé du lieutenant d'Eumene roi de Pergame, faisoit des inoursions sur ses terres. Dans ces circonstances, Persée ne voulut pas retenir Cotys qui avoit son propre royaume à défendre : il le renvoya, après lui avoir fait de magnifiques présens & avoir payé généreusement aux soldats Thraces, pour le service de six mois, ce qu'il leur avoit promis pour une année entiére. (*h*)

Ibid. § 67.

(*h*) Car je ne doute pas qu'il ne faille traduire ainsi ce passage de Tite Live. *Itaque dimittendum Cotyn ad sua tuenda ratus, magnis proficiscentem donis prosequitur. Ducenta talenta, semestre stipendium, equitatui numerat, quum primò annuum dare constituisset.* Cependant Reineccius (*hist. Jul.*) & d'autres auteurs ont entendu tout le contraire : ils ont cru que ces mots signifioient que Persée n'avoit donné aux Thraces que la moitié de ce qu'il leur avoit promis ; ce qui s'accorderoit mal avec les magnifiques présens que Cotys reçut. Il n'y a qu'à lire ce passage avec attention, pour reconnoître que Tite Live dit, que Persée donna aux Thraces, pour le service de six mois, les deux cens talens dont ils étoient convenus pour l'année entiére.

Le

Le sort de Persée étoit de succomber sous les Romains. Il fut entiérement défait par Paul Emile, & se réfugia dans l'isle de Samothrace. Mais voyant que cet azyle ne l'empêcheroit pas de tomber entre les mains du vainqueur, il résolut de se retirer auprès de Cotys, & proposa à un Crétois qui connoissoit le pays de l'embarquer avec toutes ses richesses, & de le conduire sur les terres du roi de Thrace. Après le coucher du soleil, on porta secrettement sur le vaisseau ce que Persée vouloit emporter avec lui : le roi attendit les ténébres de la nuit pour s'embarquer. Mais dès que le fourbe Crétois eut dans son bord les trésors de Persée, il s'éloigna du port & se sauva dans son pays. Le roi de Macédoine sortit au milieu de la nuit, & parvint avec beaucoup de peine au rivage; ne trouvant plus le vaisseau, il fut long tems incertain sur ce qu'il devoit faire, & craignant que le jour ne le trahît, il alla se réfugier dans un temple, d'où il fut enfin obligé de se rendre aux Romains.

Livius l. 45. § 6.

Cotys avoit laissé en Macédoine un de ses fils, nommé Betis, qui se trouva enveloppé dans la défaite de Persée, & qui fut conduit à Rome, où il servit au triomphe de Paul Emile, & fut mis ensuite dans une prison. Les antiquaires ne doutent pas que Bétis ne soit un des deux captifs qui paroissent sur cette médaille de la famille Æmilia. (pl. I. n°. 8.) Cotys envoya une ambassade à Rome, pour s'excuser sur la nécessité où il avoit été de fournir des troupes à Persée : il offroit une rançon pour son fils & d'autres ôtages. Les Romains répondirent, » que Cotys n'étoit pas justifié par la néces-

Digitized by Google

Livius l. 45. § 42. » fité où il s'étoit trouvé, puisque c'étoit un crime que » d'avoir cédé à cette néceffité. Que les Thraces n'au- » roient pas dû craindre Perfée, quand même il n'au- » roit pas été occupé de la guerre avec les Romains. » Qu'au refte, quoique Cotys eut préféré l'amitié du » roi de Macédoine à celle de Rome, le peuple Ro- » main ne vouloit pas le traiter comme il feroit en droit » de le faire, & qu'il lui rendoit généreufement fon » fils & fes ôtages. Que Rome n'exigeoit rien pour les » graces qu'elle accordoit ; & qu'elle attendoit le prix » de fes bienfaits, de la reconnoiffance de ceux qui en » étoient les objets.

C'eft Tite Live qui nous fournit cette belle réponfe de Rome aux envoyés de Cotys. Polybe qui raconte le Leg. 95. même fait, eft plus fimple dans fa narration. Il dit feulement, que les Romains contens de la conquête de la Macédoine, & peu intéreffés à faire la guerre à Cotys, confentirent à lui rendre fon fils, pour donner à ce prince un exemple de douceur & de générofité, & lui montrer en même tems leur eftime par ce bienfait.

De virtutib. 47. Diod. Excer. Ed. Vales. pag. 306. Polybe nous apprend auffi que Cotys joignoit les vertus guerriéres à la beauté du corps ; & qu'il fe diftinguoit des Thraces par des mœurs fobres & douces, & par les qualités de fon efprit. Ce font fans doute ces vertus & ces talens qui lui attirérent un traitement fi doux de la part des Romains.

Après cet événement qui appartient à l'an 167. avant J. C. Il n'eft plus parlé de Cotys. Bétis fon fils qui lui fut rendu fans rançon, ne paroît pas lui avoir fuccédé : du moins les auteurs n'en difent rien. Peut être que ce

n'étoit pas l'aîné de ses fils. Quoiqu'il en soit, je ne vois que Diégulis, ou Diégylis à placer sur le trône des Odryses, après Cotys II. (*i*)

DIEGYLIS Roi des Thraces.

Vers l'an 150. *av. J. C.*

DANS les extraits de Diodore de Sicile donnés par M. de Valois, il y a un passage assez long sur Diégylis. Il est encore parlé de ce prince dans Strabon. Mais dans ces deux auteurs il n'est pas dit expressément que Diégylis fut roi des Odryses. Le passage de Strabon est visiblement corrompu. Paulmier qui s'en est apperçu, a fait un leger changement : d'où il résulte que Diégylis étoit roi des Thraces Cœnes, peuple qui faisoit anciennement partie du royaume des Odryses. Il faut convenir que la correction que Paulmier propose avec confiance, est heureuse. Une seule considération

p. 354.

l. 13. *p.* 624.

(*i*) Dans Diodore de Sicile (*extrait pag.* 320. *d'Ursin.*) il est parlé d'Abrupolis Thrace ou roi de Thrace, que Persée avoit détrôné & dont les Romains ordonnoient le rétablissement. Le nom de ce prince se trouve aussi dans Pausanias (*in Achaic.*) & quoiqu'il y soit défiguré, on y voit qu'Abrupolis regnoit sur une partie de la Thrace. Tite Live (*l.* 42. 5. 13. 40. 41.) nomme Abrupolis, mais sans parler de la Thrace; il dit seulement, que c'étoit un roi voisin de la Macédoine qui étoit entré dans les états de Persée & que ce dernier avoit repoussé & détrôné. Fulvius Ursinus (*Notes sur cet endroit de Diodore.*) dit, *De Abrupoli rege Thraciæ mentionem facit Livius l.* 42. *cum inquit*, Abrupolim socium atque amicum vestrum regno expulit. *Quæ verba ex Polybio transtulit Livius, ut apparet ex Diodori loco & ex Appiani Macedonico.* Je n'ai trouvé ni dans Polybe ni dans Appien qu'il fut parlé d'Abrupolis; & dès qu'il n'y a rien à ce sujet, je ne vois pas comment il doit paroître par le passage de Diodore, que Tite Live a copié Polybe. Cette note d'Ursin manque d'exactitude. Cependant le passage de Pausanias nous apprend qu'Abrupolis avoit possédé quelque portion de la Thrace maritime.

m'arrête ; c'eſt que je n'ai vû nulle part que les Thraces Cœnes euſſent des rois particuliers. Il ſe peut que Diégylis roi des Odryſes ait fait ſon ſéjour chez les Cœnes, pour être plus à portée de réſiſter à Attale roi *Strab. Ibid.* de Pergame avec qui il étoit en guerre ; (*k*) & que le lieu de ſa réſidence l'ait fait appeller roi des Cœnes. Dans cette partie de la Thrace il y avoit une ville appellée Byzia, que l'on regardoit comme la fortereſſe des rois de Thrace. (*l*) Cette province faiſoit partie du royaume des Odryſes ; ainſi Diégylis pouvoit être appellé roi des Cœnes ſans ceſſer d'être roi des Odryſes. Il ſe peut auſſi que vers ces tems là, le royaume des *Panath. p. m. 181.* Odryſes ait été diviſé en pluſieurs principautés uſurpées par différens chefs. (*m*) Ainſi il reſte quelque incertitude à ce ſujet, ſuite naturelle des fréquentes révolutions de ce royaume, qui ont fait dire à Ariſtide, en parlant de la Thrace, *ἃ μυριάκις μεταβέβληκεν ἄρχοντας. quæ millies reges mutavit.* Dans des recherches qui ont pour objet l'hiſtoire de pareils peuples, il eſt impoſſible de tout approfondir.

Diod. Excerp. p. 356. Ed. Val. Diégylis fut un prince cruel & barbare. On lit avec horreur les traitemens affreux qu'il faiſoit à ſes ſujets. Il avoit épouſé la fille de Pruſias roi de Bithynie, qui étoit preſque auſſi cruel que ſon gendre. Attale roi de

(*k*) Dans Tite Live, (*Epito.* 36.) où il eſt dit qu'Attale battit les Thraces Cœnes, leur roi n'eſt pas nommé.

(*l*) *Byzia arx regum Thraciæ. Plinius, Solinus.*

(*m*) On trouve de plus qu'un petit roi de Thrace contemporain de Diégylis, trahit Andriſcus, ou Pſeudophilippe, qui s'étoit réfugié dans ſes états. Quelques auteurs qui parlent de la trahiſon de ce roi de Thrace, ne l'ont pas nommé. Le ſeul Zonare (*liv.* IX. *p.* 466.) nous apprend qu'il s'appelloit Byzès, ou Byzas ; car ſuivant l'uſage des Thraces de terminer les noms en *és*, ou en *as*, ce nom qui eſt au génitif dans Zonare ὑπὸ Βύζου vient de Βύζης ou de Βύζας Freinshemius (*ſuppl. liv.* 15.) le nomme Byſas.

Pergame fit la guerre à ces deux princes : Prusias fut tué, & Diégylis, abandonné des siens, resta prisonnier. *Strab. l. 13. p. 624.* Ce roi de Thrace eut des enfans dignes de lui. Sa fille fournit à Valere Maxime des exemples de cruauté. *L. 9. c. 2.* M. de Valois a observé que le nom de Diégylis, est écrit dans ce passage de Valere Maxime, Diégiris.

ZIBELMIUS.

SOIT que Diégylis eut été remis en possession de son royaume ; ou que Zibelmius son fils, n'ayant pas été enveloppé dans la défaite de son pere, eut assez de forces pour rester maître de ses états : Nous voyons dans Diodore qu'il succéda à Diégylis & qu'il surpassa son pere en cruauté. *Ibid. p. 374.* Il se vengea avec fureur des Thraces qui avoient témoigné de l'éloignement à lui obéir, & il signala son regne par d'affreux supplices, dont je supprime le détail, & qu'on peut voir dans Diodore de Sicile. De pareils récits révoltent l'imagination, & font la honte de l'humanité. Enfin les Thraces poussés à bout par la barbarie de Zibelmius, conspirérent contre lui. Ils lui firent souffrir des tourmens proportionnés à ses crimes : quoique la mort d'un seul homme, dit Diodore, ne puisse jamais réparer les maux d'une nation entiére. *Ibid.*

La mort violente de Zibelmius fit naître des troubles qui favorisérent les divisions des Thraces. Les Besses qui faisoient partie du royaume des Odryses, secouérent le joug des princes de cette nation, & se choisirent des chefs sous lesquels ils faisoient des incursions dans les provinces voisines. Ces changemens & ces partages qui affoiblissoient les Thraces, rendoient leurs princes

moins puiſſans & moins dignes de l'attention des hiſtoriens qui ſemblent les avoir condamnés à l'oubli. D'ailleurs la perte des livres de Diodore de Sicile & de Tite Live, laiſſent un vuide qu'on ne ſauroit remplir. Les auteurs qui ſuppléent à ce qui nous manque, n'ont pas daigné nous entretenir de quelques rois peu connus; & ne ſe ſont attachés qu'aux événemens principaux & intéreſſans.

SOTHIME.

L'an 93. avant J. C.

UN paſſage d'Oroſe peut autoriſer à mettre Sothime au nombre des rois de Thrace. On lit dans cet hiſtorien, que Sothime ſecondé d'un grand nombre de Thraces, ravagea les terres de la Macédoine. Mais qu'enfin le Préteur Sentius le battit & l'obligea de retourner dans ſon royaume. Oroſe ne nomme pas le pays dans lequel Sothime regnoit. Les termes dont il ſe ſert pourroient même donner lieu à penſer que ce prince n'étoit pas roi de Thrace. *Rex Sothimus cum magnis Thracum auxiliis, Græciam ingreſſus, cunctos Macedoniæ fines depopulatus eſt : tandemque à C. Sentio Prætore ſuperatus, redire in regnum coactus eſt.* Il ſemble qu'Oroſe auroit dû dire, *Sothimus Thracum rex.* Car on pourroit croire à ſa façon de s'exprimer, qu'il s'agit d'un autre roi à qui les Thraces donnérent du ſecours. Je ne ſais ſi le défaut de clarté dans Oroſe ſuffit pour dépouiller Sothime de la qualité de Roi de Thrace. Mais comme on y voit qu'il fut défait par Sentius & que nous liſons dans Tite Live que Sentius marcha contre les Thraces, on peut bien con-

l. 5. c. 18.

Epit. 70.

jecturer que Sothime étoit à leur tête. Peut être regnoit-il sur des Thraces Besses & qu'Orose a employé le mot de Roi au lieu de celui de Chef qu'il pouvoit avoir lû dans les mémoires qu'il a compilés. En effet, il y a toute apparence qu'il s'agit dans Orose & dans Tite Live du même événement, quoique le témoignagne de l'historien Latin soit directement opposé à celui de l'écrivain Espagnol. Orose dit que Sentius défit les Thraces. Mais dans *l'Epitôme* de Tite Live, on lit, *C. Sentius Prætor contra Thraces infeliciter pugnavit.* Il faut, ou que Sentius ait livré plus d'un combat aux Thraces ; ou qu'un copiste ait mis dans cet endroit de Tite Live, *infeliciter* au lieu de *feliciter*. Je serois tout à fait porté à faire cette petite correction, & à rétablir dans le texte *feliciter*, parce qu'on voit dans Cicéron, que Sentius avoit défait les barbares qui troubloient la Macédoine. L'orateur Romain ajoûte, que Sentius fut secondé des Thraces Denselètes, nation de l'ancien royaume des Odryses (*n*) toujours fidèle aux Romains. Cette circonstance me confirme dans l'idée que Sothime étoit à la tête des Thraces Besses, qui pour parvenir en Macédoine passérent apparemment sur les terres des Denselètes : ce fut une raison de plus pour ces derniers de se joindre aux Romains afin de repousser les Besses.

In L. Pison. § 34.

Ce peuple fut battu plus d'une fois par les Romains.

(*n*) Ces Denselètes, ou Denthelètes, avoient des princes particuliers. Dion (*l. 51. p. 461.*) parle de Sitas roi des Denthelètes, qui étoit aveugle, auquel Crassus donna du secours contre les Triballes : il note l'alliance des Denthelètes avec les Romains. Dans cette occasion Crassus tua Deldon roi des Bastarnes. On voit au même passage Role & Dapyx, rois des Gètes. Quelque tems après nous trouvons un Cotison roi des Gètes, dont on prétend qu'Auguste voulut épouser la fille. (*Suetonius in Aug.*) Je nomme ces princes, parce que les nations qu'ils gouvernoient, faisoient anciennement partie des Thraces.

L. 6. c. 8. Quelques années après Lucullus Varron remporta sur eux une grande victoire. Eutrope dit que ce fut le premier des Romains qui triompha des Besses ; ce qui peut être vrai, quoique d'autres généraux eussent remporté des avantages sur ces Thraces avant Lucullus : toutes les victoires ne méritent pas les honneurs du triomphe.

SADALES I. (o)

Roi des Odryses. *L'an 81 avant J.C.*

SADALES premier succéda à Sothime l'an de Rome 673. Ce prince est nommé dans un passage de Cicéron, où nous voyons que Verres demanda à Dolabella qui commandoit en Cilicie, à être envoyé vers Sadalès. *Accidit cum iste* (Verres) *à Cn. Dolabella efflagitasset, ut se ad regem Nicomedem regemque Sadalam mitteret.* &c. Verr. 1. 24.

Ce n'est que par conjecture qu'on pourroit pénétrer les raisons politiques qu'avoit Dolabella en envoyant Verrès aux cours de Bythinie & de Thrace. L'histoire nous laisse ignorer l'objet de cette commission, mais Cicéron observe qu'elle ne convenoit pas dans les circonstances où se trouvoit la République, & qu'en demandant d'en être chargé, Verrès n'avoit en vûe que ses propres intérêts. Nicomède roi de Bithynie, étoit

(o) Le nom de Sadalès est écrit diversement dans les auteurs & dans les manuscrits. Les anciennes éditions de Cæsar portoient *Sasalem* ; celles de Cicéron ont encore *Sadalam* ; Oudendorp a trouvé dans différens manuscrits de Luçain *Sadalen*, *Sadalam*, *Sadalim*, *Sadolam*, &c. Je crois que le nom grec étoit ΣΑΔΑΛΗΣ, ou suivant le dialecte en usage parmi les Thraces ΣΑΔΑΛΑΣ. Nous verrons plus bas qu'au lieu de ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΗΣ ils disoient quelquefois ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΑΣ.

Allié

allié des Romains à qui il laissa ses états : ainsi il n'y a pas à douter que Sadalès ne fut également ami de Rome, puisque Verrès demanda à être envoyé à la cour de ces princes. Cette remarque est nécessaire, pour affirmer avec plus d'assurance que Sadalès étoit roi des Thraces Odryses & non des Besses. Ces derniers furent toujours en guerre avec les Romains, depuis leur révolte après la mort de Zibelmius ; mais nous les verrons bientôt soumis & réunis au royaume des Odryses.

COTYS III.

L'an 57. av. J. C.

PENDANT que Cotys III. que je crois fils & successeur de Sadalès premier regnoit sur les Odryses, Rabocente commandoit les Thraces Besses. Cicéron accuse le préteur Pison d'une noire trahison contre ce prince Thrace. *Idemque tu* (Piso) *Rabocentum Bessicæ gentis principem, cum te trecentis talentis regi Cotto vendidisses, securi percussisti : cùm ille ad te legatus in castra venisset, & tibi magna præsidia & auxilia à Bessis peditum equitumque polliceretur. Neque eum solum sed etiam ceteros legatos qui simul venerant, quorum omnium capita Cotto vendidisti.* Pison étoit alors en Macédoine. Rabocente vint lui offrir des troupes Thraces, & lui demander son appui, pour se soutenir contre Cotys qui étoit roi des Odryses, & dont Pison embrassa les intérêts. Le royaume des Odryses étoit en ce tems là fort affoibli. Cotys fit valoir ses anciens droitsfur les Thraces Besses; & profi-

In L. Pis. n. § 34.

tant de la faveur de Pison à qui il donna des sommes considérables, il réunit à ses autres états ceux de Rabocente par les voyes odieuses que Cicéron reproche à Pison. La préture de Pison est de l'an de Rome 697. 57. av. J. C.

Par la mort de Rabocente, Cotys devint le prince de Thrace le plus puissant, & le seul qui méritoit le nom de Roi. Le reste de la nation étoit divisé en plusieurs peuples qui se donnoient quelquefois des chefs ; mais la plûpart étoient indépendans & subsistoient par les courses qu'ils faisoient sur les terres de leurs voisins ; ou par les secours qu'ils fournissoient à ceux qui les appelloient. On voit dans les *Epitomes* de Tite Live, que les Thraces faisoient des incursions continuelles dans la Macédoine ; & que les Romains étoient toujours occupés à les repousser, ou à les conquérir. Plusieurs autres peuples Thraces étoient troupes auxiliaires de divers princes. Mithridate en avoit un corps considérable : on les trouve souvent dans les armées romaines ; ils servoient indifféremment des partis opposés. Ces troupes avoient des chefs qui prenoient quelquefois le titre de Roi ; mais ils sont bien moins connus que les descendans, ou les successeurs de Cotys, qui tenoient une partie de l'ancien royaume des Odryses.

Plutarc. in Sylla. Lucul. Appian. Diod. l. 35. Justin l. 42.

M. Pellerin, dont j'aurai souvent occasion de citer le magnifique cabinet & dont je ne puis trop reconnoître la bonté avec laquelle il m'a communiqué tous les secours dont j'avois besoin, a une médaille en petit bronze, qui d'un côté représente la tête de Cotys ceinte d'un diadême & au revers un aigle avec cette legende... ΚΟΤΥΟΣ. Je l'attribue à Cotys III. parce qu'elle est tout à fait dans le goût de celle de Sadalès dont je parlerai bientôt (pl. I, n°. 9.)

Dans la guerre civile de Rome, Cotys suivit le parti de Pompée. Il lui envoya cinq cens hommes commandés par son fils Sadalès; & si toutes les troupes de Pompée l'avoient secondé comme les Thraces, la victoire n'auroit pas été pour Cæsar. Lucain donne à Cotys l'épithète de vaillant; mais nous ne savons point quels sont les exploits qui lui ont fait mériter ce trait d'éloge. Nous ignorons aussi en quel tems ce prince laissa le royaume à son fils.

Cæsar l. 3.
Florus l. 4.
Lucan. l. 5

SADALES II.

CE fut l'an de Rome 706. & le 48e. avant J. C. que Sadalès fut envoyé par Cotys à Pompée à la tête de cinq cens hommes. Le roi de Thrace avoit d'abord fourni de l'argent au général Romain, & il auroit pû faire marcher à son secours un plus grand nombre de soldats, puisqu'il étoit à la tête d'un royaume considerable; mais sans doute Pompée, qui pour un coup de main, comptoit autant sur le courage de ces troupes, que sur leur multitude, n'en demanda pas davantage. Quoi qu'il en soit, il parut fort sensible à l'empressement de Cotys qu'on remercia, au nom de la République, de sa fidélité & de son zèle pour les Romains. Sadalès justifia les éloges qu'on donnoit à son pere & mérita lui même des honneurs distingués. Cæsar avoit envoyé Cassius Longinus, un de ses lieutenans, pour s'assurer de la Thessalie. Scipion quitta la Macédoine pour traverser ce dessein; & Sadalès se joignit à lui suivi de ses cinq cens Thraces. Leur marche fut si bien concertée, si

Dio. l. 41. p. 177.
Cæsar l. 3. p. m. 142.
Cæsar. Ibid.

Digitized by Google

prompte & si secréte, que Cassius eut l'ennemi sur les bras avant que d'avoir le tems de se mettre en défense: il se sauva par la fuite, mais ce ne fut pas sans avoir perdu une partie de ses troupes, comme nous l'assure Dion, moins suspect en cette occasion que Cæsar qui ne parle que de la retraite de Cassius sans dire un mot de sa défaite.

Mais la valeur des soldats de Sadalès ne peut empêcher Pompée de succomber enfin à la bataille de Pharsale. Lorsque ce Romain illustre fut forcé dans son camp, les Thraces le défendirent mieux que ses propres troupes. Après la victoire Cæsar usa de rigueur envers les Romains qui avoient suivi le parti de Pompée; mais il pardonna facilement aux divers princes qui lui avoient fourni des troupes auxiliaires. Sadalès qui assista à ce combat, & qui attaqua des premiers, fut un de ceux que Cæsar loua de leur fidélité aux intérêts de Pompée.

Dio. Ibid. p. 183.

l'an de R. 711.

Quelques années après, Sadalès mourut sans enfans. Il laissa ses états au peuple Romain. Brutus qui étoit en Macédoine, à la tête d'une armée, & qui saisissoit les occasions de se fortifier & de résister toujours mieux à Auguste & à Antoine, s'empara du royaume de Sadalès. Il punit les Besses qui avoient traversé ses desseins; fit des conquêtes dans la Macédoine; prit le titre *d'imperator* que les soldats donnoient souvent à leurs généraux; & après tous ces succès, fit frapper les médailles qui nous restent, où il est représenté comme le vengeur de la liberté de Rome, *ϗ ἐς τὰ νομίσματα ἃ ἐνέκοπτε εἰκόνα τε αὐτοῦ ϗ πῖλον ξιφίδια τε δύο ἐνετύπου. Et in nummis quicudebantur, imaginem suam & pileum, & pugiones duo signavit.* (pl. I. n°. 10. pl. II. n°. 1.) Brutus

Dio. l. 47.

avoit d'abord reçu, dans un tems où il ne pouvoit pas fournir aux frais de la guerre, des sommes considerables de Polémocratie veuve d'un chef de quelques Thraces, que ses ennemis avoient fait périr. Cette princesse vint offrir ses tresors à Brutus, & demanda sa protection pour un fils qui étoit dans l'enfance.

Appia. b. ll. civil. l. 4. Dio. Ibid.

Lorsque les Besses furent soumis, Brutus fut très bien secondé par les Thraces que Rhescuporis commandoit. Dion ne dit pas de quelle province étoient ces Thraces auxiliaires, mais un passage d'Appien dans lequel il y a une legere correction à faire, nous apprend qu'ils étoient Sapéens. On y voit que les généraux que Cæsar envoyoit en Thrace, parvinrent aux détroits des Torpides & des Sapéens, qui étoient du royaume de Rhescuporis. Il y a dans le texte σαλαπαίων, mais il faut lire sans doute σαπαίων Sapéens, comme ce mot est écrit plus bas dans le même livre. On ne connoît point de Thraces appellés Salapéens, au lieu qu'il est parlé dans Strabon & dans Etienne de Bysance des Sapéens. Ainsi le Rhescuporis de Dion est le même prince qui est nommé dans Appien, & le même encore dont il est fait mention dans un passage de Cæsar où il est dit que Rascipolis mena de Macédoine au secours de Pompée deux cens cavaliers d'une valeur éprouvée ; par le mot de Macédoine il faut entendre les parties de la Thrace qui confinoient à cette province.

l. 4 Bell civ. p. 1021 Edit. Amstel.

p. 1038.

De Bell. civ. l. 3.

Ces passages réunis prouvent que les villes maritimes de Thrace dont les Sapéens faisoient partie, avoient remis sur le trône des princes de leur nation, depuis Chersoblepte un de leurs rois précédens que Philippe de Macédoine avoit soumis. Les invasions & la retraite

Digitized by Google

des Gaulois avoient donné lieu à ces nouveaux changemens. A l'égard des Torpides qui sont nommés dans le passage d'Appien, c'est quelque tribu des Thraces dont aucun autre auteur ne fait mention.

Appien nous apprend encore que ce Rhæscuporis avoit un frere nommé Rhæscus; que le premier servit utilement Brutus & Cassius, & que le second s'attacha à Auguste & à Antoine. Ce fut par politique qu'ils prirent un parti opposé. Ils previrent que l'un des deux obtiendroit du vainqueur le pardon de son frere. En effet, Rhæscus qui fut d'un grand secours à Antoine & à Auguste, n'eut pas de peine à sauver Rhæscuporis qui abandonna Brutus peu avant sa défaite. Je reviens aux rois Odryses.

Appia. Ibid. Dio. Ibid.

On découvrit il y a quelques années une médaille qui parut d'abord très difficile à expliquer. Mais M. de Boze qui joint à la plus grande expérience cette sagacité qui pourroit en tenir lieu, jugea par le goût de la fabrique qu'elle avoit été frappée pour le roi Sadalès, & recueillit pour fruit de cette heureuse explication le plaisir d'acquerir cette médaille jusqu'à present unique & de la mettre au cabinet du Roi. On y voit d'un côté la tête de Sadalès avec le diadême. Au revers un aigle avec ces mots. . ΣΙΛΕΩΣ. . ΔΑΛΟΥ. c'est à dire ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΔΑΛΟΥ. (pl. II. n°. 2.) Quoiqu'on pût absolument l'attribuer à Sadalès I. Je me suis déterminé à la rapporter à Sadalès II. parce que l'aigle qu'on voit au revers semble désigner plus particuliérement les grandes liaisons que ce dernier prince avoit avec les Romains.

ADALLAS.

Dion ne nous dit pas qui fut roi des Thraces après la défaite & la mort de Brutus. On voit dans Plutarque un Adallas roi de Thrace, parmi les princes qui prirent le parti d'Antoine. Dans l'énumération que Dion fait des troupes d'Antoine, les Thraces ne sont pas oubliés, mais celui qui les commandoit n'est point nommé. J'aurois cru que l'Adallas de Plutarque n'est pas un prince différent de Sadalès II. si ce dernier n'étoit mort plusieurs années auparavant, suivant le témoignage de Dion qui est précis. Ainsi il y a lieu de penser qu'Adallas (ou plutôt Sadalas, qu'on pourroit appeller Sadalès III.) avoit été fait roi de Thrace par Antoine. Mais il ne jouit pas long tems de ce royaume : car Auguste, après la bataille d'Actium, dépouilla de leurs états tous les rois qu'Antoine avoit faits. (*p*)

Vie d'Antoine p. m. 1728.

l. 47.

Dio. l. 51.

Les arrangemens qu'Auguste fit dans la Thrace, occasionnérent des troubles. Il y envoya Crassus qui soumit la plûpart de ces peuples. Les Odryses se présentérent désarmés : Crassus les reçut favorablement, & ayant privé les Besses de quelques terres consacrées à Bacchus, il les donna aux Odryses qui honoroient principalement ce Dieu de Thrace.

Ibid.

(*p*) Plutarque qui dans la vie d'Antoine nomme Adallas roi de Thrace, parle à la fin de ses Apophtegmes (*Apoph. Augusti.*) de Rhæmetalcès qui avoit quitté le parti d'Antoine pour passer à celui d'Auguste, qui dit à cette occasion, *qu'il aimoit la trahison, mais qu'il ne louoit pas les traîtres.* Ainsi il paroit qu'il y avoit plus d'un prince Thrace dans les troupes d'Antoine.

COTYS IV.

IL est facile de découvrir dans un passage de Dion, que Cotys fut fait roi des Odryses par Auguste. On y voit que Lollius vint en Thrace donner du secours à Rhæmetalcès oncle & tuteur des enfans de Cotys; & que les Besses qui s'étoient révoltés furent soumis. Nous avons déja vû qu'Auguste déposa les princes qu'Antoine avoit établis; & qu'il envoya Crassus pour appaiser les troubles que ces changemens avoient excités. Il y a toute apparence qu'Auguste donna en même tems un roi aux Thraces; & que ce fut Cotys IV. qui mourut bientôt & dont Dion parle à l'endroit que je viens de citer. Les secours envoyés aux jeunes princes, ou à leur tuteur, montrent assez que leur pere étoit mort roi de Thrace.

l. 54. p. 534.

RHŒMETALCES I.

Tuteur des enfans de Cotys, & après leur mort,

Roi de Thrace. *L'an 16. av. J.C.*

COTYS IV. laissa en mourant deux fils en bas âge, Rhascuporis & un prince qui n'est pas nommé, dont Rhœmetalcès leur oncle fut tuteur. Ce prince est sans doute le même Rhœmetalcès qui avoit abandonné le parti d'Antoine pour celui d'Auguste. Les Besses se révoltérent pendant cette minorité : mais Lollius vint au

Plutarq. vie de Romulus & Apoph.

au secours de Rhœmetalcès (*q*) & les rebelles furent soumis. Quelques années après, Vologeze Thrace Besse, & prêtre de Bacchus, fit soulever, à la faveur de quelques cérémonies de religion, plusieurs Thraces, & se mit à leur tête. On en vint aux mains: l'avantage fut pour Vologèze: il battit & tua Rhescuporis un des jeunes princes. Rhœmetalcès abandonné de ses troupes qui croyoient que les Dieux étoient favorables à Vologèze, prit la fuite vers la Chersonèse, & fut poursuivi par Vologèze qui y fit beaucoup de dégât. Pison qui commandoit pour les Romains dans la Pamphylie, eut ordre de marcher contre les Thraces. A son approche les Besses se retirérent chez eux: Pison les suivit & n'eut pas la supériorité dans le premier combat; mais les seconds efforts furent plus heureux. Les Besses furent battus: tout le pays fut soumis, & Pison mérita les honneurs du triomphe. Nous avons plusieurs vers sur sa victoire, dans les Anthologies grecques imprimées & manuscrites, dont Antipater poëte fort attaché à Pison, est l'auteur. M. Boivin les a publiés dans une savante dissertation qu'on peut voir au second volume des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres. *L'an de Rome.743. Ibid. p. 545.*

Après que les Besses eurent été soumis, Rhœmetalcès fut rétabli & il prit le titre de Roi, comme on voit sur plusieurs médailles de ce prince; ce qui prouve que son autre neveu dont nous ignorons le nom étoit mort. Rhœmetalcès regna encore plusieurs années. Secondé de son frere Rhescuporis, il servit les Romains dans *Patercul. l. 2. c. 112.*

(*q*) On prétend (Masson, *Jani templum reseratum & Histoire de la* République des lettres *t.* 2. *p.* 218.) que le nom de Lollius est corrompu dans ce passage de Dion, & que le général qui donna du secours à Rhœmetalcès, avoit un autre nom. Je n'entre pas dans cette discussion qui ne fait rien à mon sujet.

Dio p. 568. les guerres de Pannonie & de Dalmatie, l'an de Rome 759.

Voy. t. 3. p. 196. Une inſcription rapportée par Spon, nous apprend que les Athéniens avoient fait l'honneur à Rhœmetalcès de le nommer premier Archonte. Nous ne ſavons pas les raiſons d'une diſtinction ſi marquée, mais on ne peut que les ſuppoſer extrêmement glorieuſes à ce prince. Les Athéniens qui pendant quelques ſiécles n'avoient jamais admis des étrangers à cette dignité, n'interrompirent dans la ſuite cet uſage qu'en faveur des hommes illuſtres, & de quelques Empereurs dont les noms paroiſſent dans leurs faſtes. Une autre inſcription appelle Rhœmetalcès, *Caius julius Rhœmetalcès*; Le roi de Thrace ne peut avoir porté ces noms que par la permiſſion expreſſe d'Auguſte, ce qui ſuppoſe des liens d'amitié entre ces deux princes. Les médailles de Rhœmetalcès ſur leſquelles on voit toujours la tête d'Auguſte, peuvent également ſervir de preuve; ainſi il ne faut pas conclure du bon mot d'Auguſte, que Plutarque nous a conſervé, que Rhœmetalcès ne ſe fut rendu très digne de l'amitié de l'Empereur.

Fabretti, p. 459.

Apoph. ubi ſupra.

A la mort de Rhœmetalcès, Auguſte partagea la Thrace entre Rheſcuporis, & Cotys; le premier frere le ſecond fils de Rhœmetalcès.

Voici les médailles de Rhœmetalcès qui ont été publiées par Seguin, Patin & quelques autres antiquaires. (pl. II. nº. 3. 4. 5. 6.)

Select. Num. Num. med. &c.

La premiere repréſente d'un côté la tête d'Auguſte ſans couronne avec ces mots ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ. Au revers, la tête de Rhœmetalcès, autour de laquelle on lit ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. Elle eſt au cabinet

du Roi. On la trouve aussi avec le capricorne devant la tête d'Auguste.

La deuxiéme a d'un côté la même tête d'Auguste, & au revers, la tête de Rhœmetalcès & celle de sa femme, ou de son fils Cotys. Les legendes sont les mêmes que dans la précédente ; elle est au cabinet du Roi & dans celui de M. le Président de Cotte qui joint à une très belle suite de médailles de moyen bronze, le goût & les connoissances qui en rendent l'étude agréable & utile.

La troisiéme représente d'un côté les têtes d'Auguste & de Livie, devant lesquelles est un capricorne appuyant les pieds sur un globe. Au revers les mêmes têtes que dans celle qui précéde, & les mêmes légendes. Elle est aussi au cabinet du Roi, avec cette différence que sur la tête de Rhœmetalcès est une contremarque dans laquelle il y a deux lettres qui paroissent être un B. & un A. comme dans la médaille qui suit.

La quatriéme dont on m'a envoyé le dessein, a d'un côté Auguste & Livie, avec le capricorne, ainsi que dans celle qui précéde. Au revers, les têtes de Rhœmetalcès & de sa femme, devant lesquelles est une petite tête qui est peut être celle de Cotys leur fils; & que Seguin & Patin, qui ont cité la même médaille du cabinet du grand Duc, croyoient être la tête de Venus à laquelle la famille des Jules rapportoit son origine. Les légendes sont les mèmes; & on y voit aussi la contremarque avec les lettres B. A. (*r*)

(*r*) Havercamp, *médailles de la Reine Christine pag.* 297. dit que les têtes que l'on voit sur le côté de la médaille où on lit ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ sont celles d'Auguste & de Livie. Je ne sai pas les raisons qu'il en donne dans un ouvrage auquel il renvoye, & qui n'a pas été imprimé. Mais outre que cette répétition de têtes, est inutile, & peu commune,

La médaille qui suit (n°. 7.) n'a jamais été publiée. D'un côté on voit une corne d'abondance, une haste & le capricorne avec le globe, & le mot ΣΕΒΑΣΤΟΥ. Au revers, une chaise curulle, ou un trône, devant lequel est une haste, avec le mot ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. Elle est chez le Roi, où il y en a un autre qui ne différe de celle ci que par les lettres B. A. qu'on voit dans le champ, du côté où est le nom de Rhœmetalcès.

Il ne paroît pas difficile d'expliquer cette médaille. La corne d'abondance se rapporte au regne florissant d'Auguste: la haste est une marque de commandement: & le capricorne a été expliqué plus d'une fois. La chaise curulle & la haste sont des symboles de souveraineté que les Empereurs envoyoient aux princes alliés, comme nous le verrons encore sous les rois du Bosphore.

Les médailles de Rhœmetalcès qu'on vient de voir; les précédentes de Seuthès III. de Lysimaque & de Sadalès que j'ai rapportées; & celles qui suivront de Cotys V. & de Rhœmetalcès II. sont les seules qui sont venues à ma connoissance: mais je ne doute pas qu'on n'en découvre d'autres dans la suite, qui sont encore dans les entrailles de la terre, ou qui restent inconnues dans quelque cabinet. Il y en a plusieurs que Seguin, Patin, Spanheim & d'autres auteurs, ont attribuées à des rois de Thrace, & qui appartiennent à des rois du Bosphore: on les trouvera toutes à leur place, dans l'histoire de ces rois auxquels j'ai cru devoir les restituer. Pour n'avoir pas distingué les médailles des royaumes de Thrace & du Bosphore, on a été obligé d'imaginer

on s'apperçoit de plusieurs différences dans les physionomies; au fond la chose est incertaine & de peu conséquence.

plusieurs systêmes qui se détruisent mutuellement. C'est ce qui est arrivé au savant Spanheim. Il y a beaucoup de confusion dans tout ce qu'il dit des rois du Bosphore & de Thrace. Il n'a pas même été exact dans l'usage qu'il a fait du témoignage de quelques anciens. Il dit que Cotys IV. roi de Thrace, qui avoit suivi le parti d'Antoine, fut confirmé dans son royaume par Auguste. Cela n'est dans aucun ancien; mais on lit dans Dion qu'Auguste laissa le royaume du Bosphore, à Polémon I. qui avoit été attaché à Antoine. Il attribue encore à un roi de Thrace, ce que Strabon rapporte de Polémon II. fils de Pythodoris reine du Pont.

Diss. tome 1. p. 500.

Ibid. p. 502.

Strab. l. 12.

On auroit répandu un plus grand jour sur l'histoire des rois du Bosphore & de Thrace, si on n'avoit pas souvent confondu les médailles des uns & des autres. Dès que la distinction exacte n'en est pas faite, une seule médaille qui se trouve déplacée, dérange l'ordre & jette dans de nouvelles incertitudes. Ce qui a mis surtout de la confusion dans les recherches de Seguin, de Spanheim, & de quelques autres auteurs, c'est qu'ils ont attribué à des rois de Thrace, des médailles des rois du Bosphore qui ont des époques. Ce principe établi, il falloit remonter au commencement de l'Ere suivie sur ces médailles, & se former un systême Mais il étoit difficile qu'un systême qui n'avoit pour fondement qu'une Ere attribuée sans preuves à telle ou telle monarchie, ne fut bientôt détruit par de nouvelles médailles, ou par le témoignage des auteurs anciens. C'est précisement ce qui est arrivé, & ce qui a arrêté Spanheim qui forme des objections & des doutes qu'il ne peut résoudre. Les noms de Cotys, Rhescuporis, Rhœmetalcès qui sont

Ibid.

Digitized by Google

communs aux deux royaumes, ont beaucoup contribué à jetter dans l'erreur. Il eſt certain que les Thraces ne marquoient aucune époque ſur leurs médailles : toutes celles ſur leſquelles on en voit, ſont du Boſphore. Conformément à cette idée, j'ai formé la ſuite des rois du Boſphore, & je ne connois aucunes de leurs médailles qui n'ait trouvé ſa place, ou qui ait troublé l'ordre que j'ai établi. Cet ordre a même été confirmé par le petit nombre des témoignages des anciens qui nous reſtent ſur ces rois. Après cet arrangement des rois du Boſphore, ceux de Thrace étoient plus faciles à connoître & à diſtinguer ; & il ſera aiſé de fixer le rang des médailles de ces rois que l'on pourra découvrir dans la ſuite.

Il eſt naturel de croire que les Thraces ne marquoient aucune Ere ſur leurs médailles, puiſqu'on ne voit point d'époques ſur celles qui appartiennent inconteſtablement à des rois Thraces. Nous avons vû la médaille de Seuthès III. celles de Lyſimaque ; la médaille nouvellement découverte de Sadalès II. & enfin celle de Rhemetalcès. Il n'y a aucune époque ſur toutes ces médailles. Il eſt plus que vraiſemblable, que ſi les Thraces avoient ſuivi une Ere qu'ils euſſent été en uſage de marquer ſur leurs monnoyes, nous la trouverions ſur quelqu'unes de ces médailles, principalement parmi le grand nombre de celles qui nous reſtent de Lyſimaque. Cependant les lettres que l'on trouve ſur pluſieurs de ſes médailles ne déſignent que les noms des villes qui les ont fait frapper, ou des officiers prepoſés à la fabrication de la monnoye ; & quand on voudroit abſolument les regarder comme des lettres numérales,

il est certain qu'elles ne désigneroient que l'année du regne : elles ne pourroient jamais convenir avec les époques qu'on voit sur différentes médailles qui appartiennent véritablement au Bosphore, mais qu'on a faussement attribuées aux rois de Thrace ; parce que les noms de Cotys & de Rhescuporis ont été communs aux rois de ces deux royaumes. Je sai que des peuples qui suivoient une Ere, faisoient frapper quelquefois des médailles, où cette Ere n'étoit pas marquée : c'est ce qu'on trouve à l'égard de la Syrie & de l'Egypte : mais le nombre de leurs médailles où l'Ere est marquée, excéde celui où elle n'est pas exprimée ; au lieu qu'il faudroit supposer ici, que les médailles de Seuthès, de Lysimaque, de Sadalès, de Rhœmetalcès, sur lesquelles les époques étoient marquées, ne nous sont pas parvenues, & qu'il ne nous reste précisement que celles où l'on a négligé de les graver ; ce qui n'est nullement vraisemblable, surtout à l'égard de celles de Lysimaque qui sont en si grand nombre. On sait qu'il y avoit plusieurs royaumes qui ne marquoient point d'Ere sur leurs médailles. Il n'y a point d'époque sur les médailles de Macédoine, qui se rapporte à une Ere suivie dans le royaume. Il en est de même des rois de Commagène, de Pergame, de Carie & de quelques autres. Ainsi je crois qu'il ne faut pas chercher d'époque sur les médailles des rois de Thrace, & que celles qui en ont une, avec les têtes de Cotys, de Rhescuporis & d'autres princes, appartiennent à la suite des rois du Bosphore.

Après cette digression nécessaire, je reprens la suite des rois de Thrace.

Digitized by Google

COTYS V. ET RHESCUPORIS

Rois de Thrace,

L'an de Rome 760. le 7e. de J.C. (s)

Tacit. Ann. l. 2. c. 64. Strab. l. 12. p. 300. Ed. St.

CEs deux princes regnérent en même tems dans la Thrace. Cotys, qui avoit le caractère & les mœurs extrêmement douces, & que Strabon appelle prince des Sapéens, fut roi des lieux cultivés & fertiles, & des villes voisines de la Grèce. C'est à lui qu'Antipater s'adresse dans l'épigramme qu'on lit au quatriéme livre de l'Anthologie. Si nous en croyons le poëte, Cotys étoit un prince accompli. Il étoit comparable à Jupiter, à Mars & à Apollon, & réunissoit les grandes qualités qui caractérisent ces divinités. Mais les témoignages des poëtes qui encensent les rois ne doivent pas servir de mémoires à ceux qui écrivent l'histoire. *(t)*

l. 2. Epit. 9.

Cotys joignoit à la douceur des mœurs, la connoissance des belles lettres. Parmi les Epîtres qu'Ovide écrivit du lieu de son exil, il y en a une adressée à Cotys, dans laquelle ce prince est dépeint comme un homme

(s) Nous n'avons pas la date précise du partage de la Thrace entre ces deux princes; mais en la fixant à l'an 760. je ne saurois m'éloigner beaucoup de la vérité. On ne peut le placer plutôt, puisque nous avons vû que Rhœmetalcès vivoit encore en 759. & l'on ne doit pas le mettre long tems après, puisqu'Ovide adresse une élégie à Cotys roi de Thrace, & que ce poete fut exilé l'an 762. Il y a lieu de croire que cette élégie est de la premiere année de son exil.

(t) Les Epigrammes d'Antipater pour Pison, dont j'ai parlé ci-devant montrent assez que c'est à Cotys V. que parle Antipater. Mais le nom de Cotys, qui finit l'Epigramme, n'auroit pas suffi à en déterminer le tems, puisqu'il y a eu plusieurs Cotys. (*Mem. de l'Acad. des belles lettres. vol. 2.*)

consommé

consommé dans l'étude, & comme un poëte distingué. Ovide exilé dans les terres du roi de Thrace, lui demande son secours & son appui : il tâche de se le rendre favorable, en lui prodiguant des louanges sur l'ancienneté de son origine, sur son courage, sur la douceur de ses mœurs, & enfin sur les qualités supérieures de son esprit. Il ne manque pas d'observer que la culture des lettres contribue à adoucir les mœurs.

Adde, quod ingenuas didicisse feliciter artes,
Emollit mores, nec sinit esse feros.
Nec regum quisquam magis est instructus ab illis,
Mitibus aut studiis tempora plura dedit.
Carmina testantur ; quæ, si tua nomina demas
Threïcium juvenem composuisse negem.
Neue sub hoc tractu vates foret unicus Orpheus;
Bistonis ingenio terra superba tua est.

Quand il y auroit quelque chose à rabattre des éloges d'Ovide ; il paroît toujours certain que Cotys étoit un prince recommandable par son esprit & par ses mœurs.

Rhescuporis étoit d'un caractère très opposé à celui de Cotys. C'étoit un prince rempli d'ambition & de férocité : il eut les campagnes arides ou désertes de la Thrace, & les lieux voisins des peuples portés à la révolte. Il y eut d'abord entre les deux rois une union simulée. Mais Rhescuporis franchit bientôt les limites de son empire : il fit des incursions sur les terres de Cotys, & le menaça d'une guerre ouverte. Il usoit pourtant de quelque ménagement sous le regne d'Auguste de qui il tenoit son royaume, & dont il craignoit la vengeance. Mais dès qu'il apprit la mort de cet Empe-

Digitized by Google

reur, il ne garda plus aucune mesure; il fit faire le dégât sur les terres de son neveu, & la guerre fut déclarée.

Tibere, qui s'attachoit à conserver la paix dans l'empire, fit dire aux rois de Thrace qu'il leur défendoit d'avoir recours aux armes pour décider leur querelle: Cotys obéit, & congédia les troupes qu'il avoit préparées. Rhescuporis feignit de mettre bas les armes, & fit proposer à Cotys une entrevue pour terminer leurs différens. Ils convinrent du lieu, s'y rendirent & les conditions furent d'abord acceptées, parceque Cotys apportoit beaucoup de facilité, & que Rhescuporis savoit que le piége qu'il tendoit, lui restitueroit bientôt tout ce qu'il accordoit. Le traité fut suivi d'un festin, au milieu duquel Rhescuporis fit charger de chaînes Cotys qui n'avoit pas soupçonné un pareil traitement, & qui reclamoit envain les droits de l'hospitalité & les Dieux de la nation. Après cette trahison, Rhescuporis s'empara du royaume de Cotys, & écrivit à Tibère, qu'ayant appris que son neveu conspiroit contre lui, il avoit été obligé de le prévenir. Tibère lui répondit, *qu'il n'avoit rien à craindre s'il n'étoit point coupable; que le Sénat ne décideroit pas sur cette affaire, sans en avoir pris connoissance: qu'il falloit remettre Cotys aux Romains, & venir se justifier.* La lettre de Tibère fut portée par ceux entre les mains de qui Cotys devoit être remis. Rhescuporis saisi de crainte & de fureur, voulut achever le crime qu'il avoit commencé. Il fit tuer Cotys, & publia qu'il s'étoit donné la mort. Tibère n'employa pas la violence: il usa de dissimulation, & l'officier Romain qui étoit chargé de ses ordres étant mort, il en envoya

Tacit. Ann. l. 2, c. 65.

un autre qui étant fort connu de Rhescuporis, étoit plus propre à le surprendre. En effet, dès que Flaccus fut arrivé en Thrace, il engagea par toute sorte de promesses Rhescuporis à entrer dans son camp : là, sous prétexte de lui faire honneur, on lui donna une forte garde qui ne le quittoit pas, & qui le mit enfin dans la nécessité de se laisser conduire à Rome. *Sueton in Tiber. Paterc ul.*

La femme de Cotys l'avoit prévenu. Elle étoit fille de Pythodoris & de Polémon roi du Pont. On ne sait point son nom. Une médaille qui a été mal lue a fait dire à Vaillant qu'elle s'appelloit Pythodoris comme sa mere. Cette princesse accusa en plein Sénat Rhescuporis ; il fut convaincu & condamné à une prison perpétuelle. On l'envoya à Alexandrie, où s'étant de nouveau rendu coupable, il fut mis à mort. *Strab. l. 12. p. 556.* *Rois du Bosp. p. 130. Science des med. ed. 1739.* *Tacit. An. 2. c. 67. Paterc ul. l. 2. c. 129.*

J'attribue à Cotys V. la médaille que Patin a publiée dans son édition de Suetone, où le graveur a mis ΚΟΤΙΣ au lieu de ΚΟΤΥΣ qui se lit sur une pareille médaille de mon cabinet, qui est en moyen bronze (pl. II. n°. 8.) Au cabinet du Roi, il y a une médaille de ce prince, en petit bronze, qui ne différe de celle de Patin que par le type du revers. (n°. 9.) *p. 172.*

La premiere représente d'un côté la tête de Cotys avec ces mots ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΟΤΥΣ & de l'autre côté une victoire, & cette légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΥΠΟ-ΡΙΔΟΣ. (*u*) Dans celle du Roi on voit la même tête & la même légende, mais au revers, c'est un trophée : quoique l'inscription ne soit pas bien lisible, on découvre ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣ... & s'il restoit quelque doute

(*u*) Dans le Museo Theupolo (*p.* 1240.) cette médaille est décrite un peu différemment.

fur cette leçon, il feroit aifé de le diffiper en obfervant que dans un manufcrit de M. de Peirefc confervé dans le magnifique cabinet de M. de Boze on trouve une médaille femblable à celle du Roi & fur le revers de laquelle M. de Peirefc, ou celui qui lui en avoit envoyé la defcription avoit lû ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΥΠΟΡΕΩΣ, au lieu de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ.

Il me paroît que ces médailles ne peuvent avoir été frappées que dans la Thrace, & qu'elles ne conviennent qu'à Cotys V. puifque ce n'eft que fous fon regne qu'un autre roi nommé Rhefcuporis a commandé dans une partie de la Thrace. Nous avons vû que ces deux princes vêcurent d'abord en bonne intelligence. C'eft apparemment dans ce tems là qu'ils eurent quelque guerre commune à foutenir dans laquelle ils remportérent la victoire. Cotys femble dans le revers de cette médaille en céder l'honneur à Rhefcuporis : peut être que Rhefcuporis faifoit le même facrifice à fon neveu dans la monnoye qu'il faifoit frapper pour fon royaume. Dans les louanges qu'Ovide prodigue à Cotys, la valeur n'eft point oubliée : le poëte avoit peut être en vue les fuccès qui paroiffent exprimés fur cette médaille : c'eft une raifon de plus de l'attribuer à Cotys V.

Dans le cabinet du prince Electoral de Saxe, il y a une médaille finguliere qui porte le nom de Cotys, & qui n'a jamais été publiée. M. Richter Confeiller de la cour de fa Majefté Polonoife, connu par des differtations favantes, & à qui le foin de ce cabinet eft confié, a eu la bonté de m'en envoyer le deffein. Je la fais graver ici avec plaifir, parce que je la regarde comme une des plus rares médailles de rois que nous connoiffions. (pl. II. n°. 10.)

Elle est absolument semblable aux médailles d'argent de l'isle de Thase, que l'on voit dans tous les cabinets avec la légende ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΘΑΣΙΩΝ. Les types sont les mêmes : la tête de Bacchus d'un côté, & Hercule debout de l'autre. Mais au lieu de l'inscription qu'on vient de voir, il y a ΧΑΡΑΚΤΗ . . ΚΟΤΥΟΣ. Il est certain qu'il faut suppléer à la fin du premier mot la lettre Ρ. qui a disparu. Χαρακτὴρ dans les léxiques anciens & modernes, *Cyrille*, *H. Etienne*, & les autres signifie *nota impressa*, *imago*, empreinte, représentation sur la monnoye ; & conséquemment c'est la même chose que *nummus*, *moneta* ; ainsi sans avoir recours à de vaines conjectures, je traduis tout simplement ΧΑΡΑΚΤΗΡ ΚΟΤΥΟΣ *nummus Cotyis*, ou *moneta Cotyis*, ce qui est encore plus analogue aux légendes d'une infinité de médailles, au revers desquelles on lit *moneta aug. moneta cæs. moneta urbis.*

Il n'y a nulle difficulté à attribuer cette médaille à la Thrace, puisque l'isle de Thase faisoit partie de ce royaume. Mais j'avoue que ce n'est que par conjecture que je la crois frappée sous Cotys V. plutôt que sous les rois précédens du même nom. C'est à ceux qui pourront examiner la médaille même, & la comparer avec les différentes piéces qui nous restent, & qui ont été frappées dans cette isle, à déterminer si elle porte le caractère du siécle de Cotys V. ou de quelqu'un de ses prédécesseurs. Comme Cotys V. est un roi de Thrace auquel on a prodigué le plus d'éloges, j'ai cru en voyant le nom de Cotys sur une médaille qui représente Bacchus & Hercule, les deux principales divinités de Thase, que c'étoit ici une espéce de consentement que

le peuple de cette isle donnoit aux grandes louanges & aux magnifiques comparaisons d'Ovide & d'Antipater.

RHŒMETALCES II. & les fils de Cotys V.

L'an 772. de Rome 19. de J. C.

LA Thrace fut partagée entre Rhœmetalces, fils de Rhescuporis, qui n'avoit pas trempé dans le crime de son pere, & les fils de Cotys qui étoient encore jeunes & dont le royaume fut gouverné par Treb.
Tacit. Ann. l. 3. c. 38. Rufus, en qualité de tuteur. (*x*) Les Thraces également mécontens de Rhœmetalcès & de Rufus, firent
An. l. 4. c. 46. des mouvemens qui furent bientôt appaisés. Quelques années après, il y eut encore des troubles dans lesquels
Dio. l. 54. quels Rhœmetalcès servit utilement les Romains.

L'an de Rome 791. Caligula réunit les deux royaumes sous un seul prince. Il donna la petite Arménie à Cotys ; & Rhœmetalcès resta seul roi de Thrace. On ne sait point les raisons de ce changement. Cet état subsista jusqu'à la mort de Rhœmetalcès qui fut tué par sa propre femme, vers l'an de Rome 800. c'est la chro-
p. m. 65. nique d'Eusebe qui nous a conservé cet événement.

(*x*) Il se peut qu'il n'y aït eu qu'un fils de Cotys qui ait été roi de Thrace & qu'il faille lire dans Tacite, *liberum* au lieu de *liberos*. Il est vrai que Cotys avoit eu plusieurs enfans de sa femme : mais Strabon (l. 12.) ne parle que d'un roi de Thrace, & dit δυναστεύει δ' ὁ πρεσβύτατος αὐτῶν. Dion nous apprend que ce fils s'appelloit Cotys, comme son pere. Dans un autre endroit du même auteur, où il est dit que Caligula donna à Rhœmetalcès, la partie de la Thrace où commandoit Cotys, on ne voit pas que ce prince fut en partage du royaume de Thrace, avec quelqu'un de ses freres. Ainsi il y a lieu de croire que Tacite n'a pas eu des mémoires bien exacts ; ou que quelque copiste a écrit *liberos* au lieu de *liberum*.

Digitized by Google

Les Thraces se révoltérent dans cette occasion : l'Empereur Claude les soumit & réduisit le royaume en province Romaine.

On ne connoissoit point de médailles de Rhœmetalcès II. J'en ai découvert une qui paroît pour la premiere fois, & qui est entre les mains de M. de l'Isle de l'Académie des Sciences. (pl. II. n°. 11.) ΓΑ.... ΜΑΝΙΚΩ ΣΕΒΑΣΤΩ. D'un côté la tête de Caligula qui avoit établi Rhœmetalcès seul roi de Thrace. Au revers une figure assise, & une autre debout, avec.... ΤΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΑΣ... *Rhœmetalces.* La médaille est un peu fruste, & on ne distingue pas bien ce que font ces deux figures, mais il y a toute apparence que c'est Rhœmetalcès qui reçoit de la part de l'Empereur, le Diadême, ou quelqu'autre marque de souveraineté.

Le passage d'Eusebe, ou des compilateurs de sa chronique, est le seul témoignage qui nous reste sur la fin du royaume de Thrace. George Syncelle place également cette révolution sous Claude : mais il n'est que le copiste d'Eusebe. On voudroit infirmer l'autorité de ce dernier, parce qu'on lit dans Suétone, que ce fut sous Vespasien que la Thrace fut réduite en province. Mais on prétend que dans ce passage de Suétone, il faut lire *Thracæam Ciliciam*, au lieu de *Thraciam Ciliciam*. Il est probable que des copistes peu savans, connoissant bien mieux la Thrace, que l'épithète *Thracæa* qu'on donnoit à une partie de la Cilicie, auront cru faire une découverte en écrivant *Thracia* au lieu de *Thracæa*, & en séparant *Thracia* de *Cilicia*, par une virgule. C'est un point de critique qui n'est pas fort intéressant, & qu'on ne pourroit décider qu'à la faveur des manuscrits de

p. 335.

In Vespa. c. 8.

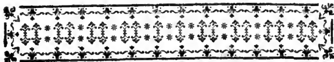
Suétone, très anciens & de bonne main. Mais comme ceux qui ont ces qualités, peuvent avoir été faits sur d'autres qui ne les avoient pas, les doutes subsistent toujours : ils ont été autorisés par ce qu'on lit dans quelques auteurs, des changemens & des divisions que Vespasien fit dans la Thrace. On peut voir Scaliger sur Eusebe ; les commentateurs de Suétone ; Tillemont, & quelques autres. Cependant je suis du sentiment de ceux qui croyent que c'est sous Claude que la Thrace devint province Romaine : c'est la raison qui me fait finir ici l'histoire des rois de cette nation.

FIN.



SUITE

Digitized by Google



SUITE
DES
ROIS DE THRACE.

L

Fin de la Table.

Digitized by Google

HISTOIRE
DES ROIS
DU
BOSPHORE CIMMERIEN.

Digitized by Google



AVERTISSEMENT.

LORSQUE je publiai, il y a quelques années, une diſſertation ſur les rois du Boſphore *A Paris. 1744.* Cimmérien, à l'occaſion d'une médaille d'un de ces rois qui n'avoit pas paru, je ne connoiſſois pas pluſieurs médailles de ces princes qui ont été découvertes depuis, & qui m'ont fait changer de ſentiment. Spanheim, Seguin & les auteurs qui en ont rapporté quelques unes, n'en ont point aſſez diſcuté les époques, & n'ont pas réuni ſous un ſeul point de vue toutes celles que l'on connoiſſoit alors, pour en former une eſpéce de ſuite. Vaillant a laiſſé ſur cette matiére *Hiſtoria Reg. Boſphori.* un ouvrage qu'on a publié après ſa mort, dans lequel il s'eſt fait un ſyſtême pour expliquer les époques que l'on voit ſur ces médailles. Le pere Souciet, dans une diſſertation ſur les *Paris. 1735.* rois du Boſphore, combattit le ſentiment de Vaillant, & en propoſa un nouveau : de l'examen que je fis de l'un & de l'autre, réſulta une opinion qui me parut ſouffrir moins de difficulté

Digitized by Google

que les autres, Je fis part de ma dissertation à des gens de lettres qui m'envoyérent la description de plusieurs médailles qui répandent de nouvelles lumiéres sur la suite de ces princes. J'en ai conféré les différentes époques, & j'ai fait des recherches qui m'ont conduit à un nouveau systême dans lequel je crois entrevoir des dégrés de certitude auxquels il me paroît qu'on n'étoit pas parvenu. J'espere que les médailles du Bosphore qu'on pourra découvrir dans la suite ne dérangeront point l'ordre que j'ai établi, & qu'elles confirmeront au contraire celles qui m'ont servi de point d'appui.

On ne doit pas être surpris de voir des variations & des sentimens différens les uns des autres, si l'on fait réflexion qu'il s'agit d'une histoire sur laquelle les anciens nous ont laissé bien peu de mémoires. Les écrivains Grecs, ou Romains regardoient les princes du Bosphore comme des barbares ; il les ont à peine nommés selon qu'ils avoient quelque part à l'histoire générale. Je ne connois que Trogue Pompée qui avoit écrit les origines & les faits des rois du Bosphore Cimmérien ; mais cet ouvrage est perdu. Nous n'avons donc que de foibles se-

Trogi hist. Prolog. 37.

Digitized by Google

cours & les paſſages qui nous reſtent ſont rarement accompagnés de remarques chronologiques. Les anciens étoient à cet égard bien moins ſcrupuleux que nous ; ſoit que loin de s'aſſujettir à fixer des dattes, ils ne viſſent dans l'hiſtoire que la ſcience du gouvernement, la diſcipline militaire & les loix qui rendoient le citoyen fidéle à ſa patrie & à ſes devoirs ; ſoit que leurs hiſtoriens plus voiſins des événemens ayent moins craint la confuſion des tems, & qu'ils n'ayent pas aſſez ſenti les avantages de l'ordre chronologique. Quoiqu'il en ſoit, ils ſe ſont ſouvent diſpenſés de cette eſpéce d'exactitude. Ainſi il ne faut pas s'attendre à dreſſer les Dynaſties de ces rois avec autant de facilité & de certitude que l'on forme la ſuite des Empereurs Romains ou des autres princes fameux dans l'hiſtoire. Pour connoître des peuples qui fixoient les yeux de l'univers, nous avons une foule d'écrivains qui s'aident mutuellement ; mais pour l'hiſtoire de ces états peu puiſſans, & qui ne fourniſſent pas de grands événemens, nous ſommes réduits à quelques paſſages iſolés & ſouvent obſcurs ; & à des médailles dont il eſt d'autant plus difficile de déterminer la datte, que l'Empereur que l'on y voit n'eſt point nommé ; que le roi du Boſ-

Digitized by Google

phore qui eſt au revers, porte un nom qui eſt commun à pluſieurs princes ; & que l'époque qui eſt marquée ſur ces médailles ne nous apprend rien ſi nous ignorons en quelle année doit commencer l'Ere que le Boſphore a ſuivie. A travers ces incertitudes, il n'eſt pas étonnant que les premiers eſſais ſoient infructueux. Ce n'eſt que par la réunion des piéces que le tems a épargneés, qu'on peut en fait d'antiquité prouver ou appuyer ſon ſentiment. Vaillant nous auroit donné ſans doute une ſuite des rois du Boſphore fort différente de celle qu'il nous a laiſſée, s'il avoit vû les médailles qui ont été découvertes dans ces derniers tems ; & je n'aurois pas fait des efforts inutiles lorſque j'écrivis la premiere fois ſur ces rois, ſi ces médailles étoient alors venues à ma connoiſſance. Dans l'étude de l'Antiquité & de la Phyſique, les découvertes & les nouvelles expériences expoſent à des retractations, il faut s'y ſoumettre, & ne pas rougir d'une erreur qui conduit à la vérité. Il eſt également avantageux aux ſciences & à ceux qui les cultivent, que les progrès ſoient ſucceſſifs ; ainſi les efforts réïtérés & réunis perfectionnent les arts ; & ceux qui les aiment eſpérent toujours de contribuer à leur gloire.

DISSERTATION

DISSERTATIONS
DU P. E. SOUCIET
De la Compagnie de Jesus.

TOME III.

CONTENANT,

1°. L'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE PYTHODORIS, Reine du Pont, de Polémon I. son mari; & de Polémon II. son fils.

OU

DISSERTATION SUR LES MEDAILLES DE PYTHODORIS, Reine du Pont & du Bosphore, dans laquelle on explique aussi celles de Polémon I. son mari, & de Polémon II. son fils, & les principaux points de leur Histoire, & de celle de sa fille, femme de Cotys, Roi de Thrace.

2°. L'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DES ROIS du Bosphôre-Cimmérien,

OU

DISSERTATION SUR UNE MEDAILLE DU CABINET de M. l'Abbé de Rothelin, dans laquelle on explique & on fixe l'ère, & toute la Chronologie des Rois du Bosphôre-Cimmérien.



A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS,

Chez { ROLLLIN fils, à Saint Athanase. ET DE BURE l'aîné, à Saint Paul. } Du coté du Pont Saint Michel.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: Salut, Notre bien-amé JACQUES ROLLIN fils, Libraire à Paris, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression de l'*Histoire Chronologique de Pythodoris Reine du Pont, de Polémon I. son mary, & de Polemon II. son fils*, avec l'*Histoire Chronologique des Rois du Bosphore-Cimmérien*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caractères, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Presentes; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer lesdits Livres ci-dessus specifiés en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date desdites presentes. Faisons défenses à tous Libraires-Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; Que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de Copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sr Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Chauvelin; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est Notre plaisir. Donné à Versailles le neuviéme jour du mois de Mars l'an de grace mil sept cent trente-six, & de notre Regne le vingt-uniéme. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 258. *Fol.* 235. *conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 17 Mars 1736.*

G. MARTIN, Syndic.



HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE PYTHODORIS, REINE DU PONT, &c.

OU

DISSERTATION SUR LES MEDAILLES

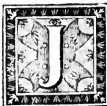
De Pythodoris Reine du Pont, & du Bosphore.

Dans laquelle on explique aussi celles de Polemon I. son mary ; & de Polemon II. son fils, & les principaux points de leur histoire & de celle de sa fille, femme de Cotys Roy de Thrace.

A M. DE SURBECK,

CAPITAINE-LIEUTENANT DE LA GE'NE'RALE DES GARDES SUISSES.

M.

I. 'AY vu sans doute la belle Médaille de Pythodoris : Outre que vous connoissez trop l'Illustre Abbé qui la possede, pour douter qu'il ait bien voulu m'accorder cette grace, vous arrivâtes chez lui, ce me semble, dans le temps qu'il me faisoit voir les excellentes Médailles qu'il avoit reçuës depuis peu de Rome, & dont celle-là faisoit partie.

Digitized by Google

Avec cette politesse également noble, aisée, naturelle, & qui fait oublier à ceux qui ont l'honneur de l'approcher, l'importunité qu'ils pourroient lui causer, il me fit l'honneur de me les expliquer toutes, de me faire remarquer savamment & avec beaucoup de goût, ce que châcune avoit de singulier. Pythodoris ne fut pas oubliée : J'admirai la beauté & la conservation de la Médaille. M. l'Abbé de Rhotelin me fit faire une attention particulière à l'inscription : Il me montra combien M. Seguin, & plus encore M. Vaillant se sont trompés ; & me fit tout le détail des observations que vous faites aussi dans votre lettre, à laquelle je vais tacher de répondre en vous exposant le plus nettement qu'il me sera possible, mon sentiment sur les difficultés que vous me faites l'honneur de me proposer.

II. Strabon est le seul Auteur ancien qui parle de Pythodoris, & il étoit d'autant mieux instruit des particularités de sa vie, qu'il étoit (1) d'Amasée, & d'une (2) famille considérable dans le Pont, & que Pythodoris vivoit & regnoit dans le temps même qu'il écrivoit.

C'est ce qui m'oblige, M. à fixer dabord l'année que Strabon a publié son Ouvrage. Car cette époque devient par là nécessaire à ce que j'ai à examiner dans la suite, ainsi que vous le faites sentir vous même dans votre lettre. Deux endroits dans cet Auteur nous font connoître ce temps, mais il n'en est qu'un qui nous le donne avec précision.

Il paroît au XII[e] Livre page 576. A. que quand Strabon écrivoit, Cyzique étoit encore libre & joüissoit de la faveur des Romains, & des priviléges qu'ils lui avoient accordés en considération de son attachement pour Rome, & de la vigoureuse défense qu'elle fit, lorsqu'elle fut assiégée par Mithridate ; défense qui donna le temps à Lucullus de venir à son secours & de faire lever le siége. Les Romains ont honoré Cyzique de leur protection, dit Strabon, elle est encore libre, & posséde une grande contrée, partie à titre d'ancien domaine, partie par concession des Romains. Or il est certain que sous le Consulat de M. Asinius Agrippa & de Cos. Cornelius Lentulus, c'est-

(1) *Strab. L.* XII. *p.* 561.
(2) *Ibid. p.* 557.
(3) *Strab. L.* XII. *p.* 576. *A.* Ῥωμαῖοι δ' ἐτίμησαν τὴν πόλιν, καὶ ἔστιν ἐλευθέρα μεχρὶ νῦν, καὶ χώραν ἔχει πολλὴν τὴν μὲν ἐκ παλαίων, τὴν δὲ τῶν Ῥωμαίων.

à-dire l'an ↀCLXXIX. de la fondation de Rome, 25ᵉ de Jesus-Christ, (1) les habitans de Cyzique ayant été publiquement accusés d'avoir négligé les cérémonies instituées à l'honneur d'Auguste, & d'avoir exercé des violences sur quelques citoyens Romains, Tibère leur ôta leurs priviléges & leur liberté. Il est donc clair que Strabon écrivoit avant l'an 25ᵉ de J. C. 779ᵉ de Rome. Aussi est-ce tout ce que dit Casaubon, & dans ses notes p. 226. & dans son écrit sur Strabon & sur ses Livres.

Mais cela ne nous apprend point le temps auquel ce Geographe a cessé d'écrire. Car deux ans, quatre ans, dix ans même avant que les habitans de Cyzique se fussent attiré cette disgrace, Strabon pouvoit dire qu'ils avoient encore leur liberté.

Je demande donc quelque chose de plus précis : Strabon nous le fournit à la fin de son IVᵉ. Livre, ou en parlant des Noriques, il dit (2) que ces peuples autrefois si incommodes aux Romains par les courses continuelles qu'ils faisoient sur leurs terres, avoient enfin été reprimés en une seule campagne par Tibère & Drusus son frère, & qu'il y avoit deja trente-trois ans qu'ils étoient tranquilles, & qu'ils payoient le tribut qu'on leur avoit imposé.

La Campagne dont parle ici Strabon, est celle de l'an ↀCCXL. de la fondation de Rome, 15ᵉ avant J. C. : car c'est celle que Dion, L. IV. p. 535. & 536. place sous le Consulat de M. Livius Drusus Libo, & de L. Calpurnius Piso, qui tombe à cette année-là dans ma Chronologie & deux ans plûtard dans celle que suit Casaubon. La 33ᵉ année depuis cet évenement, étoit l'an de Rome ↀCCLXXIII, 19ᵉ de J. C. Ce fut donc cette année là que Strabon publia ses Geographiques.

Peut-être me direz-vous, M., que c'étoit cette année-là que Strabon écrivoit son IVᵉ Livre, dans lequel il a marqué cette époque, mais qu'il ne s'ensuit pas qu'il finit son ouvrage la même

(1) Tacite Annal. Liv. C. 34. 35. *Cornelio Cosso, Asinio Agrippa Coss. . . . . . . Objecta publicé Cyzicenis incuria cærimonarium D. Augusti, additis violentiæ criminibus adversum cives Romanos, & amisere libertatem, quam bello Mithridatis meruerant circumsessi, nec minus suâ constantiâ, quam præsidio Luculli pulso rege.*

(2) Πάντας δὲ ἔπαυσε τῶν ἀνέδην καταδρομῶν Τιβέριος καὶ ἀδελφὸς αὐτοῦ Δροῦσος θερείᾳ μιᾷ, ὥστε ἤδη τρίτον καὶ τριακοστὸν ἔτος ἐστὶν ἐξ οὗ καθ' ἡσυχίαν ὄντες ἀπευτάκτουσι τοὺς φόρους. *Strabon à l'endroit cité.*

année, qu'il pût fort bien employer 7 ou 8 ans encore aux treize livres qui suivent, & ne publier son ouvrage qu'en 779 de la fondation de Rome, ou plus tard.

Mais permettez-moi de vous faire remarquer, M., 1°. Que je ne dis pas que ce fut cette année-là que Strabon écrivit ses Livres de Géographie. Je conviens qu'il lui fallut plus d'un an pour un ouvrage aussi étendu que celui-là. Je crois qu'il en fit la plus grande partie dans ses voyages mêmes, qu'il revit ensuite & mit en ordre ce qu'il avoit ramassé, & qu'il le publia l'an 773 de Rome. 2°. Que l'endroit sur lequel on se pourroit fonder pour dire que Strabon ne finit son ouvrage que l'an 779 de la fondation de Rome, ne dit point cela. Il prouve même positivement le contraire; car c'est le prémier que j'ai rapporté où il parle de Cyzique; & cet endroit montre que l'ouvrage de Strabon étoit fini avant cette année-là, ainsi que je l'ay dabord établi. 3°. Communément un Auteur ne marque point le temps où il écrit différemment, selon les différentes années qu'il compôsa châque partie de son ouvrage. Ce n'est pas du moins la coutume des Anciens. Ils appellent l'année qu'ils écrivent celle qu'ils ont fini leur ouvrage, ou qu'ils l'ont publié. C'est ainsi qu'Hérodote quand il détermine quelque époque par l'éloignement qu'elle a de son temps, c'est toûjours l'an 445 avant J. C. 310. de la fondation de Rome qu'il désigne. C'est l'année qu'il publia son Histoire. C'est ainsi que Cicéron en use: dans le même ouvrage il part toûjours de la même année. C'est ainsi que Paterculus, qui ne put cèrtainement en une seule année compiler tant d'histoires Grecques, Latines, Assyriennes & autres; & ramasser tant d'époques & de faits: c'est ainsi, dis-je, que Paterculus date toujours du Consulat de Vinicius son ami, sous lequel il publia son Livre. Une autre méthode pourroit jetter de la confusion dans un ouvrage, & je ne puis croire que Strabon se soit écarté de celle-cy. Ainsi je mets en fait que ce fut l'année 773. de la fondation de Rome, 19e de J. C. qu'il publia sa Geographie & ce qu'on doit appeller l'année qu'il écrivoit. Venons à Pythodoris.

III. Cette Princesse étoit fille d'un homme extrémement riche, nommé (1) Pythodorus, & ami de Pompée. Il étoit ori-

(1) Καὶ ἀεὶ τίνες ἐξ αὐτῶν (Τραλλιανῶν) εἰσὶν οἱ πρωτεύοντες κατὰ τὴν ἐπαρχίαν, τὺς Ἀσιάρχας καλῦσιν, ὧν Πυθόδωρος τε ἦν ἀνὴρ Νισαεὺς τὸ ἐξ

inaire de Nisée, Port de Mégare sur le *Sinus Saronicus*, qui forme l'Isthme de Corinthe du côté de l'Est. Il sortit de sa patrie pour aller s'établir à Tralles ville de Lydie, où il espéroit faite une fortune plus brillante. Il y fut Asiarque, & il acquit en effet de si grands biens qu'il égaloit les richesses des Rois, & que les siennes montoient à plus de deux mille talents, c'est à-dire à plus de dix millions. César les confisqua, parce que Pythodorus avoit été attaché à Pompée; & plus encore apparemment pour profiter d'une si riche dépoüille; mais Pythodorus eut le secret de les racheter, & sa succession n'y pèrdit rien; car dit Strabon, *il en laissa tout autant à ses enfans.* Il paroit par cét endroit du Geographe, qu'il en eut plusieurs. Nous ne connoissons que sa fille Pythodoris.

Quoiqu'elle fut née dans une condition privée, elle avoit les vèrtus du Throne. C'étoit, dit (1) Strabon, une femme d'une prudence consommée, & bien capable d'être à la tête des affaires. Et certes elle eut besoin d'une sagesse peu commune pour se maintenir, comme elle fit, sur le Throne, pendant une vie assez longue au milieu des differens partis qui déchirèrent l'Empire de son temps, & malgré tous les troubles qui l'ébranlèrent, & qui causèrent tant de révolutions dans les états de l'Asie.

IV. Elle épousa en prémières nopces Polémon I. Roy du Pont, après la mort de Dynamis sa prémière femme. Ce Polémon étoit né particulier aussi-bien que Pythodoris. (2) Il étoit fils d'un fameux Orateur de Laodicée, qui s'appelloit Zénon. Antoine le fit Roy du Pont, & Auguste l'y confirma dans la suite. Quelque temps après (3) Antoine ajouta au Pont la pe-

ἀρχῆς ἐκεῖσε μεταβεβηκὼς διὰ τὴν ἐπιφανείαν, καὶ ἐν τῇ πρὸς Πομπήιον φιλίᾳ διαπρέπων μετ' ὀλίγων, περιεβέβλητο δὲ καὶ ὀυσίαν βασιλικὴν πλειόνων ἢ δισχιλίων ταλάντων, ἣν ὑπὸ Καίσαρος πραθεῖσαν διὰ τὴν πρὸς Πομπήιον φιλίαν, ἐξωνισαμένος οὐχ ἧττω τοῖς παισὶ κατέλιπε. Τούτου δὲ ἐστὶ θυγάτηρ Πυθοδωρὶς ἡ νῦν βασιλεύουσα ἐν τῷ Πόντῳ. *Strab. L. XIV. p. 649. A.* Ἐστὶ δὲ θυγάτηρ Πυθοδώρου τοῦ Τραλλιανοῦ. *Ib. L. XII. p. 555. D.*

(1) Γυνὴ σώφρων καὶ δυνατὴ προΐστασθαι τῶν πραγμάτων. *Strab. L. XII. p. 555. D.*

(2) *Strabon L. XII. pag. 578. parlant de Laodicée en Lydie.* Ἀλλὰ ἡ τῆς χώρας ἀρετὴ καὶ τῶν πολίτων τινες εὐτυχήσαντες μεγάλην ἐποίησαν αὐτὴν, Γέρων μὲν πρότερον ...., Ζήνων δὲ ὁ Ῥήτωρ ὕστερον, καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ Πολέμων, ὃς καὶ βασιλείας ἠξιώθη διὰ τῆς ἀνδραγαθίας ὑπ' Ἀντωνίου μὲν πρότερον, ὑπὸ Καίσαρος δὲ τοῦ Σεβαστοῦ μετὰ ταῦτα.

(3) Κἀκ τούτων ὁ μὲν Ἀντώνιος τῷ τε Πολέμωνι τὴν μικροτέραν Ἀρμενίαν, ὥσπερ εἶπον, χαρισάμενος. *Dio. L. XLIX. pag. 418.*

tite Arménie. (1) Il fut fait ami & allié du peuple Romain, & Asandre Roy du Bosphore étant mort, Agrippa le fit marcher contre un cèrtain Scribonius qui se donnoit pour petit-fils de Mithridate, & qui s'étoit emparé du Royaume d'Asandre & de sa femme Dynamis, à laquelle Asandre avoit laissé ses Etats en mourant. (2) Polémon marcha contre Scribonius, mais il trouva que les peuples s'en étoient défait. Polémon n'en fut pas plus avancé; les habitans du Bosphore craignant de l'avoir pour Roy, tournèrent contre lui. Ils furent battus, mais ce fut une de ces victoires qui ne décident de rien. Il fallut qu'Agrippa lui-même s'en mêlât; à peine eut-il paru devant Sinope, que les Bosphoriens mirent les armes bas, & de l'agrément d'Auguste, le Bosphore fut donné à Polémon, avec Dynamis femme du feu Roy après la mort de laquelle, il épousa, comme je l'ai dit, Pythodoris.

Elle regna (3) quelque temps avec son mari. Ces paroles, qui sont de Strabon, semblent signifier que Polémon ne vécut pas long-temps après ce mariage. (4) Ils eurent cependant trois enfans, deux fils & une fille; ainsi ils furent au moins trois ans ensemble.

Polémon étant mort chez les Aspungitains ou les Aspurgitains, nation barbare près de Sindique (5) Pythodoris prit le gouvèrnement, & lui succéda.

(1) Καὶ τῷ αὐτῷ ἔτει τούτῳ ὅτε Πολέμων ἐν Πόντῳ βασιλεύων ἔς τε τοὺς φίλους, καὶ ἐς τοὺς συμμάχους τοῦ δήμου ἐνεγράφη. *Dio. L. LIII. pag. 513. D.*

(2) Σκριβώνιος γάρ τις τότε Μιθριδάτου ἔγγονος εἶναι καὶ παρὰ τοῦ Αὐγούστου τὴν βασιλείαν, ἐπειδήπερ ὁ Ἄσανδρος ἐτεθνήκει, λέγων εἰληφέναι, τὴν γυναῖκα αὐτοῦ Δύναμίν τε καλουμένην, καὶ τὴν ἀρχὴν παρὰ τοῦ ἀνδρὸς ἐπιτετραμμένην, ἣ τοῦ τε Φαρνάκου θυγάτηρ, καὶ τοῦ Μιθριδάτου ἔγγονος ἦν, ἠγάγετο, καὶ τὸν Βόσφορον διὰ χειρὸς ἐποίει. Πυθόμενος οὖν ταῦτα ὁ Ἀγρίππας τὸν Πολέμωνα ἐπ' αὐτὸν τὸν τοῦ Πόντου τοῦ πρὸς τῇ Καππαδοκίᾳ ὄντος βασιλεύοντα ἔπεμψε. Καὶ ὃς Σκριβώνιον μὲν οὐκ ἔτι περιόντα κατέλαβε. Μαθόντες γὰρ οἱ Βοσφόριοι τὴν ἐπιβουλὴν αὐτοῦ προαπέκτειναν αὐτόν. Ἀντιστάντων δὲ οἱ ἐκείνων, δέει τοῦ μὲν βασιλεύσεσθαι αὐτῷ δοθῆναι, ἐς χεῖρας σφίσιν ἦλθε, καὶ ἐνίκησε μὲν, οὐ μὴν καὶ παρεστήσατο σφᾶς, πρὶν τὸν Ἀγρίππαν ἐς Σινώπην ἐλθεῖν, ὡς καὶ ἐπ' αὐτοὺς στρατεύοντα. Οὕτω δὲ τά τε ὅπλα κατέθεντο καὶ τῷ Πολέμωνι παρεδόθησαν. Ἥ τε γυνὴ ἡ Δύναμις συνῴκησεν αὐτῷ τοῦ Αὐγούστου δηλονότι ταῦτα δικαιώσαντος. *Dio. L. LIIII. pag. 538.*

(3) Γυνὴ ἐγένετο Πολέμωνος, καὶ συνεβούλευσεν ἐκείνῳ χρόνον τινά. *Strab. L. XII. p. 556. A.*

(4) Δυοῖν δ' ἐκ τοῦ Πολέμωνος ὄντων υἱῶν καὶ θυγατέρος. *Id. ib.*

(5) Εἶτα διεδέξατο τὴν ἀρχὴν τελευτήσαντος ἐν τοῖς Ἀσπουργιανοῖς καλουμένοις τῶν περὶ τὴν Σινδικὴν, βαρβάροις. *Id. ib.*

(1) De ſes deux fils l'un vecut avec elle en perſonne privée, enſorte neantmoins qu'elle lui donna quelque part au gouvèrnement. Mais il ne regna véritablement qu'après la mort de ſa mère, comme vous le vèrrez plus bas. L'autre venoit tout récemment d'être fait Roy de la Grande-Arménie, lorſque Strabon écrivoit.

V. Celui qui vivoit ſous elle en particulier ne s'appelloit point Dyteutus, mais Polémon comme ſon père, & l'autre Zénon, comme ſon ayeul. Dyteutus n'étoit point fils de Polémon & de Pythodoris. (2) Son père étoit Adiatorix Grand-Prêtre Souverain, & non pas Roy. C'eſt luy qu'Auguſte prit & mena en triomphe avec ſa femme & ſes enfans, & qu'il ordonna que l'on fit mourir enſuite avec ſon fils aîné. C'étoit Dyteutus; mais ſon cadet ſoutint qu'il étoit l'aîné & qu'il devoit mourir. La diſpute fut longue entre les deux frères; mais enfin le père & la mère perſuadèrent à Dyteutus de ceder à ſon frère, parce qu'étant l'aîné il ſeroit plus en état de ſoulager ſa mère & ſon autre frère. Il ſe laiſſa toucher de cette raiſon, conſentit de vivre & ſouffrit que ſon frère mourût pour lui. Auguſte qui ſçut cette avanture en fut touché & rendit à Dyteutus le rang & les biens de ſon père.

Rien de tout cela ne convient au fils de Pythodoris. Quand donc Strabon un peu après ce récit, écrit L. XII. p. 560. que(3) Pythodoris & Dyteutus poſſédent le reſte des pays dont il parle, le ſens n'eſt pas qu'ils les poſſédaſſent enſemble, & qu'ils regnaſſent conjointement ſur les mêmes peuples: Cela ſignifie au-contraire qu'ils partageoient ce reſte de pays, que Pythodoris en avoit une partie & Dyteutus une autre.

VI. Pour Pythodoris (4) elle ſe remaria en ſecondes nopces à Archelaus Roy de Cappadoce ſon voiſin. Nous ne voyons pas qu'elle ait eu d'enfans de ce ſecond lict: nous ſavons ſeulement qu'à l'occaſion de ce mariage, elle ſortit du Pont ſon Royaume, & vint en Cappadoce où elle demeura avec Archelaus juſqu'à

(1) Τῶν δὲ Πυθοδωρίδος ὑῶν ὁ μὲν ἰδιώτης συνδιώκει τῇ μητρὶ τὴν ἀρχὴν, ὁ δὲ νεωστὶ καθίσαται τῆς μεγάλης Ἀρμενίας βασιλεύς. *Id. ib.*

(2) *Strab. L. XII. p. 598. D.* Δύτευτος ὑὸς Ἀδιατόριγος ὃς δοκεῖ ταύτης τυγχάνειν τῆς τίμης παρὰ Καίσαρος τοῦ Σεβαστοῦ δι' ἀρετήν. Ὁ μὲν γὰρ Καῖσαρ θριαμβεύσας τὸν Ἀδιατόριγα, &c.

(3) Τὰ δὲ λοιπὰ ἔχει Πυθοδωρὶς καὶ ὁ Δύτευτος. *Strab. ib. p. 560. B.*

(4) Αὐτὴ δὲ συνῴκησεν Ἀρχελάῳ

la mort de ce Prince. *Maintenant*, continue Strabon, *elle est veuve & possede les pays dont j'ay parlé & beaucoup d'autres plus beaux encore.* Ces pays sont ceux du Pont, ou elle retourna après la mort de ce second mary. La Cappadoce fut réduite en Province Romaine, comme vous le verrez plus bas.

VII. Sa fille (1) épousa Cotys Roy de Thrace. Elle en eut au moins trois fils ; car Strabon pour désigner l'aîné, dit ὁ πρεσβύτατος αὐτῶν ; s'ils n'avoient été que deux, il eut dit πρεσβύτερος, (2) Ce malheureux Prince ayant été mis aux fers, & tué ensuite par ordre de Rhescuporis son oncle, elle demeura veuve, & son fils aîné regna en Thrace sous la tutelle des Romains.

Car la Reine sa mère étant venuë à Rome solliciter la vengeance de la mort du Roy son mari, le Sénat condamna Rhescuporis, & le bannit de Thrace, & envoya Trebellienus Rufus Expræteur pour être Tuteur des enfans de Cotys, comme Lépide l'avoit été de ceux de Ptolémée Roi d'Egypte.

VIII. Pythodoris vivoit encore, comme il paroit par les endroits de Strabon que j'ai rapportés. Après sa mort (3) Polémon son fils, celui, qui comme je l'ai dit tantôt, vivoit particulier sous le regne de sa mère, obtint de Caligula le Royaume de Pont.

IX. Voilà, M., à quelques circonstances près, qui viendront dans

καὶ συνέμεινεν ἐκείνῳ μεχρὶ τέλους. Strab. L. XII. p. 556. B.

(1) Ἡ μὲν (θυγάτηρ) ἐδόθη Κότυϊ τῷ Σαπαίῳ. Δολοφονηθέντος δὲ ἐχήρευσε παῖδας ἔχουσα ἐξ αὐτοῦ δυναστεύει δὲ ὁ πρεσβύτατος αὐτῶν. *Strab. L. XII. p. 556. A.*

(2) *Rhescuporis sanciendo, ut dictitabat, fœderi, convivium adjicit, tractâque in multam noctem lætitiâ per epulas ac vinolentiam incautum Cotyn, & postquam dolum intellexerat, sacra regni, ejusdem familiæ Deos & hospitales mensas obtestantem, catenis onerat, Thraciaque omni potius scripsit ad Tiberium . . . . . Rhescuporis inter metum & iram cunctatus maluit patrati quam incepti sceleris reus esse; occidi Cotyn jubet mortemque sponte sumptam ementitur.* Tacite Annal. L. II. C. 65. 66.

Accusatus in Senatu ab uxore Cotyis damnatus, ut procul regno teneretur. Thracia in Rhoemetalcen filium, quem paternis consiliis adversatum constabat, inque liberos Cotyis dividitur, iisque nondum adultis Trebellienus Rufus, Pratura functus datur, qui regnum interim tractaret, exemplo, quo Majores Marcum Lepidum Ptolemæi liberis tutorem in Ægytum miserant. Id. ib. c. 67.

(3) Πολέμωνι Πολέμωνος υἱεῖ πατρῴαν ἀρχὴν ψηφισαμένης δὴ τῆς βουλῆς. *Dio L. LIX. p. 649. A.*

dans la suite, si nous en avons besoin, toutes les particularités qui peuvent servir à l'explication des Médailles qui portent le nom de Pythodoris. Mais parce qu'il s'agit ici principalement d'une époque, il est nécessaire de chercher, autant que nous le pourrons, les années précises où ces faits, ou du moins les principaux de ces faits sont arrivés.

Rangeons-les donc par ordre chronologique; ramassons de suite non-seulement les époques, qui résultent des faits que je viens de rapporter & des autheurs que j'ai citez, mais encore toutes les autres qui peuvent nous être utiles, & remontons pour cela jusqu'au temps où les Romains se mêlèrent plus particuliérement des affaires du Pont, & de lui donner des Rois. Je place la fondation ou la premiere année de Rome, à l'an 754. avant l'Ere Chretienne. Cela supposé

X. L'AN DE ROME IↃCLXXXIX.

AVANT J. C. *66*.

Pompée outre les Provinces qu'il avoit déja, fut déclaré par la Loy Manilia, Gouverneur de Bithynie & des Provinces confiées à Lucullus, & Général des Armées que ce Proconsul commandoit, & qui faisoient la guerre à Mithridate. Car cette Loi fut portée & appuyée dans l'Assemblée du peuple par Cicéron l'année qu'il étoit Préteur. Or Asconius Pédianus nous apprend dans son commentaire sur l'Oraison de Cicéron pour C. Cornelius, que Cicéron fut Préteur sous le Consulat de M. Æmilius Lepidus & de L. Volcatius Tullus, & ce Consulat est de l'an IↃCLXXXIX. de Rome, *66.* avant J. C.

On me dira peut-être que quelques lignes plus bas Asconius dit que Cicéron étoit Préteur l'année qu'il plaida la cause de C. Cornelius sous le Consulat de Cotta & de Torquatus, *Sequenti deinde anno L. Cotta, L. Torquato Coss. Hæc oratio à Cicerone Prætore dicta est.*

Mais je répons 1°. Que le prémier endroit d'Asconius est trop clair & trop précis pour qu'on puisse y opposer le second. 2°. Que Paul Manuce dit qu'en ce second passage le mot *Prætore* avoit été ajouté mal-à-propos, & qu'il le falloit ôter. 3°. Que pour moi je croi qu'Asconius avoit écrit *à Cicerone Prætorio*, que quelque critique ignorant, ou quelque copiste qui n'enten-

doit pas le mot *Prætorio*, l'a changé en *Prætore*; mais qu'il faut rétablir *Prætorio*. 4°. Que nous avons tant d'autres raisons qui nous prouvent que Cicéron fut Préteur sous le Consulat de Volcatius & de Lepidus, qu'il est impossible d'en douter. Cicéron le fait assez comprendre lui-même dans son Oraison pour Cœlius, où il marque qu'il étoit Préteur l'année avant que Catilina fut accusé de concussions sous le Consulat de Torquatus & de Cotta qui fuit immédiatement celui de Volcatius & de Lepidus, sous lequel par conséquent Cicéron fut Préteur.

Pompée, qui après avoir donné la chasse aux Pyrates, étoit alors en Cilicie, dès qu'il eut reçu les ordres du Sénat & du peuple, partit contre Mithridate, le défit entièrement, & le poursuivit jusqu'à la fin de cette année (1) puisqu'il étoit dans l'Ibérie & dans l'Albanie vèrs le solstice d'hivèr, & aux fêtes de Saturne qui étoient le 16[e] de Décembre.

XI. L'AN DE ROME IↃCXC.

AVANT J.C. 65.

(2) Pompée dispose de tous les Etats de Mithridate, & de ceux qu'il avoit conquis ou envahis l'année précédente.

XII. L'AN DE ROME IↃCCVIII,

AVANT J.C. 47.

L'expédition de Jules-César contre Pharnace Roy du Pont.

XIII. L'AN DE ROME IↃCXI,

AVANT J.C. 44.

Jules-Cæsar fut tué le jour des Ides de Mars, c'est-à-dire le

(1) *Plutarch. in Pompeio pag.* 637. *Edit. Paris.* 1624. Χειμῶνος δὲ τὴν στρατείαν ἐν τῇ χώρᾳ καταλαβόντος καὶ τῆς Χρονικῆς ἑορτῆς τοῖς Ῥωμαίοις καθηκούσης, &c.

(2) *Appian. de Bello Mithrid. p.* 251. *B.* Τῶν δὲ εἰλημμένων ἐθνῶν τὰ μὲν αὐτόνομα ἠφίει συμμαχίας οὕνεκα, τὰ δὲ ὑπὸ Ῥωμαίοις εὐθὺς ἐγίγνετο, τὰ δὲ εἰς βασιλείας διεδίδου, Τιγράνῃ μὲν Ἀρμενίαν, καὶ Φαρνάκῃ Βόσπορον, καὶ Ἀριοβαρζάνῃ Καππαδοκίαν, καὶ ὅσα προεῖπον ἕτερα, Ἀντιόχῳ δὲ τῷ Κομμαγηνῷ Σελευκίαν ἐπέτρεψε, καὶ ὅσα τῆς Μεσοποταμίας ἄλλα κατέδραμεν. Ἐποίει δὲ καὶ Τετράρχας Γαλλογραικῶν μὲν, οἳ νῦν εἰσὶ Γαλάται, Καππαδόκοις ὅμοροι Δηιόταρον καὶ Κόλχων Ἀρίσταρχον δυνάστην: Ἀπέφηνε δὲ καὶ τοῖς ἐν Κομμαγηνοῖς Θεᾶς Ἀρχέλαον ἱερέα, ὅπερ ἐστὶ δυναστεία βασιλική, καὶ τὸν Φαναγόρεα Μάστορα Ῥωμαίων φίλον. Πολλὴν δὲ καὶ ἑτέροις χώραν τε καὶ χρήματα ἔδωκε.

15e de ce mois. Auguſte peu après fut fait Propréteur, (1) il prit le Conſulat le Xe avant les Calendes d'Octobre de cette même année, c'eſt le 22e Septembre; & le prémier (2) Triumvirat commença cette même année le VIe jour avant lès Calendes de Janvier, c'eſt-à-dire, le 27. de Décembre.

XIV. L'AN DE ROME IↃCCXIII.

AVANT J. C. 42.

Sous le Conſulat de L. Munatius Plancus, & de M. Æmilius Lepidus II, la bataille de Philippes après laquelle (3) Antoine vient en Orient, términe pluſieurs differens entre les Princes de ces quartiers-là, impôſe des tributs, & établit des Rois & des Royaumes.

XV. L'AN DE ROME IↃCCXIX.

AVANT J. C. 36.

(4) Polémon étoit Roi du Pont, & fut fait priſonnier à la malheureuſe expédition d'Antoine contre Phraates Roi des Parthes, & Artavaſdes Roi des Médes. En effet cette expédition ſe fit ſous le Conſulat de L. Gellius Poplicola & de M. Cocceius Nerva, qui eſt le Conſulat de l'an de Rome 719. Polémon paya ſa rançon & fut renvoïé.

(1) *Conſulatum iniit Cæſar pridie quam XX. annos impleret, X. Kalend. Octobres, cum Collega Q. Pedio.* Paterculus L. 11. c. 65.

(2) Les Pièrres Colotiennes portent, *Fiunt Triumviri ad VI. Kalendas Januarias.*

(3) Ἐπιπαριὼν δὲ (Ἀντώνιος) Φρυγίαν τε καὶ Μυσίαν, καὶ Γαλάτας τοὺς ἐν Ἀσίᾳ καὶ Καππαδοκίαν τε καὶ Κιλικίαν, καὶ Συρίαν τὴν Κοίλην, καὶ Παλαιστίνην, καὶ τὴν Τουραίωνα, καὶ ὅσα ἄλλα γένη Σύρων, ἅπασιν ἐσφορὰς ἐπέβαλε βαρείας καὶ διῄτα πόλεσι καὶ βασιλεῦσιν ἐν μὲν Καππαδοκίᾳ Ἀριαράθη τε καὶ Σισίνη, ὧν τῷ Σισίνῃ συνέπραξεν ἐς τὴν βασιλείαν καλῆς οἱ φανείσης τῆς μητρὸς τοῦ Σισίνου καὶ γλαφυρᾶς· ἐν δὲ Συρίᾳ τοὺς κατὰ πόλιν ἐξῄρει τυράννους. *Appian. L. V. De Bello Civil. p. 673. B.*

(4) Τοῦ τε Γελλίου καὶ τοῦ Νερύα ἀρχόντων . . . . . . ὅτε Πάρθος καὶ Μῆδος ἐκεῖνον μὲν μάτην εἴων πονεῖσθαι . . . . Τῷ δὲ δὴ Στατιανῷ ἀπροσδοτήτῳ τε ἐν τῇ πορείᾳ καὶ κεκμηκότι προσπεσόντες πάντας πλὴν τοῦ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ τοῦ ἐν τῷ Πόντῳ ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ καὶ τότε συστρατεύοντος αὐτῷ, ἐφόνευσαν. Τοῦτον δὲ μόνον καὶ ἐζώγρησαν καὶ ἀπέλυσαν χρήματα λαβόντες. *Dio. L. XLIX. p.* 406. 407.

Digitized by Google

XVI. L'AN DE ROME IↃCCXXI.

AVANT J.C. 34.

(1) Antoine donne le Roïaume de Cappadoce à Archélaus ſur la fin de l'année dèrnière, ce Prince commence à regner celle-ci.

XVII. L'AN DE ROME IↃCCXXII.

AVANT J.C. 33.

Antoine donne l'Arménie mineure à Polémon, Roi du Pont; (2) car Dion nous apprend que ce fut l'année qui ſuivit celle où Antoine quitta le Conſulat le jour même qu'il l'eut pris, & ſubſtitua à ſa place L. Sempronius Atratinus. C'étoit le ſecond Conſulat d'Antoine, qui tombe l'an 721 de Rome, 34 avant J. C. Ainſi la donation de l'Arménie ſe fit l'an 722 de Rome, 33 ans avant J. C.

XVIII. L'AN DE ROME IↃCCXXIV.

AVANT J.C. 31.

La bataille d'Actium, &

XIX. L'AN DE ROME IↃCCXXV.

AVANT J.C. 30.

La priſe d'Aléxandrie & la mort d'Antoine, rendirent Auguſte maître de tout l'Orient, où Antoine avoit dominé juſqu'alors.

XX. L'AN DE ROME IↃCCXXIX.

AVANT J.C. 26.

Polémon eſt mis au nombre des amis & des allliez du Peuple

(1) Καὶ εἵλοντο Ἀρταβαρζάνην· εἰς τριγενείαν δὲ προελθόντες τοῦ γένους ἐξέλιπε· Κατεστάθη δὲ Ἀρχέλαος οὐδὲν προσήκων αὐτοῖς Ἀντωνίου καταστήσαντος. *Strabo L. XII. pag.* 540. *D.*

Λούκιός τε Γέλλιος καὶ Κόκκιος Νερούας ὑπάτευσαν. *Dio. L. XLVIII. extremo p.* 391. *A.* Ἀρχελάῳ τε Καππαδοκίας (δυναστείαν ἔδωκε) ἐκβαλὼν τὸν Ἀριαράθην. *Id. L. XLIX. p.* 411. *A.*

(2) *Dio. L. XLIX. p.* 414. *E.* Ἀντώνιος δὲ ἐν τούτῳ τῆς μὲν ἀρχῆς αὐθήμερον ἐξέστη Λούκιον Σεμπρόνιον Ἀτρατῖνον ἀντικαταστήσας.

P. 417. Τῷ δὲ ἑτέρῳ ἔτει ......, *P.* 418. κἀκ τούτου ὁ μὲν Ἀντώνιος τῷ τε Πολέμωνι τὴν μικροτέραν Ἀρμενίαν, ὥσπερ εἶπον, χαρισάμενος.

Romain : (1) Car Dion rapporte ce fait au Consulat VIII d'Auguste, & II de T. Statilius Taurus, qui fut l'an 729. de Rome, 26 avant J. C. & immédiatement avant le IXe Consulat d'Auguste, où il eut pour Collégue M. Junius Silanus, l'an 730 de Rome, 25 avant J. C.

XXI. L'AN DE ROME IϽCCXXXV.

AVANT J. C. 20.

Auguste fait un nouveau voïage en Orient, & en visite les Provinces. (2) En effet Joseph au I Livre de la guèrre des Juifs contre les Romains c. XV. §. 4. dit que ce fut dix ans après le prémier voïage qu'il y avoit fait, c'est-à-dire, après la prise d'Aléxandrie, qui fut l'an 725 de Rome, comme je l'ai placée ci-dessus.

XXII. L'AN DE ROME IϽCCXLI.

AVANT J. C. 14.

Sous le Consulat de M. Licinius Crassus, & de Cn. Cornelius Lentulus (3), Agrippa donne à Polémon, avec l'agrément d'Auguste, le Roïaume du Bosphore, & Dynamis, veuve du feu Roi Asandre, à laquelle en mourant il avoit laissé ses Etats, n'ayant apparemment point d'enfans. Ce Consulat tombe cette année-ci. Dynamis devoit avoir pour lors environ 50 ans. Car l'an de Rome 706 après la mort de son pere Pharnace, elle épousa Asandre. Quand nous ne lui donnerions alors que 12 ans, 33 ans après à la mort d'Asandre, elle en auroit eu 45.

XXIII. L'AN DE ROME IϽCCXLIV.

AVANT J. C. 11.

Ce fut environ cette année-ci que Polémon Roi du Pont, de l'Arménie mineure & du Bosphore, épousa Pythodoris, fille de Pythodorus.

(1) Μετὰ δὲ δὴ τῦτο αὐτόσε (Αὔγυςος) τὸ ὄγδοον σὺν τῷ Ταύρῳ Σταϊιλίῳ ὑπάϊευσε ..... καὶ τῷ αὐτῷ ἔτει τύτῳ ὅ τε Πολέμων ὁ ἐν τῷ Πόντῳ βασιλεύων ἐςὶ τοὺς φίλυς καὶ ἐς τὺς συμμάχυς τῦ δήμυ ἐνεγράφη. *Dio. L. LIII, p. 512. 513.*

(2) Καθίςησι δὲ (Καῖσαρ Σέβαςος) αὐτὸν (Ἡρώδην) καὶ Συρίας ὅλης ἐπίτροπον ἔτει δεκάτῳ πάλιν ἐλθὼν εἰς τὴν ἐπαρχίαν. *Jos. loc. cit.*

(3) *Dio. L. LIV. p. 537. E.* Τῷ δὲ ἐπιγιγνομένῳ ἔτει Μάρκος μὲν Κράσσος καὶ Γάϊος Κορνήλιος ὑπάτευσαν ...... *P. 538. B.* Σκριϐώνιος γάρ τις τῦτε Μιθριδάτυ ἔγγονος, *&c. comme cy-dessus, §. IV.*

Nous ne savons pas précisément le tems de ce mariage ; mais nous en pouvons juger à peu près par deux époques, qui nous sont marquées dans l'Histoire. La premiére est que Dynamis fut mariée à Polémon après la campagne de l'an 741 de Rome, 14 avant J. C. comme je viens de le dire §. XXI. La seconde est que Zénon l'un des fils de Pythodoris & de Polémon, fut choisi Roi de la Grande Arménie en 772 de Rome, ainsi que je le dirai tantôt §. XXVII. On ne peut guère lui donner moins de 25 ans alors, comme je le montrerai encore au même endroit. Il étoit donc né vers l'an 748 de Rome. Ainsi du mariage de Polémon avec Dynamis à la naissance de ce fils du second lit, il n'y a que 6 ou 7 ans, dans l'espace desquels il faut que Dynamis ait épousé Polémon, qu'elle ait été quelque tems avec lui, qu'elle soit morte ; que Polémon ait épousé Pythodoris en secondes nôces, & qu'il en ait eu au moins ce fils, qui fut dans la suite Roi d'Arménie, & qui probablement ne fut pas l'aîné de ce second lit.

Supposons donc que Dynamis ne vêcut que deux ans après son mariage avec Polémon, elle sera morte l'an de Rome 743. Polémon aura pû épouser Pythodoris en 744 ou environ.

XXIV. L'AN DE ROME IϽCCXLVII. AVANT J. C. 8.

Vers ce tems-ci nacquit Zénon fils de Polémon & de Pythodoris, qui fut dans la suite Roi de la grande Arménie. Voïez à l'an de Rome 744 & 772, §. XXII. & §. XXIII.

XXV. L'AN DE ROME IϽCCLXVIII. DE J. C. 14.

(1) Sous le Consulat des deux Sextus, c'est-à-dire, de Sex-

(1) Vell. Paterc. l. II. c. 123. *Pompeio, Apuleioque Coss. septuagesimo sexto anno animam cœlestem cœlo reddidit.*

Sueton. in Aug. c. 100. *Obiit in cubiculo eodem quo pater Octavius, duobus Sextis Pompeio & Apuleio Coss.* XIV° *Kal. Sept. hora diei nonâ septuagesimo & sexto ætatis anno, diebus quinque & triginta minus.*

Dio. L. LVI. p. 590. Καὶ ὁ μὲν οὕτω τῇ ἐννεακαιδεκάτῃ τοῦ Αὐγούστου ἐν ᾗ ποτε πρῶτον ὑπάτευσε μετήλλαξε, ζήσας μὲν πέντε καὶ ἑβδομήκοντα ἔτη καὶ μῆνας δέκα καὶ ἡμέρας ἓξ καὶ εἴκοσι (τῇ γὰρ τρίτῃ καὶ εἰκοστῇ τοῦ Σεπτεμβρίου ἐγέννητο, μοναρχήσας δὲ ἀφ' οὗ πρὸς Ἀκτίῳ ἐνίκησε, τέσσαρα καὶ τεσσαράκοντα ἔτη δέκα τριῶν ἡμερῶν δέοντα.

tus Pompeius Nepos, & de Sextus Apulcius Nepos, Auguste mourut le XIV avant les Calendes de Septembre, ou le 19e d'Août, comme le remarque Dion, L. LVI. p. 590. & Tibère prit les reines de l'Empire.

XXVI. L'AN DE ROME IOCCLXXI. DE J. C. 17.

Pendant que Tibère étoit à Rhodes, (1) Archélaus Roi de Cappadoce ne lui rendit aucun devoir. Ce n'étoit point hauteur, c'étoit prudence & politique. Les plus intimes amis d'Auguste l'avoient avèrti que C. Cæsar étoit en faveur; qu'il n'étoit pas sûr de faire sa cour à un autre, il les crut. Tibere ressentit vivement cette conduite du Roi de Cappadoce; & quand dans la suite il fut parvenu à l'Empire, il fit écrire à Archélaus par Livie sa mère, que l'Empereur étoit fort irrité contre lui; mais qu'il pouvoit l'appaiser s'il venoit lui demander ses bonnes graces. Le Roi, soit qu'il n'apèrçût point l'artifice, ou que craignant que s'il laissoit apercevoir qu'il sentoit le danger du conseil qu'on lui donnoit, on ne lui fit violence, vint à Rome cette année-ci. A peine y fut-il arrivé qu'il fut accusé au Sénat, & mourut peu après dans la 50e année de son regne, soit qu'il se fut procuré la mort lui-même, ou que le chagrin joint à son âge, déja avancé, la lui eut causée.

La première année de son règne fut l'an de Rome 721. Il y avoit 50 ans qu'il règnoit, lorsque Tibère le fit venir à Rome. Ce fut donc l'an 771 de Rome. Il mourut sous le Consulat de C. Cœcilius & de L. Pomponius. C'est cette année là même 771 de Rome.

Après sa mort Pythodoris s'en retourna dans ses états, & la

(1) *C. Cælio (lege Cæcilio) & L. Pomponio Coss...... Rex Archelaus quinquagesimum annum Cappadocia potiebatur, invisus Tiberio, quod eum Rhodi agentem nullo officio coluisset: nec id Archelaus per superbiam omiserat, sed ab intimis Augusti monitus, quia florente C. Cæsare, missoque ad res Orientis, intuta Tiberii amicitia credebatur. Ut versa Cæsarum sobole, imperium adeptus est, elicit Archelaum matris literis, quæ non dissimulatis filii offensionibus, clementiam offerebat, si ad precandum veniret. Ille ignarus doli, vel si intelligere crederetur, vim metuens, in urbem properat: exceptusque immiti a principe, & mox accusatus in Senatu, non ob crimina quæ fingebantur, sed angore simul fessus senio, & quia regibus æqua nedum infima insolita sunt, finem vitæ sponte an fato implevit. Regnum in Provinciam redactum est.* Tacit. Annal. II. C. 42.

Cappadoce fut réduite en Province. Ceci se passa sous le Consulat de C. Cœcilius & de Lucius Pomponius qui est celui de cette année-ci.

XXVII. L'ANNE'E DE ROME IↃCCLXXII.

DE J. C. 18.

Fut celle du IIIe Consulat de Tibère, & du second de Germanicus, & ce fut sous ce Consulat que Zénon, l'un des fils de Polémon & de Pythodoris, fut choisi pour Roi par les peuples de la Grande Arménie, & que Germanicus lui mit la Couronne sur la tête. (1) Les raisons que Tacite apporte du choix des Arméniens, montrent que ce Prince n'étoit plus jeune, & l'on ne peut guère lui donner moins de 25 ans alors, comme je l'ai dit §. XXIII. On pourroit même lui en donner plus. Jugez-en, M., sur les paroles de Tacite. Les suffrages de la Nation, dit cet Historien, se réünirent en faveur de Zénon, fils de Polémon, Roi du Pont, parce que depuis sa jeunesse il s'étoit porté à imiter les mœurs & les manières des Arméniens, & que son inclination pour la chasse & pour la bonne chère, lui avoit également gagné le peuple & la noblesse.

Ajoutez à cela, MONSIEUR, que sa sœur, Reine de Thrace avoit à peu près le même âge, comme il paroît parce que j'en vais dire l'année suivante.

XXVIII. L'ANNE'E DE ROME IↃCCLXXIII.

DE J. C. 19.

Fut celle du Consulat de Silanus & de Norbanus pendant lequel Cotys Roi de Thrace, époux de la fille de Polémon & de Pythodoris Rois du Pont, fut tué par la pèrfidie de Rhescuporis son oncle, & de la manière que Tacite le décrit au second livre de ses Annales C. 64 & suivans. Sa veuve à laquelle il avoit laissé au moins trois enfans, ainsi que je l'ai montré ci-dessus

(1) Tacit. Annal. L. II. C. 53. *Sequens annus Tiberium tertio, Germanicum iterum Consules habuit ....*
(2) C. 56. *Regem illa tempestate non habebant (Armenii) amoto Vonone, sed favor nationis inclinabat in Zenonem Polemonis Regis Pontici filium, quod is prima ab infantia & cultum Armeniorum æmulatus, venatu, epulis & quæ alia barbari celebrant, proceres, plebemque juxta devinxerat.*

dessus §. VII, vint à Rome demander justice de l'attentat commis en la pèrsonne du Roi son mari: *Elle accusa*, dit Tacite, *Rhescuporis en plein Sénat*: le pèrfide fut condamné, banni de toute la Thrace, & le fils aîné de Cotys fut mis sur son thrône; mais comme il étoit trop jeune encore, Trébellienus Rufus gouvèrna en son nom. §. VII.

XXIX. L'AN DE ROME IↃCCXCII. DE J. C. 38.

Vèrs ce tems-ci se doit placer la mort de Pythodoris. Ma raison est que sous le Consulat de M. Aquillius Julianus & de Publius Nonius Asprenas, qui tombe cette année-ci, (1) Caligula mit Polémon II. fils de Polémon I. & de Pythodoris, en possession du Royaume de son père. Il y avoit long-tems que Polèmon I. son père étoit mort, mais il ne lui succéda pas immédiatement; ce fut Pythodoris qui regna après lui. Polémon son fils vivoit sous elle en particulier. Puis donc que je le vois maintenant monter sur le thrône, il faut que sa mère soit morte vèrs ce tems-ci. Je sai qu'il se pourroit faire qu'elle se fût démis du Royaume pour le donner à son fils; mais l'incapacité de ce Prince pour le gouvèrnement, que nous sentirons encore mieux dans peu §. XXXV. me persuade qu'il monta sur le thrône par la mort de sa mère, plûtôt que par son abdication, & que cette sage Princesse n'aura point quitté le gouvèrnement pour le remettre entre les mains d'un homme si peu propre aux affaires & si peu fait pour règner.

Il vous semblera peut-être, M. que je lui donne une vie bien longue; mais en plaçant son mariage avec Polémon vèrs l'an 744 de la fondation de Rome, comme je l'ai fait, il n'y a de-là jusqu'ici que 48 ans; qu'elle eut 20 ans quand elle épousa ce Prince, elle sera morte âgée de 68 ans; est-il si rare que l'on arrive à cet âge? Elle pourroit même au tems de son mariage n'avoir eu que 15 ans, ou même moins; en ce cas elle n'auroit vêcu que 63 ans au plus.

Ne voyant donc rien d'extraordinaire dans la longueur de de cette vie, ne connoissant en ce tems-là point d'autre Polé-

(1) *Dio. L. LIX. p. 646. C.* Τῷ δὲ ἑξῆς ἔτει ὕπατοι Μάρκος Ἰυλιανὸς καὶ Πούπλιος Νώνιος...... *P. 649. A.* καὶ Πολεμῶνι τῷ τοῦ Πολέμωνος υἱεῖ τὴν πατρῴαν ἀρχὴν, ψηφισαμένης δὴ τῆς βουλῆς, ἐχαρίσατο.

mon fils de Polémon, que Polémon fils aussi de Pythodoris; sachant d'ailleurs qu'il ne succéda point à son père, que ce fût sa mère qui regna; qu'il vecut en particulier à sa cour, & le voïant maintenant monter sur le thrône, je ne trouve rien de plus naturel & de plus simple, que de dire que sa mère mourut vêrs ce tems-ci; qu'à sa mort Polémon son fils demanda le Royaume de son père & l'obtint de l'Empereur & du Sénat; & cela me paroît passer si fort la simple vrai-semblance, que je n'en doute nullement.

XXX. Trois faits historiques, & trois Médailles entrent naturellement dans ce systême & le confirment. Ier fait. (1) Claude en commençant son Empire, & avant son second Consulat, par conséquent l'an de Rome ıɔccxcv. 41 de J. C. ôta à Polémon le Bosphore pour le donner à un certain Mithridate descendant du grand Mithridate; & pour dédomager Polémon, il le mit en possession de quelques parties de la Cilicie. C'est delà que Joseph en rapportant le troisiéme fait, donne à Polémon le titre de Roi de Cilicie.

IIe fait. Deux ans après, l'an de Rome ıɔccxcvii, 43e de J. C. Polémon II. fut un des cinq Rois qui vinrent trouver Agrippa le Grand à Tibériade, & que Vibius Marsus Gouvèrneur de Syrie, qui prit ombrage de cette entrevûë de tant de tant de Rois voisins, vint troubler dans les plaisirs dont Agrippa les regaloit avec sa magnificence ordinaire, & qu'il renvoya châcun chez eux. Cefut l'année 43 de J. C. Car ce fut celle qui précéda la mort d'Agrippa, & Agrippa mourut au commencement de l'an 44e de J. C. comme je le montrerai dans une dissertation sur les Médailles des deux Agrippa, que j'ai prête à paroître.

IIIe fait. (1) Environ l'an 60 de J. C. ıɔcccxiv. de Rome, Polémon se fit Juif pour épouser Bérénice sœur d'Agrippa II.

(1) *Dio L. LX. p. 664.* Τοῦ δὲ Γαΐου ὡς εἴπομεν ἀπαλλάξαντος.... *P. 670.* Κλαύδιος Μιθριδάτῃ τινὶ, τὸ γένος ἀπ' ἐκείνου τοῦ πάνυ ἔχοντι, τὸν Βόσφορον ἐχαρίσατο, καὶ τῷ Πολέμωνι χώραν τινὰ ἀντ' αὐτοῦ τῆς Κιλικίας ἀπέδωκε. .... *P. 671.* Ὑπάτευε δὲ ὁ Κλαύδιος μετὰ Γαΐου Λάργου.

(2) *Jos. Antiqq. L.* XIX. *C.* VIII. §. 1. Ἧκε γοῦν παρ' αὐτὸν Κομμαγήνης μὲν βασιλεὺς Ἀντίοχος, Ἐμεσῶν δὲ Σαμψιγέραμος καὶ Κότυς, τῆς μικρᾶς Ἀρμενίας οὗτος ἐβασίλευσε, καὶ Πολέμων τὴν Πόντου κεκτημένος δυναστείαν Ἡρώδης, οὗτος ἀδελφὸς ἦν αὐτῷ, ἦρχε δὲ τῆς Καλχίδος, &c.

dans l'ſpérance de profiter des grands biens dont la Princeſſe joüiſſoit. Bérénice avoit auſſi ſes vûës dans ce mariage. Il couroit des bruits affreux ſur ſon compte & ſur les libèrtés qu'elle prenoit avec Agrippa ſon frère. Pour étoufer ces bruits, & continuer plus librement ſes débauches, elle voulut ſe donner un mari. Polémon étoit d'un caractère à lui paroître propre à ſes deſſeins. Elle lui pèrſuada de ſe faire circoncire & l'épouſa. Mais il y avoit trop d'èmportement dans ſa paſſion pour reſter long-tems avec lui. Auſſi le quitta-t-elle bien-tôt au hazard de ſoutenir l'infame réputation qu'elle s'étoit faite. J'ai dit que ce mariage ſe conclut environ l'an IↃCCCXIV de Rome, 60 de J. C. Car Hérodes Roi de Chalcide étoit mort l'an 48 de J. C. & Joſeph aſſure que Bérénice reſta long-tems veuve. Polémon quitta le Judaïſme avec ſa femme.

XXXI. Des trois Médailles de ce Prince, l'une nous a été donnée par M. Parin dans ſon Suétone, p. 298. M. Vaillant a publié les deux autres dans ſon hiſtoire des Rois du Pont, pag. 243 & 244. Elles montrent que Polémon II. ne ſuivit point l'Ere que ſa mère avoit marquée ſur ſes Médailles, qu'il grava ſur les ſiennes les années de ſon règne, ou, ce qui revient au même, celle de la conceſſion que le Sénat & Caligula lui firent du Royaume de ſon père; & qu'il règna 24 ans au moins, & juſqu'à l'an 816 de Rome, 62 de J. C. comme on va le voir.

XXXII. L'AN DE ROME IↃCCCIX.

DE J.C. 55.

Polémon II. fit battre cette Médaille,

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ. La tête de Polémon couronné d'un Diademe.

)(ΕΤΟΥΣ ΙΗ *Année* 18. La tête de Néron. *Vaillant Hiſt. Reg. Pont. p.* 243.

Cette année 18 ne peut être l'Ere du Pont marquée ſur les Médailles de Pythodoris; car puiſque ſous Tibère l'on avoit dé-

(1) Βερνίκη δὲ μετὰ τὴν Ἡρώδυ τελευτὴν, ὃς αὐτῆς ἀνὴρ καὶ θεῖος ἐγεγόνει, πολὺν χρόνον ἐπιχηρεύσασα, φήμης ἐπισχούσης ὅτι τ' ἀδελφῷ συνήει, πείθει Πολέμωνα, Κιλικίας δὲ ἦν ὗτος βασιλεὺς, περιτεμνόμενον ἄγεσθαι πρὸς γάμον αὐτήν. ὕτως γὰρ ἐλέγξειν ᾤετο ψευδεῖς τὰς διαβολάς. καὶ ὁ Πολέμων ἐπείσθη μάλιστα διὰ τὸν πλῦτον αὐτῆς. ὐ μὴν ἐπὶ πολὺ συνέμεινεν ὁ γάμος, ἀλλὰ Βερνίκη δι' ἀκολασίαν, ὡς ἔφασαν, καταλείπει τὸν Πολέμωνα. ὁ δὲ ἅμα τῦ γάμυ καὶ τῦ τοῖς ἔθεσι τῶν Ἰυδαίων ἐμμένειν ἀπήλλακτο.

ja la 60e année de cette Ere, comme on le vèrra ci-dessous, §. XLIX. Sous Néron on n'a pû être à la 18e seulement, & l'année 806 de Rome étoit la 96e de cette ère.

Ce n'est pas non plus l'année de Néron : il ne règna pas 18 ans, pas même quatórze entiers.

Ce ne peut donc être que l'année 18e du règne de Polémon II. qui ayant commencé l'an de Rome 792
Son année 18
Fut l'an de Rome 809

C'étoit la prémière année de Néron qui courroit depuis le 15e d'Octobre de l'année précédente. A son avénement à l'Empire Polémon pour gagner ses bonnes graces, fait graver sa tête sur les monnoies de ses Etats. J'ai tant d'exemples de Rois d'Orient & d'Asie, qui dès qu'un nouvel Empereur a paru sur la scène lui font frapper des Médailles, que je ne puis douter que ce ne fut une coutume prèsque générale de faire ainsi leur cour à ces redoutables maîtres dès qu'ils arrivoient à l'Empire pour les gagner, mériter par là leur protection, & les engager à leur conserver leurs Etats, qu'il arrivoit souvent qu'un nouvel Empereur donnoit à un autre pour se l'attacher à leurs dépens.

XXXIII. L'AN DE ROME IƆCCCXIV.
DE J. C. 60.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ. La tête de Polémon ceinte d'un Diadême.

)(ΕΤΟΥΣ ΚΓ. Une tête d'Empereur couronnée de laurier.

M. Patin l'a prise pour la tête d'Auguste, parce qu'il attribue cette Médaille à Polémon I. père de celui dont je parle ici, & il croit que l'année 23 marquée du côté de cette tête est l'année de l'Empire de ce Prince ; mais c'est une èrreur manifeste, que les deux autres Médailles, c'est-à-dire, celle que j'ai rapportée la prémière & celle qui va suivre, détruisent évidemment : car M. Vaillant nous assure que la tête de l'une qui étoit de son cabinet, & qu'il avoit sous les yeux, est constamment la tête de Néron : & l'inscription de l'autre qu'il avoit vûë chez M. Capelli à Venise, ne laisse aucun lieu de douter que l'Empereur dont la tête est gravée sur celle-ci, ne soit aussi Néron, & non point Auguste : car puisqu'à l'année 18 de l'ère marquée sur la prémière Médaille, Néron regnoit, & que la 24e marquée sur la troisiéme, il regnoit aussi, il faut bien nécessaire-

ment que ce fut lui qui regnât la 23ᵉ, & que par-conséquent la tête qui se voit sur la Médaille qui porte la 23ᵉ année, ne soit point Auguste, mais Néron.

XXXIV. L'AN DE ROME IↃCCCXV.

DE J. C. 61.

IMP. NERO CÆS. AVG. La tête de Néron couronnée d'un diadême à rayons.

)(ΒΑΣ Π ΚΔ. C'est-à-dire, ΒΑΣιλέως Πολέμωνος ἔτει ΚΔ. La tête de Polémon ceinte d'un diadême. Du Roi Polémon, l'année 24. *Vaill. hist. Reg. Ponti. p.* 244.

Polémon commença son regne l'an de Rome . . .	792
Son année	24
Fut donc l'an de Rome	815

Néron commença son Empire l'an de Rome 808 le 15ᵉ d'Octobre, & finit l'an 822. Ainsi ces trois années de Polémon tombent sous l'Empereur Néron la 1ᵉ, la 6ᵉ & la 7ᵉ année de son Empire.

XXXV. Polémon II. regna donc au moins 24 ans; mais il ne mourut pas sur le thrône. (1) Il en descendit & remit son Royaume à Néron, qui le réduisit en Province, comme avoit fait Pompée. Ce dernier trait & tous ceux de la vie de ce Prince qui nous sont connus, me confirment dans l'idée que j'ai de l'éloignement qu'il avoit des affaires, & de son peu de capacité pour le gouvèrnement. Polémon son père ne l'y jugea pas propre. Il laissa le Royaume à Pythodoris préférablement à lui. Pythodoris sa mère en jugea de même. Elle prit le gouvèrnement & s'y maintint jusqu'à la fin; & quoique remariée à un autre Roi, & obligée de quitter ses Etats & de passer en ceux de son nouveau mari, elle n'abandonna point à son fils le gouvèrnement des siens, elle les administra de loin, & les retint toûjours. Polémon vequit plus de 20 ans peut-être en particulier sous sa mère, sans ambition & sans impatience. Il quitte enfin le

(1) Suétone vie de Néron, C. XVIII. *Ponti modo regnum, concedente Polemone, item Alpium defuncto Cottio, in provinciæ formam redegit.*

Vopiscus dans la vie d'Aurélien. *Nero sub quo Pontus Polemoniacus, at Alpes Cottiæ Romano nomini tributæ.*

Eutrope L. VII. *Duæ tamen provinciæ sub eo factæ, Polemoniacus concedente Rege Polemone, & Alpes Cottiæ Cotto rege defuncto.*

Royaume & le rend aux Romains de qui son père l'avoit reçu. Tout cela prouve bien ce que j'ai dit de ce Prince.

Les trois Historiens qui parlent de cette abdication de Polémon, Suétone, Vopiscus & Aurelius-Victor, ne disent rien qui puisse nous en faire conjecturer le temps. Ils nous apprennent seulement qu'elle se fit sous l'Empire de Néron. Néron mourut l'an 822 de Rome. La dernière Médaille que je viens de décrire, de l'an 24 de Polémon, montre qu'il étoit encore sur le Thrône l'an 815 de Rome. Ainsi son abdication se fit entre 815 & 822 de Rome, ou 61 & 68 de J. C. C'est tout ce que nous en pouvons dire ; & cette Monarchie établie ou venduë par Antoine sur la fin de l'an 713 de Rome, ne dura que 102 ou 109 ans au plus sous trois Rois Polémon I. Pythodoris sa seconde femme & Polémon II. leur fils qui fondèrent deux ères, l'une de 78 ans depuis 713 de Rome jusqu'en 792 que mourut Pythodoris, & l'autre de 24 ans au moins ou de 30 ans au plus depuis 792 jusqu'à 815 ou 822 de la fondation de Rome.

Voila, M. par ordre chronologique tout ce qui peut avoir rapport à Pythodoris, à sa famille & à ses états.

XXXVI. A la vérité, M. Seguin & M. Vaillant adjoutent à tout ceci un point d'où pourroit dépendre l'explication de nos Médailles; c'est que la fille de Polémon & de Pythodoris, & femme de Cotys Roi de Thrace, s'appelloit aussi Pythodoris, comme sa mère; d'où suit nécessairement la question que vous proposez, savoir à laquelle des deux il faut attribuer les Médailles que nous examinons, à la mère Reine du Pont, ou à la fille Reine de Thrace.

XXXVII. Pour moi, M., je m'inscris en faux contre ce fait, & je déclare que je ne connois qu'une seule Pythodoris : Je chèrche la seconde dans toute l'Antiquité, nulle part je ne la trouve. Ce n'est pas que je nie que Polémon & Pythodoris n'ayent eu une fille, je l'ai dit cent fois ci-dessus ; ce que je soutiens, c'est que nous ne trouvons nulle part que cette Princesse se soit appellée Pythodoris, comme sa mère. Appien, Dion, Strabon, Tacite qui en parlent souvent, ne la nomment jamais, & nous ignorons parfaitement quel étoit son nom. Pourquoi donc l'appeller Pythodoris ? pourquoi lui donner les Médailles qui portent ce nom ?

C'eſt, dira-t-on, que la Médaille qui eſt chez le Roi, a pour inſcription ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΠΥΘΟ......ΤΟΣ Ξ, c'eſt-à-dire, ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ ΚΟΤΥΟΣ, *La Reine Pythodoris, femme de Cotys.* Or la fille de Polémon & de Pythodoris Rois du Pont, eſt juſtement l'épouſe de Cotys Roi de Thrace; la fille de Polémon & de Pythodoris Rois du Pont, s'appelloit donc auſſi Pythodoris comme ſa mère. Voila tout le fondement de l'opinion de M. Seguin, ſuivie aveuglément par M. Vaillant.

Mais fondement le plus ruineux qui fut jamais; car en prémier lieu la Médaille du Cabinet du Roi eſt fruſte; tout ce qui ètoit entre ΠΥΘΩ & ΤΟΣ eſt effacé. En ſecond lieu, M. Seguin lui-même mieux inſtruit ou moins hardi & plus circonſpect que M. Vaillant, n'aſſure point qu'il faille lire ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ il dit que ce pourroit être ΠΥΘΩ ou ΠΥΘΟΝΙΚΗ. Il eſt vrai qu'il s'en tient à ΠΥΘΩΔΩΡΙΣ, mais par une raiſon évidemment fauſſe, (1) c'eſt qu'il trouve, dit-il, deux Pythodoris dans Strabon, l'une femme de Polémon Roi du Pont, & mère de la ſeconde, l'autre épouſe de Cotys Roi de Thrace & fille de la première: Mais ni Strabon, ni aucun autre Ancien ne nous a conſervé le nom de celle-ci; & ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que M. Seguin après avoir dit, qu'il trouvoit deux Pythodoris dans Strabon, convient enſuite qu'on ne trouve nulle part le nom de la ſeconde; mais qu'on peut ſuppôſer qu'elle s'appelloit comme ſa mère. En troiſiéme lieu, n'y a-t-il que le nom ΚΟΤΥΟΣ qui ſe tèrmine en ΤΟΣ? Cependant il faut l'avoüer, s'il y avoit ΤΟΣ ſur la Médaille, la conjecture de M. Seguin & la reſtitution qu'il fait de ΚΟΤΥΟΣ ſeroit très-recevable. Mais en quatriéme lieu, vous le ſavez, M. mieux que moi, & M. l'Abbé de Rhotelin l'a vérifié en comparant ſa Médaille avec celle du Cabinet du Roi, il n'y a point ΤΟΣ, mais ΟΤΣ. Le défaut de la Médaille en cet endroit, & peut-être leur prévention, a fait que MM. Seguin & Vaillant n'en ont pas bien reconnu les lettres demi-effacées, ou qu'ils les ont tranſpoſées. Car enfin en cinquiême lieu, dans le Cabinet de M. l'Abbé de Rhotelin la plus belle

(1) Seg. Select. Num. p. 45. 46. *Sed* ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ *mihi ſupra reliquas arridet, duas quippe ſub ævum Tiberii ejuſce nominis reginas nactus ſum apud Strabonem; primam Polemonis Ponti Regis uxorem* . . . . *hac præter Zenonem Armeniæ Regem datum a Germanico Cæſare, & juniorem Polemonem, filiam etiam, ex Polemone conjuge ſuſcepit,* CUJUS SANÈ NOMEN RETICETUR, *ſed matri fuiſſe cognominem ſuſpicari licet.*

fuire d'argent qui soit au reste du monde, sans en excepter celles des Têtes couronnées, la Médaille de Pythodoris, qui est d'une conservation parfaite, met dans la plus grande évidence l'erreur de ces deux Antiquaires, si habiles d'ailleurs. On y voit très-distinctement & sans qu'il puisse y avoir le moindre doute ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ ΕΤΟΥΣ Ξ. Je n'ai rien à adjouter à ce que vous remarquez si judicieusement sur cela, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il n'y a donc nulle raison de dire que ces Médailles ont été frappées pour la femme de Cotys Roi de Thrace, ni conséquemment que cette femme de Cotys se nommât Pythodoris comme sa mère. Je croi même qu'il est plus que probable qu'elle ne se nommoit point Pythodoris; car en sixiéme lieu, il semble que ce n'étoit guéres la coutume de ces pays-là, que les filles prissent le nom de leur mère. Certainement Pythodoris Reine du Pont, n'avoit point pris son nom de sa mère; mais de Pythodorus son père. En septiéme lieu, Strabon dans la manière dont il oppôse ces deux Princesses & dont il les distingue l'une de l'autre, me fournit encore une preuve de ce que je soutiens ici contre M. Vaillant & M. Seguin; car voici comment il s'exprime. *(1)* Pythodoris eut de Polémon deux fils & une fille. La fille fut mariée à Cotys le Sapéen. Après sa mort elle demeura veuve; ayant des enfans de lui; & ce fut l'aîné qui règna. Pour les fils de Pythodoris, l'un vécut sous elle en particulier, &c. Si ces deux Reines s'appelloient toutes deux Pythodoris, il ne falloit pas distinguer l'une de l'autre, en l'appellant simplement Pythodoris, il falloit ajoûter quelque chose qui la distinguast de l'autre Pythodoris, & qui fît connoître que ce n'étoit plus de la fille qu'il parloit, & qu'il passoit à la mère. Il falloit dire, par exemple, pour les fils de Pythodoris la mère, ou bien: Pour les fils de Pythodoris, Reine du Pont, &c. Autrement il y eût eu de l'embarras, & l'on eût pû croire qu'il parloit encore de Pythodoris la fille & de ses fils, & qu'après avoir instruit son lecteur du sort de l'aîné, il va lui aprendre quel

(1) Δυοῖν δ' ἐκ τοῦ Πολέμωνος ὄντων υἱῶν καὶ θυγατέρας ἡ μὲν ἐδόθη Κότυϊ τῷ Σαπαίῳ; δολοφονηθέντος δὲ ἐχήρευσε παῖδας ἔχουσα ἐξ αὐτοῦ. δυναστεύει δὲ ὁ πρεσβύτατος αὐτῶν. ΤΩΝ ΔΕ ΤΗΣ ΠΥΘΟΔΩΡΙΔΟΣ ΤΩΝ ὁ μὲν ἰδιώτης συνδιώκει τῇ μητρὶ τὴν ἀρχὴν, ὁ δὲ νεωστὶ καθέσταται τῆς μεγάλης Ἀρμενίας Βασιλεύς. *Strabo L. XII, pag. 576. A.*

fut

fut celui des cadets. En huitiéme lieu, pour donner à la Reine de Thrace femme de Cotys le nom de Pythodoris, il faut suppôser que les Médailles qui portent ce nom ont été frappées pour elle; & pour suppoſer qu'elles ont été frappées pour elle, il faut suppoſer non-ſeulement qu'il y a ſur ces Médailles ΚΟΤΥΟΣ, ce qui n'eſt point, mais encore qu'elles ont été frappées après la mort de Cotys. Car pendant que Cotys vivoit on pouvoit bien mettre la tête de la Reine ſon épouſe ſur les Médailles avec lui, ainſi que bien d'autres Princeſſes; mais ici ce ne ſont point des Médailles de Cotys, ce ſont des Médailles frappées pour l'Empereur & avec ſa tête. Or pendant que Cotys vivoit, ce n'étoit point à la Reine ſon épouſe à frapper des Médailles pour l'Empereur, ni à ſe joindre ſeule avec l'Empereur ſur ces Médailles. Elle n'auroit pû le faire que pendant ſon veuvage, ſuppôſé qu'alors elle eût regné. Mais après la mort de Cotys ſon mari elle ne regna point. Avant la mort de ce Prince Rheſcuporis ſon oncle, qui l'avoit mis dans les fers (1) s'empara de ſes Etats. Après même que le Sénat eut condamné ce traître, ce ne fut point à la veuve de Cotys que le Royaume fut donné, c'eſt (2) à ſon fils aîné; & quoiqu'il fut extremément jeune, elle n'eut pas même la régence, ou la tutelle. Le Sénat la donna à Trebellienus Rufus, comme je l'ai dit ci-deſſus §. VII. Quand donc même elle s'appelleroit Pythodoris, ce ne ſeroit pas pour elle qu'on auroit frappé ces Médailles, puiſqu'on n'a pû le faire ni pendant que ſon mari vivoit, ni aprés ſa mort. Enfin en neuviéme & dernier lieu, les revers de ces Médailles ne conviennent point à la Reine de Thrace, & conviennent très-bien, ou plûtôt, conviennent uniquement à la Reine du Pont, comme je me flate que vous l'avoüerez, M., quand vous aurez lû ce que j'aurai l'honneur de vous dire ſur cela; mais ne prévenons rien & concluons ſeulement qu'il n'y a point deux Pythodoris, & que quand il y en auroit deux, ce ſeroit à la mère, & non à la fille qu'il faudroit attribuer nos Médailles.

XXXVIII. Par tout ceci, M., la prémière queſtion ſe trouve décidée, ou plûtôt ce n'eſt plus une queſtion à faire, il ne peut plus être douteux à quelle Pythodoris il faut donner les Médailles inſcriptes de ce nom.

(1) Tacite ci deſſus § VII.
(2) Strabon L. XII, p. 556. A. cité tout-à-l'heure.

D

Je n'ai donc plus que trois choses à examiner. 1o. Quel est le Prince dont la tête se voit sur les Médailles de Pythodoris. 2°. Quelle est l'ère dont l'époque ξ se lit au revers. 3°. Ce que signifie la Balance & le Capricorne qui sont les types de ces mêmes revers ; ou plûtôt je n'ai plus à répondre qu'à deux questions : Quelle est l'ère de ces deux Médailles, & que signifient les types des revêrs. Car de la fixation de l'ère suivra nécessairement la résolution de l'autre point ; savoir quel est l'Empereur dont la tête est gravée sur ces Médailles.

XXXIX. L'époque marquée sur les Médailles que nous examinons, est la même sur l'une & sur l'autre ξ. 60. Ces deux Médailles ont donc été frappées la même année, & marquent une ère qui commence la 60e année avant celle qui les vit éclore.

XL. L'ère dont la 60e année est marquée sur ces Médailles, ne peut avoir rapport qu'à l'Empereur dont la tête se trouve d'un côté, ou à Pythodoris dont le nom se lit de l'autre. Si c'est l'Empereur que cette ère concerne, ce ne peut être que les années de son Empire. Si c'est Pythodoris qu'elle regarde ce peut être ou à raison de sa famille, ou à raison de sa personne en particulier, ou à raison de ses Etats en général.

XLI. Vous êtes pèrsuadé, M., que l'on ne doit point chercher à accorder cette année avec celles d'Auguste. J'en suis persuadé comme vous & j'ajoûte que beaucoup moins doit-on l'accorder avec celles de Tibère. Vous en apportez une raison très-plausible. C'est que l'époque suit immédiatement le nom de Pythodoris, & n'est point du côté de la tête de l'Empereur. Cependant comme en fait de Médailles, il est dangereux de faire des régles générales, & que d'ailleurs dans les Dissertations que je prépare vous verrez des Médailles frappées en Orient, dans ces temps-là mêmes, où l'époque regarde l'Empereur, & n'est pourtant point du côté de la tête de l'Empereur, mais au revers où est le nom du Prince qui les a fait frapper pour l'Empereur ; qu'ici même au-contraire vous venez d'en voir §§. XXXI, XXXII, XXXIII, trois de Polémon II, où l'année qui est du côté de la tête de l'Empereur, n'est point ; & ne peut être une année de son Empire, mais celle du Regne de Polémon, je ne voudrois point appuyer sur cette preuve.

Mais Auguste ne gouvèrna que 56 ans & quelques mois au plus, en prenant même son commencement dès la mort de Jules ;

& pour Tibère, il ne tint pas l'Empire 23 ans entiers; une année 60e ne peut donc être l'année de l'Empire ni de l'un ni de l'autre.

XLII. Ce doit donc être un ère de Pythodoris; mais ce ne peut être à raison de sa famille. C'étoit une famille privée, & son père tout puissamment riche qu'il étoit, n'étoit qu'un particulier qui ne peut fonder une ère ni par lui-même, ni par sa maison.

Ainsi cette époque se trouve réduite à Pythodoris ou à ses Etats: Si c'est à Pythodoris personnellement qu'elle appartient, c'est l'année de son Regne dans le Pont, ou dans la Cappadoce, ou absolument la 60e année depuis qu'elle étoit montée sur le trône, ce qui revient au même qu'à son regne dans le Pont.

Mais à le prendre même ainsi en général, elle n'eut jamais 60 ans de regne, & l'on ne peut le pousser qu'à 48 au plus, comme je l'ai montrée ci-dessus §. XXIX.

XLIII. Reste donc que ce soit l'ère de l'un ou de l'autre de ses Etats, le Pont ou la Cappadoce; le Pont dont elle fut Reine par son mariage avec Polémon, la Cappadoce dont elle la devint par ses secondes nôces avec Archélaus.

XLIV. Il me paroît bien clair que ce ne peut être une ère de Cappadoce, Car quelle que fut l'ère de ce Royaume, ces Médailles ne pourroient avoir été frappées du vivant d'Archélaus. Tandis qu'il vécut c'étoit à lui, & non point à sa femme à frapper des Médailles à l'honneur de l'Empereur, & il eut été de très-mauvaise grace que la Reine l'eut fait, & qu'elle se fut jointe à l'Empereur sur les monnoyes, sans que le Roy y parût, ou y eût la moindre part.

Ce devroit donc être après la mort d'Archélaus que ces Médailles auroient été frappées; mais après la mort d'Archélaus Pythodoris ne fut plus Reine de Cappadoce; elle n'y resta point, elle retourna dans ses Etats du Pont, ci-dessus §. V. Bien plus, à la mort d'Archélaus Tibère réduisit la Cappadoce en Province Romaine.

Enfin les revêrs ne conviennent point à la Cappadoce. Ces Médailles n'ont donc point été frappées pour Pythodoris Reine de Cappadoce, & l'ère qui s'y voit gravée, n'est point une ère du Royaume de Cappadoce.

XLV. C'est donc une ère du Royaume du Pont: & en effet les types des deux revêrs, montrent qu'elles furent fabriquées

dans le Pont, comme j'espère le faire sentir tantôt en les expliquant.

XLVI. Ainsi, M., en écartant tout ce qui ne peut avoir lieu dans le cas où nous sommes, nous nous trouvons bornez au Royaume du Pont, & renfermez entre l'année de Rome 690, époque des premiers changemens que les Romains firent dans le Pont, & la 60e année avant la mort de Pythodoris, c'est-à-dire l'année 732 de la fondation de Rome. C'est dans cet espace de 40 ans environ, qu'a dû commencer l'ère de ces deux Médailles. Son commencement nous donnera l'année qu'elles ont été frappées. Pour trouver ce commencement, venons au détail & à l'examen de toutes les époques que j'ai ramassées ci-dessus. Ce détail jettera une nouvelle évidence sur ce que j'ai dit jusqu'ici, & nous conduira à l'origine de l'ère que nous chèrchons.

XLVII. La première époque que je trouve qui ait rapport au Pont, sont les victoires de Pompée sur Mithridate, & la défaite entière de ce Prince, après laquelle le vainqueur disposa de ses Etats l'an 690 de la fondation de Rome, 65 avant J. C.

Cette époque n'a aucun rapport à Polémon ni à Pythodoris, & ne peut guéres avoir donné commencement à une ère marquée sur leurs Médailles. Les Royaumes que distribua Pompée, furent l'Arménie qu'il donna à Tigranes, le Bosphore à Pharnace, la Cappadoce à Ariobarzanès; il joignit Seleucie & une partie de la Mésopotamie à la Commagène en faveur d'Antiochus qui en étoit Roi. Il établit des Toparques dans la Galatie, voisine de la Cappadoce, & Déjotarus en fut un. Il donna un petit Etat dans la Paphlagonie à Attalus, & un autre à Aristarque dans la Colchide. Tous les autres Etats qui avoient appartenu à Mithridate, ou qu'il avoit usurpés, Pompée, ou leur rendit leur liberté en reconnoissance des secours qu'ils lui avoient prêtés, ou il les réduisit en Provinces Romaines (1). Le Pont fut

(1) *Appian. De Bell. Civil. p.* 251. *B. C.* Τῶν δὲ εἰλημμένων ἐθνῶν τὰ μὲν αὐτόνομα ἠφίει, συμμαχίας οὕνεκα· τὰ δὲ ὑπὸ Ῥωμαίοις εὐθὺς ἐγίνετο. τὰ δὲ εἰς βασίλεια διεδίδυ, Τιγράνῃ μὲν Ἀρμενίαν, καὶ Φαρνάκῃ Βόσπορον, καὶ Ἀριοβαρζάνῃ Καππαδοκίαν, καὶ ὅσα προεῖπον ἕτερα. Ἀντιόχῳ δὲ τῷ Κομμαγηνῷ Σελευκίαν ἐπέτρεψε καὶ ὅσα τῆς Μεσοποταμίας ἄλλα κατέδραμεν. Ἐποίει δὲ καὶ τετράρχας Γαλλογραίκων μὲν οἳ νῦν εἰσὶ Γαλάται Καππαδόκαις ὅμορον Δηιόταρον καὶ ἑτέρους καὶ Κόλχων Ἀρίσταρχον δυνάστην.

du nombre de ces derniers. Il étoit encore Province Romaine, lorsque Pharnace l'envahit, & que César le reprit sur lui. Or les Rois du Pont ne dûrent point prendre pour ère, celle du Pont réduite en Province ; mais celle du Pont érigé en Royaume. Il n'y auroit que les villes & les peuples, qui marqueroient l'ère du Pont réduit en Province, & dans les tems seulement qu'il a été province.

D'ailleurs ces Médailles dûrent être frappées après la mort de Polémon I, comme je l'ai montré plus d'une fois ci-dessus. Si la prémiére année de l'ère qu'on y voit, fut l'année 690 de Rome, 65 avant J. C. la 60e fut 749 de Rome, 6e avant J. C. est-il bien sûr que dès lors Polémon I fut mort ?

XLVIII. L'an de Rome 708, avant J. C. 47. Jules-César reprit le Pont que Pharnacé avoit enlevé aux Romains. Si l'ère de Pythodoris commence là, l'an 768 de Rome, 14e de J. C. fut la 60e année de cette ère, & conséquemment celle où nos Médailles furent frappées.

J'aurois toute l'inclination possible à prendre ce parti. J'y trouve la décision d'un point qui vous paroît embarassant, c'est que sur la Médaille de M. l'Abbé de Rhotelin, il semble que la tête soit d'Auguste, & sur celle du Cabinet du Roi, il paroît que c'est Tibére. Or si ces Médailles avoient été faites l'an 768 de Rome, 14 de J. C. comme c'est l'année que mourut Auguste je dirois que la prémière de ces Médailles a été frappée avant la mort d'Auguste, & la seconde après sa mort, & dans les prémiers mois de l'Empire de Tibère.

Mais quel changement arriva-t-il au Pont l'an 708 qui pût fonder une ère ? César le reprit & le laissa province, tel qu'il avoit été depuis Pompée. Il ne put alors commencer une ère, comme Province Romaine ; il ne commençoit point de l'être. Ce seroit à Pompée qu'on auroit remonté pour une pareille ère. Les peuples ne marquoient ces ères Romaines que pour s'en faire honneur & un mérite auprès des Romains : dans cette vûë il étoit bien plus avantageux aux peuples de faire souvenir qu'ils étoient attachez aux Romains depuis long-tems, que de marquer qu'ils l'étoient seulement dequis peu ; car plus ils étoient anciens sujets, ou anciens alliez, plus ils méritoient la considération, la protection, la faveur de leurs maîtres ; ils auroient donc bien plûtôt chèrché à augmenter ces ères, que de les diminuer. D iij

Et pour le redire encore une fois, que fait à Pythodoris l'ère du Pont entant que Province Romaine ?

De plus, l'année 60e de l'ère commenceroit à l'equinoxe d'Automne, c'est à-dire, vers le 20 de Septembre de l'an 767 de Rome, & finiroit au même tems l'an 768, ou la 61e commenceroit. Auguste mourut le 22e Septembre 768 de Rome. On auroit donc pû dans le cours de l'année 60e de cette ère, frapper des Médailles à Auguste; mais on ne pût dans le Pont en frapper à Tibère; car il ne parvint à l'Empire qu'après cette année finie & au commencement de la 61e. Il fallut même quelque tems encore pour que la nouvelle de la mort d'Auguste & de l'avénement de Tibère à l'Empire arrivât au Pont. Ainsi on ne pût y battre de monnoïe pour lui, qu'au second mois de l'an 61 de l'ère qui commenceroit en 708 de Rome & le dénouëment si naturel des deux Médailles frappées l'année 60e, l'une pour Auguste, & l'autre pour Tibère, n'est au vrai qu'une chimère.

Et d'ailleurs, comme je l'ai déja observé, ce seroient les villes & les peuples, & non les Rois qui marqueroient sur leurs Médailles ces sortes d'ères.

Je ne puis donc encore m'arrêter ici, & je trouve une ère qui convient mieux que ne feroit celle de l'an 708.

XLIX. Est-ce celle du commencement d'Auguste, l'an 711 de Rome, avant J. C. 43 ans, dans le cours de laquelle il fut d'abord Propréteur, puis Consul & enfin Triumvir? Non; cette année n'offre rien encore, qui ait pû fonder l'ère que nous cherchons; ce ne peut être celle de l'Empire d'Auguste, je l'ai montré §. XLI. Le Regne de Pythodoris ne pût commencer cette année-là. Elle ne parvint à la royauté que par son mariage avec Polémon, & Polémon n'épousa Dynamis en premières nopces que l'an 741 de Rome, comme je l'ai fait voir ci-dessus §. XXIII. Pythodoris sa seconde femme, ne fut donc pas Reine trente ans auparavant, l'an de Rome 712; son mari lui-même n'étoit pas encore Roi, comme nous le vèrrons bientôt.

L'ère marquée sur ces Médailles ne pourroit donc être qu'une ère du Pont dont Pythodoris étoit Reine lorsqu'on les fabriqua; mais pour établir cette ère l'an 710 de Rome, il faudroit qu'il fut arrivé cette année-là quelque changement dans le Pont: quelque événement qui pût y donner commencement à une ére.

Je n'en imagine aucun. Auguste, Antoine, le Sénat ne pensèrent guères à l'Orient les deux prémières années du Triumvirat; l'Occident les occupoit assez, & ils avoient trop d'affaires sur les bras pour porter leurs vûës ailleurs; la guèrre de Modène la prémière année, & celle de Brutus & de Cassius la seconde ne leur pèrmit pas de penser à autre chose. L'Orient ne les avoit point encore ni l'un ni l'autre pour Maîtres ou pour Gouvèrneurs. La plus grande partie de ses Provinces étoient occupées par Brutus & Cassius ou par leurs Lieutenans: le reste en suspens attendoit le succès de ces deux guèrres, & les révolutions ne s'y firent que lorsqu'elles furent tèrminées.

L. Mais après la bataille de Philippes qui se donna l'an 713 de Rome, 42 avant J. C. (1) Antoine & Auguste aïant partagé l'Empire, celui-ci étant resté dans les Provinces de l'Occident. (2) Antoine passa en Orient & parcourut l'Asie ou en personne ou par ses émissaires, exigeant par tout de grosses contributions, chargeant les peuples d'impositions exorbitantes, & vendant les provinces & les royaumes à beaux deniers comptans, tèrminant les différens des villes & des roys, & donnant ou ôtant les principautez par caprice ou par passion, témoin Sisenne qui sans autre droit que les charmes de sa mère fut préféré à Ariarathe pour la Cappadoce.

Je ne doute nullement que ce ne fut en ce tems que le Pont jusque la Province Romaine, fut érigé en Etat Monarchique en faveur de Polémon; que ce ne soit une de ces Principautez qu'Antoine vendit alors, & que ce ne soit en cette année-là que Polémon par reconnoissance, fit frapper la Médaille que M. Patin rapporte dans son Suétone, pag. 298.

M. ΑΝΤΩΝΙΟΣ ΑΤΤ. ΤΡΙΩΝ ΑΝΔΡΩΝ. La tête de M. Antoine couronné de lauriers.

)(ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ. La tête de Polémon, ceinte d'un Diadême.

(1) *Dio. L.* XLVIII. *p.* 357. *B.* Τήν τε γὰρ ἀρχὴν αὐτίκα ἀνεδάσαντο Καῖσαρ τε καὶ Ἀντώνιος.

(2) Κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς τούτους χρόνους κατὰ τὴν μάχην πρὸς Φιλίπποις σύμβουσαν ὁ Ἀντώνιος ὁ Μάρκος ἔστε τὴν Ἀσίαν τὴν ἤπειρον ἦλθε, κἀνταῦθα τὰ μὲν αὐτὸς περιϊὼν, ἐς δὲ τὰ ἄλλους πέμπων πόλεις ἠργυρολόγει καὶ ΤΑΣ ΔΥΝΑΣΤΕΙΑΣ ΕΠΙΠΡΑΣΚΕ. *Dio. L.* XLVIII. *p.* 371. *B.*

Voïez aussi Appien L. V. Des guerres civiles, p. 673. B. ci-dessus, §. XII.

Car en premier lieu il eſt cèrtain que ce fut (1) Antoine d'abord qui fit Polémon Roi.

2°. Il ne l'eſt pas moins, comme je l'ai montré ci-deſſus §. XV. qu'il étoit Roi du Pont l'an de Rome 719, c'eſt-à-dire, cinq ans après l'année 713 dont je viens de parler, & juſqu'à laquelle le Pont étoit conſtamment demeuré Province Romaine §§. XLVII. & XLVIII.

3°. Je ne trouve dans toute l'Antiquité que deux tems où Antoine, pour me ſervir d'un tèrme de Médailles, *ait aſſigné* des Royaumes & des Principautez. 1°. l'an 712 de Rome, comme je l'ai dit, & 2°. l'an 720, qu'il donna la Cappadoce à Archélaus, & l'Arménie mineure à Polémon. Ce ne fut point en 720 qu'il fit Polémon Roi du Pont, puiſqu'il ne fit alors qu'ajouter l'Arménie mineure au Pont qu'il avoit déja & qu'il avoit au moins dès l'an 717.

4°. Ce ne fut point cette année-là 717 de Rome, que Polémon fut fait Roi du Pont. Dès le commencement de la campagne il étoit avec ſes troupes dans l'Armée d'Antoine: il avoit donc eu le temps de lever & d'aſſembler cette Armée, de l'amener du Pont, de la conduire en Syrie & de la joindre à celle d'Antoine, il falloit donc qu'il fut Roi au moins dès l'année précédente 718 de la fondation de Rome ſous le Conſulat d'Agrippa & de L. Caninius Gallus.

5°. Il ne paroît pas même que ſon Regne ait pû commencer cette année 718. Antoine laiſſa l'Orient aſſez tranquille cette année-là, & ſans y rien innover. Il le quitta même, & vint à Rome examiner par lui-même ce qui s'y paſſoit, comme (2) Dion nous l'apprend.

6°. Il s'agit donc de chercher entre 713 & 717 de la fondation de Rome, l'année qu'Antoine éleva Polémon à la royauté. Or dans cet intèrvale il n'y a que 713 où nous puiſſions avec quelque ſorte de vrai-ſemblance placer cet événement. Car il eſt

(1) Πολέμων, ὃς καὶ βασιλείας ἠξιώθη διὰ τὰς ἀνδραγαθίας ὑπ' Ἀντώνιον μὲν πρότερον, ὑπὸ Καίσαρος δὲ Σεβάστου μετὰ ταῦτα. *Strab. L. XII. p. 578. C.*

(2) *Dio. L. XLVIII. pag. 390. B. C.* Καὶ τῷ αὐτῷ τούτῳ χρόνῳ καὶ ὁ Ἀντώνιος ἦλθε μὲν ἐς τὴν Ἰταλίαν αὖθις ἐκ τῆς Συρίας, πρόφασιν μὲν ὡς καὶ τοῦ Σεξτείου πολέμου διὰ τῆς τοῦ Καίσαρος συμφορᾶς μετέξων. οὐ μέν τοι καὶ παρέμεινεν αὐτῷ, ἀλλά τε ἐς κατασκοπὴν αὐτοῦ μᾶλλον.

est cèrtain que cette année-là Antoine distribua des Thrônes & des Couronnes, comme je viens de le montrer après Dion & Appien, & plus haut §. XII.

Le reste de cet espace de tems ne fournit rien de semblable. En finissant ses courses dans l'Asie, Antoine l'an 714 aboutir en Cilicie; il y vit Cléoparre, il en fut épris. De là par la Syrie (1) il se retira avec elle en Egypte pour aller s'y jetter dans les bras de la molesse, & s'enfoncer dans la débauche.

En 715 sous le Consulat de Domitius Calvinus & de L. Asinus Pollio, (2) il vint en Italie, & passa l'année à faire la guérre à Auguste.

Ils se réconcilièrenr, & sous le Consulat de L. Marcius Censorinus & de C. Calvisius Sabinus, & par-conséquent l'an 716 de Rome, il étoit encore en Italie, (3) il rompit avec S. Pompée & lui fit la guèrre; elle ne dura que cette campagne; la paix concluë, (4) Antoine repassa en Grèce, demeura long-tems à Arhènes, faisant en apparence de grands préparatifs contre les Parthes, & réellemenr s'y abandonnant aux plaisirs.

Sous le Consulat d'Appius Claudius & de Norbanus l'an de Rome 717, il étoit encore en Grèce. (5) De là au lieu d'aller en Asie, comme il l'avoit projetté ou feint de le faire, il revint à Brinde, retourna peu après en Grèce, d'où apparemment il passa en Syrie, puisqu'on l'y trouve en 718. Il n'y resta guères, étant

(1) Κατὰ δὲ δὴ τοὺς αὐτοὺς τούτους χρόνους μετὰ τὴν μάχην τὴν πρὸς Φιλίπποις σύμβασαν ὁ Ἀντώνιος ὁ Μάρκος ἔσε τὴν Ἀσίαν τὴν ἤπειρον ἦλθε...... κἀν τούτῳ τῆς Κλεωπάτρης ἐν Κιλικίᾳ ὀφθείσης οἱ ἐρασθεὶς οὐκ ἐτ' οὐδεμίαν τοῦ καλοῦ φροντίδα ἐποιήσατο, ἀλλὰ τῇτε Αἰγυπτίῃ ἐδούλευε, καὶ τῷ ἐκείνης ἔρωτι ἐσχόλαζε, καὶ ἄλλα τε διὰ τοῦτο ἄτοπα ἐποιήσατο, &c. *Dio. L. XLVIII. p. 371. B. C.*

(2) *Dio. L. XLVIII. p. 373. B. C. D.* Ἀλλὰ παρὰ τὴν ἤπειρον μέχρι τῆς Ἀσίας παρακομισθεὶς εἰς τὴν Ἑλλάδα διέβαλε κἀνταῦθα τῇ μητρὶ καὶ τῇ γυναικὶ συμμίξας, τόν τε Καίσαρα πολέμιον ἐποιήσατο καὶ τῷ Σέξτῳ φιλίαν ἐποιήσατο, καὶ μετὰ τοῦτο ἐς τὴν Ἰταλίαν περαιωθεὶς Σιποῦντα μὲν ἔσχε, Βρεντέσιον δὲ μὴ ἐθελῆσαν οἱ προσχωρῆσαι, ἐπολιόρκει, &c.

(3) Ὡς δὲ οὖν τοῦτο ἠγγέλθη (Φλαουίαν τελευτήσαι) τότε τὰ ὅπλα ἀμφότεροι κατέθεντο καὶ συνηλλάγησαν. *Dio L. XLVIII. p. 374. B.*

(4) Τῷ δὲ ἐπιγιγνομένῳ ἐν ᾧ Λούκιος Μάρκιος καὶ Γάϊος Σαβῖνος ὑπάτευσαν..... τῷ δὲ τῇ Σέξτῳ πρῶτον μὲν τῶν ἑταίρων καὶ ὅπως καὶ ἐφ' οἷς καταλλογήσαιντο συνέβησαν...... ὁ Ἀντώνιος αὐτὸς μὲν ἐς τὴν Ἑλλάδα ἀπὸ τῆς Ἰταλίας ἐπανελθὼν, ἐνταῦθα ἐπὶ πλεῖον ἐνεχρόνισε, &c. *Dio L. XLVIII. p. 377. C. 378. C. 380. D.*

(5) Ἀππίου Κλαυδίου Γαΐου Νορβάνου ὑπάτων,..... Ἀντώνιος.

revenu bien-tôt en Italie, où il étoit encore au commencement de 719, sous le Consulat de L. Gellius & de Cocceius Nerva, occupé à faire des mariages & des alliances avec Auguste.

Tout autres affaires que celles du Pont, l'occupèrent donc depuis 713 jusqu'en 717, & il n'y a que 713 où l'on puisse dire avec quelque apparence de vérité qu'il ait disposé de ce Royaume. On peut donc & on doit poser comme un fait certain que ce fut à la fin de cette année-là que Polémon fut élevé à la Royauté. Le Pont, de Province Romaine devint alors une Monarchie; un Laodicéen, jusques-là homme privé, monta sur le Thrône. Voilà un changement d'Etat dans le Pont, voilà un bienfait singulier de Rome, une époque pour le pays & pour la famille; époque glorieuse à l'une, & nouvelle au moins pour l'autre, c'est-à-dire que voilà deux raisons de fonder une ère que le Pont & Polémon dûrent marquer sur leurs monnoïes.

Pythodoris sa femme le dût aussi; car elle lui succéda & regna après lui préférablement à ses fils. C'est donc la 60e année de cette ère que nous voïons marquée sur ses Médailles.

Et de vrai, autant que je trouve de raisons de faire de l'année 713 de Rome la première de cette ère, autant j'en trouve dans celle qui doit être la 60e de l'ère, autant j'en trouve, dis-je, pour Pythodoris de frapper alors ces Médailles.

En effet, si la première année de l'ère commença après la bataille de Philippe, l'an 713 de Rome, au mois de Septembre suivant la coutume de plusieurs nations d'Asie, la 60e commençe l'an 773 de Rome, 19e de J. C. sous le Consulat de M. Junius Silanus, & de L. Norbanus Balbus. Pythodoris venoit de pèrdre Archelaus son second mari. (1) Il étoit mort à Rome l'année précédente, victime des soupçons & du ressentiment injuste de l'artificieux Tibère. Pythodoris retournoit dans ses Etats du Pont, dont elle avoit été absente depuis son mariage avec le Roi de Cappadoce. La foudre étoit tombée trop près d'elle pour n'en être pas épouvantée. La ruse dont on s'étoit servi pour attirer Archélaus à Rome, l'accusation intentée contre lui faisoit sentir à la Reine, qu'on avoit à craindre sous un Empereur du caractère de Tibère. Cette Princesse si sage tâcha donc de se le concilier en rentrant dans ses Etats, & lui

(1) Voyez ci-dessus §. XXVI.

Digitized by Google

fit frapper ces deux Médailles, comme un hommage qu'elle lui rend & des gages qu'elle lui donne de sa fidélité & de son attachement pour les Romains, dont elle prend en quelque sorte à témoins les Dieux les plus respectés dans le Pont, comme vous le vèrrez dans peu.

Peut-on penser après cela qu'aucune des époques précédentes convienne aussi-bien que celle-ci ? Voyons si dans les suivantes il y en auroit quelqu'une qui puisse le lui disputer, & continuons notre examen.

LI. La prémière qui se présente après 713 de Rome, c'est la bataille d'Actium en 724, la prise d'Alexandrie & la mort d'Antoine & de Cléopatre, qui l'année suivante rendirent Auguste maître de l'Orient comme il l'étoit de l'Occident; d'où vient l'ASIA RECEPTA que nous lisons sur les Médailles depuis son IVe Consulat qui fut cette année là 725 de Rome, 30e avant J. C.

Jusques-là Auguste ne s'étoit point mêlé des affaires de l'Orient. Il commença pour lors, mais il ne changea rien dans le Pont. Il confirma la royauté à Polémon, ce Prince du moins continua de règner, comme il avoit fait depuis 10 ans. Il n'y eut donc rien qui dût faire discontinuer l'ère déja en usage depuis dix ou douze ans ; nulle raison d'en commencer une autre.

LII. Il n'y en eut pas plus l'an 729 de Rome, 26e de J. C. lorsque la qualité d'ami & d'allié du Peuple Romain, fut donnée à Polémon. Car outre que ce seroit ici une époque qui lui seroit pèrsonnelle, & que nous cherchons une ère du Pont ; il n'y a point d'apparence qu'il eut commencé une ère à cet événement plûtôt qu'à celui de son élévation à la royauté ; enfin cette qualité d'ami & d'allié du Peuple Romain, étant pèrsonnelle, n'eut point passé à Pythodoris, & nous cherchons une ère qui lui soit commune avec Polémon, & qu'elle ait continuée après qu'il fut mort.

Je ne croi donc pas qu'il y eut d'ère commencée cette année-ci ; mais je suis persuadé que ce fut celle que Polémon fit frapper la Médaille, qui nous reste de lui.

IMP. CAESAR AVG. La tête d'Auguste sans couronne.

)(ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ. La tête de Polémon avec un diadême.

Toûjours eſt-il bien conſtant qu'elle n'a pû être frappée plûtôt, puiſque Céſar Octavien y porte le titre d'Auguſte, qu'il n'eut point d'abord, comme je l'ai expliqué dans ma Diſſertation ſur la Médaille ſingulière du triomphe d'Afrique de Jules-Céſar que vous avez dans votre beau cabinet. Nous ne lui trouvons ce titre ſur les Médailles, qu'à ſon VIIe Conſulat; & ſon VIIe Conſulat eſt l'année précédente 728 de Rome, 27e avant J. C. Depuis cette année-là je n'en trouve que trois où je voye des raiſons à Polémon de frapper cette Médaille; l'une eſt en cette année-là même 728. 1°. Le nom d'Auguſte que Plancus fit donner à Céſar, & dont Polémon voulut le féliciter en la faiſant graver ſur ſes monnoïes, & 2°, la grace que lui fit Auguſte de lui donner la qualité d'ami & d'allié du Peuple Romain. La 3e eſt l'année 741 de Rome, lorſqu'Auguſte lui donna le royaume du Boſphore, & que par reconnoiſſance il fit frapper cette Médaille à Auguſte, comme il en avoit fait frapper une pour Antoine, lorſqu'il lui donna celui du Pont. Tout ce qu'il y a de cèrtain, c'eſt qu'elle ne le fut point avant l'année 727 de Rome.

LIII. Mais le ſecond voyage d'Auguſte en Orient l'an 735 de Rome, 20e avant J. C. ne fut-il point l'occaſion d'une nouvelle ère du Pont? Et pourquoi l'eut-il été? Il n'apporta point de changement au Pont, nulle grace accordée pour lors à Polémon. Dira-t-on que ce fut cette année-là qu'Auguſte confirma la royauté à Polémon? Mais ou il n'y eut point de pareille confirmation, & quand Strabon nous dit que Polémon fut fait Roi d'abord par Antoine, & enſuite par Auguſte, il entend parler du royaume du Boſphore qu'Agrippa, de l'agrément d'Auguſte, donna à Polémon, l'an de Rome 741; ou Auguſte confirma en effet la donation qu'Antoine avoit faite du Pont à Polémon, & c'eſt ce que Strabon veut dire: mais il le fit l'an 725 de Rome lorſqu'il prit le gouvèrnement de l'Orient, après la mort d'Antoine. Car pourquoi demander une confirmation à Auguſte dix ans après qu'il ſouffroit Polémon regner paiſiblement, & en lui conferant même des graces & des diſtinctions, telle que celle de l'amitié & de l'alliance du Peuple Romain accordée ſix ou ſept ans avant ce nouveau voyage d'Orient? Cela dût ſe faire au premier voyage d'Auguſte en Aſie, & non au ſecond, lorſqu'il commença à gouvèrner l'Orient, & non dix ans après.

Mais il y a de cela deux raisons bien plus décisives, & auxquelles il n'y a pas un mot à répliquer. L'une prise de l'Empereur, & l'autre de Pythodoris.

En effet, si l'on peut douter si la tête de l'Empereur gravée sur ces Médailles, est de Tibère ou d'Auguste, au moins ne peut-on douter qu'elle ne soit de l'un ou de l'autre de ces Princes. Si donc on fait de l'an 735 de Rome le commencement de l'ère que nous cherchons, la 60e année de cette ère tombera l'an de Rome 794, de J. C. 40. Or non-seulement Auguste mais Tibère étoit mort trois ans auparavant, 791 de Rome, 37 de J. C.

Bien plus, Pythodoris étoit morte la même année que Tibère, ou du moins l'année suivante 792 de Rome, 38 de J. C. comme je l'ai prouvé ci-dessus §. XXVI. Et quand on voudroit qu'elle ne fût pas morte, au moins ne regnoit-elle plus en 792 de Rome, puisque cette année-là Caligula donna ses Etats à Polémon II son fils, ci-dessus §. XXIX.

LIV. Il est inutile d'examiner les époques qui suivent : outre tous les autres endroits par lesquels elles ne pourroient manquer de se démentir, commençant plus tard que celle-cy, leur 60e année tomberoit aussi plus long-tems après la fin de Tibère; & la mort ou l'abdication de Pythodoris.

Finissons donc, M., nos calculs, qui peut-être ne vous ennuyent deja que trop, & concluons que l'ère marquée sur les deux Médailles de Pythodoris, qui sont la matière de nos recherches, est celle du Pont érigé de Province Romaine en Royaume, par Antoine, en faveur de Polémon fils de Zénon, qui de particulier qu'il étoit, fut fait Roi de cette nouvelle Monarchie, l'an 713 de Rome, 42 avant J. C. & que Pythodoris sa veuve qui lui succèda, continuë à juste titre de marquer sur ses Médailles, & dont la 60e année qu'elle frappa les deux que nous examinons, commence l'an de Rome 773, de J. C. 19.

LV. Ne me demanderez-vous pas, M. pourquoi Polémon II, fils de Polémon I & de Pythodoris, instituteurs & observateurs de cette ère, ne la marque point sur ses Médailles, & qu'il en suit une autre, ainsi que je l'ai expliqué ci-dessus §§. XXXI. XXXII. XXXIII. XXXIV.

J'en ai déja insinué la raison une ou deux fois. Les Princes voisins de l'Empire Romain, ou enclavez dans ses terres, plus

sujets des Romains que leurs sujets ne dépendoient d'eux, ne mettoient ces ères sur leurs monnoyes que pour faire leur cour à ces fiers dominateurs : c'étoient les époques des grâces qu'ils en recevoient, & les monumens de leur reconnoissance. Polémon I & Pythodoris marquèrent l'ère de la donation que fit Antoine à Polémon. Si Polémon II leur fils eût possédé le Pont à titre d'héritage & de succession, comme fit Pythodoris après la mort de son mari, il auroit, comme elle, continué l'ère de Polémon I son père. Mais ce ne fut point en qualité de fils de ce Prince & de cette Princesse que Polémon II fut roy du Pont; ce fut en vertu de la donation que lui en fit Caligula, §. XXIX. C'étoit un bienfait nouveau, & comme Pythodoris avoit gravé sous Tibère l'époque du bienfait d'Antoine confirmé par Auguste son père adoptif, Polémon II à cette nouvelle donation dût commencer une nouvelle ère & marquer sous Néron pareillement fils adoptif de son bienfaiteur, la reconnoissance qu'il en conservoit pour l'engager par là, s'il pouvoit, à maintenir les bienfaits de son père, & la donation qu'il lui avoit faite du royaume du Pont.

LVI. Voila, M. la première question résoluë, savoir quelle est l'ère marquée sur les Médailles de Pythodoris. Si cette question est bien décidée, la seconde ne fait plus de difficulté. La première année de cette ère commençant l'an 713 de Rome, 41 avant J. C. la 60e commence l'an 772 de Rome, & finit l'an 773 à l'équinoxe de Septembre ; c'est donc dans cet intèrval de tems que nos deux Médailles parurent, justement dans le tems que Strabon écrivoit, & qu'il disoit que Pythodoris regnoit au Pont, où elle étoit retournée après la mort d'Archélaus §§. II, VI, & XXVI. Il est cèrtain que l'an 773 de Rome, 19 de J. C. il y avoit cinq ans qu'Auguste étoit mort, que Tibère regnoit alors, que c'est lui par conséquent que nos deux Médailles représentent, & pour qui elles ont été frappées.

LVII. Vous oppôsez à cela, M. les airs de tête de ces Médailles : outre ce que dit sur cela votre lettre, vous m'avez fait l'honneur de m'ajouter de boucheque la tête qui se voit sur la Médaille du Cabinet de M. l'Abbé de Rhotelin semble être Auguste plûtôt que Tibère; que pour celle du cabinet du Roy qui peut paroître Tibère, un fin connoisseur de vos amis & des miens, croit qu'elle peut se ramener plus aisément à Auguste

que celle de M. l'Abbé de Rhotelin ne peut se ramener à Tibère.

Je vous avouë, M. que malgré toute l'inclination que j'ai & que j'aurai toujours de me rendre à vos sentimens & à ceux de M. de Cléves, il ne m'est pas possible de tenir contre les raisons que j'ai eu l'honneur de vous exposer jusqu'ici.

De plus, vous savez, M. mieux que moi, combien les airs de tête sont des preuves équivoques, principalement dans les Médailles grècques. Sur les latines même frappées en Occident, combien de fois doutons-nous au regard de certains Empereurs? Auguste & Tibère sont de ce nombre. Souvent ne prendrions-nous pas l'un pour l'autre, ou au moins ne douterions-nous pas lequel des deux on a voulu représenter, si la lègende ne nous redressoit & ne fixoit notre incèrtitude?

C'est bien pis sur les Médailles d'Orient, sur les Médailles Grècques. Dans ces pays plus éloignez où l'on n'avoit point l'Empereur sous ses yeux, on n'avoit point aussi de portraits d'eux si ressemblans, & si marqués, ou si l'on en avoit, les Dessinateurs, & les Graveurs les attrapoient moins bien. Quoiqu'il en soit, il est visible que les Empereurs y sont moins bien pris & souvent peu connoissables. Vous en verrez dans les Dissertations que je prépare, où l'on a évidemment confondu les deux Empereurs dont il s'agit ici.

Le Pont par sa situation qui l'approchoit des Scythes & de la Barbarie du Nord, auroit-il eu l'avantage d'avoir de plus habiles maîtres dans ces arts, que les autres peuples d'Asie? Sans sortir des Médailles qui y ont été frappées, M. Patin habile Médailliste assurément, n'a-t'il pas pris dans son Suétone, pag. 398 une tête de Néron pour une d'Auguste, sur les Médailles de Polémon le fils? ci-dessus §. XXXIII. Si les airs de tête ont été assez mal imprimez pour qu'un si bon connoisseur se trompât au point de prendre un Néron pour un Auguste sur les Médailles du successeur de Pythodoris, croirez-vous, M. qu'ils ne puissent avoir été assez mal dessinés sur celle de Pythodoris, pour qu'on puisse douter si c'est un Auguste ou un Tibère?

La chose est elle-même si douteuse? Certainement la tête de la Médaille du Cabinet de M. l'Abbé de Rhotelin a un nez aquilin, qui n'est point celui d'Auguste, mais de Tibère.

Enfin permettez-moi, M. de le dire, je croi que l'on auroit

Digitized by Google

moins douté sur cela, & qu'on penseroit moins à Auguste si l'on ne voyoit un capricorne sur l'ère de nos Médailles, comme il s'en voit sur plusieurs de celles de ce Prince. Cependant ce capricorne n'est point un symbole si particulier à Auguste qu'il ne se trouve sur les Médailles de plusieurs autres Empereurs, & sur celle-ci, il n'a aucun rapport à l'Empereur gravé sur la Médaille. C'est ce que je vais avoir l'honneur de vous montrer en répondant en la 3e question qui reste à décider, & qui regarde les types du revers des deux Médailles de Pythodoris.

LVIII. Sur celle du cabinet du Roy, c'est une balance, sur celle de M. l'Abbé de Rhotelin, c'est un capricorne. Je suis parfaitement du sentiment d'Albertus Rubenius & de Képler. Auguste sans difficulté nacquit sous le signe de la balance, & non point sous celui du capricorne. Ce que toute l'histoire nous dit qu'il nacquit le 23 de Septembre, doit s'entendre selon le calendrier réformé tel qu'il étoit quand Suétone, Dion & les autres historiens écrivoient, & non tel qu'il étoit à la naissance de ce Prince. Cela est évident, parce qu'ils nous comptent non seulement les années, mais encore les mois & les jours de la vie d'Auguste. Le capricorne qui se voit sur ses Médailles est le signe dominant de son horoscope, & non celui de sa naissance. Je conviens de tout cela, mais il ne s'ensuit pas que sur les Médailles de Pythodoris la balance & le capricorne soient mis pour Auguste.

Car 1°, ce n'est point pour Auguste qu'elles ont été faites, ni sous Auguste, mais pour Tibère & sous Tibère. 2°. Le signe de la balance ne se voit point sur les Médailles d'Auguste. Si Pythodoris avoit eu Auguste en vûë, elle n'auroit dû mettre que le signe du capricorne; comme il ne mit lui-même que celui là. 3°. Enfin je trouve un rapport de ces deux signes à Pythodoris bien particulier, mais bien plausible, & qui ne me laisse aucun doute.

LIX. (1) Il y avoit au Pont deux mois honorez comme des Dieux, & comme de très-grands Dieux : l'un se nommoit le mois de Pharnace, & l'autre, dit Strabon, *avoit un Temple dans le lieu de même nom*. Ce mot est obscur. J'ai consulté

(1) Ἔχει δὲ καὶ τὸ ἱερὸν μηνὸς Φαρνάκου καλούμενον τὴν Ἀμερίαν κωμόπολιν πολλοὺς ἱεροδούλους ἔχουσαν, καὶ χώραν ἱεράν, ἣν ὁ ἱερώμενος ἀεὶ καρποῦται.

ſulté les manuſcripts de la Bibliotêque du Roi, mais ils ſont tout ſemblables aux imprimés. Je ſoupçonnois que le nom du mois étoit oublié; car comme Strabon a nommé le premier, il ſemble qu'il avoit auſſi mis le nom du ſecond, mais les MM. SS. n'ayant rien de plus que les éditions, on ne peut ſuppoſer ſans tèmérité qu'il y ait rien d'oublié par les copiſtes. Ce qui eſt cèrtain, c'eſt que ces mots *τό, τε μηνὸς ἐν τόπῳ ὁμωνύμῳ & le Temple du mois, qui eſt dans un lieu de même nom*, montrent que Strabon a voulu nous faire connoître le nom de ce mois par le nom du lieu où il avoit un Temple, ou le nom de ce lieu par celui du mois: Autrement il ſeroit ridicule de dire *le Temple du mois ſitué dans le lieu de même nom.* Le nom du mois n'eſt point rapporté. Strabon n'a donc point voulu nous faire connoître le nom du lieu par celui du mois; c'eſt donc le nom du mois qu'il a voulu nous déſigner par celui du lieu où ce mois avoit un Temple, & ce lieu ne peut être que celui dont il parle actuellement, qu'il décrit, & où il dit qu'étoient ces Temples & les Prêtres qui les déſſèrvoient. Le nom de ce lieu eſt *Améria*; le mois s'appelloit donc ſi je ne me trompe, le mois *Amérius.* Car que Strabon veüille parler en cet endroit du mois *Corus*, dont le Temple étoit à Corures, je ne le puis croire, parce que cela ne ſeroit pas intelligible, & que d'ailleurs le Temple du mois Corus n'étoit pas à Corures, mais entre Laodicée & Corures; ainſi il n'étoit pas *ἐν τόπῳ ὁμωνύμῳ dans un lieu de même nom.*

Quoiqu'il en ſoit au reſte de cette conjecture, ces deux mois étoient honorez comme de grands Dieux, & avoient des Temples. Le mois de Pharnace étoit ſi fort en vènération, que le grand ſèrment, qu'on appelloit le Serment Royal, conſiſtoit à jurer *par la fortune du Roy & par le mois de Pharnace.*

(2) Il y avoit dans le Pont un lieu nommé Cabires. Pompée

Ἐτίμησαν δὲ οἱ βασιλεῖς τὸ ἱερὸν τῦτο ὕτως εἰς ὑπερβολὴν, ὥςε τὸν βασιλικὸν καλύμενον ὅρκον τῦτον ἀπέφηναν. Τυχὴν βασιλέως καὶ Μῆνα Φαρνάκυ. Ἔςι δὲ καὶ τῦτο τὸ Σελήνης τὸ ἱερὸν, καθάπερ τὸ ἐν Ἀλβάνοις, καὶ τὸ ἐν Φρυγίᾳ, τό, τε τυ μηνὸς ἐν τῷ ὁμωνύμῳ τόπῳ, καὶ τὸ τῦ Ἀσκαίυ τὸ πρὸς τῇ Ἀντιοχείᾳ, τῇ πρὸς Πισιδίαν καὶ τὸ ἐν χώρᾳ τῶν Ἀντιοχείων. *Strabo, L. XII. p. 557.*

(1) *Strab. L. XII. p. 557.* Τὰ δὲ Κάβειρα Πομπηΐυ σκευάσαντος εἰς πόλιν καὶ καλέσαντος Διόσπολιν ἐκείνη (Πυθοδωρὶς) προσκατασκευάσασα, καὶ Σεβαςὴν μετωνόμασε, βασιλείῳ τε τῇ πόλει χρῆται. Ἔχει δὲ καὶ τὸ ἱερὸν Μηνὸς Φαρνάκυ καλύμενον, τὴν Ἀμερίαν κωμόπολιν, &c. *comme ci-deſſus.*

en avoit fait une ville, & l'avoit nommée Diospolis. Pythodoris l'embellit, l'appella Sébaste & y tint sa Cour. Améria étoit un grand bourg près de cette ville, ou peut-être même un fauxbourg de cette ville. Pythodoris avoit donc dans ses Etats, & dans le lieu même où étoit sa Cour, les Temples de ces deux mois.

S'il y eut des mois qui méritassent d'être ainsi honorez, ce fut sans doute le mois où le Soleil entroit dans les points cardinaux, & qui sont le commencement & comme les arbitres des saisons. Il est remarquable que le commencement des deux signes marqués sur les Médailles de Pythodoris, la Balance & le Scorpion, sont deux de ces points cardinaux. L'équinoxe d'Automne & le solstice d'hyvèr. Il est donc très vraisemblable que c'étoient les deux mois qui commençoient à ces deux points cardinaux, que l'on honoroit au Pont, & que l'un étoit le mois de Pharnace, & l'autre le mois Amérius.

A l'occasion de ces deux mois, Strabon parle de deux autres mois que l'on honoroit encore en Asie; le premier qu'il nomme en un endroit Ascœus, & en un autre Arcœus; & le second dont il n'indique point le nom, mais qui vraisemblablement est le mois (1) Corus, dont il parle à la fin de son XIIe Livre, & qui avoit un Temple entre Laodicée & Corures où il étoit en grande vénération.

Cela fait en tout quatre mois, ausquels ou rendoit des honneurs divins, autant précisement qu'il y a de points cardinaux. Ce nombre confirme visiblement ce que j'ai avancé ci-dessus, que ces mois étoient ceux qui commençoient aux points cardinaux; c'est-à-dire, aux solstices & aux équinoxes, & fait juger que les deux premiers honorez au Pont, étoient ceux de l'équinoxe d'Automne & du solstice d'Hyvèr; Arcœus & l'autre étoient ceux de l'équinoxe du Printems & du solstice d'Eté.

La Balance & le Capricorne étant donc les signes des deux prémiers qui étoient déifiez dans le Pont, je ne doute nullement que Pythodoris ne les ait fait mettre sur ses Médailles, comme les figures ou les symboles de ces deux mois si respectez dans ses Etats, ainsi que les autres Princes & les peuples met-

(1) *Μεταξὺ δὲ τῆς Λαοδικίας καὶ τῶν Καρούρων ἱερόν ἐστι μηνὸς Κάρου καλούμενον τιμώμενον ἀξιολόγως. Strab. L. XII. in fine, p. 580.*

toient sur les leurs les Dieux qu'ils honoroient singulièrement, & leurs attributs & leurs symboles ; les uns Jupiter, Pallas, Cérès, &c. les autres, Osiris, Anubis, Canopus, Apis, Harpocrate ; d'autres, Hèrcule ou sa massuë, &c. C'est-pourquoi rien ne nous oblige de chèrcher Auguste sur ces Médailles, dont les revêrs ont pû être faits pour Tibère aussi-bien que pour lui ; & tout bien considéré, je ne vois rien de mieux sur ces prétieux monumens de l'Antiquité que le sentiment que je viens d'avoir l'honneur de vous expliquer. J'en serois bien content s'il pouvoit vous plaire autant que je le souhaite, & que j'ai de passion de vous satisfaire en tout, & de vous donner de continuelles assùrances de la considération, de l'estime & du respect avec lequel &c.

A Paris ce 23 Janvier 1732.

Digitized by Google

HISTOIRE
CHRONOLOGIQUE
DES ROIS
DU BOSPHORE CIMMERIEN.
OU
DISSERTATION
SUR UNE MEDAILLE DU CABINET
De M. l'Abbé DE ROTHELIN,

Dans laquelle on explique & on fixe l'ère & toute la chronologie des Rois du Bosphore-Cimmérien.

A M. L'ABBE' DE ROTHELIN.

M.



Uand vous me fites l'honneur de me montrer il y a quelque tems la Médaille de Rhescuporis que vous avez dans votre beau cabinet, & de me demander quelle étoit l'ère & l'année de l'ère qui s'y voit marquée, je crus ne m'engager qu'à l'explication d'une Médaille seule & assez simple par elle-même & dans toutes ses parties ; puisqu'elle n'a d'un côté qu'une tête d'homme ceinte d'un diadême avec ces deux mots grecs, ΒΑCΙΛΕΩC ΡΗCΚΟΥΠ. *Monnoye du Roy Rhescuporis* : & de l'autre, une tête d'homme qui a de la barbe, & qui est couronné de laurier, & ces trois létres numérales ΘΚΦ 529, avec une

Digitized by Google

maſſuë dans le champ de la Médaille à gauche, du côté que la tête eſt tournée.

Cependant en examinant cette Médaille, en la comparant avec celles que M. Vaillant a gravées dans ſon hiſtoire des Rois du Pont & du Boſphore, en revoyant mes anciennes collections & mes remarques ſur beaucoup d'autres Médailles de ces Princes que j'ai vûs autrefois & dont je trouve la deſcription dans mes papiers, en comparant tout cela enſemble, & avec ce que l'hiſtoire nous apprend du Règne des Princes qui ont gouvèrné le Boſphore-Cimmérien, qui comprenoit non-ſeulement la Chèrſonêſe Taurique, que nous appellons aujourd'hui la Crimée, mais encore tout ce qui envelope les Palus Mœotides à l'orient & à l'occident, je me ſuis trouvé inſenſiblement & néceſſairement engagé à remonter juſqu'à la prémière origine de ce Royaume, à fixer le nombre & la durée des règnes qui nous y ſont connus, à corriger non-ſeulement les Modèrnes, mais les Anciens même qui en parlent, & à expliquer toutes les Médailles qui nous reſtent des Rois du Boſphore, ou du moins à fixer leur époque ou l'année qui s'y voit marquée.

En effet pour trouver l'ère de ces Princes, & le temps où elle commença, il a fallu examiner toute l'ancienne hiſtoire de ce Royaume depuis ſes prémiers commencemens; & enſuite pour vérifier cette ère, il a fallu y appliquer toutes les Médailles qui la marquent, en tirer des preuves pour la juſtification de cette ère, & répondre aux difficultez qui naiſſent de quelques-unes de ces Médailles; c'eſt-à-dire qu'il a fallu faire une hiſtoire, ou du moins une Chronologie compléte des Rois du Boſphore.

Ce n'eſt pas, Monſieur, que je me plaigne du travail que vous m'avez impôſé; je me flate que vous me faites la juſtice de croire que je m'en ſuis fait un devoir, & un devoir agréable. Que ne vous dois-je point pour la politeſſe & la complaiſance avec laquelle vous voulez bien me faire la grace de me laiſſer conſidérer quelquefois les richeſſes immenſes que votre magnifique Cabinet renfèrme, de m'inſtruire & de m'expliquer ce qu'elles ont de ſingulier & de rare? Que d'obligations ne vous ont pas tous les gens de lettres des ſoins que vous vous donnez & des dépenſes que vous faites pour tirer de tous les pays étrangers, & faire paſſer en France ces prétieux monumens dont vous enrichiſſez tous les jours vos nombreuſes ſuites; monu-

ments si utiles à tous ceux qui aiment la bonne & la véritable étude de l'Antiquité ? Que de reconnoissance ne vous doivent-ils pas pour ce que vous venez de faire tout récemment, avec quelques autres personnes de distinction animées du même zèle, en empêchant que le beau & nombreux Cabinet de feu M. le Président de Maisons, ne sortît de France ?

Ce n'est donc point, M., pour regretter mon travail que je vous en fais ici le détail ; c'est au contraire pour vous donner quelques foibles marques de ma reconnoissance ; & vous persuader que je me ferai toujours un plaisir & une loi de tout ce que vous souhaiterez de moy, quelque difficile qu'il puisse être. Dans la confiance que j'ai que vous me ferez l'honneur de me croire sur cela, Monsieur, j'ose vous dire que ces Médailles des Rois du Nord & de l'Asie, je veux dire de Rois du Pont & principalement du Bosphore-Cimmérien, sont plus difficiles à expliquer qu'on ne se l'imagineroit peut-être d'abord, & si les ténèbres que les Poëtes ont attribuées aux régions qui composoient leurs Etats, sont des fables, elles n'ont que trop de réalité au regard de leur histoire.

II. Car 1° nous n'avons point d'Historiens de ces Provinces ; & s'il y en a eu, ils ne sont point parvenus jusqu'à nous. 2°. Les Historiens Grecs & Latins en disent très peu de choses ; nous y trouvons seulement quelques mots jettez au hazard, ou mêlez par occasion à l'histoire qu'ils écrivent. 3°. Encore le peu de connoissance qu'on avoit avec ces peuples, ou la négligence des copistes, a-t'elle glissé de si grossières fautes dans le peu que ces Auteurs en disent, que souvent, comme je l'ai déja dit, il faut redresser nous-mêmes nos guides avant que de pouvoir les suivre. 4°. Les Médailles qui pourroient venir au secours & à l'appui des Auteurs, augmentent quelquefois la difficulté : leurs types & leurs inscriptions sont si simples, qu'elles n'apprennent presque rien, leur fabrique si grossière, j'ai presque dit, si barbare, qu'elle est capable de tromper bien plus que d'instruire, & de jetter dans l'embarras, au lieu d'en tirer.

A la vérité, on y a gravé communément la tête de l'Empereur qui règnoit lorsque la Médaille a été frappée, mais ces têtes sont si peu reconnoissables, qu'on ne sait souvent à qui les rapporter. Cependant comme si ces portraits étoient si représentans, & si semblables qu'à la première vûë on dût les recon-

noître ſans crainte de s'y méprendre ; on n'y joint jamais le nom de l'Empereur, ni aucune inſcription : tout ce que l'on voit du côté de cette tête, ſe borne à deux ou trois lètres numérales qui marquent une ère ſans la lier avec aucune autre, ni la détérminer en aucune manière.

III. Avec ſi peu de ſecours, c'eſt cette ère qu'il faut chèrcher, Monſieur, & dont il s'agit de découvrir le commencement pour ſavoir ſous quel Empereur chaque Médaille doit être placée & régler la ſuite des Rois du Boſphore que nous connoiſſons.

Sans tant de façons, ni tant de rechèrches, M. Vaillant dans ſon hiſtoire des Rois du Boſphore, p. 262 & 263, décide que l'ère marquée ſur les Médailles de ces Princes, eſt celle des Seuthides, c'eſt-à-dire des Rois de Thrace deſcendus des Seuthès, & que cette ère commence la première année de la LXXXIXe Olympiade, qui répond ſelon lui, à la 330e & 331e de la fondation de Rome, ſur quoi il cite Thucidide, L. II. p. 119.

1°. S'il avoit lû cet Auteur, ou plûtôt s'il l'avoit bien examiné, il eût vû que Seuthes ne commença ſon règne que l'année quatrième de la LXXXIXe Olympiade, ou même la première de la XCe l'an de Rome 333 ou 334.

2°. Eſt-il bien ſûr que l'ère des Rois de Thrace ne commence qu'à Seuthès, & non pas à Terès ſon ayeul, prémier Roy de Thrace ? Terès (1) eût deux fils, Sitalcès & Sparadocus, le premier lui ſuccèda ; apparemment il n'eût point d'enfans; quoiqu'il en ſoit Seuthès ſon neveu & fils de Sparadocus, fut ſon ſucceſſeur ; c'étoit une nouvelle branche, mais s'enſuit-il que les Rois de Thrace ayent commencé leur ère à Seuthès plûtôt qu'à ſon grand père, fondateur de cet Etat, & quelle preuve M. Vaillant avoit-il que les Thraces ayent choiſi la ſeconde époque plûtôt que celle de l'établiſſement de leur Monarchie & de la ſouche de leurs Rois ?

3°. Mais quand il ſeroit auſſi cèrtain, qu'il l'eſt peu, que les Thraces ayent commencé leur ère à Seuthès plûtôt qu'à Therès

(1) Ἀπέθανε δὲ καὶ Σιτάλκης Ὀδρυσῶν βασιλεὺς ὑπὸ τὰς αὐτὰς ἡμέρας τοῖς ἐπὶ Δηλίῳ στρατεύσας, ἐπὶ Τριβαλλοὺς καὶ νικηθεὶς μάχῃ. Σεύθης δὲ ὁ Σπαραδόκου, ἀδελφιδοῦς ὢν αὐτοῦ βασίλευσεν Ὀδρυσῶν τε, καὶ τῆς ἄλλης Θράκης ὑπὲρ καὶ ἐκεῖνος. *Thucid. L. IV.* §. 102.

Thérès, pourquoi les Rois du Bosphore auroient-ils suivi l'ère des Rois de Thrace? Quel rapport ont leurs Etats ou leurs familles? Quelle raison M. Vaillant a-t-il eû d'assûrer ce paradoxe? J'aimerois autant qu'on me dît que les Rois de France comptent les années de leur Monarchie par celles du regne des Goths en Espagne.

Non, Monsieur, chaque Monarchie à son ère, comme elle a ses Rois & son commencement, & comme le commencement de l'une n'est point le commencement de l'autre, l'ère de l'une n'est point non plus l'ère de l'autre. Les Rois du Bosphore-Cimmérien ont leur ère, comme les Rois de Thrace ont la leur, & ils ne l'ont empruntée d'aucun de leurs voisins. M. Vaillant ne la connoissant point, s'est attach[illegible] il a pû, & leur a prêté la prémière qu'il a trouvée ou qu'il a crû trouver sous sa main.

IV. Le Bosphore-Cimmérien n'a pas toujours eu des Rois, & n'en a eû même qu'assez tard. Diodore de Sicile & Strabon nous apprendront les commencemens de cette Monarchie, & nous donneront les principes nécessaires pour découvrir l'ère qu'elle a suivie.

V. Et d'abord (1) Strabon nous apprend en général que le Bosphore-Cimmérien a long-tems obéi à un seul maître; que de ses plus anciens Monarques, ceux qui ont regné les prémiers, ne passèrent que pour des tyrans, quoique quelques-uns d'eux gouvèrnassent avec modération; que ces maîtres du Bosphore qu'on appella tyrans, sont Leucon, Sagaurus, Pærisadès, & les autres du même tems: & comme il ne compte parmi les tyrans, que ceux qui vécurent environ l'âge de ces trois Princes, il s'ensuit que ceux qui les suivirent ne furent plus tyrans, mais Rois & reconnus pour Rois, & possesseurs légitimes de la Couronne. Ceux-ci continuèrent jusqu'à un autre Pærisadès,

(1) Ἐμοναρχεῖτο δὲ πολὺν χρόνον ὑπὸ δυναστῶν τῶν περὶ Λεύκωνα καὶ Σάγαυρον, καὶ Παρισάδην, αὕτη τε καὶ πλησιόχωροι κατοικεῖαι πᾶσαι αἱ περὶ τὸ στόμα τῆς Μαιώτιδος ἑκατέρωθεν, μέχρι Παρισάδου τοῦ Μιθραδάτῃ παραδόντος τὴν ἀρχήν. Ἐκαλοῦντο δὲ τύραννοι, καίπερ οἱ πλείους ἐπιεικεῖς γεγονότες, ἀρξάμενοι ἀπὸ Παρισάδου καὶ Λεύκωνος. Παρισάδης δὲ καὶ θεὸς νενόμισται. Τούτῳ δὲ ὁμώνυμος καὶ ὁ ὕστατος οὐχ οἷός τε ὢν ἀντέχειν πρὸς τοὺς βαρβάρους, φόρον πραττομένους μείζω τὸν πρότερον, Μιθραδάτῃ τῷ Εὐπάτορι παρέδωκε τὴν ἀρχήν. Ἐξ ἐκείνου δ' ἡ βασιλεία γεγένηται Ῥωμαίοις ὑπήκοος. *Strab. L. VII. p. 310. A.*

qui ne pouvant résister aux Barbares ses voisins, qui vouloient augmenter le tribut que le Bosphore leur payoit, donna son Royaume à Mithridate Eupator, qui le joignit au Pont qu'il avoit déja.

Après Mithridate le Bosphore eut encore ses Rois particuliers, mais dépendans des Romains.

Ainsi voilà en général dans Strabon quatre situations différentes du Bosphore-Cimmérien depuis qu'il a commencé à avoir des maîtres. D'abord ce furent des tyrans, ensuite des Rois légitimes; puis ils furent joints au Pont: enfin il eut de nouveau ses Rois particuliers, mais dépendans des Romains.

VI. Les plus anciens Rois du Bosphore ausquels Diodore de Sicile ait pû remonter, sont les (1) Archæanactides, & sans doute ce sont les prémiers Souverains que ce pays ait eû: car outre que l'Antiquité ne nous en fournit aucun avant eux, leur nom semble nous l'indiquer. En effet (2) Archæanactide signifie les anciens Rois, les premiers Rois, ou la dynastie, la famille, les descendans de l'ancien Roi, du premier Roi.

Strabon me paroit confirmer ceci, quand il dit d'une autre façon qui revient au même, Ἀρξάμενοι ἀπὸ Παρισάδου καὶ Λεύκωνος ils ont commencé par Parisides & Leucon; car c'est la même chose que s'il disoit, Ἀρχαιανακτίδαι εἰσὶ Παρισάδης καὶ Λεύκων. Les Archæanactides ou premiers Rois, sont Parisades & Leucon.

D'ailleurs (3) Strabon dit au même endroit que cet Etat fut long-tems sous des maîtres qui vivoient à peu près au tems de Leucon, de Sagaurus, & de Pærisades, ce qui montre qu'avant ce tems-là ces peuples vivoient sans faire un Etat, ou que cet Etat n'étoit point Monarchique. Strabon ajoute que (4) ces premiers Princes furent appellez tyrans & non pas roys, quoique plusieurs d'entr'eux régnassent avec assez de modération. ce qui montre qu'avant eux le pays étoit libre & qu'ils s'empa-

(1) Κατὰ δὲ τὴν Ἀσίαν οἱ τοῦ Κιμμερίου Βοσπόρου βασιλεύσαντες, ὀνομασθέντες δὲ Ἀρχαιανακτίδαι, ἦρξαν ἔτη δύο πρὸς τοῖς τεσσαράκοντα. *Diod. Sic. Bibl. L. XII. p. 303, ou T. II. p. 304.*

(2) Ἀρχὴ *Commencement, origine*, d'où ἀρχαῖος *ansien, prémier, &* ἄναξ *Roy.*

(3) Ἐμοναρχεῖτο δὲ πολὺν χρόνον, ὑπὸ δυναστῶν τῶν περὶ Λεύκωνα, καὶ Σάγαυρον, καὶ Παρισάδην. *Strab. L. VII. p. 310. A.*

(4) Ἐκαλοῦντο δὲ τύραννοι, καίπερ οἱ πλείους ἐπιεικεῖς γεγονότες. *Ib.*

Digitized by Google

rèrent du gouvèrnement & le rendirent monarchique ; car c'est là ce qu'on appelloit tyran.

VII. Diodore ne nous apprend point quels furent ces Archæanactides, quels noms ils porterent, ni combien châcun en particulier règna ; il dit seulement que tous ensemble (1) ils occupèrent le thrône 42 ans.

Strabon que je croi d'une autorité bien grande dans ces matières, parce qu'il étoit du Pont, pays voisin du Bosphore, & qu'il paroît fort instruit de ce qui regarde ce Nord de l'Asie mineure, Strabon dit que ces premiers Rois du Bosphore sont Pærisades, & Leucon ; que Pærisades étoit regardé comme un Dieu, sans doute parce qu'il fut le fondement de la Monarchie, & qu'apparemment il civilisa ces peuples, jusques-là barbares, & leur donna des loix. Ainsi je croi que Pærisades fut le chef ou le premier des Archæonactides, & comme ils ne regnèrent que quarante-deux ans, on pourroit croire qu'il n'y a point eû d'autres Archæonactides que Pærisadès & Leucon. Quarante-deux ans ne sont point trop pour deux règnes, ou deux générations. M. Newton lui-même ne leur eut pas donné moins.

VIII. Il pourroit cependant y avoir eû plus de trois Archæonactides, & je penche beaucoup à le croire. Reprenons l'endroit de Strabon (2) que j'ai déja cité ; nous y trouverons la preuve de ce fait. Il y dit que le Bosphore fut long-tems soumis à des Monarques particuliers vèrs le tems de Leucon, de Sagaurus & de Pærisadès ; & jusqu'à un autre Pærisadès, qui donna son royaume à Mithridate ; que ces Rois s'appelloient tyrans, quoique plusieurs regnassent avec justice & modération ; que les premiers furent Pærisades & Leucon ; que Pærisades passa pour un Dieu, & que le dernier qui portoit le même nom (de Pærisades) ne pouvant résister aux Barbares qui vouloient augmenter le tribut qu'on leur avoit payé jusques-là, donna ses Etats à Mithridate Eupator ; qu'après lui ce Royaume fut soumis aux Romains, ou comme il parle deux pages plus bas, (3) il obéïssoit à des Rois que les Romains y mettoient.

(1) Cy-dessus §. VI.
(2) Cy-dessus §. V.
(3) Καὶ νῦν ὑπὸ τοῖς τῶν Βοσπορανῶν βασιλεῦσιν, οὓς Ῥωμαῖοι καθιστῶσιν, ἅπαντά ἐστι. *Strabon, L. VII. pag. 312. C.*

Il eſt clair que Strabon parle des prémiers, & du dèrnier des Rois particuliers & indépendants qu'avoit eu le Boſphore, & que comme Pærisades, qui donna ſes Etats à Mithridate, eſt le dèrnier, Leucon, Sagaurus & Pæriſadès, celui qui fut mis au nombre des Dieux, ſont les prémiers. Et en effet il dit expreſſément quatre lignes après, que les prémiers des Archæanactides furent Pæriſadès & Leucon. D'ailleurs s'il y en avoit eû avant eux, il ne pourroit dire que le Boſphore eut des Rois particuliers depuis Pæriſadès, Leucon & Sagaurus, puiſpu'il y en auroit eu même avant eux. Cela étant Sagaurus eſt un de ces premiers Rois, & par-conſéquent un de ceux que Diodote appelle Archæanactides, & qui regnèrent 42 ans.

Je ſai que Caſaubon a prétendu qu'il falloit lire dans Strabon *Satyrus* au lieu de *Sagaurus*; mais ſur quoi fondé Caſaubon fait-il ce changement au texte de cet Auteur? Nul manuſcript ne varie ſur le mot *Sagaurus*. Strabon parle de ceux qui regnèrent au tems de Pæriſadès & de Leucon; Satyrus n'en eſt point, il ne regna que pluſieurs années après: il y a entre lui & ces Princes deux Rois & une anarchie de 20 ans. Pourquoi Strabon voulant nous marquer les prémiers dominateurs du Boſphore, ſauteroit-il ces deux Princes, pour aller à plus de 30 ans de là prendre le cinquiême roy de ces contrées? Cela n'eſt point naturel, & je n'aime point à changer le texte des Anciens ſans raiſon, ni ſans autorité. Je crois donc que Sagaurus eſt un des Archæonactides, & conſéquemment le 3e roy du Boſphore, puiſque Pæriſadès & Leucon furent les deux prémiers.

IX. Je dis au reſte & j'écris Pæriſadès & non pas Pariſades comme Strabon, ni Paryſades comme Diodore, parce que c'eſt une faute de copiſte dans l'un & dans l'autre de ces Auteurs & plus encore dans Diodore que dans Srrabon. J'en ai pour garant une Médaille du cabinet du Roy, dont je parlerai tantôt, & qui porte pour inſcription, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ.

X. Diodore de Sicile ne marque point l'année que les Archæonactides commencèrent à regner, mais (1) il dit l'année qu'ils finirent. Ce fut celle qu'Athènes eût Théodore pour Ar-

(1) Κατὰ δὲ τὴν Ἀσίαν οἱ τοῦ Κιμμερίου Βοσπόρου βασιλεύσαντες, ὀνομασθέντες δὲ Ἀρχαιανακτίδαι ἦρξαν ἔτη δύο πρὸς τοῖς τεσσαράκοντα. Διεδέξατο δὲ τὴν ἀρχὴν Σπάρτακος, καὶ ἦρξεν ἔτη ἑπτά. *Diodor. L. XII. p.* 303. ou 91.

chonte, & Rome M. Génutius, & Agrippa Curtius Chilon, ou plûtôt Philon pour Consuls.

Il ne faut point chèrcher dans Diodôre une grande exactitude pour les noms des Magistrats Romains dont il parle, mais au travers des fautes dont lui-même, ses copistes, ou de demi-savans qui ont voulu le corriger, ont rempli son ouvrage, on entrevoit toujours assez, & l'on ne voit même souvent que trop pour l'honneur de Diodôre, l'année qu'il veut indiquer. Celle-ci qui fut la dèrnière des Archæanactides est la 310e de la fondation de Rome. D'où il s'ènsuit que les prémiers Monarques du Bosphore n'ayant tenu le sceptre que 42 ans, ils ont dû commencer l'an 268 de Rome, sous le Consulat de C. Aquilius Tuscus & de C. Sicinius Sabinus, 487e avant J. C. année I. de la LXXIIIe Olympiade, dans ma chronologie; car je ne suis pas Diodore dans le calcul des Olympiades, & ce sera toujours le mien que je marquerai ici.

XI. Spartacus succèda aux Archæanactides; car que Spartacus ne fut point Archæanactide, qu'il fût le chef d'une autre famille qu'il plaça sur le thrône, j'ai deux raisons de le croire qui ne me laissent aucun doute sur cela. L'une est que Diodôre qui marque exactement quand le successeur est fils on frère du prédécesseur, ne dit point que Spartacus fut fils ou frère du dèrnier des Archæanactides. 2A Bien plus, il le distingue des Archæanactides; il dit que les Archæanactides ont regné avant lui, il ajoute qu'ils ont regné 42 ans. Si ce Prince étoit Archæanactide il ne l'en distinguèroit pas, les Archæanactides n'auroient point regné avant lui, ils auroient encore été sur le thrône avec lui & en lui; enfin ils n'auroient pas regné 42 ans seulement, mais de plus tout le tems que Spartacus & ses descendans occupèrent le thrône. Spartacus ne fut donc point Archæanactide, mais il (1) succèda aux Archæanactides & commença son regne l'an CCCX de Rome, 1re de la LXXXIIIe Olympiade, & 445e avant l'ère Chrétienne.

XII. Casaubon dans ses notes sur Strabon, fait entendre que Diodôre donne 17 ans de regne à Spartacus, qui n'en regna néantmoins que 7. Il est vrai qu'à l'endroit où (2) Diodôre parle de la fin du regne de Spartacus, on lit qu'il re-

(1) Diod. L. XII. p. 303 ou 91. • (2) Voyez ci-dessous §. XIII. §. précédent.

gna dix-sept ans, mais p us haut quand il rapporte le commencement de son regne, il ne lui donne que sept ans; & il est cèrtain qu en l'autre endroit le texte de Diodôre est corrompu: & il paroît par Diodôre même qu'il est corrompu; car Spartacus commença son regne, selon Diodôre, sous le Consulat de Genucius & d'Agrippa, & à l'endroit où il lui donne 17 ans de regne, il dit qu'il mourut sous le Consulat de T. Menenius & de Proculus Geganius Macerinus, qui furent Consuls l'an 315 de Rome; or il n'y a dans Diodôre que 5 ans, & dans la vérité que 6 ans de l'un à l'autre de ces Consulats. D'où il suit que Spartacus selon Diodôre même, ne peut avoir regné dix-sept ans, mais tout au plus environ six ans & demi ou sept ans.

Au reste Geganius fut plus d'une fois Consul. En 315 de Rome, il l'étoit avec Menenius, & en 318 il l'étoit pour la seconde fois avec L. Sergius Fidenas. Il est très vraisemblable que Diodôre a pris le premier Consulat pour le second, qui donne effectivement à Spartacus sept ans de regne, & peut-être quelques mois de plus. Quoiqu'il en soit ni l'un ni l'autre Consulat, ne lui donne dix-sept ans de regne, mais toujours environ sept; c'est donc là qu'il s'en faut tenir.

XIII. Seleucus lui succèda. (1) Diodôre ne dit point qu'il fût son fils, & comme il marque éxactement les succèssions de père en fils, ou de frère en frère à la plûpart des Rois du Bosphôre, il est plus que probable que ceux où il ne fait point cette remarque ne sont ni les fils ni les frères de ceux qui les ont précédé; mais des rivaux qui les ont supplanté eux ou leurs fils; de nouveaux tyrans au sens de l'antiquité, c'est-à-dire, des particuliers qui ont subjugué leur patrie comme eux, & se sont emparé du gouvèrnement à leur place.

XIV. Seleucus (2) ne regna que quatre ans; ainsi il finit vèrs l'an 321 de Rome. Il ne paroît pas qu'il ait eû de successeur immédiat; & de là jusqu'à l'an 339 de la fondation de Rome, nous ne trouvons rien ni dans Diodôre, ni ailleurs sur les affaires du Bosphore. C'est une anarchie d'environ 20 ans; ce qui

(1) Επ' Ἄρχοντος δ' Ἀθήνησιν Ἀψεύδους Ρωμαῖοι κατέστησαν ὑπάτους Τίτον Μενήνιον καὶ Πρόκλον Γεγόνιον Μακερῖνον. Ἐπὶ δὲ τούτων Σπάρτακος μὲν ὁ Βοσπόρου βασιλεὺς ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη δέκα ἑπτά. Διεδέξατο δὲ τὴν ἀρχὴν Σέλευκος καὶ ἐβασίλευσεν ἔτη τέσσαρα. *Diod. Sic. L. XII. p. 94. A.* ou 305. *C.*

(2) Cy-dessus §. XIII.

n'est point extraordinaire dans un regne de tyrans, c'est-à-dire, d'usurpateurs, ou de particuliers qui envahissent le gouvèrnement sans titre, & sans droit, & se rendent maitres des peuples par force ou par artifice. Le peuple fait quelquefois des efforts pour reprendre sa libèrté, la recouvre en effet & la consèrve quelque temps jusqu'à ce qu'il soit de nouveau subjugué, c'est ce qui produit l'anarchie.

XV. Spartacus avoit laissé un fils en mourant nommé Satyrus; mais il ne lui succèda point, comme je l'ai dit, ce fut Seleucus. Apparemment que celui-ci le supplanta, ou qu'il se mit à sa place, parce qu'il étoit peut-être trop jeune. Quoiqu'il en soit ce fils de Spartacus remonta sur le thrône. Diodore ne nous marque point ni la manière ni le tems, mais il rapporte sa mort à l'année que (1) Démostrate fût Archonte des Athéniens, & qu'au lieu de Consuls, Rome eût six Tribuns Militaires, L. Titinius, P. Licinius, P. Mœlius, Q. Mœnius, Cn. Genucius & L. Atilius; c'est l'an de Rome 355.

XVI. J'ai déja dit & il est vrai, qu'il ne faut pas s'attendre à trouver dans Diodôre une extrême exactitude au regard des Magistrats Romains. Dans ceux que je viens de nommer d'après lui, les quatre prémiers furent Tribuns des soldats ensemble l'année que j'ai dit; mais les deux derniers C. Gemnius & L. Atilius ne le furent point avec eux ni cette année-là; ce fut Sp. Furius Medullinus, & L. Publilius Philo Volscus qui furent leurs collegues, les deux que Diodôre substituë à leur place, c'est-à-dire, Genucius & Atilius ne furent Tribuns Militaires que l'année d'après avec C. Duillsus, M. Veturius Crassus, M. Pomponius & Volero Publius Philo. Car tel est l'ordre dans lequel les rapporte Tite-Live, beaucoup plus croyable sur cela que Diodôre, & sur l'exactitude duquel on doit bien plus compter.

XVII. Malgré cette erreur, on voit bien que Diodôre parle de l'année qui eût pour Tribuns Militaires P. Licinius

(1) Τῦ δὲ ἔτυς τύτυ διεληλυθότες Ἀθήνησι μὲν παρέλαβε τὴν ἀρχὴν Δημόσθρατος, ἐν Ῥώμῃ δὲ τὴν ὑπατικὴν ἀρχὴν διώκουν χιλιάρχαι ἓξ Λεύκιος Τιτίνιος, Πόπλιος Λικίνιος, Πόπλιος Μελαῖος, Κόϊντος Μάλλιος, Κναῖος Γενύκιος καὶ Λεύκιος Ἀτίλιος...... Περὶ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον καὶ Σάτυρος Σπαρτάκυ μὲν ὑὸς, βασιλεὺς δὲ Βοσπόρυ ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη δέκα τέσσαρα. *Diod. Sic. Bibl. L. XIV. p. 445. vel 306, 307.*

Calvus, P. Mœlius Capitolinus, P. Moenius, Sp. Furius Medullinus, S. Titinius, & L. Publilius Philo Volscus, c'est, comme je l'ai dit, l'an de Rome 355.

Satyrus mourut (1) cette année-là après un regne de 14 ans; ainsi il a dû commencer l'an 341 de Rome 414 avant J. C. Il y a donc 20 ans depuis la mort de Seleucus, en 321 de Rome jusqu'au commencement du regne de Satyrus en 341, c'est l'anarchie dont j'ai parlé.

341
321
20

XVIII. Satyrus étant donc mort l'année 355 de Rome, 400 avant J. C. 1e de la XCIVe Olympiade (2) Leucon son fils lui succèda & commença un regne de 40 ans, qui par conséquent dût continuer jusqu'à l'an de Rome CCCXCV, avant J.C. 360, 1e de la CIVe Olympiade. (3) Sous le Consulat de M. Fabius Ambustus, & C. Poetilius Libo Visolus.

355
40
395

Cependant à l'endroit où Diodôre rapporte la mort de Leucon (4) il prétend qu'elle arriva l'année qu'Athènes eût pour Archonte Diotime, & Rome pour Consuls C. Marius, & Cn. Manlius, & qui précéda immédiatement celle pendant laquelle Eudemius fut Archonte des Athéniens & M. Fabius, M. Popilius Consuls des Romains, c'est-à-dire que selon cet endroit de Diodôre, Leucon mourut l'an de Rome CCCXCVI, avant J.C. 359. Ce n'est pas qu'il donne pour cela plus de 40 ans de Regne à Leucon; c'est qu'entre les Tribuns Militaires sous lesquels il commença son regne, & les Consuls sous lesquels il le finit, il retranche trois Magistratures annuelles, & que des Tribuns Militaires de l'an CCCLII de Rome, il saute à ceux de 357, passant ceux de quatre années de suite CCCLIV, CCCLV, CCCLVI & CCCLVII.

(1) Cy-dessus §. XVI.

(2) Σατυρος Σπαρτάκu μὲν ὑὸς βασιλεὺς δὲ Βοσπόρu ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη δέκα τέσσαρα. Τὴν ἡγεμονίαν δὲ διεδέξατ ὁ ὑὸς Λεύκων ἐπ' ἔτη τεσσαράκοντα. *Diod. Sic. L. XIV. p. 404. vel Tom. II. p. 307.*

(3) *Tite-Live L. V. C. 26.*

Diodor. p. 527. vel Tom. II. p. 432. Ἐπ' Ἄρχοντος Ἀθήνησι Εὐδήμu Ῥωμαῖοι κατέστησαν ὑπάτus Μάρκον Φάβιον, καὶ Μάρκον Πόλλιον.

(4) Ἐπὶ Ἄρχοντος δ' Ἀθήνησι Διοτίμu Ῥωμαῖοι κατέστησαν ὑπάτus Γαΐον Μάρκιον καὶ Γνάϊον Μάλλιον .... Κατὰ δὲ τὸν Πόντον Λεύκων ὁ τῦ Βοσπόρu βασιλεὺς ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη τεσσαράκοντα. *Diodor. Sic. L. XVI. p. 525. vel Tom. II. p. 429. & 432.*

Il en regagne ensuite une, ajoûtant, après l'an 363, trois Tribuns Militaires dont on ne trouve nulle mention que chez lui. Cela se réduit donc à une différence de trois ans, ensorte que les Magistrats qui réellement furent en charge l'an 396, sont pour Diodôre ceux de l'an 393, & qu'il ne s'en trouve que quarante pendant tout le regne de Leucon; qu'ainsi tant selon les années de son regne, que selon les Magistratures annuelles de Diodôre, il n'a regné que 40 ans.

XIX. A Leucon succèda Spartacus II. son fils, qui n'occupa le thrône que cinq ans, & mourut apparemment sans enfans; car ce fut Pærisadès son frère qui lui succèda, & qui
par conséquent commença son regne (1) l'année 395
de Rome cccc; mais qui par une suite de l'er- 5
reur que je viens d'expliquer, se trouve désignée ———
dans Diodôre par les Consuls de l'an ccccIII (2) 400
P. Valerius Poplicola, C. Marcius Rutilus: car bien qu'il se soit trompé sur le nom de l'un des Consuls, & qu'il mette (3) M. Fabius, ou selon quelques exemplaires, C. Fabius, au lieu de C. Marcius, il est cèrtain qu'il a voulu indiquer les Consuls de l'année ccccIII de Rome, puisque P. Valerius Poplicola, le fut cette année-là, que l'année suivante (4) selon Diodôre lui-même, les Consuls furent C. Sulpicius, & P. Quintius, & qu'il est cèrtain que ces deux Consuls sont ceux de l'année ccccIV. comme il paroît par Tite-Live L. VII. C. 21, & par conséquent les précédens sont de ccccIII. Continuons.

XX. (5) Pærisadès II regna 38 ans, ainsi ayant commencé
l'an de Rome cccc, il finit l'an ccccxxxvIII. 400
Tout cela cependant, Monsieur, demande encore 38
de la correction; la suite va bien nous l'apprendre. ———
En effet, en conséquence de l'èrreur de trois ans 438

(1) Tite-Live, L. VII. C. 21.

(2) *Diodor. p. 538. ou Tom. II. 450. D.* Ἐπ' Ἄρχοντος δὲ Ἀθήνησι Καλλιμάχου Ῥωμαῖοι κατέστησαν ὑπάτους Μ. Φάβιον καὶ Πόπλιον Οὐαλέριον .... ἅμα δὲ τούτοις πραττομένοις, ἐν τῷ Πόντῳ βασιλεὺς ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη πέντε.

(3) *Diodor. Ib.* Τοῦ δὲ ἔτους τούτου διεληλυθότος Ἀθήνησι μὲν ἦρχε Θεόφιλος, ἐν Ῥώμῃ δὲ κατεστάθησαν ὕπατοι Γάϊος Σουλπίκιος καὶ Γάϊος Κοίντιος.

(4) Τοῦ δὲ ἔτους τούτου διεληλυθότος Ἀθήνησι μὲν ἦρχε Θεόφιλος, ἐν Ῥώμῃ δὲ κατεστάθησαν ὕπατοι Γάϊος Σουλπίκιος καὶ Γάϊος Κοίντιος. *Diod. L. XVI. p. 538. vel Tom. II. p. 450.*

(5) Σπάρτακος ὁ τοῦ Πόντου βασιλεὺς ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη πέντε. Τὴν δὲ ἡγεμονίαν διαδεξάμενος ὁ ἀδελφὸς Παρισάδης ἐβασίλευσεν ἔτη τριάκοντα ὀκτώ. *Diod. Ib.*

que j'ai marquée cy-dessus, Diodôre faisant commencer Pærisadès l'an CCCCIII, devroit le faire finir 403
l'an CCCCXLI de Rome, 314 avant J. C. 31e de la 38
CXVe Olympiade sous le Consulat de M. Poëtilius ———
Libo, & de C. Sulpicius Longus IV. Néanmoins 441
Diodôre dans son XXe Livre, fixe l'époque de la mort de Pærisodès (1) à l'année de l'Archontat de Hieromnémon & du Consulat de M. Junius & de Q. Æmilius, Consulat qui tombe à l'an CCCCXXXVIII de Rome, ce qui donne encore une différence de trois ans.

XXI. (1) Pærisadès laissoit en mourant trois fils tous en âge de regner; Satyrus, Prytanis, & Eumelus; il donna ses Etats à Satyrus l'aîné; mais Eumelus, qui paroit n'avoir été que le troisième, s'étant fait un gros parti chez les Nations voisines, & aidé des forces d'Ariopharnès Roi des Thraces crut pouvoir disputer le thrône à ses frères; il leur fit effectivement la guèrre: Satyrus le batit & défit entierement les Scythes & les Thraces qui combatoient pour lui; mais poursuivant sa victoire & assiégeant son frère & Ariopharnès dans la Capitale de Thrace, où ils s'étoient retirez après leur défaite, il fut blessé d'une lance dans un assaut, & mourut la nuit suivante après neuf mois seulement de regne, & conséquemment l'an CCCCXXXVIII de la fondation de Rome.

XXII. (2) Prytanis prit aussitôt sa place. Son regne fut si court que Diodôre n'a pas daigné nous en marquer la durée, on peut suppôser qu'il ne fit guères qu'achever l'année que son frère avoit commencée, & que l'an CCCCXL de Rome, fut la prémière d'Eumelus.

XXIII. Après la mort de Satyrus, Méniscus Général des troupes que le feu Roi avoit à sa solde, leva le siége & se retira à Gargaze ville frontière du Bosphore. De-là il envoya par

(1) Περὶ γὰρ τὺς αὐτὺς καιρὺς ἐν τῷ Πόντῳ μετὰ τὴν Παρυσάδυ τελευτὴν, ὃς ἦν βασιλεὺς τῦ Κιμμερίυ Βοσπόρυ διετέλῦν οἱ παῖδες αὐτῦ διαπολεμῦντες πρὸς ἀλλήλυς ὑπὲρ τῆς ἡγεμονίας Εὔμηλοσε καὶ Σάτυρος καὶ Πρύτανις. Τύτων δὲ ὁ μὲν Σάτυρος ὢν πρεσβύτερος παρὰ τῦ πατρὸς παρειλήφει τὴν ἀρχὴν βεβασιλευκότ☉ ἔτη τριάκοντα ὀκτώ. Ο' δὲ Εὔμηλος, &c. *Diodor. L. XX. p. 743. vel Tom. II. p. 762. & seqq.*

(2) (Πρύτανις) τάχεως ἧκεν εἰς Γάργασαν, καὶ τὴν δύναμιο ἅμα καὶ τὴν δυναςείαν παρέλαβεν Εὐμήλυ δὲ διαπρεσβευομένυ περὶ μέρυς τῆς βασιλείας, &c. *Diodor. L. XX. p. 744. vel Tom. II. p. 765. & seq.*

Digitized by Google

eau le corps du feu Roy, à Prytanis. Il étoit à Panticapée capitale du Bosphore, où il fit à son frère des obséques magnifiques, & après l'avoir inhumé dans le tombeau des Rois, il partit pour Gargaze, & prit là le commandement de l'armée & possession du Royaume.

Quand Eumelus le vit déclaré Roy, il lui envoya des Ambassadeurs pour lui propôser de partager le Royaume entr'eux. Prytanis ne voulut point entendre à cette proposition, il laissa une garnison dans Gargaze & revint à Panticapée pour mettre ordre aux affaires de l'Etat.

Eumelus irrité que ses propositions eussent été rejettées, marche brusquement contre Prytanis, prend Gargaze & tout ce qui se trouve sur son passage, combat son frère, le défait, le pousse, & l'enferme dans l'Isthme voisin de la Palus Mœotide, c'est-à-dire, dans l'Isthme de la Chersonêse, aujourd'hui la Crimée. Prytanis bloqué de tous côtés, fut réduit à la nécessité de capituler avec son frère. Les conditions furent qu'il livreroit, son armée & qu'il renonceroit à la couronne. Il le fit & se retira à Panticapée; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il tâcha de remonter sur le thrône; il fut battu une seconde fois. Il se retira dans un quartier qu'on appelloit les Jardins, & y fut tué.

XXIV. Eumelus quoiqu'il fut remonté sur le thrône par le crime & par la révolte, gouvèrna sagement & avec gloire. Il augmenta ses Etats, & se préparoit à porter la guèrre chez les nations voisines & à les subjuguer, lorsqu'un accident imprévu tèrmina le cours de ses conquêtes & de sa vie.

(1) Après cinq ans, cinq mois de regne, il revenoit à grandes journées de Scythie pour un Sacrifice. Il étoit traîné dans une quadrige à quatre rouës qui étoit couvèrte: les chevaux ayant pris le mors aux dents, il voulut se jetter hors du char, mais son sabre s'étant embarassé dans une de rouës, il fut en-
traîné & brisé sur la place. Son regne n'ayant duré 440
que cinq ans & demi, sa mort dût arriver dans le 6
cours de l'an CCCCXLV de la fondation de Rome. 446
XXV. Diodôre (2) écrit qu'Eumelus mourut

(1) Πέντε γὰρ ἔτη καὶ τοὺς ἴσους μῆνας βασιλεύσας κατέστρεψε τὸν βίον, παραδόξῳ συμπτώματι χρησάμενος. Ἐκ γὰρ τῆς Σκυθικῆς ἐπανιὼν εἰς οἰκείαν, *&c. Diodor. L. XX. p. 745. vel Tom. II. p. 765.*

(2) Τοῦ δ' ἐνιαυσίου χρόνου διεληλυθότος Ἀθήνησι μὲν ἦρξε Φερεκλῆς, ἐν

dans la 6e année de son regne sous le Consulat de P. Sempronius, & de P. Sulpicius, l'année que Phéréclès étoit Archonte d'Athènes. Ce Consulat tombe l'an de Rome CCCCLI, avant J. C. 304. C'est une suite des erreurs que j'ai remarquées cy-dessus dans les Magistrats de Diodôre. Ainsi il ne faut avoir égard qu'aux années des regnes sur le nombre desquelles il est constant & invariable.

XXVI. Après Eumelus (1) Spartacus IIIe du nom son fils, gouvèrna le Bosphore & regna 20 ans; de sorte que son père étant mort l'an CCCCXLVI de Rome, il a dû regner jusqu'en CCCCLXVI de la même ère, 289 avant J. C. & la cinquième de la CXXIIe Olympiade, sous le Consulat de M. Valerius Maximus, & de Q. Cœcidius Noctua.

	446
	20
	466

Ici Diodôre nous abandonne; une partie de sa Bibliothèque historique est pèrduë, & dans le peu de fragmens qui nous en reste, on ne trouve rien qui concèrne le Bosphore: Mais il en a dit assez jusqu'ici pour nous conduire au commencement de l'ère du Bosphore que nous chèrchons & nous la faire découvrir. Et il est bon d'en fixer l'origine avant que de passer outre, de crainte que ce que nous avons à ajouter, ne nous fit perdre de vûë les principes nécessaires à cette fixation & qu'il ne fût plus difficile ensuite de rappeller nos idées.

XXVII. Dans la suite des Rois que je viens d'examiner sur les mémoires que nous fournissent principalement Strabon & Diodôre, je ne vois que deux ou trois points où l'on puisse bien placer la tête de l'ère Cimmérienne; car elle doit avoir commencé, ce me semble, ou avec la Monarchie en général, c'est à-dire, avec les Archæanactides; ou avec quelque dynastie, ou sous quelque Roi en particulier après eux.

XXVIII. L'ère que nous chèrchons n'a point commencé avec les Archæanactides. Les Médailles, & surtout la vôtre, Monsieur, ne souffre point que nous remontions si haut. En effet quoique la fabrique de ces Médailles soit assez mauvaise,

Ῥώμῃ δὲ τὴν ὑπατικὴν ἀρχὴν διεδέξαντο Πόπλιος Σεμπρώνιος καὶ Πόπλιος Συλπίκιος....... Ἅμα δὲ τούτοις πραττομένοις Εὔμηλος μὲν ὁ Βοσπόρου βασιλεὺς βασιλεύων ἕκτον ἔτος ἐτελεύτησε, νῦν δὲ βασιλείαν διαδεξάμενος Σπάρτακος ὁ υἱὸς ἦρξεν ἔτη εἴκοσι. *Diod. lb. p. 775. vel Tom. II. p. 817... 826.*

(1) Diodôre cité au §. précédent.

& que les traits de visage y soient mal exprimez, il y a cependant une chose si marquée, qu'on ne s'y peut tromper, c'est que toutes celles qui précédent la vôtre, représentent l'Empereur sans barbe, au lieu que sur la vôtre & sur les suivantes, l'Empereur y paroît avec de la barbe. On sait que c'est Hadrien qui introduisit cette mode, & qui le prémier laissa croître sa barbe, (1) pour cacher quelques coutures qu'il avoit naturellement au visage.

Si donc l'ère du Bosphore-Cimmérien commence avec la Monarchie, l'an CCLXVIII de Rome, l'année 268
IↃXXXIX de cette ère marquée sur votre Médaille, 539
sera l'année IↃCCCVII^e de Rome, avec laquelle 807
commença la XIIIe de Claude, ou la 64e avant qu'Hadrien parvînt à l'Empire.

La dèrnière même des Médailles de Rhescuporis qui est de l'année 563 de l'ère, ne peut quadrer avec ce commencement, puisque ce seroit la IↃCCCXXXI^e de Rome où commença 265
au 1 de Juillet la 9e année de Vespasien, 40 ans avant 563
Hadrien. L'ère du Bosphore-Cimmérien ne peut donc, 828
comme je l'ai dit, commencer avec les Archæanactides.

XXIX. Elle ne peut commencer non plus avec Spartacus, qui leur succèda. Car il monta sur le thrône l'an de Rome CCCX. En ce cas la 539e année marquée sur votre Médaille finiroit dans la IↃCCCXLIX^e de Rome, 22 ans avant l'Empire d'Hadrien.

	310
	539
	849

XXX. Mais n'a-t-elle pû commencer au moins avec Seleucus successeur de Spartacus? Votre Médaille, Monsieur, plus qu'aucune autre, s'oppôse encore à ce systême & nous en montre le faux. Seleucus succède à Spartacus 318
l'an de Rome CCCXVIII. Si ce fut la prémière année 539
de l'ère Cimmérienne, la 539e, fut l'an de Rome 857
IↃCCCLVII, & par-conséquent la 7e année de Trajan, 14e avant Hadrien.

XXXI. Il ne reste, Monsieur, que l'ère de Satyrus I, qui ait pû fonder l'ère de la Monarchie Cimmérienne. Quand il n'y auroit que cela seul, ç'en seroit assez pour nous dèterminer à nous en tenir là; mais il y a plus: Le commencement du regne de Satyrus I, est proprement le commence-

(1) *Promissa barba, ut vulnera, quæ in facie naturalia erant, tegeret.* *Spartian. in Hadri ano sub fin.*

ment de la Monarchie, & de la succession héréditaire à la couronne.

Quoiqu'il en soit des Archæanactides, dont nous ne savons rien, cèrtainement Spartacus I, n'étoit pas fils du dèrnier des Archæanactides, je l'ai montré tantôt; Seleucus n'étoit point non plus fils de Spartacus, ni Satyrus de Seleucus. Il y eut donc dans ces commencemens autant de changements que de regnes: Est-ce là de quoi fonder une ère?

Ce n'est point assez. Le regne de Satyrus I, est proprement le commencement & la fondation de la Monarchie Cimmérienne. En effet Strabon, auteur, comme je l'ai dit d'abord, d'un grand poids dans tout ce qui regarde l'histoire de ces contrées du Nord de l'Asie mineure; Strabon distingue deux ordres ou deux sortes de Rois du Bosphore. (1) *Ce Pays*, dit cet auteur, *fut long-tems gouvèrné par un seul, comme Leucon, Sagaurus, Pærisadès; jusqu'à un autre Pærisadès qui donna son Royaume à Mithridate Eupator. Ces Maîtres*, ajoute-t-il, *s'appelloient tyrans, quoique quelques-uns d'eux gouvèrnassent avec modération. Les prémiers de ces Rois furent Pærisadès & Leucon.*

Il paroît par là que les prémiers Rois du Bosphore ne furent regardez que comme des tyrans; c'est-à-dire, que c'étoient des gens qui avoient opprimé la libèrté de leur patrie & s'étoient rendu maîtres du gouvèrnement de ce peuple libre jusqu'alors & sans maîtres, & qui le tenoient malgré le peuple & sans droit, car c'est là ce que signifie tyran dans l'antiquité, c'est-à-dire, un usurpateur.

Strabon n'entend pas parler de Leucon, de Sagaurus & de Pærisadès seulement, & ces trois Princes ne sont pas les seuls qui passèrent pour des tyrans, puisque Strabon dit que l'on donna ce nom odieux non-seulement à eux, mais généralement à ceux qui étoient environ leur tems. J'examine donc la suite de ces Rois, & malgré le peu qui nous reste de leur histoire, je trouve que jusqu'à Satyrus I, il n'y eut rien de fixe ni de constant dans cette Monarchie, que Spartacus I n'étoit point Archæanactide, que Seleucus n'étoit point fils de Spartacus, ni Satyrus fils de Seleucus; qu'après Satyrus il y eut une anarchie de 20 ans; mais depuis que l'anarchie fut finie & que Satyrus I

(1) Voyez les paroles de Strabon ci dessus §. V.

Digitized by Google

fut monté fur le thrône, tout change entièrement de face: De là jusqu'au dernier, dont parle Diodòre, c'est-à-dire jusqu'à Spartacus III, fils d'Eumelus, & vraisemblablement même jusqu'à Pærisadès qui donna le Bosphore à Mithridate, la succession est régulière, on ne voit plus ni anarchie ni familles différentes se ravir le thrône, le fils succède à son père, ou le frère à son frère mort. Voila donc trois faits que je pose comme trois principes, d'où je tire la connoissance dont nous avons besoin.

Premier fait. Les prémiers Rois du Bosphore furent des tyrans, c'est-à-dire des usurpateurs.

Deuxiéme fait. Dans la suite de ces premiers Rois jusqu'à Satyrus I, point de succèssion régulière.

Troisiéme fait. Depuis Satyrus I jusqu'à Mithrydate, la succession est régulière & sans interruption.

De ces trois faits il suit que les prémiers Rois du Bosphore n'étoient point des Rois légitimes, que la nation ne les reconnoissoit point pour tels; que ce n'étoit point encore une Monarchie réglée; que ces usurpateurs se supplantoient les uns les autres; que le peuple fit quelquefois des efforts pour recouvrer sa libèrté; que l'anarchie de 20 ans semble en être une preuve; qu'ainsi il n'y avoit point encore proprement de Monarchie établie, ni de forme de gouvèrnement reconnuë de la nation. Mais que depuis que Satyrus fut sur le thrône, soit que le peuple l'y élevât, soit qu'il s'y plaçât lui-même & que le peuple le reconnût, l'Etat prit alors une forme constante, & la nation se soumit au gouvèrnement monarchique. De là cette succession qui depuis Satyrus I paroît légitime & avoüée de toute la nation, parce qu'elle est régulière & constante & que les Rois ne passent plus pour des tyrans & des usurpateurs. C'est donc à Satyrus I que finissent les tyrans & que commencent les Rois & la Monarchie; & que doit par conséquent commencer l'ère de cette Monarchie: Et de vrai les Médailles s'ajustent beaucoup mieux à cette époque qu'à nulle autre.

XXXII. En effet, M., cette ère commençant au règne de
Satyrus I, l'an CCCXLI de la fondation de Rome, 341
votre Médaille qui porte l'année 539 de l'ère fut frap- 539
pée l'an IↃCCCLXXX de Rome qui fut la IXe année de
l'Empire d'Hadrien, finissant au 1 d'Août que les 880

Digitized by Google

Romains appelloient le 4e avant les Ides. Car il commença son Empire ce jour là l'an IↃCCCLXXI. L'Empereur représenté sur la Médaille est donc Hadrien, & en effet il est reconnoissable par la barbe qu'il porte, & que nul Empereur avant lui n'avoit portée.

Il en est de même de celle que M. Vaillant rapporte dans son histoire des Rois du Bosphore, pag. 271, & qui marque l'an AMΦ 541; car comme l'a remarqué cet Antiquaire, quoique le nom d'Hadrien n'y soit pas gravé, son visage avec de la barbe le fait assez connoître. *Et licet Hadriani nomen in illis non sit scriptum, porrò ejus imago barbata illum esse demonstrat*, & l'ère commençant l'an de Rome CCCXLI, sa 541e année finit l'an de Rome IↃCCCLXXXII, qui fut la douziéme des 21 années qu'Hadrien tint l'Empire.

341
541
882

Une Médaille d'Ininthymeyus prédécesseur de Rhescuporis, rapportée par M. Seguin dans ses *Selecta Numismata*, pag. 47, porte l'année AΛΦ, 531, c'est l'année de Rome IↃCCCLXXII, & peut-être une partie de IↃCCCLXXIII, c'est-à dire que c'est la deuxième année d'Hadrien.

341
531
872

XXXIII. On m'oppôsera sans doute M. Vaillant, qui rapporte la même Médaille (1) dans son histoire des Rois du Bosphore, p. 266, & qui dit que la tête de l'Empereur est sans barbe; c'est donc Trajan, comme (2) M. Vaillant le conclut, & je devrois commencer mon ère deux ans au moins plûtôt que je ne fais, puisque Trajan mourut l'an de Rome IↃCCCXXI (3) le 3e des Ides du mois d'Août, jour auquel Hadrien reçut la nouvelle de la mort de Trajan, & qu'il prit pour le prémier de son Empire.

Je

(1) *Caput senile Regis barbati & diademate redimitum ante quod sceptrum, cum* ΙΝΙΝΘΙΜΗΤΟΥ, *hoc est Regis Inintimavi. Ex adversa parte caput laureatum* IMBERBE, *sub quo litteræ numerales* AΛΦ *id est* 531. Vaillant, loc. cit.

(2) *Aere .... caput ...... respondet, uti supra diximus, anno V. C.* 330 *&* 331. *Qui si adjunxisset litteras* AΛΦ 531. *incidisset in tribunitiam potestatem XI. & XII. Imper. Trajani.* Vaill. ib.

(3) *Tertio iduum earumdem (Augusti) quando & natalem imperii instituit celebrandum, excessus ei Trajani nuntiatus est.* Spartian. in Hadr.

Digitized by Google

Je ne crois pas que cette objection fasse beaucoup d'impression sur ceux qui seront au fait : car en prémier lieu, quand il faudroit remonter de deux ou trois ans toute la suite des Rois du Bosphore, ou plûtôt Satyrus & les suivans jusqu'à Spartacus IIIe, & faire commencer le regne de Satyrus l'an de Rome CCCXXXVIII, au lieu de CCCXLI, mon sentiment & ma chronologie n'en souffriroient point : il n'y auroit de pèrte que pour Diodôre de Sicile, chez qui les années des Rois du Bosphore ne répondroient plus nulle part aux Consulats ausquels il les attache.

2°. M. Vaillant n'avoit point vû, à ce qu'il paroît, la Médaille dont il est question. Il ne la donne que d'après M. Seguin. Il dit que la tête couronnée de laurier n'a point de barbe ; M. Seguin n'en dit rien. J'ai vû la pareille de cette Médaille chez M. le Hay au mois de Septembre 1710. Je trouve dans mes papiers la description que j'en fis alors sur la Médaille même, je n'ai point marqué que la tête de l'Empereur fut sans barbe.

3°. Il faut le dire, M., pour ceux qui n'ont pas le même usage que vous des Médailles. Hadrien ne laissoit point croître entièrement sa barbe, comme firent dans la suite M. Aurèle, Septime Sevère & quelques autres. Il la tenoit seulement un peu longue, & autant qu'il falloit pour qu'on n'apperçût point quelques difformités qu'il avoit au visage. La Médaille dont il s'agit ici, est une Médaille d'argent, du poids d'une drachme, & par-conséquent assez petite. Sur une Médaille de cette forme il est très-aisé qu'une barbe aussi courte que celle d'Hadrien, ne paroisse pas distinctemenr, sur tout si la Médaille n'est pas bien consèrvée. Cela arrive souvent sur les Médailles, même latines d'Hadrien. Je viens de le vérifier sur toutes celles que nous avons dans la suite d'argent de notre cabinet. Souvent la barbe est effacée, ou paroît si peu, que si l'on ne savoit d'ailleurs que c'est Hadrien, on ne diroit point qu'il y en eut. A combien plus forte raison cela peut-il ne paroître pas sur une Médaille grecque, sur une Médaille du Bosphore, & sur une tête très-mal gravée, au raport de M. Seguin qui l'avoit, & qui l'appelle CAPUT INSULSUM. Il auroit donc pû très-aisément se faire que M. Seguin n'eut point vû clairement la barbe que le tems avoit effacée, ou presque effacée. Encore M. Seguin,

comme je l'ai déja remarqué, ne dit-il pas que l'Empereur est ſans barbe ; c'eſt M. Vaillant, qui l'ajoute de ſon chef ; & par la gravure que M. Seguin en a donnée, on ne peut aſſurer que cette tête n'a point de barbe, on diroit plûtôt qu'elle en a.

4°. Mais quand elle n'en auroit point, cela ne tireroit nullement à conſéquence. En voici la preuve, & ſi je ne me trompe, la démonſtration. Il eſt cèrtain par les Médailles, que l'on ſe mettoit peu en peine, au moins quelquefois au Boſphore, que la tête de l'Empereur que l'on y gravoit, fut celle de l'Empereur regnant, qu'on ne faiſoit point toûjours la dépenſe d'un nouveau coin, quand l'Empereur changeoit, qu'on repetoit la tête d'un Empereur mort ſans s'embaraſſer ſi elle reſſembloit ou non à celui qui vivoit alors. Pour vous en convaincre, prenez la peine, Monſieur, de jetter les yeux ſur les deux Médailles gravées par M. Vaillant, l'une page 284, & l'autre page 287. La prémière eſt de l'an 563. ΓΞΦ & la ſeconde de l'an 618. HIX. à 56 ans l'une de l'autre. Nul Empereur dans ces tems-là, c'eſt-à-dire, depuis le milieu du ſecond ſiecle juſqu'au commencement du troiſiéme, n'a tenu l'Empire 56 ans : Bien plus, dans toute la ſuite des Empereurs, Auguſte eſt le ſeul qui ayant commencé tout jeune, ait regné ſi long-tems. Cependant la tête de l'Empereur ſur la ſeconde Médaille, eſt la même que ſur la prémière, même viſage, mêmes traits, même barbe, mêmes cheveux, même couronne & même lien de la couronne, même demi-tour de pèrles ſur le haut de la tête, & même nombre de pèrles ; enſorte qu'il faudroit s'aveugler librement pour ne pas voir que c'eſt précíſément la même choſe, & que par conſéquent on a répété ſur la ſeconde Médaille, la tête d'un Empereur qui n'étoit plus.

5°. Quelque parti que l'on prenne, & quelque ère que l'on ſuive, il faut néceſſairement reconnoître qu'il y a ſur les Médailles du Boſphore des Empereurs repréſentés ſans barbe, qui l'ont néantmoins portée, M. Vaillant avec l'ére des Seuthides, eſt obligé d'en venir là deux fois. Sur la Médaille de l'an 546, l'Empereur eſt ſans barbe, cependant ſelon M. Vaillant, c'eſt Hadrien. Sur une autre de l'an 620 KX, il en eſt de même, c'eſt néantmoins Septime Sévère, qui portoit la barbe & plus longue même qu'Hadrien. C'eſt donc à M. Vaillant bien plus qu'à moi à réſoudre la difficulté, ou plûtôt ce n'en eſt point une, c'eſt

une épargne, ou, si l'on veut, c'est une faute des Monnoyeurs du Bosphore.

Ces sortes de Médailles n'empêchent donc point, Monsieur, que le sentiment que j'ai eu l'honneur de vous expôser, ne soit vrai. Il faut commencer l'ère des Médailles du Bosphore-Cimmérien au regne de Satyrus I, & le regne de Satyrus I, à l'an de Rome CCCXLI. Tout quadre alors beaucoup mieux qu'en tout autre systême, c'est ce que nous vèrrons encore plus clairement en appliquant à cette ère toutes les Médailles qui nous restent. Pour cela, reprenons la suite des Rois du Bosphôre.

XXXIV. Nous ne savons point qui succèda à Spartacus III, l'an 468. Nous apprenons seulement de Strabon, que cette Monarchie subsista avec ses Rois particuliers jusqu'au tems de Mithridate-Eupator Roy du Pont, celui qui fit tant d'affaires aux Romains, & que Pompée dépoüilla de tous ses Etats; que le Roi qui regnoit de son tems, s'appelloit Pærisadès (1) comme le prémier des Archœonactides; que ce Prince ne pouvant résister aux barbâres dont il étoit investi, & qui vouloient augmenter le tribut qu'il leur payoit, donna son Royaume à Mithridate, qui déja Roi du Pont, devint encore par là Roi du Bosphôre. Nous ne savons point en quelle année cette donation se fit, mais on peut juger que ce fut à peu près vèrs l'an 646 de la fondation de Rome; ce qui fait dans l'histoire du Bosphore un vuide de 180 ans, que nous ne saurions remplir.

C'est à ce dèrnier Pærisadès que j'attribuë la Médaille d'or du cabinet du Roi, qui porte d'un côté la tête de Pærisadès couronnée d'un diadême, & de l'autre une Pallas assise & casquée, étendant la main droite sur laquelle elle porte une victoire, & ayant son bouclier appuyé derrière elle ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ. Entre les pieds du siege de Pallas ΠΑ en monograme, c'est-à-dire, *Panticapée*. Dans l'exèrgue un trident. Ce qui me détermine à donner cette Médaille à Pærisadès III, plûtôt qu'aux deux prémiers, c'est que nous n'avons aucune Médaille de ces prémiers tems; & plus encore, c'est que le type & la forme de la Médaille, sa beauté, son goût qui semble être le même que celui des Médailles de Mithridate, demandent qu'on la place en ce siecle là plûtôt que trois ou quatre cent ans auparavant.

XXXV. Je place la donation de Pærisadès vèrs l'an de Rome

(1) Strabon L. VII. p. 310. Voïez ci-dessus §. V.

646, parce qu'il me paroît qu'avant ſes grandes entrepriſes contre les Romains & leurs alliés, qui commencèrent l'an de Rome 650, Mithridate étoit déja Roi du Boſphore, qu'il eſt naturel de croire que ce fut l'acquiſition de ce grand Royaume, qui joint au Pont & à la Cappadoce le rendoit maître d'un des plus grands Etats qui confinât l'Empire Romain, que c'eſt; dis-je, cette augmentation qui lui fit naître ces idées ambitieuſes de grandeur que (1) Sylla lui reprocha dans leur entrevûë; qu'en effet dès le commencement des prémiers mouvemens qu'il fit, les (2) Ambaſſadeurs de Nicoméde diſent qu'il a dans ſa diſpoſition les Scythes, les Taures, les Boſphorains, les Thraces, les Sarmates & toutes les nations qui ſont aux environs du Tanaïs, de l'Iſtre & de la Palus Mœotide; que (3) pendant ſa première guèrre contre les Romains, le Boſphore ſe révolta contre lui, & ſecoüa le joug. Il en étoit donc Roi dès auparavant. Rien n'eſt plus manifeſte.

XXXVI. Pendant que Mithridate étoit aux priſes avec Sylla, les Boſphorains & les Colches s'étoient ſouſtraits à ſon obéïſſance, comme je viens de le dire. En 672 de Rome après le départ de Sylla, la Colchide ſe remit ſous l'obéïſſance. Les hoſtilités que Murena exèrça contre Mithridate, l'empêchèrent de réduire le Boſphore; (4) mais cette ſeconde guèrre étant finie au bout de trois ans, Mithridate le ſoumit l'an de Rome 675, & lui donna pour Roi ſon fils Macharès. (5) Il l'étoit

(1) Σὺ δὲ πόλεμον ἐξῆψας, ἐγνωκὼς μὲν ὄντο πρὸ πολλȣ̃, καὶ ἐν ἐλπίδι ἔχων γῆς ἀρχὴν ἁπάσης, εἰ Ρωμαίων κρατήσειας. *Appian. de Bello Mithrid. p.* 209. *A.*

(2) Τȣ́τȣ ἰδίȣ ςρατȣ̃ καὶ συμμάχων Θρακῶν καὶ Σκυθῶν, ὅσατε ἄλλα πλησίον ἔθνη. *Ib. p.* 178. *C.*

Φίλοις δὲ ες πᾶν τὸ κελευόμενον ἑτοίμοις χρῆται Σκυθαῖς τε καὶ Ταύροις καὶ Βαςέρνοις, καὶ Θραξὶ, καὶ Σαρμάτοις καὶ τισι τοῖς ἀμφὶ Θάναϊν τε καὶ Ἴςρον καὶ τὴν λίμνην ἐπὶ τὴν Μαιῶτιδα. *Ib. p.* 180. *B. C.*

(3) Ἄρχεται δὲ ὁ δεύτερος Ρωμαίων καὶ Μιθραδάτȣ πόλεμος ἐνθένδε. Μȣρήνας μὲν ὑπὸ Σύλλα σὺν δύο τέλεσι τοῖς Φιμβρίȣ καταςῆσθαι τὰ λοιπὰ τῆς Ἀσίας ὑπελέλειπτο, καὶ πολέμων ἀφορμὰς ἠρεσχέλει δὶ ἐπιθυμίαν θριάμβȣ. Μιθριδάτης δ᾽ ἐς τὸν Πόντον ἐσπλεύσας Κόλχοις καὶ Βοσποριανοῖς ἀφισαμένοις ἐπολέμει. *Appian. de Bello Mith. p.* 213. 214

(4) Ὁ μὲν δὲ δεύτερος Μιθριδάτῃ καὶ Ρωμαίοις πόλεμος τρίτῳ μάλιςα ἐν τȣ́τῳ διελύετο· καὶ σχολὴν ἄγων ὁ Μιθριδάτης Βόσπορον ἐχειρȣ̃το καὶ βασιλέα αὐτοῖς τῶν υἱῶν ἕνα ἀπεδείκνυς Μαχάρην. *Id. Ib. p.* 216. *A.*

(5) *M. Craſſus & Cn. Pompeius Conſules fuere ..... Machares filius Mithridatis, Boſphori Rex, ab L. Luculla in amicitiam receptus eſt,* Liv. Epit. XCVII & XCVIII.

encore sous le Consulat de Crassus & de Pompée l'an 685 de Rome, 70 avant J. C. lorsque Lucullus le déclara ami du Peuple Romain.

XXXVII. Mithridate ne put lui pardonner cette alliance avec les Romains ; & après sa prémière défaite par Pompée l'an 669e de Rome (1) s'étant jetté dans les Provinces du Pont & du Bosphôre pour tramer avec les Scythes & tous les peuples voisins ce dessein fameux de rentrer par la Thrace dans la Macédoine, & de là, par la Pannonie passer en Italie, & porter le fer & le feu jusqu'au milieu de Rome. Macharès lui envoya des Ambassadeurs pour se justifier sur son alliance avec les Romains, protestant que la nécessité seule l'y avoit contraint. Mithridate fut inéxorable. Macharès pour éviter sa fureur passa dans la Chèrsonêse faisant brûler tous les vaisseaux qu'il n'emmenoit pas, pour ôter à Mithridate les moyens de le suivre. Mais ces précautions furent inutiles, Mithridate sçut trouver une autre flote & le fit poursuivre. Le malheureux Prince pour se soustraire à la vengeance de son père, la prévint & se tua lui-même. Ainsi l'an 689 de Rome, le Bosphore cessa encore d'avoir un Roi particulier, & revint sous la puissance de Mithridate.

XXXVIII. L'année suivante 690 après la défaite entière de ce Prince, Pompée réduisit le Pont en Province Romaine, & redonna en habile homme un Roi au Bosphore, pour en faire aux Provinces Romaines une barrière contre les Scythes, & épargner à la République une armée qu'il auroit fallu toujours entretenir sur ces frontières pour arrêter les courses de ces barbares.

Ce nouveau Roi fut Pharnace, autre fils de Mithridate, qui jusques-là avoit paru attaché aux Romains. Il ne le fut qu'autant qu'il crut que ses intérêts le demandoient, & ne profita point de l'exemple de son père. Aussi mauvais allié qu'il avoit été mauvais fils, comme son père avoit cru pouvoir tirer avantage des guèrres de Marius & de Sylla, dès que Pharnace vit la guèrre

(1) Μιθριδάτης δ' ἐν Διοσκούροις χειμάζων ...... Μαχάρης πρέσβεις μὲν τινας ἐς αὐτὸν ἔπεμπεν ἀπολογισομένους ὡς ἀνάγκῃ θεραπεύσειε Ῥωμαίους. ὀργὴν δὲ ἄκρον εἰδὼς ἔφευγεν ἐς τὴν ἐν τῷ Πόντῳ Χερρόνησον τὰς ναῦς διαπρήσας ἵνα μὴ διώξειεν αὐτὸν ὁ πατήρ· ἑτέρας δὲ ἐπιπέμψαντος ἐκείνου προλαβὼν ἑαυτὸν ἔκτεινεν. *App. de Bello Mithrid.* p. 240. 241.

allumée entre Pompée & Céſar, il crut l'occaſion favorable d'agrandir ſes Etats, & d'y réunir de nouveau toutes les Provinces que ſon père avoit poſſédées ou conquiſes. Il entra donc dans le Pont & l'envahit. De-là il paſſa dans l'Aſie pour s'en rendre maître, comme avoit fait ſon père, mais il fut plûtôt arrêté que lui dans ſa courſe. (1)

En ſortant du Boſphôre il en avoit confié le ſoin à un Seigneur de ſa cour nommé Aſandre pour le gouvèrner en ſon abſence. Lorſque Aſandre vit ſon maître fort éloigné de ſes Etats & engagé dans l'Aſie, il jugea que tôt ou tard les Romains le feroient repentir de ſa témérité; que pour lui ce ſeroit gagner leurs bonnes grâces que de ſe déclarer contre Pharnace, & qu'il pourroit même par là mériter qu'ils lui donnaſſent le Royaume du Boſphôre. Dans ces vûës il ſe révolta & ſe mit en poſſeſſion de ce Royaume. Dès que Pharnace en eut les prémières nouvelles, il abandonna l'Aſie & retournant ſur ſes pas, il marcha contre le rébelle, mais l'arrivée imprévûë de Céſar l'arrêta, il combattit, il fut vaincu, & (2) quand après ſa déroute il voulut ſe retirer au Boſphôre, Aſandre lui en fèrma l'entrée, & le fit tuer. C'étoit l'an 705 de Rome.

XXXIX. Céſar que de plus grands intérêts appelloient en Italie, n'entreprit point de réduire Aſandre, il en commit le ſoin à (3) Mithridate de Pergame, dont il venoit d'éprouver la

(1) Φαρνάκης δὲ μεγάλη δὴ φρονῶν τά τε ἄλλα τὰ ἐν Πόντῳ προσκατεστήσατο καὶ Ἀμισὸν, καίπερ ἐπὶ πλεῖστον ἀντισχοῦσαν εἷλέ τε καὶ διήρπασε, τούς τε ἡβῶντας ἐν αὐτῇ πάντας ἀπέκτεινε, καὶ ἐς τὴν Βιθυνίαν τήν τε Ἀσίαν ἐπὶ ταῖς αὐταῖς τῷ πατρὶ ἐλπίσιν ἠπείγετο. κἂν τούτῳ μαθὼν τὸν Ἄσανδρον ὃν ἐπίτροπον τοῦ Βοσπόρου καταλελοίπει νεωχμωκότα οὐκ ἔτι περαιτέρω προεχώρησεν. Ἐκεῖνος γὰρ ἐπειδὰν τάχιστα πόρρωτε ὁ Φαρνάκης ἀπ' αὐτοῦ προϊὼν ἠγγέλθη, καὶ ἐδόκει, εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἔνγε τῷ παρόντι ἂν λάθοι, ἀλλ' ὅτι γὲ καὶ ἔπειτα καλῶς ἀπαλλάξειν, ἐπανέστη αὐτῷ ὡς καὶ τοῖς Ῥωμαίοις τί χαριούμενος, τήν τε δυναστείαν τοῦ Βοσπόρου παρ' αὐτῶν ληψόμενος. Ταῦτ' οὖν ὁ Φαρνάκης ἀκούσας, ὥρμησεν ἐπ' αὐτὸν μάτην. τὸν γὰρ Καίσαρα ἐν τῇ ὁδῷ εἶναι καὶ ἐς τὴν Ἀρμενίαν ἐπείγεσθαι πυθόμενος ἀπέστρεψε, &c. *Dio. L. XLI. p.* 206. *D. E.*

(2) Καὶ ἐκεῖνον ἐκφυγόντα ἐπὶ τὴν θαλάσσαν καὶ ἐπὶ τὸν Βόσπορον ὁ Ἄσανδρος εἶρξε καὶ ἀπέκτεινε. *Dio. L. XLI. p.* 207. *B.*

(3) *Mithridatem Pergamenum à quo rem feliciter celeriterque geſtam in Ægypto ſupra ſcripſimus regio genere ortum . . . . . Regem Boſphori conſtituit, quod ſub imperio Pharnacis fuerat, Provinciaſque P. R. à barbaris atque inimicis Regibus interpoſito amiciſſimo Rege munivit.* Hirtius de bello Alex. ſub fin.

fidelité, la valeur & la conduite dans la guèrre d'Egypte, & lui donna le Royaume du Bosphôre.

Autant qu'on en peut juger par un endroit de Strabon fort corrompu, ce nouveau Roi du Bosphôre passoit pour bâtard du grand Mithridate Roi du Pont. César, pour le récompenser des secours qu'il lui avoit menez au siege d'Alexandrie, le fit Roi du Bosphore, comme dit Hirtius, ou plûtôt pour expliquer Hirtius par Dion, César donna à Mitridate de Pergame (1) une tétrarchie dans la Galatie avec le titre de Roi, & le chargea de plus de faire la guèrre à Asandre, afin qu'après l'avoir vaincu, il prit possession du Bosphôre qu'il lui donnoit. Mithridate au lieu de vaincre, fut vaincu lui-même & périt.

XL. Asandre demeura donc maître du Bosphôre, & pour se donner quelque droit à la couronne qu'il avoit usurpée, il épousa Dynamis fille de Pharnace. Cependant Asandre ne prit point encore le titre de Roi, il se contenta de celui d'Ethnarque, comme parle Lucien, ou de celui d'Archonte qu'on lui voit encore sur ses Médailles la huitième année de son gouvèrnement. C'est pour cela que sa tête y est représentée nuë & sans diadême. Au revèrs c'est une victoire tenant de la main droite une couronne, & de la gauche, une palme avec ces mots: ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ & au-dessus de la victoire à gauche Η lettre numérale qui signifie 8. (2)

XLI. Ce type pourroit donner lieu de penser que ce fut cette année 8e, 714 de la fondation de Rome, qu'Asandre vainquit Mithridate; mais on sçait que c'est la coutume de répéter plusieurs années de suite les mêmes choses sur les Médailles & sur celles d'Asandre même, comme on le vèrra tout-à-l'heure par celle que je vais rapporter. D'ailleurs il ne paroit pas que cette guèrre ait duré si long-tems. Mais il suit de-là que ni son mariage avec l'heritière du Royaume, ni sa victoire sur Mithridate ne lui fit point prendre le titre de Roi. C'est Auguste qui le lui donna dans la suite, comme nous l'apprend (3) Lucien,

(1) Καὶ τῷ Μιθριδάτῃ τῷ Περγαμήνῳ τετραρχίαν τε ἐν Γαλατίᾳ καὶ βασιλείας ὄνομα ἔδωκε, πρός τε τὸν Ἄσανδρον πολεμῆσαι ἐπέτρεψεν, ὅπως καὶ τὸν Βόσπορον κρατήσας αὐτοῦ, λάβῃ. *Dio. L. XLII. pag. 207. D.*

(2) Voyez Vaillant hist. Reg. Bosphori pag. 212.

(3) Ἄσανδρος δὲ ὁ ὑπὸ τοῦ Θεοῦ Σεβαστοῦ ἀντὶ Ἐθνάρχου βασιλεὺς ἀναγορευθεὶς Βοσπόρου. *Luciani Μακροβ. p. 915. D.*

& comme il paroît par ſes Médailles ; car M. Vaillant dans ſon hiſtoire du Boſphore, page 214, rapporte celle-ci.

La tête d'Aſandre ornée d'un diadême.

)(ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Une victoire debout, ſemblable à celle de la Médaille précédente & dans le champ à droite ϛ & deſſous en monogramme ΠΑ, c'eſt-à-dire à Panticapée, capitale du Boſphore où la Médaille fut frappée l'année 6e de ſon gouvèrnement : cela ne ſe peut, puiſque l'année 8e il ne prenoit encore que le titre d'Archonte ; la prémiere Médaille le montre. C'eſt donc l'année 6e de ſon nouveau titre de Roi.

Rien au reſte n'eſt plus mal gravé que cette Médaille dans l'ouvrage poſthume de M. Vaillant ; il faut prendre garde de ſe méprendre à cette époque. Dans la gravure de la Médaille, c'eſt un Π 80, dans l'explication c'eſt un Ξ 60, dans l'expoſition de cette époque, c'eſt encore un Ξ ; mais on dit qu'il ſignifie 6. Ce mot montre évidemment que M. Vaillant avoit écrit ϛ, mais que les Editeurs de ſon ouvrage ne connoiſſant point cet *epiſema* chifre de 6, l'avoient converti en Ξ. C'eſt de quoi donner bien de la torture aux Chronologiſtes qui voudroient juſtifier cette époque, mais encore une fois il eſt bon d'en avertir ici, c'eſt une faute d'impreſſion, & au lieu d'un Ξ il faut mettre un ϛ. Revenons à Aſandre.

XLII. Puiſque c'eſt Auguſte qui lui donna le titre de Roi, ce ne put être qu'après la bataille d'Actium, l'an IↃCCXXIV. de Rome. Ainſi on peut dire que la Médaille dont je viens de parler, fut frappée l'an IↃCCXXX, ou tout au plus l'an IↃCCXXXI. de la fondation de Rome.

XLIII. Aſandre vécut 93 ans, plein de vigueur & de force ; & ne le cédant à qui que ce fut dans un combat, ſoit à pied, ſoit à cheval. Auſſi ne finit-il que parce qu'il ſe donna la mort à lui-même. Le chagrin qu'il eut de ce que l'on avoit donné le commandement des armes dans le Boſphore à un cèrtain Scribonius, l'y détèrmina. Il ſe laiſſa mourir de faim. C'étoit (1) ſous le Conſulat de M. Licinius Craſſus, & de Cn. Cornelius Lentulus, & par conſéquent l'an de Rome 741
IↃCCXLI. Par là il eſt clair qu'il étoit né l'an IↃCXLVIII, 93
ou IↃCXLIX de la fondation de Rome.

XLIV. Après ſa mort, Scribonius, qui ſe fai- 648
ſoit paſſer pour petit fils du grand Mithridate, tâcha de

(1) *Dio Caſſ. L. Liv. p.* 138.

s'emparer

s'emparer du Royaume ; & pour s'y donner encore plus de droit, il fit ce qu'avoit fait Asandre, il épousa Dynamis, à laquelle Dion dit qu'Asandre avoit laissé ses Etats en mourant. Scribonius s'authorisoit encore d'une donation qu'il prétendoit qu'Auguste lui avoit fait du Bosphore ; mais Agrippa gendre d'Auguste, qui étoit alors dans l'Asie, se mocqua du mariage avec Dynamis & de la prétenduë donation d'Auguste. Il fit marcher Polémon I. Roi du Pont contre l'usurpateur, comme je l'ai dit dans ma Dissertation sur votre belle Médaille de Pythodoris §. IV. Il le dépossèda, donna le Bosphôre à Polémon, força les Cimmériens à le reconnoître pour leur Roi, lui fit épouser Dynamis, & obtint d'Auguste la confirmation & du mariage & de la donation. Polémon Roi du Pont, le fut donc aussi du Bosphôre l'an IↃCCXLI de la fondation de Rome, & le fut jusqu'à sa mort.

XLV. En mourant il laissa ses Etats à Pythodoris sa seconde femme, qui les conserva & les gouvèrna depuis même qu'elle eut épousé en secondes nôces le Roi de Cappadoce. Elle y retourna après la mort de ce second mari & les gouvèrna tranquillement avec beaucoup de sagesse & d'habileté jusques vèrs l'an IↃCCXCII, de la fondation de Rome. J'ai prouvé tout cela dans la Dissertation que j'ai citée.

Ce qui montre que Pythodoris jusqu'à sa mort fut Reine, non-seulement du Pont, mais encore du Bosphôre, c'est que son fils qui lui succèda, en fut maître après elle & le consèrva encore quelques années, comme je le dirai tout-à-l'heure.

XLVI. (1) L'an IↃCCXCII de Rome après la mort de Pythodoris, Polémon II son fils, demanda à Caligula les Etats de son père ; il les lui accorda & le fit Roi & du Pont & du Bosphôre ; car l'Empereur Claude à son second Consulat, (2) auquel il eut pour Collégue C. Cœsius Largus Germanicus & qui tombe l'an de Rome IↃCCXCVI, lui ôta le Bosphôre pour le donner (3), dit Dion, à un cèrtain Mithridate, en dédommageant néantmoins Polémon, par quelque partie de la Cilicie, qu'il joignit au Pont. Tout cela montre, ce que dit

(1) Voyez la dissertation sur Pythodoris §. XXIX.

(2) Ὑπάτης δὲ ὁ Κλαύδιος μετὰ Γαΐυ Λάργυ. *Ib. p. 671. C.*

(3) Ἄλλοτε τίνι Μιθριδάτῃ τὸ γένος ἀπὸ ἐκείνυ τῦ πάνυ ἔχοντι τὸν βόσπορον ἐχαρίσατο. *Dio. L. LX. pag. 670. A.*

Strabon (1) que depuis le grand Mithridate, le Royaume du Bosphôre dépendit des Romains, (2) & que de son tems il étoit gouvèrné par des Rois qu'ils y mettoient.

XLVII. Ce Mithridate, qui au rapport de Dion, descendoit du célébre Mithridate Roi du Pont, & qui se dit lui-même dans Tacite, descendant du grand Achéménès, ne fut pas long-tems sans se révolter contre Claude son bienfaiteur, puisque sept ans après qu'il en eût reçu le Royaume du Bosphore, il se plaignoit qu'il y avoit plusieurs années que les Romains le chèrchoient par mèr & par tèrre.

XLVIII. Il fut en effet dépoüillé de tout & Cotys tout jenne encore fut mis à sa place, l'an IↃCCCIII de Rome sous le Consulat de C. Pompeius Longinus Gallus, & de Q. Verannius Nepos, il èrroit sans Etats & sans biens, lorsqu'ayant eu des avis que Didius qui commandoit pour les Romains dans le Bosphôre s'étant retiré & laissant le jeune Cotys dans son nouveau Royaume avec quelques cohortes seulement sous la conduite de Julius Aquila Chevalier Romain, il crut que la fortune lui présentoit un moyen sûr de recouvrer ses Etats. Il assembla une armée, vint fondre sur le Roi des Dandarides, le chassa, se saisit de ses Etats & s'avança vèrs le Bosphôre. Au bruit de sa marche Cotys & Julius Aquila ne pouvant résister avec le peu de troupes qu'ils avoient, & voyant Zorsinès Roi des Soraques, déclaré contre eux, chèrchèrent de l'appui chez les Etrangers. Ils envoyèrent une Ambassade à Ennon chef des Adorses. Ils n'eurent pas de peine à l'attirer dans le parti des Romains, dont ils lui vantèrent la puissance. On fit un traité dont les conditions furent, qu'Ennon tiendroit la campagne avec la cavalerie pour combattre l'ennemi, & que les Romains feroient les sieges. Mithridate ne tint point contre ces forces réunies. Obligé de fuir, il délibéra sur le choix de l'azile qu'il devoit chèrcher, & préféra Ennon. En équipage de suppliant il entre un jour brusquement dans son palais, & se jettant à ses genoux: Vous voyez, lui dit-il, à vos pieds, ce Mithridate que les Romains poursuivent depuis tant d'années par mèr & par tèrre. Faites du fils du grand Achéménès, ce qu'il

(1) Voyez cy-dessus §. V.

(2) *Utere ut voles prole magni Achamenis, quod mihi solum hostes non abstulerunt.* Corn. Tac. Annal. L. XII. C. 18.

vous plaira ; ma naissance est la seule chose que mes ennemis ne m'ayent pas ravie. Ennon également touché & de la grandeur de la Maison de ce Prince, & de l'état où il le voyoit ; & de la prière qu'il lui faisoit sans bassesse, & même avec fièrté, le releva, écrivit à Claude, & obtint qu'il ne seroit point mené en triomphe. Quelque tems après il fut conduit à Rome par Junius Cilo Gouvèrneur du Pont. Il y soutint devant l'Empereur & le peuple son courage & sa fièrté. C'est tout ce que (1) Tacite nous en dit, sans nous apprendre ce qu'il devint depuis. Ce qui est cèrtain, c'est que Cotys demeura paisible possesseur du Bosphôre.

XLIX. Ce jeune Cotys (2) étoit frère de Mithridate. Il étoit donc Archéménides comme lui. On ne sait point l'année qu'il fut fait Roi du Bosphôre, parce qu'on ne sait point celle de la révolte de Mithridate. La pèrte de cinq livres des Annales de Tacite, nous laisse dans l'ignorance sur cela. Il est cependant clair que l'an IƆCCCIII de Rome il y avoit déja quelques années que Mithridate en étoit chassé, puisqu'il dit que *les Romains le poursuivoient depuis plusieurs années ;* mais il ne pouvoit y en avoir que cinq ou six au plus, puisqu'il n'y en avoit que sept que Mithridate avoit reçu de Claude le Royaume du Bosphôre, lorsqu'il se rendit à Ennon. Ainsi Cotys ne put commencer son règne avant l'an IƆCCCXVIII, ou IƆCCXCIX.

L. De l'an IƆCCCIII de Rome, que Mithridate mit bas les armes jusqu'à l'an IƆCCCLXX, Histoire & Médaille, tout nous manque. Mais l'an IƆCCCLXX de Rome 529 de l'ère du Bosphore (3), une Médaille qui a passé du Cabinet de M. Seguin dans celui du Roi, & qui étoit aussi chez M. Lehay où je l'ai vûë au mois de Septembre 1710, nous apprend qu'il y avoit alors un Roi du Bosphore, nommé Cotys. Cette année 529 de l'ère du Bosphore commen-

341
529
870

(1) *Corn. Tacit. L. XII. Annal. C. XV. Confer. cum C. V. ubi Consules referuntur.* Dio. L. LX. pag. 670.

(2) *Frater Cotys proditor olim, deinde hostis metuebatur.* Corn. Tacit. Annal. L. XII. C. 18

(3) ΒΑCΙΛΕΩC ΚΟΤΥΟC. Une tête d'homme avec de longs cheveux de la barbe & un diadême, à gauche dans le champ un Sceptre.

)(Une tête d'homme sans barbe, couronnée de laurier. Dessous ΘΚΦ 529.

çoit l'an IϽCCCLXIX de Rome, & finissoit en IϽCCCLXX, qui fut la XVIIIe année de Trajan; c'est lui que la Médaille représente, aussi n'a-t'il point de barbe.

M. Vaillant juge avec bien de la raison que le Cotys qui fit frapper cette Médaille, n'est pas le Cotys Achémenide, dont je viens de parler. Il faudroit, dit-il, qu'il eut regné près de 60 ans; il devoit dire plus de 70 ans. Car de l'an IϽCCXCVIII environ, qu'il dût commencer, & qui fut la 456e de l'ère Cimmérienne, jusqu'à la 529e que porte la Médaille il y a 72 ans au moins.

529
456
73

M. Vaillant croit donc que c'est le fils de ce Cotys, frère de Mithridate. Pour moi je croi que c'est plûtôt son petit fils, & que 73 ou même 60 sont trop pour deux règnes seulement.

LI. Quel que fut au reste ce Cotys, il ne regna pas longtems après l'année 526 que cette Médaille fut frappée. Car à deux ans de là, c'est-à-dire, l'an 531 de l'ère, nous trouvons (1) Ininthimeyus sur les Médailles.

LII. L'an 539 de l'ère Cimmérienne, c'étoit un (2) Rhescuporis qui regnoit. C'est, Monsieur, votre Médaille qui nous l'apprend. Avant que vous l'eussiez, on savoit que Rhescuporis regnoit l'an 541, mais on ignoroit, comme l'a remarqué M. Vaillant, s'il n'avoit point commencé plûtôt. Votre Médaille avance son regne de deux ans, ce qui la rend plus estimable.

LIII. De là jusqu'à l'an 620 de l'ère du Bosphore, c'est-à-dire, jusqu'à la IXe année de Septime Sévère, nous n'avons que des Rhescuporis sur les Médailles. Depuis l'année 539 marquée sur votre Médaille jusqu'en 563 durant 24 ans, nous en avons

(1) BACIΛEωC ININΘΤΜΗΤΟΤ. Une tête d'homme tournée à gauche, couronnée d'un diadême, & avec de la barbe; un Sceptre penché à son côté gauche.

)(Une tête d'homme couronnée de laurier. Dessous AΛΦ 531. Je l'ai vûë chez M. Lehay en 1710. M. Seguin l'avoit aussi. Il l'a fait graver dans ses *Selecta Numismata*, p. 42. & M. Vaillant dans son Histoire des Rois du Bosphore, p. 266.

(2) BACIΛεωC PHCKΟΤΠ. Une tête d'homme sans barbe, ceinte d'un diadême, tournée à gauche devant la tête une massuë.

)(Une tête couronnée de laurier & avec de la barbe dessous, ΘΛΦ 539. C'étoit l'année de Rome IϽCCCLXXIX, la onzième d'Hadrien. Aussi la tête est-elle représentée avec de la barbe.

Digitized by Google

huit qui portent toutes le nom de Rhescuporis, & qui sont des années 539, 541, 542, 545, 546, 547, 558, 563.

Celle de 539 est la vôtre.

Celle de 541, AMΦ est rapportée par M. Vaillant, *Hist. Reg. Bosph. p.* 271, & il l'avoit dans son cabinet. Je l'ai vûë aussi dans celui de M. Lehay en 1710, BACIΛεωc PHCKOΥΠ. Une tête d'homme sans barbe, couronnée d'un Diadême.

)(Une tête d'homme couronnée de Laurier. Dessous AMΦ, 541.

Celle de 542, BMΦ, est rapportée par M. Seguin, *Selecta Num. p.* 43.

J'ai vû celle de 545, EMΦ, chez M. Lehay en 1710. Celle de 546, est de bronze, gravée dans le cabinet de Brandebourg, Tom. II. p. 5. BACIΛεωc PHCK·ΥΠ·PIΔ, une tête d'homme voilée & avec de la barbe.

)(Une tête sans barbe couronnée de laurier, tournée à gauche & devant la tête une Massuë. Dessous ϛMΦ.

Il est vrai que M. Beger donne cette Médaille à Rhescuporis Roi de Thrace, frére de Rhœmétalcès qui vivoit sous Auguste & oncle de Cotys, avec qui par la disposition d'Auguste, il partagea le Royaume de son frère. Mais il n'y a nulle apparence que ce soit ici un Roi de Thrace, 1°. Parceque c'est la même fabrique que celle de toutes les Médailles du Bosphore, fabrique bien différente ;d'un bien plus mauvais goût & plus grossière que celle de la Médaille Rhœmetalces que nous avons. 2°. Parce que la forme des lettres dans l'inscription, est fort différente de celle-là, & la même que sur celles du Bosphore. 3°. Parce que l'époque est placée de même que dans toutes les autres du Bosphore, sous la tête. 4°. Parceque cette époque entre tout naturellement dans l'ère du Bosphore marquée sur les Médailles où nous voyons les années précédentes 539, 541, 542, 545, & les suivantes 547, 548 &c. Pourquoi en ôter 546 ? 5°. Parce qu'on y voit une massuë comme sur plusieurs Médailles du Bosphore. 6°. Parce que M. Beger pour donner cette Médaille à Rhescuporis Roi de Thrace est obligé de commencer l'ère des Rois de Thrace au tems de Cyrus, qui mourut l'an de Rome CCXXVI, quoique M. Vaillant & d'autres ne la commencent qu'à Seuthès, l'an de Rome CCCXXIX ou CCCXXX, & que la Monarchie des Thraces n'eût été fondée par Thérès ayeul de Sceuthès que plus

de 50 ans après la mort de Cyrus. Enfin qu'il me soit pèrmis, Monsieur, de vous le dire, M. Beger étoit cértainement un habile homme, son ouvrage se sent de son érudition, mais il n'est point assez médité, ni assez rechèrché : souvent il est jetté & hazardé ; on n'y trouve point les réfléxions & les combinaisons que demandent les Médailles, & surtout la chronologie, pour être bien expliquées. Ainsi je crois par toutes ces raisons qu'il faut rendre au Bosphore la Médaille qu'il lui ôte.

La suivante est celle de 547, ΖΜΦ, je l'ai vûë en 1710 chez M. Lehay.

Celle de 548, ΗΝΦ, étoit aussi dans le même cabinet, & je l'y ai vûë au même tems.

Enfin celle de 563, ΓΞΦ, y étoit aussi, & dans celui de M. Vaillant qui l'a gravée dans son histoire des Rois du Bosphore, p. 284.

LIV. Toutes ces Médailles néantmoins ne sont pas du même Rhescuporis, & les differens Rhescuporis qui les ont fait frapper n'ont pas regné immédiatement les uns après les autres. Il y a un Cotys à placer entre eux. C'est Arrien qui nous le donne dans sa navigation autour du Pont Euxin. Car parlant à l'Empereur Hadrien auquel il l'adresse : *Je n'ai pas plûtôt su*, lui dit-il, *la mort de Cotys Roi du Bosphore-Cimmérien, que je me suis mis à expliquer avec exactitude la route du Bosphore afin que si vous aviez quelque résolution à prendre sur les affaires de ce pays, vous le pussiez faire avec connoissance des lieux & du chemin qui y conduit.* Arrien écrivoit ce Livre vêrs la 20e année de l'Empire d'Hadrien, qui commença le 10e d'Août de l'an 136 de J. C. ɪↄcccxc de la fondation de Rome, la 550e de l'ère Cimmérienne.

De là, Monsieur, il s'ensuit trois choses, 1°. Que l'on peut suppôser que le Rhescuporis qui a fait frapper votre Médaille, est le même pour qui l'on a frappé les cinq qui suivent jusqu'à l'an 547 de l'ère Cimmérienne, & qu'il regna ces neuf ans. 2°. Qu'il ne regna point ou peu après, puisque l'année 550, le Cotys d'Arrien mourut Roi du Bosphore. On pouroit même inférer du voile dont sa tête est couvèrte sur la Médaille du cabinet de Brandebourg, qu'il étoit mort cette année-là, & que le Rhescuporis qui regne en 547 est différent de lui, & apparemment son fils, qui mourut, ou fut chassé l'année suivante

par Cotys, & que c'est au sujet de cette révolution qu'Arrien suppôse que l'Empereur pourroit avoir quelque résolution à prendre sur les affaires du Bosphôre. Car si c'étoit une succession pure & légitime, qu'y avoit-il à délibérer ?

LV. Quoiqu'il en soit, 8 ou neuf ans après, nous trouvons un Rhescuporis, qui l'an 558, HNΦ, de l'ère, fit frapper une Médaille que j'ai vuë. Ce pourroit être celui qui chassé par Cotys reprit le Sceptre après la mort de son rival ; & sans doute que c'est le même qui quatre ou cinq ans après, c'est-à-dire l'an 563 de l'ère ΓΞΦ, frappa celle qui se voit dans M. Vaillant, p. 284, & qui étoit aussi chez M. Lehay.

LVI. De là jusqu'en 618, il ne nous reste que je sache, aucune Médaille du Bosphôre ; mais Jules Capitolin dans la vie d'Antonin Pie, raconte que (1) sous ce Prince il y eut un Rhœmétalcès Roi du Bosphôre. Antonin tint l'Empire depuis l'an de Rome IↃCCCCXCIII jusqu'en IↃCCCCCXVI, ou depuis 553 jusqu'en 573 de l'ère Cimmérienne. C'est donc dans l'espace de ces 23 années que le regne de ce Rhœmétalcès doit trouver place. Il ne peut l'avoir commencé avant l'an 563 de l'ère du Bosphore, qui fut la 11e de l'Empire d'Antonin. Mais de là jusqu'en 618 tout est vuide comme je l'ai dit ; il faut donc que ce soit dans les 12 dèrnières années de son Empire qu'Antonin ait tèrminé le différent de ce Roi avec son Curateur. Ainsi l'histoire & les Médailles s'entr'aident mutuellement, & remplissent altèrnativement la plûpart des vuides qui se trouvent de part & d'autre.

LVII. Je ne sai combien vécut, ou combien règna ce Rhœmétalcès. Nous ne trouvons rien de lui que le mot de Capitolin que j'ai rapporté, & rien absolument sur le Bosphore jusqu'en 618 & 620 de l'ère Cimmérienne, qu'un nouveau Rhescuporis reparoist sur les Médailles. BACIΛΕωC PHCKOΥΠΟΡΙC, une tête d'homme ceinte d'un diadême & tournée à gauche, devant la tête un trident.

)(Une tête d'homme avec de la barbe, couronnée de laurier avec un demi cercle de pèrles sur le haut de la tête précisément comme à celle de l'an 541. Dessous la tête à l'ordinaire,

(1) *Rhœmetalcen in regnum Bosphoranum audito inter ipsum & curatorem negotio, remisit.* Jul. Capit. in Antonio Pio, p. 20. D.

HIX, 618, de l'ère Cimmérienne, 204 de J. C. IↃCCCCLVIII de Rome, sous l'Empire de Septime Sevère, qui est par conséquent l'Empereur qu'on a voulu représenter au revêrs.

LVIII. Une autre Médaille avec la même tête & la même inscription, porte au revèrs KX, 620, avec une tête ceinte d'une couronne rayonnée & sans barbe. C'étoit cependant le même Empereur que sur la précédente, puisque c'étoit l'année 206, de J. C. & 960 de Rome, & que Septime Sévère ne mourut que l'an 211 de J.C. IↃCCCCLXV de Rome.

LIX. Dans le systême de l'ère des Seuthides, l'année 618
de l'ère Cimmérienne tombe l'an IↃCCCCXLVII 331
ou IↃCCCCXLVIII de Rome, 193 ou 194 de J.C. 618
sous Pèrtinax, Pescennius Niger, & Albin, à qui
les figures marquées sur ces deux Médailles, & prin- 948
cipalement la seconde, ne conviennent nullement.

LX. C'est ici le dèrnier des Rois du Bosphôre, dont nous ayons quelque connoissance. De tout ce que j'ai pû détèrrer, Monsieur, résulte la Table Chronologique, que je vais vous tracer & par où je finis cette Dissèrtation.



TABLE

Digitized by Google



TABLE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DU BOSPHORE CIMMERIEN.

Avant J. C. *Années de Rome,* *De l'ère du Bosphore.*

487 268

PRemiere origine de la Monarchie du Bosphôre. Les Archæanactides commencent à regner. Pærisadès leur chef s'empare de l'autorité souveraine, & là commencent ces Princes qui n'eurent que le nom de tyrans. §. XVI--X.

... ...

A Pærisadès succèda Leucon I. §. VII--X.

... ...

Sagaurus suivit Leucon I. §. VIII--X.

445 310

Sagaurus troisième & dèrnier Roi des Archæanactides finit. Spartacus I. monte sur le thrône & regne pendant sept ans, §. XI. XII.

437 318

Spartacus I. cesse de regner. Seleucus prend sa place & tient quatre ans le Sceptre; avec lui finit le regne des tyrans. §. XIII. & XIV.

434 321

Anarchie de 20 ans.

Digitized by Google

Avant J. C.	*De Rome,*	*De l'ère du Bosphore.*
414.	341.	1

Satyrus fils de Spartacus I. monte sur le thrône. Avec lui commencent les Rois légitimes & la succession héréditaire à la couronne, qui donne commencement à l'ère du Bosphore. §. XV. XVI. XVII.

400	355.	15.

Leucon II succède à Satyrus I son père, & commence un regne de 40 ans. §. XVIII.

360.	395.	55.

Leucon II étant mort, Spartacus II son fils, regne à sa place, & ne tient le Sceptre que cinq ans. §. XIX.

355.	400.	60

Spartacus II meurt, & Pærisadès II son frère lui succède & regne 38 ans. §. XIX. XX.

317.	438.	98.

Pærisadès II, meurt & laisse trois fils, Satyrus, Prytanis & Eumelus. Satyrus regne à la place de son père, mais Eumelus lui fait la guèrre, Satyrus II est tué au siége de la capitale de Thrace après un regne de 9 mois. §. XXI.

316.	439.	99.

Prytanis prend la place de Satyrus II, & est dépossedé & tué après quelques mois de Regne. §. XXII. XXIII.

315.	440.	100.

Eumelus regne cinq ans cinq mois avec justice & avec gloire. §. XXIV. XXV.

309.	446.	106.

Eumelus revenant de Scythie pour un sacrifice, les chevaux de sa quadrige prennent le mors aux dents. Il se jette hors du char & se tuë. Spartacus III. son fils lui succède, & tient le Sceptre durant 20 ans. §. XXVI.

Avant J.C.	*De Rome,*	*De l'ère du Bosphore.*
289.	466.	126.

Spartacus III. finit son regne. Nous ignorons qui lui succèda, & jusqu'à l'an 645 de Rome nous ne savons rien des affaires du Bosphore. §. XXVI.

109.	646.	306.

Pærisadès regnoit au Bosphôre. Vèrs ce tems-ci ne pouvant résister aux barbares qui vouloient augmenter le tribut qu'il leur payoit, il donna ses Etats à Mithridate. Le Bosphore cessa d'avoir ses Rois particuliers, & devint Province du Pont. §. XXXV.

107.	648.	308.

Asandre naît vèrs ce tems-ci. §. XLIII.

86.	669.	329.

Ce fut environ ce tems-ci que le Bosphôre à la faveur des victoires de Sylla, secoüa le joug de Mithridate, de même que les Colches. §. XXXVI.

83.	672.	332.

La Colchide se remet d'elle-même sous l'obéïssance de Mithridate, après la fin de sa prémière guèrre contre les Romains, & le départ de Sylla. §. XXXVI.

Les hostilitez que Murena exerce contre Mithridate, l'empêchent de réduire le Bosphôre. §. XXXVI.

80.	675.	335.

Fin de la seconde guèrre de Mithridate contre les Romains. Il fait rentrer le Bosphôre dans l'obéïssance & lui donne pour Roi son fils Macharès. §. XXXVI.

70.	685.	345.

Macharès s'allie avec les Romains; Lucullus le déclare ami du peuple Romain. §. XXXVI.

66.	689.	349.

Macharès tâche d'excuser à son père le traité qu'il avoit fait

L ij

Avant J. C.	*De Rome,*	*De l'ère du Bosphore.*
66.	689.	349.

avec les Romains. Ne pouvant obtenir grace, il se retire dans la Chèrsonnese Pontique, & s'y tuë. Le Bosphôre cesse d'avoir un Roi particulier & rentre sous la domination de Mithridate. §. XXXVII.

65.	690.	350.

Après la défaite entière de Mithridate, Pompée réduit le Pont en Province Romaine, & donne le Bosphore à Pharnace fils de Mithridate. Pharnace fait tuer son pére. §. XXXVIII.

49.	706.	366.

Pharnace voulant profiter de la guèrre civile de César & de Pompée, sort du Bosphôre, laisse Asandre pour y gouvèrner en son absence, entre dans le Pont & s'en rend maître. §. XXXVIII.

48.	707.	367.

Pharnace passe en Asie. Asandre se révolte dans le Bosphôre. Pharnace tourne contre lui. César l'arrête dans sa marche, le combat & le défait. Il se retire au Bosphôre. Asandre le repousse & le fait tuer. César donne à Mithridate de Pergame le Roïaume du Bosphore & le soin de réduire Asandre. Asandre épouse Dynamis fille de Pharnace. §. XXXVIII.

46.	709.	369.

Mithridate de Pergame est vaincu par Asandre & tué. Asandre reste maître du Bosphôre & ne prend néantmoins que le titre d'Archonte, ou d'Ethnarque. §. XXXI. & XLI.

30.	725.	385.

Auguste devenu maître de l'Asie par la bataille d'Actium gagnée l'année précédente, donne à Asandre le titre de Roi du Bosphore. §. XLI. XLII.

14.	741.	401.

Les Romains donnent à Scribonius le commandement des

De J. C. *De Rome*, *De l'ère du Bosphore.*

14. 741. 401.

armes dans le Bosphore. Asandre du chagrin qu'il en eut, se laissa mourir de faim. Scribonius s'empare du Royaume, & épouse Dynamis, veuve d'Asandre. Agrippa fait marcher Polémon I Roi du Pont contre Scribonius. Les Bosphorains se défont de Scribonius & refusent de reconnoître Polémon pour leur Roi : Agrippa les y force, lui donne le Royaume du Bosphore & Dynamis pour épouse, & fait confirmer le tout par Auguste. §. XLIII. XLIV.

On ne sait point quand Polémon mourut. Il laissa ses Etats à Pythodoris sa femme, qui les gouvèrna jusqu'à sa mort avec sagesse. Voyez la Dissertation précédente.

38. 792. 452.

Pythodoris étant morte, Polémon II son fils, obtint de Caligula les Royaumes de Pont & du Bosphôre. §. XLV.

42. 796. 456.

Claude ôte le Bosphore à Polémon & le donne à Mithridate l'Archæménide. Polémon pour équivalent eut une partie de la Cilicie. §. XLV. XLVI.

45. 799. 459.

Mithridate s'étant révolté contre les Romains, & ayant été dépoüillé de ses Etats, Cotys son frére, tout jeune encore, fut mis à sa place, & commença cette année à regner au Bosphôre. §. XLVII. XLVIII.

49. 803. 463.

Mithridate reprend le Bosphôre : il en est chassé une seconde fois, & Cotys maintenu sur le thrône. §. XLVII. XLVIII.

115. 869. 529.

Un autre Cotys regne au Bosphôre. §. XLIX.

117. 871. 531.

Ininthymeyus Roi du Bosphôre. §. L.

L iij

De J. C.	*De Rome,*	*De l'ère du Bosphore.*
125.	879.	539.

Un Rhescuporis est Roi du Bosphôre. §. LI. LII. LIII.

127. 881. 541.

Le même Rhescuporis regne encore. §. LIII.

128. 882. 542.

Une Médaille frappée cette année-cy, montre que le même Rhescuporis étoit encore sur le thrône. §. LIII.

131. 885. 545.

Le même Rhescuporis continuë. §. LIII.

132. 886. 546.

Il est probable que ce prémier Rhescuporis mourut cette année-ci, & qu'un autre Rhescuporis lui succéda. §. LIII. LIV.

133. 887. 547.

Rhescuporis III. regne. §. LIV.

134. 888. 548.

Cotys II. monte sur le thrône sous l'Empire d'Hadrien. §. LIII.

144. 898. 558.

Cotys II. ne regne plus; un nouveau Rhescuporis occupe le thrône du Bosphôre. §. LIV. LV.

159. 903. 563.

Un Rhescuporis regne. §. LV. C'est sans doute le précédent qui continuë. §. LIV. LV.

150. 904. 564.

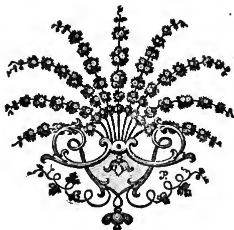
C'est la XIVe année d'Antonin Pie. Il vécut encore dix ans; c'est dans l'espace de ces dix années, qu'il y eut un Rhœmétalus Roi du Bosphore, qu'il eut un différent avec son Curateur, qu'il vint à Rome, que l'Empereur ayant examiné l'affaire, la décida en sa faveur & le renvoïa au Bosphôre. §. LVI.

De J. C.	*De Rome,*	*De l'ère du Bosphore.*
204.	958.	618.
206.	960.	620.

Un Ve Rhescuporis regne. C'est le dèrnier des Rois du Bosphôre, dont nous ayons connoissance, §. LVI. LVII.

La Monarchie avoit duré *693* ans depuis le commencement des Archæanactides, qu'on appella tyrans, & *620* depuis le commencement des Rois légitimes, qui fut, comme je le croi, le commencement de l'ère des Rois du Bosphôre.

FIN.



PERMISSION DU R. P. PROVINCIAL.

JE foussigné Provincial de la Compagnie de Jesus dans la Province de France; suivant le pouvoir que j'ai reçu de notre Reverend Pere Général; permets au P. Estienne SOUCIET de la même Compagnie, de faire imprimer deux Dissertations, l'une sur une Médaille de Pythodoris, & sur l'ère & la Chronologie de quelques Rois du Pont; & l'autre sur une Médaille de Rhescuporis & sur l'ère & la Chronologie des Rois du Bosphore-Cimmérien: lesquelles Dissertations ont été approuvées par trois Reviseurs de notre Compagnie. A Paris ce 1. Février 1735.

DE BELINGAN.

APPROBATION DE MONSIEUR BOZE, l'un des Quarante de l'Academie, Secretaire perpetuel de celle des Belles-Lettres, & Garde des Médailles du Cabinet du Roy.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, deux Dissertations manuscrites, intitulées, l'une, *Histoire Chronologique de Pythodoris Reine du Pont, de Polémon I. son mari, & de Polémon II. son fils*; l'autre, *Histoire Chronologique des Rois du Bosphôre Cimmérien*, & toutes deux pleines d'une érudition qui mérite d'être communiquée au Public. Fait à Paris le 24 Mai 1735. GROS DE BOZE.

De l'Imprimerie de CLAUDE SIMON.

Digitized by Google

MEDAILLES

DES

ROIS DU BOSPHORE

CIMMERIEN.

Digitized by Google

Rois du Bosphore.




















Digitized by Google

Digitized by Google

Rois du Bosphore. *Pl. II.*









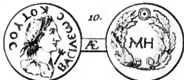
















Digitized by Google





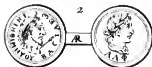






Digitized by Google

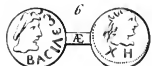








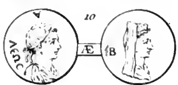












Digitized by Google

Digitized by Google

MEDAILLES
DES
ROIS DE THRACE.

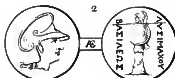
Digitized by Google

Digitized by Google

Rois de Thrace.

Pl. I.

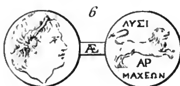


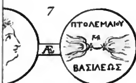


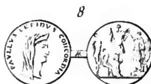


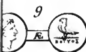






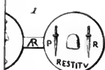




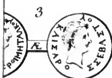


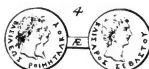


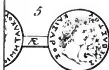
Digitized by Google

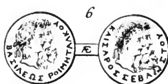

1
Æ
P
R
RESTITV


2
Æ


3
Æ

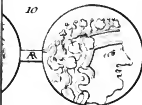

4
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ
Æ
ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ

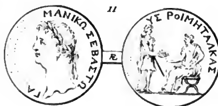

5
Æ


6
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ
Æ
ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ


7
Æ


8
ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΟΤΥΣ
Æ
9
Æ


10
Æ


11
ΜΑΝΙΚΩ ΣΕΒΑΣΤΩ
Æ
ΥΣ ΡοΙΜΗΤΑΛΚΑΣ

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

4129.

005679835

Digitized by Google

